

La bibliothèque numérique Digimom

Maison de l'Orient et de la Méditerranée (MOM) - Jean Pouilloux
CNRS / Université Lumière Lyon 2

<http://www.mom.fr/digimom>

Le projet de bibliothèque numérique Digimom est issu de la volonté de la bibliothèque de la MOM de communiquer à un public élargi et/ou distant, une sélection d'ouvrages libres de droit. Il est le fruit de la collaboration entre les personnels de la bibliothèque et du Service Image.

La sélection des titres proposés répond à la fois à des besoins de conservation des originaux mais surtout à la volonté de rendre à nouveau accessibles des ouvrages rares afin de promouvoir gratuitement la diffusion du savoir et de la culture dans les champs d'investigation propres à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée.

Dans le respect du code de la propriété intellectuelle (articles L. 342-1 et suivants), la reproduction et la communication au public des documents diffusés sur Digimom sont autorisées à condition de respecter les règles suivantes :

- mentionner la source qui a permis la reproduction de ces documents sous leur forme numérique de la façon suivante : « Digimom – Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon - France » ;
- ne pas utiliser ces documents à des fins commerciales ;
- ne pas modifier ces documents sans l'accord explicite de la MOM.

The digital library Digimom

The digital library Digimom results from the will of the library of the Maison de l'Orient et de la Méditerranée to communicate to a widened and distant public a set of royalty-free books. This project was carried out by the library staff with the technical collaboration of the Images department.

Digimom fulfills at the same time needs for conservation of the originals, and the will to make rare books once again accessible in order to promote the free of charge diffusion of knowledge and culture in the fields of investigation specific to the Maison de l'Orient et de la Méditerranée.

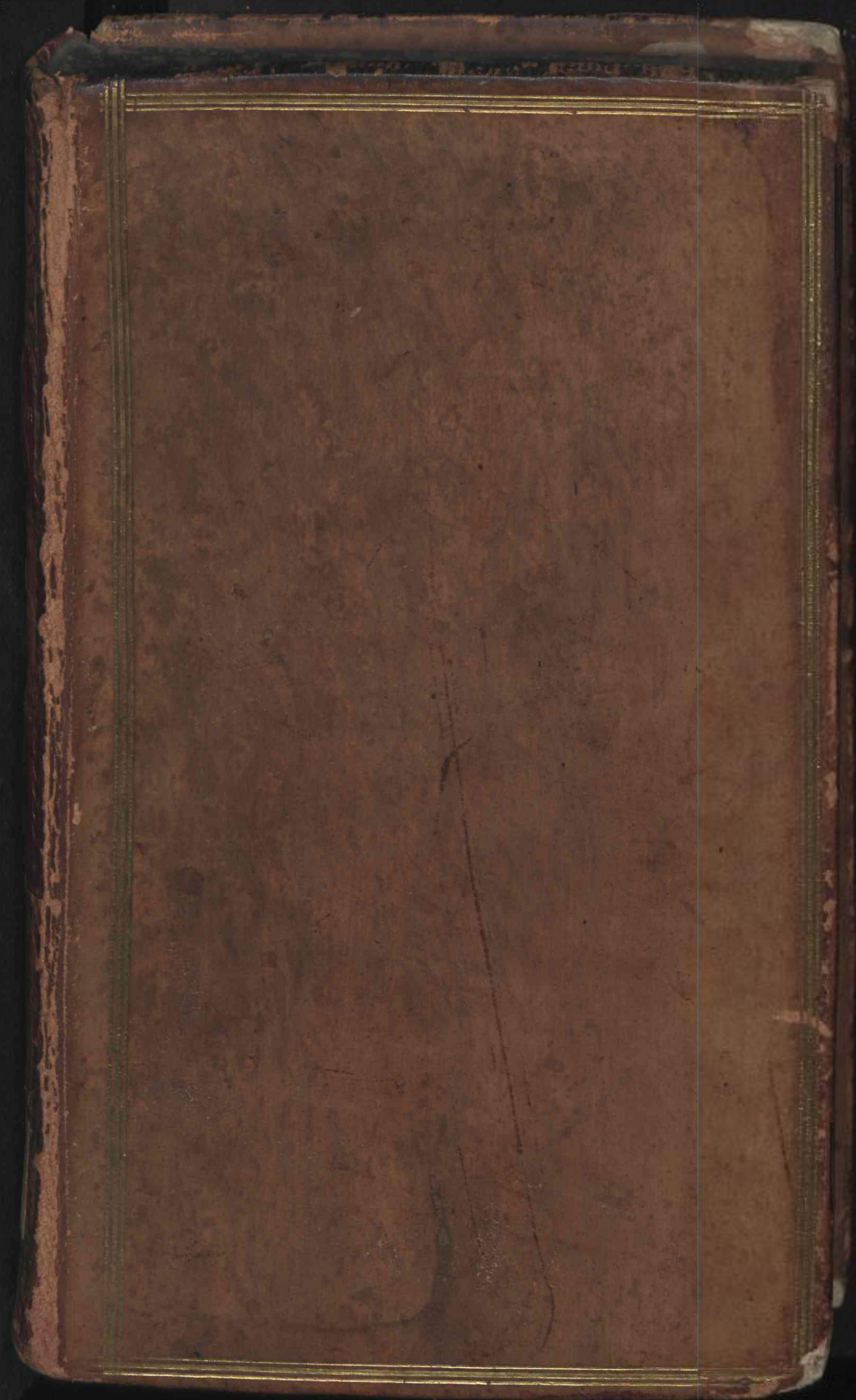
In the respect of the French code of intellectual property (articles L. 342-1 and following), the reproduction and the communication to the public of the documents diffused on Digimom are authorized with the proviso of complying with the following rules:

- *State the source which has enabled the production of these documents in their digital form: "Digimom - Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon – France".*
- *Do not use these documents for commercial ends.*
- *Do not modify these documents without the explicit agreement of the Maison de l'Orient et de la Méditerranée.*

VOYAGE
DANS L'EMPIRE
OETOMAN

85p

VO







1011

31599

blanc. 1/2 fl. 1/2 fl.

est
out

all right

VOYAGE

DANS

L'EMPIRE OTHOMAN,

L'ÉGYPTE ET LA PERSE.

TOME I.

*Décret concernant les Contrefacteurs , rendu le 19 juillet
1793 , l'an 2 de la République.*

LA Convention nationale , après avoir entendu le rapport de son Comité d'Instruction publique , décrète ce qui suit :

ART. I. Les auteurs d'écrits en tout genre , les compositeurs de musique , les peintres et dessinateurs qui feront graver des tableaux ou dessins , jouiront , durant leur vie entière , du droit exclusif de vendre , faire vendre , distribuer leurs ouvrages dans le territoire de la République , et d'en céder la propriété en tout ou en partie.

II. Leurs héritiers ou cessionnaires jouiront du même droit durant l'espace de dix ans après la mort des auteurs.

III. Les officiers de paix , juges-de-paix ou commissaires de police seront tenus de faire confisquer , à la requisition et au profit des auteurs , compositeurs , peintres ou dessinateurs et autres , leurs héritiers ou cessionnaires , tous les exemplaires des éditions imprimées ou gravées sans la permission formelle et par écrit des auteurs.

IV. Tout contrefacteur sera tenu de payer au véritable propriétaire une somme équivalente au prix de trois mille exemplaires de l'édition originale.

V. Tout débitant d'édition contrefaite , s'il n'est pas reconnu contrefacteur , sera tenu de payer au véritable propriétaire une somme équivalente au prix de cinq cents exemplaires de l'édition originale.

VI. Tout citoyen qui mettra au jour un ouvrage , soit de littérature ou de gravure , dans quelque genre que ce soit , sera obligé d'en déposer deux exemplaires à la Bibliothèque nationale ou au Cabinet des estampes de la République , dont il recevra un reçu signé par le Bibliothécaire ; faute de quoi , il ne pourra être admis en justice pour la poursuite des contrefacteurs.

VII. Les héritiers de l'auteur d'un ouvrage de littérature ou de gravure , ou de toute autre production de l'esprit ou du génie , qui appartiennent aux beaux-arts , en auront la propriété exclusive pendant dix années.

Je place la présente édition du Voyage dans l'Empire othoman , l'Egypte et la Perse , sous la sauve-garde des lois et de la probité des citoyens. Je déclare que je poursuivrai devant les tribunaux tout contrefacteur , distributeur ou débitant d'édition contrefaite. J'assure même au citoyen qui me fera connaître le contrefacteur , distributeur ou débitant , la moitié du dédommagement que la loi accorde. Les deux exemplaires , en vertu de la loi , sont déposés à la Bibliothèque nationale.

Paris , ce 21 floreal an 9 de la République française.

H. AGASSE.

Vo 85P
V O Y A G E

D A N S

L'EMPIRE OTHOMAN,
L'ÉGYPTE ET LA PERSE,

Fait par ordre du Gouvernement, pendant les
six premières années de la République ;

PAR G. A. OLIVIER,

Membre de l'Institut national , de la Société d'Agriculture
du département de la Seine , etc. etc.

AVEC ATLAS.

T O M E P R E M I E R.

A P A R I S,

CHEZ H. AGASSE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DES POITEVINS, N°. 18.

AN 9.



VOYAGE

EN

EMPIRE OTTOMAN

ÉGYPTE ET LA PERSE

Il parait que le Gouvernement, pendant
ses premières années de la République ;

PAR G. A. OLIVIER

Paris chez l'Imprimeur, chez la Citoyenne
de la République de la France, etc.

AVEC ATLAS

TOME PREMIER



A PARIS

chez M. AGASSE, Libraire-Éditeur
rue de la Harpe, n. 22.

1792

AVANT-PROPOS.

UN auteur célèbre a dit que le genre des voyages appartenait à l'histoire et non pas aux romans (1) : il nous a prouvé dans un style clair, précis, énergique, que les sujets les plus sérieux, les discussions les plus importantes pouvaient intéresser toutes les classes de lecteurs, et plaire encore plus que le style fleuri, les épisodes romanesques, les descriptions exagérées ou fausses de la plupart des voyageurs.

Pénétré, comme lui, de cette vérité, je me suis interdit, dans cette relation, toute anecdote singulière, tout récit plaisant, plus propres à amuser qu'à instruire. Je n'ai pas voulu employer ces couleurs trop brillantes qui peuvent séduire un instant, mais dont l'effet est passager. La vue d'un champ aban-

(1) Volney, *Voyag. en Syrie et en Égypte*.

donné , couvert de myrtes , celle d'un jardin confusément planté de dattiers ou d'orangers n'ont jamais pu enflammer mon imagination , et j'ai souvent considéré , sans étonnement , des chapiteaux écornés , des tronçons épars de colonnes.

Ce n'est pas que je n'aie été frappé de la beauté des sites ; que l'aspect de Délos et d'Athènes , d'Alexandrie et de Baby-lone ne m'aient arraché des soupirs. Je n'ai jamais contemplé le Bosphore , la Propontide et l'Hellespont sans être ému , sans excuser Constantin , et sans me dire que la nature aurait tout fait pour ces contrées , si elle n'y avait placé en même tems la peste et un peuple fanatique , ennemi des sciences et des arts.

Constantinople intéresse sous tant de rapports , que je n'ai pas cru devoir quitter cette capitale de l'Empire othoman sans esquisser rapidement les mœurs d'un peuple singulier , qui paraît n'avoir été d'abord qu'une grande société reli-

gieuse et militaire , sans faire connaître quelques-uns de ses usages , sans jeter un coup-d'œil sur son gouvernement , et sans faire remarquer que le despotisme , si terrible envers les sujets tributaires , conserve , à l'égard des Turcs , des formes modérées dont il est dangereux de s'écarter. Si le sultan et ses préposés sont investis d'un grand pouvoir , le peuple est toujours prêt à se soulever s'ils en abusent.

La Troade m'a rappelé la gloire d'Homère , et cette guerre vraie ou fabuleuse à laquelle tous les dieux de l'Olympe prirent part. J'ai foulé avec respect les cendres des héros grecs et troyens. J'ai cherché avec empressement la position de cette ville fameuse qui soutint pendant dix ans les efforts de tous les Grecs réunis. J'ai suivi avec plaisir le cours du Simoïs et du Scamandre ; mais j'ai gémi de voir si peu d'habitans , si peu de culture sur un sol qui pourrait être couvert des plus riches moissons.

Les îles de l'Archipel m'ont paru sèches , arides , montagneuses , quoique productives et situées sous un climat heureux. Les Grecs qui les habitent , loin des tyrans qui oppriment leur patrie , ont conservé leur gaieté , leur activité et leur amour de l'indépendance : ceux de Scio , à l'abri de leurs privilèges , se montrent les plus actifs , les plus industrieux et les plus probes de tous.

L'île de Crète , si misérable , si pauvre aujourd'hui , intéresse par ses productions , par sa position avantageuse , par le souvenir de ses anciens habitans , et par les Sphachiotes qui , du haut de leurs montagnes , bravent l'arrogance des Turcs et se jouent de tous leurs efforts.

L'Égypte m'a donné l'idée d'une extrême fécondité , moyennant un travail soutenu , une sage et intelligente distribution des eaux du Nil. L'Égypte , située entre l'Asie et l'Afrique , entre les mers d'Europe et celles des Indes , a paru devoir être le point central du commerce

de toutes les nations , à l'un des plus grands-hommes de l'antiquité , et à celui , parmi nous , qui se montre encore plus grand. Le fleuve qui donne la vie à cette région brûlante , aussi réglé dans ses crues , que le cours des astres et le mouvement de l'Univers , est bien fait pour étonner ceux-là même qui savent observer la marche de la nature , et qui sont familiarisés avec ses phénomènes.

A l'exemple de tous les voyageurs , nous n'avons pas quitté l'Égypte sans payer aux pyramides notre tribut d'admiration , sans descendre dans ces vastes catacombes que la main de l'homme n'a pas craint de profaner.

La Syrie , extrêmement variée dans ses productions , dans son climat , dans son sol ; la Syrie , brûlante au rivage de la mer , tempérée sur le penchant des montagnes , fraîche à leur sommet , n'est plus au-delà de ces montagnes , qu'un pays stérile , inhabité. Les ports de Tyr et de Sidon doivent rappeler l'activité

et l'industrie des peuples qui en firent l'entrepôt d'un commerce étendu , et Alexandrète eût rempli peut-être les vues du conquérant qui l'a fondée , si l'air le plus mal-sain de la terre ne s'y fût constamment opposé. Pourquoi faut-il que cette intéressante région soit opprimée par les Turcs , gouvernée en partie par l'homme le plus méchant de la Terre (1) , et qu'elle soit en outre exposée aux tremblemens de terre , ces épouvantables fléaux. Nous avons vu les déplorables effets de celui qui se fit ressentir à Lataquie pendant notre séjour en Perse.

Si la partie supérieure de la Mésopotamie est extrêmement fertile et tempérée , l'autre est aride et brûlante. Les rives de l'Euphrate et du Tigre , si peuplées autrefois , sont presque toutes désertes , ou ne sont plus fréquentées aujourd'hui que par ces tribus d'arabes

(1) Dgèzar-Pacha.

pasteurs , dont les mœurs intéressent , dont les usages et les lois patriarcales méritent quelques instans toute l'attention du philosophe. Nous ne les confondons pas avec ces hordes errantes , peu nombreuses , sans cesse en état de guerre , toujours prêtes à enlever des troupeaux et dépouiller les voyageurs.

La Babylonie , dont le sol est uni , dont les terres sont profondes , a dû être un grenier d'abondance , habitée par un peuple civilisé , industrieux et agricole : il n'est pas surprenant que l'astronomie ait pris naissance là où l'éternelle clarté d'un ciel très-pur invitait sans cesse l'homme à contempler les astres et à suivre leurs mouvemens. Aujourd'hui la chaleur excessive du soleil , augmentée par l'abandon et la nudité de presque toutes les terres , oblige l'homme , en été , à passer la journée dans des souterrains , et la nuit dans les champs ou sur le toit des maisons. Un vent qui asphyxie , et que nous dis-

tinguerons du vent brûlant d'Afrique , se montre quelquefois dans ces contrées , et des nuées de sauterelles ravagent assez souvent les récoltes , sans que le stupide et résigné Musulman fasse le moindre effort pour s'en garantir.

En traversant les montagnes occupées par les Curdes , j'aurai occasion de faire connaître ce peuple guerrier , pasteur et cultivateur , qui ressemble si fort aux Mèdes ses ancêtres. Il m'a paru le même , soit que je l'aie observé dans les contrées , en apparence soumises à la domination othomane , soit que je l'aie vu livré aux troubles et aux agitations qui désolent ses voisins.

Depuis plus de soixante ans une suite d'hommes ambitieux a successivement dévasté la Perse pour la gouverner. Les villes les plus florissantes sous le règne des Sophis , n'offrent partout que des ruines : les trois quarts des habitans ont péri ou se sont enfui vers les régions calmes et fertiles de l'Indostan. Un

séjour de plusieurs mois à la cour, pour remplir une mission de la plus haute importance, m'a fourni l'occasion d'observer les grands, d'étudier le peuple, et de recueillir des matériaux intéressans pour l'histoire des guerres intestines qui désolent cet Empire depuis la mort de Nadir-Chah.

De Kermancha à Casbin, de Téhéran à Ispaham, et depuis cette ville jusqu'à Amadan, la Perse ne m'a offert qu'un pays élevé, hérissé de hautes montagnes dégarnies de bois, et coupé par de vastes plaines, la plupart incultes. Tout cet espace est froid en hiver, extrêmement chaud en été : il est en général très-sec et peu fertile. On n'y obtient des productions qu'au moyen de l'eau, et ce n'est qu'à force de travaux que l'on est parvenu à se procurer des sources assez abondantes pour tous les besoins domestiques et pour l'arrosement des terres.

A notre retour, une guerre terrible, sans exemple dans l'histoire des peu-

ples , ne permit point de nous embarquer en Syrie ; et malgré le desir ardent de revoir notre patrie , malgré les infirmités de Bruguière mon collègue , et son aversion bien fondée pour les voyages à cheval , il fallut revenir par terre à Constantinople. Nous nous rendîmes en Chypre dans la saison de l'année la plus dangereuse. Nous traversâmes cette île dont les Grecs ont chanté avec raison les merveilles , et dont les Turcs ont fait un lieu d'infection et de mortalité. Nous en sortîmes le plus promptement possible , et vîmes aborder en Caramanie.

L'Asie mineure réunit les productions des pays les plus froids à celles des pays les plus tempérés. Chaude sur les bords et aux environs de la mer , froide dans l'intérieur , élevée , ornée de montagnes boisées , de plaines grandes , fertiles et arrosées , l'Asie mineure est peut-être le pays de la terre le plus beau , le plus varié , le plus susceptible de nourrir une grande population. Nulle contrée n'a

des côtes plus sinueuses et des ports plus nombreux , plus sûrs et plus vastes.

Arrivés à Constantinople , nous fîmes demander un sauf-conduit à l'agent de la puissance européenne qui couvrait les mers de ses vaisseaux : il nous fut refusé. Ce refus nous procura l'avantage de voir l'Attique , l'isthme de Corinthe , le golfe de Lépante , les îles d'Itaque , de Céphalonie et de Corfou ; mais il fut peut-être la cause de la mort de mon collègue. Bruguière succomba , à Ancône , à une maladie occasionnée par les fatigues d'un long voyage et le chagrin subit d'avoir perdu un frère sur la même terre à laquelle nous venions d'aborder.

Bruguière sera long-tems regretté par ses amis : il le sera sans cesse par celui qui avait eu si souvent occasion d'apprécier les qualités de son cœur , d'admirer les ressources de sa tête et la profondeur de ses connaissances ; par celui qui aurait si grand besoin de son secours pour la publication des objets

intéressans d'histoire naturelle qui résultent de ce voyage. Personne n'avait mieux approfondi que Bruguière la classe si difficile , si nombreuse , si variée de vers , de mollusques , de coquillages. Il s'était livré de bonne heure à l'étude de la botanique , et il n'était point étranger aux autres parties de l'histoire naturelle. On doit bien regretter qu'une mémoire étonnante et la plus grande facilité de s'énoncer lui aient fait négliger de noter ses observations , et l'aient même , dans tous les tems , rendu très-paresseux à écrire.

Quoique privé de mon collaborateur pour la publication particulière des objets d'histoire naturelle inédits ou peu connus , je ne m'en occuperai pas moins sans relâche dès que la partie historique sera un peu plus avancée , et que la paix générale viendra activer de nouveau , parmi nous , la librairie.

Les goûts de Bruguière , son état malade et son penchant décidé pour une

vie retirée et tranquille , ne lui ayant pas permis , dans le cours de ce voyage , de se livrer au même genre d'étude que moi , et de se transporter dans tous les lieux où il y avait des observations à faire , des faits à recueillir , j'ai dû me charger seul de la partie du voyage , relative aux mœurs , aux usages , aux lois des peuples que nous visitons. Je n'ai pas négligé , pour la rendre encore plus intéressante , de porter mes regards vers nos relations politiques et commerciales. La géographie , tant ancienne que moderne , la géoponie et la physique générale ont dû fixer en même tems mon attention ; et si je n'ai pas donné à mon travail tout l'intérêt dont il était susceptible , c'est que les forces de l'homme , comme on sait , restent toujours bien au dessous de ses desirs.

Je dois témoigner ici ma reconnaissance aux citoyens Rufin , Dantan et Franquini , que j'ai long-tems consultés à Constantinople , et qui se sont toujours

empressés de répondre à mes questions relativement aux usages et aux lois du pays. Les deux derniers ont même poussé la complaisance jusqu'à me procurer les moyens d'interroger les Turcs les plus instruits de la capitale, et à me servir d'interprète auprès d'eux toutes les fois que j'en avais besoin. Je dois à quelques négocians et à quelques commissaires des relations commerciales, que je me ferai un devoir de nommer, des renseignemens sur le commerce et les productions du Levant; je dois enfin à M. Jean Hérathius, médecin et prêtre arménien, né à Ispaham, quelques détails relatifs à l'histoire des guerres intestines de la Perse.



ÉVALUATION

Des monnaies, poids et mesures dont il est fait mention dans cet Ouvrage.

LA bourse turque vaut 500 piastres, à peu près 1000 francs.

La *piastre* est divisée en 40 paras qu'on peut évaluer à 2 francs.

Le *para* se divise en 3 aspres : il équivaut à 5 centimes.

La *piastre turque* valait autrefois environ 3 livres ; mais depuis l'altération successive des monnaies sous les derniers sultans, la piastre ne vaut guère plus de 1 franc 50 centimes. Nous l'avons cependant évaluée à 2 fr. à l'imitation des négocians français.

Le *quilot* est une mesure de capacité qu'on emploie pour les grains seulement. Quatre quilots et demi font à peu près la charge de Marseille. Un quilot de froment pèse depuis dix-huit jusqu'à vingt-deux ocques, suivant la qualité de ce froment.

L'*ocque* vaut un peu plus de trois livres deux onces poids de Marseille, un peu moins de quarante onces et demie poids de Paris, ou mille deux cent trente-neuf grammes.

Le *cantaar* est de quarante-quatre ocques.

Le *pic* est une mesure de longueur. On en connaît quatre à Constantinople : le plus petit, ou celui employé pour les étoffes de soie, va à peine à deux pieds (65 centimètres.)

Celui des étoffes de coton et de laine ne va pas à deux pieds un pouce (68 centimètres.)

Celui de l'arsenal va à peu près à vingt-six pouces (70 centimètres et demi.)

Le pic de maçonnerie, ou le grand pic, est de deux pieds quatre pouces trois lignes, ou 76 centimètres et demi.



VOYAGE

A

CONSTANTINOPLE,

AUX ILES

DE L'ARCHIPEL

ET EN CRÉTE.

CHAPITRE PREMIER.

Départ de Paris. Séjour à Toulon et à Marseille. Départ de cette dernière ville avec un convoi destiné pour le Levant. Conduite des officiers du navire. Arrivée à Constantinople.

A LA fin d'octobre 1792, le conseil exécutif provisoire (1), pénétré des avantages qui devaient résulter d'un voyage dans l'Empire

(1) Les membres de ce conseil étaient les citoyens Monge, Garat, Roland, Lebrun, Claviere et Pache.

othoman, l'Égypte et la Perse, relativement au commerce, à l'agriculture, à l'histoire naturelle, à la physique générale, à la géographie, à la médecine et même à nos relations politiques avec la Turquie ; persuadé que ces contrées intéressantes n'avaient pas été considérées sous leur vrai point de vue, ou ne l'avaient été que partiellement, et qu'il nous restait encore sur elles beaucoup de connaissances à acquérir, fixa son choix, pour remplir son objet, sur le citoyen Bruguière et sur moi ; nous donna diverses instructions, tant verbales que par écrit, et nous pressa de partir le plus promptement qu'il nous serait possible, afin de profiter de la corvette *la Belette*, armée à Toulon et prête à mettre à la voile.

Nous nous empressâmes de faire nos préparatifs, d'acheter quelques instrumens de physique et d'histoire naturelle, propres à nos observations et à nos recherches, et de nous munir de quelques livres pour nous délasser et nous instruire. Nous partîmes de Paris le 7 novembre à huit heures du soir, après avoir passé la journée avec quelques amis, dont nous avons reçu, pendant notre absence et pendant les orages de la révolution, les preuves les plus sincères d'attachement. J'ai eu la satisfaction, à mon retour,

d'apprendre qu'à travers mille dangers , plus encore par leur fermeté et leur courage , que par leur prudence , ils étaient parvenus heureusement au port , et que la République pouvait encore les compter parmi les meilleurs citoyens.

Arrivés à Avignon , le citoyen Bruguier prit la route de Montpellier , pour embrasser son père , son épouse et ses enfans , et régler quelques affaires de famille ; je pris celle du département du Var , pour embrasser aux Arcs mes parens , et déposer à Saint-Tropez mon épouse dans les bras des siens. Nous nous rendîmes à peu près dans le même tems à Toulon , d'où nous espérions partir au premier beau tems ; mais pour des raisons qu'il est inutile d'exposer ici , la corvette attendit long-tems en rade l'ordre du départ , et après deux ou trois mois d'attente elle fut obligée de désarmer.

Surpris d'un si long retard , et fâchés de perdre notre tems ou de ne pas l'employer d'une manière utile , malgré les espérances qu'on nous donnait de tems en tems , que nous partirions bientôt , nous écrivîmes au ministre des affaires étrangères , pour le prier de hâter notre départ , ou de nous rappeler si le gouvernement ne jugeait plus notre voyage

utile au service de la République. Le ministre nous répondit qu'il venait de donner ordre au citoyen Guis , correspondant des affaires étrangères à Marseille , de chercher un bâtiment neutre qui voulût nous embarquer , ainsi qu'un ingénieur-constructeur , deux diamantaires et divers autres citoyens que le gouvernement envoyait à Constantinople , conformément aux demandes qui lui en avaient été faites par le reys-éfendi et le capitan pacha. Nous nous rendîmes aussitôt à Marseille , et , en attendant de mettre à la voile , nous nous occupâmes à visiter les manufactures , à prendre des renseignemens sur les contrées que nous allions parcourir , et notamment sur le commerce que cette ville fait avec le Levant.

La guerre n'avait pas encore interrompu nos liaisons commeciales avec la Turquie. La Méditerranée était encore libre , mais d'un moment à l'autre les Anglais et les Espagnols , avec qui nous étions déjà en guerre , pouvaient s'y montrer avec des forces supérieures à celles qu'on avait à leur opposer. Il était intéressant pour nous de hâter le moment de notre départ. Le citoyen Guis ne négligea rien pour nous trouver une embarcation neutre ; mais comme ses démarches furent inutiles , il

eut recours à un navire français de construction étrangère , destiné pour Constantinople , et qui devait faire partie du convoi que l'on préparait à Marseille pour les différentes Echelles du Levant.

Jusqu'alors nous nous étions flattés de faire ce voyage avec le citoyen Semonville , nommé depuis quelque tems ambassadeur de la République près la Porte othomane ; mais un ordre du ministre le rappela à Paris lorsque tout était disposé pour son départ , et que nous n'attendions plus qu'un vent favorable pour mettre à la voile.

Nous partîmes de Marseille le 22 avril 1793 , au nombre environ de vingt-neuf voiles , escortées par la frégate *la Sibylle* , commandée par le capitaine Rondeau. Le tems était beau , le vent faible , la mer assez calme. Nous entrâmes le lendemain matin dans la rade de Toulon , où nous passâmes jusqu'au 29 avril pour attendre quelques traîneurs.

Le 25 , nous eumes la satisfaction de voir arriver un convoi nombreux venant de Smyrne , de Salonique et des principales Echelles du Levant , escorté par *la Modeste* , frégate commandée par le capitaine Venel. On connaissait déjà à Toulon les détails intéressans de son combat contre la flotte du fameux corsaire Lambro ,

dont nous aurons occasion de parler ailleurs.

Depuis deux jours le vent soufflait avec violence au nord-ouest , lorsque nous appareillâmes sous l'escorte du vaisseau *le Duquesne* , de 74, commandé par le capitaine Vence ; de la frégate *la Sibylle* , de 40 ; de la frégate *la Sérieuse* , et des corvettes *la Sensible* et *le Rossignol*. Le vent se soutint pendant quelques jours dans la même partie , de sorte que bientôt nous reconnûmes la côte occidentale de la Sardaigne , et peu après celle d'Afrique. La mer était si grosse , que presque tous les passagers furent sur les cadres. Je fus très-malade jusqu'à la hauteur de Malte , et incommodé de tems en tems du mal de mer pendant toute la traversée.

Il y avait à peine huit jours que nous étions partis de Toulon , lorsque nous découvrîmes , d'un côté , la côte méridionale de la Sicile , et de l'autre , Goze et Malte. Après avoir dépassé ce canal , le tems devint plus beau , la mer fut moins agitée , le vent faiblit , mais il continua de souffler de la partie nord-ouest. Nous vîmes quelques oiseaux de passage , tels que des cailles , des tourterelles , venir se reposer sur les cordages du navire. Le douzième jour nous aperçûmes l'île de Sapience et les montagnes de la Morée , et avant la

nuit nous reconnûmes le cap Matapan ; le treizième, nous nous trouvâmes entre Cerigo et l'île de Crète. Ce fut là que *le Duquesne* nous quitta pour retourner à Toulon, et que le capitaine Rondeau prit le commandement du convoi. Le lendemain nous aperçûmes de fort loin les montagnes de l'île de Crète, désignées par les marins, sous le nom *des Monts-Blancs*.

Une partie du convoi destiné pour l'Egypte et pour la Syrie se sépara de nous, sous l'escorte de *la Sérieuse*, et prit sa route à l'est, tandis que nous dirigeâmes au nord. Nous n'étions en mer que depuis quinze jours, lorsque nous nous trouvâmes, au coucher du soleil, près de l'entrée du port de Milo. Le vent était au nord : nous crûmes, pendant quelque tems, que nous allions mouiller dans le port de cette île ; mais nous reconnûmes notre erreur au signal qui fut fait de louvoyer, en attendant que le capitaine Rondeau eût reçu, à son bord, un pilote de cette île.

Le gouvernement français entretenait à Milo et à l'Argentièrre, de vieux marins pour servir de pilotes aux vaisseaux de guerre qui arrivaient dans ces parages difficiles. Il était expressément défendu aux capitaines de né-

glier une précaution d'où pouvait dépendre le salut du vaisseau , dans une mer parsemée d'écueils, orageuse en hiver , assez étroite pour qu'on soit obligé quelquefois de gagner un port ou de se mettre à l'abri d'un coup de vent , dans une anse ou derrière quelque île. Il faut , dans ce cas , qu'une longue expérience ait appris les passages que l'on peut tenter , les dangers que l'on doit éviter , et que l'on connaisse , par la sonde , tous les mouillages où l'on peut aller jeter l'ancre sans s'exposer à périr.

Le seizième jour , le vent ayant tourné au sud , nous nous trouvâmes sur l'île de Chérpho : nous avions derrière nous l'écueil de la Fauconière , et l'île de Siphante nous restait au sud-est. Nous passâmes , dans la soirée , entre les îles de Zea et de Thermie ; le dix-septième , nous dirigeâmes sur le cap Doro. Bientôt nous laissâmes en arrière Andros et Tine , si voisines l'une de l'autre , qu'elles nous paraissaient se confondre ; le dix-huitième , nous dépassâmes Ipsera , et nous vîmes reconnaître Mételin. Le vent continuait à souffler légèrement de la partie du sud ; le tems était très-beau : dans la matinée , les navires destinés pour Smyrne , sous l'escorte de *la Sibylle* , s'étaient dirigés à l'est ; ceux pour Salonique , sous l'escorte de

la Sensible , avaient pris leur route à l'ouest-nord-ouest : nous continuâmes, au nombre de trois , la nôtre pour Constantinople , sous l'escorte du *Rossignol*.

Notre navire était si mauvais voilier , que jusqu'alors nous avions été constamment les derniers du convoi , et que les corvètes venaient souvent nous remorquer. Notre état-major , le plus grossier et le plus ignorant de tous les marins du midi de la France , vomissait , dans ces cas , un torrent d'injures si sales et si dégoûtantes , que nous étions obligés d'aller nous enfermer pour ne pas les entendre ; du reste , tant le capitaine que le lieutenant , et surtout le subrecargue , se conduisirent avec la plus grande indécence vis-à-vis tous les passagers que le gouvernement envoyait dans le Levant , injuriant les uns , menaçant les autres , les mettant tous à la diète la plus sévère , quoique les provisions fussent assez abondantes à bord , et que le prix accordé pour notre passage et notre nourriture fût au dessus du prix ordinaire.

Le dix-neuvième, nous dépassâmes Metelin : nous découvrîmes la côte de la Troade et Ténédos , et le soir, le tems nébuleux faisant craindre quelque bourasque , il fut convenu , entre les capitaines , de se mettre en panne , afin de

ne pas entrer dans le canal des Dardanelles pendant la nuit ; mais lorsqu'il fit assez sombre pour que notre navire ne fût pas aperçu , on ferma les volets de la grand'chambre et l'on fit voile au nord. Le citoyen Brun , ingénieur-constructeur , ainsi que les chefs d'ouvriers qu'il amenait avec lui , s'apercevant de la manœuvre contraire à ce qui avait été ordonné par le capitaine de la corvette et convenu entre les capitaines des navires , voulurent faire des représentations. Ils reçurent , selon la coutume , des injures et des menaces : la dispute devint si sérieuse , que tous les passagers se présentèrent sur le pont. Il y avait long-tems que l'on craignait que des hommes qui montraient tant de répugnance à être remorqués , n'eussent envie de se laisser prendre par quelque vaisseau ennemi , ou de faire échouer leur navire : l'occasion n'avait pas été favorable jusqu'alors , mais elle le devenait en entrant dans le canal. Cette crainte , que j'étais bien loin de partager , et que je crois n'avoir jamais été fondée , découlait naturellement de la conduite des trois officiers , et pouvait naître facilement chez des hommes aigris par des propos injurieux , outrageans même ; par l'état de mal-aise et de souffrance dans lequel nous étions tous. Quelle idée avoir

de ces hommes, qui faisaient servir pour dix-huit personnes ce qui ne pouvait strictement suffire à dix, et qui, après avoir pris part à notre mince repas fait à la volée et sur le pont, se faisaient particulièrement servir dans leur chambre le matin et le soir, qui profitaient seuls de la plupart des provisions dont ils auraient dû faire part à tous, et entr'autres à la femme de l'ingénieur, enceinte et malade, et à des enfans qui souffraient beaucoup du mal de mer ?

Pour faire cesser la dispute, je représentai que nous n'avions pas le droit de nous immiscer dans la conduite du navire, mais celui de veiller à notre sûreté, en observant et dressant procès-verbal de ce qui se passerait à bord depuis qu'on avait contrevenu aux ordres du commandant. Cette observation fit l'effet que j'en avais attendu : les officiers se radoucirent ; ils voulurent nous persuader qu'ils étaient assez bons marins et assez praticiens de ces côtes, pour entrer sans danger dans le canal pendant la nuit ; qu'au reste, puisque nous avions peur, ils allaient se mettre en panne et attendre le jour, ainsi qu'il était convenu. Presque tous les passagers furent tranquilles ; mais les ouvriers, plus méfians que les autres, parce qu'étant marins,

ils connaissaient mieux les dangers, firent alternativement la garde jusqu'au jour.

Le vingtième jour de notre départ, ou le 18 mai, nous nous trouvâmes, en nous levant, entre Ténédos et la côte de la Troade, et vers les sept heures du matin nous entrâmes dans le canal avec un vent d'est-sud-est assez frais. La corvète resta en panne, et ne prit la route de Smyrne que lorsqu'elle se fut assurée que nous étions hors du danger des corsaires. Nous passâmes de bonne heure au devant de Gallipoli, et le soir nous nous trouvâmes en calme dans la mer de Marmara.

Le vingt-unième, le tems était très-beau, et la chaleur commençait à se faire sentir; le vent était au sud, mais il était si faible, que nous ne pouvions avancer à cause du courant contraire. Nous restâmes toute la journée au nord-ouest de l'île de Marmara; mais, pendant la nuit, le vent ayant un peu mieux soufflé, le vingt-deuxième, au matin, nous jouîmes, en nous levant, de la vue de Constantinople, et nous entrâmes vers les dix heures dans le port.



CHAPITRE II.

Beauté du site de Constantinople. Séjour en cette ville. Arrestation à Trawnik , de l'envoyé de la République. Conduite de la Porte. Arrivée d'une ambassade extraordinaire russe.

IL est difficile d'exprimer les diverses sensations qu'éprouve le voyageur à la vue de cette grande ville et de ses habitans : sa position élevée, le mélange d'arbres, de maisons, de minarets qu'elle présente; l'entrée du Bosphore, le port et les faubourgs de Galata, de Péra et de Saint-Dimitri; Scutari et les collines verdoyantes qui se trouvent en arrière; la Propontide avec ses îles, plus loin le mont Olympe couvert de neige, partout les champs variés et fertiles de l'Asie et de l'Europe, tout cet ensemble présente divers tableaux qui ravissent et étonnent. On ne peut se lasser d'admirer la beauté naturelle des environs de Constantinople, et de réfléchir en même

tems sur l'heureuse position de cette grande ville, dont l'approvisionnement est si prompt, dont la défense est si facile, dont le port est si sûr, si commode et si vaste.

Nous nous empressâmes de débarquer, et de quitter un navire sur lequel nous avions bien souffert. Nous apprîmes avec plaisir qu'il n'y avait point de peste à Constantinople, et que l'on était à cet égard sans inquiétudes. On nous conduisit chez le premier député du commerce : là, nous apprîmes que le citoyen Descorches, envoyé extraordinaire près la Porte othomane, nommé à la place du citoyen Semonville, dont il n'était plus question alors, était arrivé à Trawnik, et qu'il était arrêté par le pacha, d'après les intrigues des agens des cours d'Angleterre, d'Allemagne et de Russie ; que le citoyen Fonton, élu chef provisoire dans une assemblée de négocians, après la retraite de l'ambassadeur Choiseul, avait donné sa démission depuis près d'un mois, et que c'était par le moyen des députés du commerce que nos relations avec la Porte se continuaient.

Après avoir appris ce qu'il nous importait de savoir, les députés nous donnèrent un janissaire pour nous conduire au faubourg de Péra. C'est à ce faubourg que logent les am-

bassadeurs, les agens des cours étrangères, et presque tous les étrangers, excepté les négocians qui sont établis à Galata, étant par-là plus à portée du port et de leurs affaires de commerce. Péra est un des quartiers de la ville le plus peuplé, malgré son éloignement du port et du centre des affaires, et les logemens y sont extrêmement chers depuis que les riches Arméniens sont venus s'y établir, pour être moins exposés à des avanies et aux insultes des Turcs, et pour jouir d'un peu plus de liberté à la faveur des Européens.

Lorsque nous entrâmes dans la ville, nous passâmes rapidement de la première impression d'étonnement et d'admiration occasionnée par la beauté des sites et par la vue de tant d'objets divers, à une seconde de surprise et de défaveur. Nous fûmes désagréablement frappés de la voir si sale, si mal bâtie : les rues sont étroites, mal pavées ; les maisons sont irrégulières, mesquines, construites en terre et en bois. Nous fûmes surpris du silence qui règne partout, de l'air fier, de la démarche grave des Musulmans, de l'air humble, timide et bas des Juifs, des Arméniens et même des Grecs : ce contraste est si frappant, que l'étranger devine, au maintien de

l'homme, s'il est Musulman ou Raya (1), sans connaître encore la manière de les distinguer par la coiffure et la chaussure.

Le séjour de Constantinople, à notre arrivée, n'était plus ce qu'il avait été quelques années auparavant. La révolution qui s'opérait en France, avait fait ressentir ses effets jusque dans le Levant ; elle avait divisé les Français, et éloigné de chez eux la gaîté et les plaisirs : plusieurs avaient déjà passé sous des protections étrangères. La guerre venait de suspendre le commerce et de gêner nos communications avec la France. Le palais de l'ambassade était désert : ceux des autres légations nous étaient interdits ; presque tous les drogmans avaient émigré ; les moines et les prêtres du pays peignaient la France sous les couleurs les plus dégoûtantes ; les femmes grecques, qui ne négligeaient auparavant aucun moyen de plaire aux Français et de recevoir leurs hommages, n'osaient plus se livrer à eux, parce qu'ils étaient des réprochés dont la fréquentation devait être interdite, dont il fallait même redouter l'approche.

(1) C'est ainsi qu'on nomme les sujets tributaires, tels que Grecs, Juifs et Arméniens.

Il est vrai que le triomphe des prêtres a été bien court , et que nos succès en Europe , en démentant les impostures grossières qu'on se plaisait à répandre sur le compte de tous les Français , nous ont présenté sous un jour plus favorable et plus vrai. La contrainte des femmes n'a pas duré , et , à notre retour de la Perse , le séjour de Constantinople était infiniment plus agréable qu'à notre départ.

La présence d'un agent français près la Porte othomane pouvait contrarier les projets et déranger les mesures hostiles qu'une grande partie des gouvernemens européens venait de prendre contre la France. Il était important d'empêcher que la Porte ne reconnût la République française et n'admît son ambassadeur : il fallait faire plus , l'entraîner , s'il était possible , dans la coalition formée à Pilnitz , et détruire , à tout événement , le commerce des Français dans le Levant. Le citoyen Descorches , envoyé extraordinaire de la République , arrêté quelque tems à Trawnik , n'obtint la permission de venir à Constantinople que comme simple particulier. Il arriva vingt jours après nous , sous un nom emprunté , et sous le titre modeste de négociant. Il ne logea point au palais de France , et n'obtint de la Porte aucun caractère pu-

blic. Nos relations politiques et commerciales avec ce gouvernement continuèrent d'avoir lieu par l'intermède des députés que les négocians élisent annuellement pour les affaires relatives à leur commerce.

Il paraît qu'à cette époque la Porte, fidèle à ses principes , ne voulait point prendre part à ce qui se passait en Europe , et qu'elle n'était pas fâchée que les chrétiens , qu'elle hait et qu'elle méprise , se fissent la guerre entr'eux ; elle temporisait , selon sa coutume , et attendait les événemens. Le peuple voyait avec plaisir la guerre engagée entre la France , l'Allemagne et la Russie ; il espérait reprendre , par ce moyen , la Crimée sur les Russes , et se venger par-là de ses défaites. On s'apercevait dans toutes les Echelles , que si le gouvernement ne protégeait plus les Français avec la même chaleur , le peuple , de son côté , était plus affectueux à leur égard.

Cependant on annonçait avec emphase une ambassade extraordinaire de la part de la Russie. Déjà les Grecs de Péra supputaient les profits immenses qu'ils allaient faire. Les femmes galantes devaient trouver des amoureux qui les dédommageraient de la privation des Français : chaque demoiselle se proposait , pour son compte , d'y trouver un mari ;

les papas (1) y voyaient de nouveaux pénitens : les maisons étaient louées et meublées d'avance : les plus belles robes , les plus beaux atours sortaient de l'armoire pour être réparés. On se complimentait, en se voyant, sur cette grande ambassade : on faisait des vœux pour sa prompte et heureuse arrivée ; tous étaient dans la plus vive impatience.

Nous étions logés , ainsi que plusieurs autres étrangers , chez un traiteur français dont la femme était grecque. C'était un sot et un ivrogne. Entraîné par cette femme , aussi folle que méchante , il passa sous la protection de Russie , nous signifia de quitter notre cocarde tricolore ou de sortir de son auberge. Tels sont , ajouta-t-il , les ordres que j'ai reçus de mon nouvel ambassadeur. Nous fîmes quelques tentatives pour ramener un homme entraîné malgré lui dans une démarche peu réfléchie. Nous lui observâmes qu'il renvoyait à la fois dix à douze personnes qui occupaient ses logemens , qui faisaient aller sa cuisine et lui donnaient un profit considérable : tout fut inutile. Les Russes , nous dit dédaigneusement la femme , sauront bien nous indemniser de cette perte. Nous sortîmes sur le

(1) Prêtres grecs.

champ, et nous fûmes occuper le logement des Jeunes-de-Langue (1), qui se trouvait vacant par leur désertion.

Après s'être fait attendre long-tems, l'ambassade arriva : elle était nombreuse et brillante. Le délire des Grecs était complet, et se prolongea pendant quelques jours ; mais ils ne tardèrent pas de s'apercevoir qu'ils s'étaient fait illusion : ils reconnurent bientôt que l'officier russe n'avait pas de grands moyens pécuniaires, et que le soldat était à la ration. D'ailleurs, il parut fort à propos un avis officieux du général ambassadeur, par lequel il prévenait qu'il ne paierait pas les dettes de ses officiers, et que chacun devait se tenir sur ses gardes.

Les Français qui se trouvaient à Constantinople eurent besoin, dans ces circonstances, de se conduire avec prudence, et de montrer néanmoins tout leur courage. La haine contre ceux qui étaient restés fidèles à leur patrie, était au point que les domestiques de l'ambassadeur, quelques soldats et la plupart des officiers russes les insultaient dans les rues, et leur arrachaient la cocarde tricolore. Un grand nombre de plaintes furent portées, à

(1) Elèves drogmans,

ce sujet , à la Porte , par la voie du citoyen Descorches , sans qu'elle parût vouloir y apporter remède. La patience des Français se soutint pendant quelque tems , mais enfin elle eut un terme ; et quoiqu'ils ne fussent pas alors deux cents , y compris les négocians et leurs commis , gens ordinairement très-pacifiques , et que l'ambassade fût composée de huit cents personnes , le plus grand nombre résolut de s'armer et de repousser par la force toute insulte qui leur serait faite. Deux ou trois coups de pistolets chargés seulement à poudre , tirés à propos sur des officiers , la proposition faite à ceux qui montraient le plus d'audace , de mettre l'épée à la main , firent bientôt cesser toute insulte , et paraître un ordre du général ambassadeur , de ne plus provoquer des hommes si vifs et si pétulans.

Nous vîmes arriver , peu de tems après , un baladin allemand , excellent écuyer , qui crut faire fortune chez les Turcs , en établissant , à l'extrémité de la rue de Péra , une salle de spectacle. Ce projet parut peu sensé à ceux qui connaissaient les mœurs orientales et les effets prompts et terribles de la peste. On était persuadé qu'il ne réussirait pas ; mais on ne s'attendait guère que l'internonce d'Alle-

magne voudrait s'arroger la police de ce spectacle , et qu'il défendrait à son protégé d'y recevoir aucun individu portant cocarde tricolore. Les plaisanteries auxquelles cette conduite ridicule donna lieu , engagèrent bientôt l'internonce à la désavouer. Le baladin , de son côté , effrayé de la modicité des premières recettes , fit publiquement amende honorable , et ne négligea aucun moyen de réparer les pertes que sa soumission aux ordres qu'il avait reçus lui avait d'abord occasionées.

Ce qui contribuait, d'une part , à l'insolence de quelques agens de Catherine et de François, et de l'autre à la conduite faible et vacillante de la Porte , c'est que Toulon venait d'être livré aux Anglais , et qu'on se persuadait que les Jacobins (c'est ainsi qu'on désignait alors presque tous les Français) seraient bientôt punis de leur audace. Heureusement Toulon fut repris , et alors la Porte parut vouloir nous protéger un peu plus efficacement.

Si les Russes et les Allemands de ces deux légations se conduisaient , à cette époque , avec la plus grande indécence envers nous , et d'une manière bien peu digne du rang qu'ils occupaient , il faut avouer qu'il n'en était pas de même de la plupart des autres légations ; et si nous ne craignons de les compromettre auprès

de leur gouvernement , nous pourrions citer un grand nombre de personnes qui voyaient avec plaisir les efforts que faisaient les Français pour abattre le trône et se donner un gouvernement libre et constitué.



C H A P I T R E I I I.

*Caractère des Musulmans , des Grecs ,
des Arméniens et des Juifs. Popu-
lation de Constantinople. Moyen
d'existence des habitans.*

CONSTANTINOPLE offre un mélange de Turcs , de Grecs , d'Arméniens , de Juifs , d'Européens , d'où résulte une très-grande diversité dans les mœurs , la religion et le langage. Les Turcs y sont beaucoup plus nombreux que les autres , et sont répandus dans toute l'étendue de la ville et des faubourgs. Les Grecs forment à peu près un sixième de la population : ils ont un quartier situé vers le fond du port , désigné sous le nom grec de *fanaraki* ou de *fanal*. Un grand nombre cependant habite Péra et Galata , et vit parmi les Francs (1). Les Arméniens sont un peu moins nombreux que les Grecs : ils habitent dans l'intérieur de la ville et dans les faubourgs ; mais la plupart des riches , ainsi que nous l'avons dit plus

(1) C'est le nom que l'on donne indistinctement à tous les Européens.

haut , sont venus depuis quelque tems habiter Péra et s'établir parmi les Francs , sans se mêler cependant avec eux. Les Juifs sont les moins nombreux : ils habitent dans l'intérieur de la ville. Peu d'entr'eux sont établis à Péra et à Galata , et servent de courtiers aux négocians.

Les ambassadeurs et agens des puissances étrangères près la Porte othomane , et les Européens que le commerce attire à Constantinople , y forment souvent une population de plus de deux mille personnes. Presque tous les marins restent à bord de leurs vaisseaux. Les négocians sont établis à Galata , pour être plus à portée du port et de la ville ; mais la raison qui les détermine le plus à habiter ce quartier , c'est qu'ils occupent des maisons construites en maçonnerie ; qu'ils ont , pour leurs marchandises , des magasins solidement construits ; que toutes les fenêtres ont des volets en cuivre ; en un mot , qu'ils n'ont rien négligé pour garantir leurs personnes et mettre leurs effets à l'abri des incendies auxquels cette ville est sans cesse exposée.

Il n'y a que les Musulmans , soit Turcs ou Arabes , qui occupent les places ou emplois du gouvernement , les dignités de l'Empire , et qui soient reçus parmi les janissaires et

autres gens de guerre , la marine seule exceptée , dans laquelle la plupart des matelots sont Grecs , comme nous le dirons ailleurs plus en détail. Quelques-uns font un commerce étendu ; un plus grand nombre se livre au commerce de détail et aux différens arts mécaniques , à l'étude des lois et de la religion , à l'art de l'écriture.

Les Musulmans ont en général peu d'instruction , beaucoup de fanatisme et un orgueil ridicule. L'étude de ceux qui se livrent aux lettres et aux sciences est relative au Coran et aux interprétations que divers auteurs musulmans en ont données , aux lois qui en sont émanées , aux sentences des légistes. Ils s'appliquent à la poésie , à l'étude du persan et de l'arabe , à l'astrologie. Peu d'entr'eux ont quelque teinture de mathématiques et d'astronomie. Leur médecine consiste en quelques pratiques transmises de père en fils. Ils n'ont aucune idée d'histoire naturelle , de physique , de géographie , de marine et de tactique militaire. Ils ne connaissent de l'histoire que ce qui leur est relatif , et ils sont , à l'égard des autres peuples , et même à l'égard de ceux qui les ont précédés sur le territoire qu'ils occupent , de l'ignorance la plus complète. Presque tous les arts sont dans l'en-

fance ou sont ignorés chez eux , si nous en exceptons la teinture , la fabrication de diverses étoffes , celle des lames de sabre et de couteau.

Depuis long-tems les Européens , et surtout les Français , ont voulu leur transmettre des connaissances dans quelques arts utiles , et ils n'ont réussi qu'imparfaitement , parce que l'orgueil national , l'ignorance et le fanatisme s'y opposent. Ce sont les Français qui leur ont appris à fondre des canons et des bombes , à construire des vaisseaux , à faire des fusils et des baïonnettes , des affûts de canon ; à travailler le fer et même l'argent , à fabriquer du savon. La bienveillance nationale était parvenue au point qu'on leur aurait bientôt appris à se passer de nos manufactures. La guerre qui vient de se déclarer , amènera sans doute un nouvel ordre de choses. La conduite du gouvernement turc et des particuliers , à l'égard des agens de la République et des négocians établis parmi eux , fera sentir indubitablement quelle est la manière la plus convenable de traiter dorénavant avec cette nation anti-sociale.

Les Grecs sont gais , spirituels et adroits : ils exercent divers métiers , font quelque commerce , se livrent à la marine , voyagent dans

les diverses villes de la côte, s'enfoncent peu dans les terres, excepté dans la partie européenne. Ils font leurs délices de la musique et de la danse. Ils se livrent, dans le reste de l'Empire, à l'agriculture avec assez d'intelligence. Les riches sont instruits, souples, très-intrigans ; ils étudient les langues, n'épargnent rien pour être employés comme médecins, comme drogman ou comme hommes d'affaires auprès des Turcs qui occupent les premières places de l'Empire. Les anciennes familles briguent l'honneur de fournir le premier drogman de la Porte, et d'obtenir la souveraineté de Valachie et de Moldavie, malgré le péril attaché à ces places éminentes.

Ils sont en général superstitieux, timides, exacts observateurs des jeûnes et des carêmes. Les prêtres sont très-nombreux et montrent des mœurs assez austères. Le haut clergé est instruit, assez riche : les curés et autres ecclésiastiques sont pauvres et très-ignorans. .

Les Arméniens sont tous marchands : ce sont eux, dans l'Empire othoman, qui font le plus grand commerce, et qui le font avec le plus d'intelligence. Ils sont patients, économes, infatigables ; ils voyagent dans l'intérieur de l'Asie et dans l'Inde ; ils ont des magasins et des correspondans partout. La

plupart exercent des arts mécaniques ; ils sont banquiers , fournisseurs et hommes d'affaires des pachas ou autres grands personnages. On leur reproche de n'épargner aucun moyen pour s'enrichir , et de tromper , lorsqu'ils le peuvent , sur les qualités des marchandises. Néanmoins , en cherchant à gagner le plus qu'il leur est possible , ils manquent rarement à leurs engagemens , et sont exacts à remplir leurs promesses.

Austères dans leurs mœurs , exacts observateurs des préceptes de leur religion , ignorans et superstitieux , il ne leur manque que de l'instruction et un gouvernement moins oppressif et plus juste que celui des Turcs , pour devenir un peuple infiniment estimable.

Les Juifs se présentent ici sous des couleurs bien plus défavorables qu'en Europe. Plus ignorans , plus pauvres , plus fanatiques , ils se livrent à tout genre de commerce et à tous les états mêmes les plus vils. Peu d'entr'eux sont médecins , drogmans ou hommes d'affaires : aucun n'est cultivateur. Tout commerce pour eux est bon s'il donne un bénéfice , quelque mince qu'il soit. Les riches font l'usure , prêtent sur gages à un intérêt de deux ou de trois pour cent par mois , et même davantage suivant les circonstances. Ils sont

courtiers , banquiers ou marchands. Les douaniers turcs se servent d'eux pour évaluer les marchandises et en percevoir les droits.

Aussi austères dans leurs mœurs que les Arméniens , aussi avides pour le gain , moins délicats , moins probes lorsqu'ils traitent avec un homme d'une religion différente , les Juifs vivent entr'eux , occupent des quartiers reculés , et tremblent à l'aspect d'un Musulman. Leur religion anti-sociale les séparera toujours des autres nations , et les isolera , dans une ville , des autres habitans , tant qu'ils seront assez ignorans pour croire émanés de la divinité les lois de leur législateur et les préceptes puérils de leurs rabbins.

Les habitans de cette grande ville , en y comprenant ceux des faubourgs de Péra , de Galata , de Saint-Dimitri , ceux de Scutari et de tous les villages situés sur le Bosphore et aux environs , peuvent être évalués à plus de cinq cent mille , d'après la consommation journalière de farine qui s'y fait. Comme on ne tient point de registres de naissance et de mort dans l'Empire othoman , on ne peut jamais bien connaître la population des villes de la Turquie , où les mœurs et la manière de vivre des habitans sont si différentes de celles des Européens , où les femmes sont presque tou-

jours enfermées, et où les hommes riches sortent le plus rarement qu'ils peuvent de leurs maisons : mais à Constantinople , le gouvernement faisant faire la distribution de la farine et du blé qui se consomment dans la ville et ses environs , et cette distribution étant bien connue (1), on peut porter la population à plus de cinq cent mille habitans, en supposant que les hommes, les femmes et les enfans mangent une livre et demie de farine par jour. Si l'on observe que dans tout l'Orient on mange beaucoup moins de viande qu'au nord de l'Europe , mais qu'on y fait une plus grande consommation de pain , de riz , de pâtisserie, de laitage et de fruits, on jugera que le calcul que nous présentons est assez juste. Il est vrai qu'il faut faire entrer en ligne de compte l'introduction de quelques milliers de quintaux de farine et de blé en contrebande , par jour, qui a lieu malgré la surveillance du gouvernement (2) : mais cet objet n'est pas assez im-

(1) On distribue environ quinze cents quilots de blé par jour, qui équivalent à trois mille cent soixante-quatre septiers de Paris. Le quilot pèse depuis dix-huit jusqu'à vingt-deux ocques , suivant la qualité du blé. L'ocque est à peu près égale à quarante onces et demie.

(2) Il est défendu aux particuliers , de vendre ou distribuer du blé et de la farine.

portant pour donner une différence de vingt mille habitans.

Lorsqu'on se représente en Europe une ville comme Constantinople , on est sans doute porté à croire que les moyens d'existence y sont semblables à ceux des grandes villes que nous habitons : on se persuade qu'un grand nombre des habitans possède des propriétés territoriales dont il retire un revenu annuel, et que tous les autres y vivent de leur industrie. On croit voir les environs de la ville parfaitement bien cultivés , embellis de palais , de maisons de campagne , ornés de fermes et de jardins. On se figure qu'une ville si heureusement située offre des promenades et des lieux de récréation ; en un mot , on croit que Constantinople ressemble , à bien des égards , à toutes les grandes villes d'Europe.

Si nous jetons un coup-d'œil sur l'immense population de Constantinople , nous serons peut-être étonnés de voir que presque tous les habitans de cette grande ville retirent leurs moyens d'existence du grand-seigneur , des grands emplois du gouvernement , de l'état de domesticité ou de quelque industrie particulière ; qu'une grande partie de l'argent de l'Empire vient s'engloutir dans la capitale par le

le moyen des impôts , des douanes , du droit d'hérédité que conserve le souverain sur tous ses agens ; par les confiscations qu'il se permet , par la vente de tous les emplois , de toutes les places et de toutes les dignités militaires , administratives , judiciaires et religieuses ; par les grands apanages dont jouissent les mosquées et les principaux officiers de la couronne ; enfin , par les présens volontaires ou forcés que tout homme en place fait annuellement à ceux qui le protègent auprès de la Porte , le soutiennent et le défendent , ainsi qu'aux hommes d'affaires qui veillent à ses intérêts , l'avertissent de tous les changemens qui arrivent et de tous les dangers qui le menacent.

Presque tous les revenus du fisc se consomment à Constantinople , parce que c'est là que sont les établissemens nationaux , et qu'il n'y a , dans les provinces , ni armées , ni marine , ni arsenaux , ni forteresses à l'entretien du grand-seigneur. Les gouverneurs pachas , mutselins ou vaivodes , bien loin de retirer des émolumens de la Porte , versent au contraire annuellement dans le trésor une somme plus ou moins considérable , suivant l'étendue et la nature de leur gouvernement. Les mollas , les cadis rendent la justice

moyennant un droit de dix pour cent et diverses aubaines. Les janissaires et autres gens de guerre reçoivent une paye journalière très-modique, extraite des revenus de la province : ils s'équipent à leurs frais , et joignent leurs drapeaux en tems de guerre , sans que le grand - seigneur fasse passer la plus petite somme d'argent pour cet objet. Les officiers ou agas ont des patrimoines à vie , au moyen desquels ils sont tenus , à la première sommation , de se rendre à l'armée , et d'emmener avec eux , et à leurs frais , un certain nombre de gens de guerre.

Tous les établissemens relatifs à la marine se trouvent à Constantinople. On ne radoube , équipe et arme des vaisseaux de guerre dans aucun autre port. C'est là que se font les principales constructions. Il est vrai que , dans ce moment-ci , il y a des chantiers à Sinope , au fond du golfe Mundania , aux Dardanelles , à Mételin et à Rhodes , parce que ces pays sont à la portée des bois de construction ; mais la somme d'argent qui sort de la capitale pour cet objet , est peu considérable , et n'est que momentanée ; d'ailleurs , les pachas fournissent le plus souvent à ces dépenses.

Les forteresses sont entretenues par les pachas sur le territoire desquels elles se trou-

vent , aussi sont - elles presque toutes en mauvais état : la plupart même tombent en ruine. Le grand-seigneur , à cet égard , est facilement trompé , parce qu'il reçoit annuellement un compte de dépenses qui lui en impose : et si le soupçon d'infidélité ou les plaintes le portaient à envoyer quelqu'un sur les lieux pour en faire la vérification , une somme d'argent donnée par le pacha serait presque toujours suffisante pour obtenir un rapport favorable ; mais celui-ci , fût-il dépossédé , eût-il même la tête tranchée , le successeur ne mettrait pas pour cela la forteresse en meilleur état ; il ferait d'abord quelques réparations peu importantes , et les interromprait aussitôt qu'il aurait pris les moyens propres à assurer son impunité.

Toute la monnaie de la Turquie , si nous en exceptons le Caire , se frappe à Constantinople , et donne pour le moment un revenu considérable au grand-seigneur , parce qu'il l'a altérée au point qu'elle n'a pas la moitié de la valeur de celle des sultans ses prédécesseurs , et qu'il la fait circuler pour une valeur égale à celle qu'elle avait auparavant. Les monnaies étrangères ont , à la vérité , beaucoup augmenté ; mais elles ne sont pas encore au taux où elles doivent arriver , parce que la

balance du commerce est à l'avantage de cet Empire. Il n'en est pas de même de l'Inde , comme je le dirai ailleurs, où la Turquie n'a presque rien à fournir. On n'y reçoit que la vieille monnaie , encore préfère-t-on celles de Venise , de Hongrie , d'Espagne , comme plus pures.

D'après une évaluation approximative , on peut porter à deux cents millions de nos livres tout l'argent versé annuellement à Constantinople des différentes villes et des différentes provinces de l'Empire. Il paraît que le revenu de la Porte et du grand-seigneur (1), y compris le produit de la fabrication de la monnaie , est d'environ cent cinquante millions de nos livres (2) : les présens donnés aux hommes en place , les honoraires des hommes d'affaires , le revenu des mosquées , les apanages des grands , tout cela n'excède pas cinquante millions. Ce calcul nous donne plus de trois cents livres par an pour l'entretien de chaque individu ; ce qui est bien suffisant. J'observe que l'industrie de Constantinople se borne presque entièrement aux besoins des habitans, et que

(1) On distingue le revenu de l'Etat de celui du sultan.

(2) Nous donnerons quelques détails à ce sujet , dans le cours de ce voyage.

le principal commerce qui s'y fait , n'est relatif qu'à la consommation de la ville. Le commerce de transit est trop peu considérable pour faire venir du dehors une somme d'argent un peu forte.

On voit , par ce que nous venons de dire , que cette ville ne doit , dans ce moment , sa grande population qu'à la présence du souverain , aux dépenses de son palais et à tous les établissemens publics qui s'y trouvent. Mais si Constantinople profitait en même tems des avantages que lui donne son heureuse position *entre la Mer-Noire et la Méditerranée , entre l'Europe et l'Asie* ; si elle tirait parti de l'étendue , de la sûreté et de la commodité de son port si convenable pour favoriser un grand commerce ; si l'industrie prenait une plus grande activité ; si les objets de l'art étaient répandus dans tout l'Empire et même au-delà ; si les habitans cherchaient dans la culture des *terres les subsistances* qui leur manquent et l'aliment d'une partie des manufactures ; enfin , s'ils parvenaient à faire cesser la peste , ce fléau le plus destructeur de l'espèce humaine , il n'est pas douteux que cette ville ne devînt bientôt d'une étendue immense et d'une population peut-être trop considérable.

Les plus riches particuliers de l'Empire ne viennent point ici consommer leurs revenus dans la mollesse et dans l'oisiveté, ou dissiper leurs fortunes dans les hasards du jeu, dans les plaisirs de l'amour, dans le luxe de la table. Les agas ou seigneurs restent dans leurs terres pour les conserver, les défendre et les faire valoir. Les pachas ne peuvent quitter leur gouvernement sans un ordre du souverain. Les mallas, les cadis exercent la justice dans les villes où ils ont reçu ordre de se rendre : les uns et les autres ne viennent intriguer à Constantinople que quand ils sont dépossédés.

Le plus souvent même fuient-ils les regards trop sévères du gouvernement : ils ont des procureurs-fondés, des hommes d'affaires qui intriguent pour eux, qui les disculpent avec de l'argent, qui applanissent les difficultés avec de l'argent, qui achètent des protections avec de l'argent, et qui leur procurent un avancement par le moyen de l'argent. Ici toutes les dignités se vendent au plus offrant ; tous les emplois sont à l'enchère ; aucune place lucrative ne s'obtient sans un présent plus ou moins considérable.

Il y a une classe d'hommes qui n'a d'autre état que celui de prêter, à un intérêt exorbi-

tant, aux ambitieux qui ne pourraient obtenir des places sans ce moyen ; aux concussionnaires qui veulent faire oublier leurs crimes et se maintenir dans leurs places, à ceux qu'un ennemi puissant voudrait détruire , à ceux enfin qui ont besoin, par un grand et prompt sacrifice, de racheter leur tête menacée par le glaive de la loi ou par la volonté du sultan.



CHAPITRE IV.

Du sérail du grand-seigneur. Des eunuques, des pages, des jardiniers, des muets, des nains, des capidjis.

LE nombre des personnes attachées au grand-seigneur, à son palais ou à ses différentes maisons de campagne, est extrêmement considérable et d'un entretien fort dispendieux : on peut même dire, à cet égard, qu'aucun souverain en Europe ne peut lui être comparé par le luxe intérieur du sérail, la munificence qu'il y étale, et peut-être même par les richesses qui y sont enfermées.

La loi de Mahomet permet, comme on sait, à chaque Musulman, non-seulement quatre épouses légitimes, mais elle l'autorise encore à prendre pour concubines tel nombre d'esclaves qu'il veut, et que son état ou ses richesses lui permettent de nourrir. Le grand-seigneur, par un sentiment d'orgueil ou par des motifs politiques, ne doit point se marier comme ses sujets ; il se croit trop au dessus du reste des humains pour s'engager avec

une femme par les nœuds du mariage, et la placer en quelque sorte au même rang que lui. Il a un nombre indéterminé d'esclaves destinées à ses plaisirs et à lui donner des successeurs. Mais parmi ce grand nombre, sept d'entr'elles seulement, après avoir joui plus ou moins des faveurs du sultan, sont élevées à un rang au dessus des autres : elles deviennent ses favorites : ce sont elles qui participent le plus ordinairement à ses plaisirs, et qui acquièrent quelquefois une assez grande influence sur les affaires publiques. Elles sont désignées sous le nom de *Kadeun* (1).

L'esclave qui devient mère d'un garçon est nommée *Hasseki* : elle a une maison et des esclaves ; elle obtient un rang distingué ; elle est traitée avec les plus grands égards ; elle jouit d'une sorte de liberté dans l'intérieur du harem (2) ; elle approche en un mot le sultan aussi souvent qu'elle le desire. Mais si son fils vient à mourir, elle rentre parmi les *Kadeuns* si elle n'est envoyée au vieux sérail.

Les autres esclaves se nomment *Odaliks*, du

(1) On prononce l'*n* finale.

(2) *Harem* ou lieu sacré, lieu défendu : c'est le logement des femmes, distinct de celui des hommes, chez tous les Mahométans.

mot *Oda*, qui veut dire chambre (1). Si une d'elles se trouve enceinte, elle est soignée avec beaucoup d'attention ; les eunuques la servent avec le plus grand respect lorsque le sultan n'a point encore d'enfans mâles ; elle se trouve au contraire dans une position très-critique lorsqu'il en a d'une esclave en faveur. Elle est heureuse alors si elle en est quitte pour avorter ou voir étouffer en naissant l'être auquel elle vient de donner le jour. Pour qu'une de ces odaliks devienne kadeun, honneur extrêmement recherché et ardemment désiré de toutes, il faut que le grand-seigneur renvoie une des sept favorites au vieux sérail, lieu d'exil pour ses femmes qui ont démerité ou qui ont eu le malheur de déplaire.

C'est aussi au vieux sérail (2) que sont envoyées toutes les femmes du sultan qui vient de mourir ou qu'on aurait dépossédé ; elles y sont nourries et entretenues avec quelque luxe, et servies avec beaucoup d'attention ; mais elles ne peuvent plus sortir de ce lieu de retraite : il ne serait pas décent aux yeux des Musulmans, qu'une esclave, supposée avoir

(1) Les *Odaliks* sont distribuées par chambrées.

(2) *Eski şeraî* : il a été construit par Mahomet II.

joui des faveurs d'un sultan , passât entre les bras d'un autre homme. Il n'y a que la mère du nouveau sultan , nommée *Validé-Sultane* , qui ait sa liberté , un palais et des apanages. Le nouveau harem est bientôt remonté , parce que les marchands viennent offrir de toutes parts de jeunes esclaves , et que les pachas et les grands s'empressent de présenter des beautés capables de fixer l'attention du souverain ; ils espèrent par-là obtenir à l'instant ses bonnes grâces , et placer auprès de lui des personnes qui peuvent un jour leur être utiles.

Les voyageurs ont improprement nommé sultanes les femmes du grand-seigneur : ce nom ne se donne en Turquie qu'aux princesses du sang , filles d'un sultan , ou , comme nous l'avons dit plus haut , à la mère de celui qui occupe le trône. Les filles des sultanes ne portent plus que le nom de *Kanoum-Sultane*.

Il est bien difficile et peut-être impossible de connaître exactement la manière dont les esclaves sont traitées dans le harem du grand-seigneur : jamais l'œil de l'observateur n'a pénétré dans ces lieux de haine , de jalousie et d'orgueil ; dans ces lieux où les plaisirs et l'amour ont si rarement habité. Mais , d'après le rapport des femmes que leur état y appelle ,

on peut se représenter trois ou quatre cents eunuques noirs, méchans, acariâtres, tourmentés de leur impuissance, maudissant leur nullité, cherchant à contrarier les esclaves confiées à leur garde ; ensuite un nombre considérable de jeunes femmes dont le cœur voudrait s'épancher, dont les sens sont émus de l'idée des plaisirs qu'elles desirent en vain de connaître, jalouses du bonheur qu'elles se persuadent que goûtent leurs rivales, maudissant les surveillans qui les inquiètent, uniquement occupées de leur toilette, de leur parure et de toutes les futilités que l'oisiveté et l'ignorance peuvent leur suggérer ; cherchant, plutôt par vanité que par amour, tous les moyens de plaire à un maître trop souvent dédaigneux. On peut se représenter enfin un sultan jeune ou vieux, maîtrisé par des préjugés ridicules, sans délicatesse, souvent bizarre ou capricieux, seul au milieu de cinq à six cents femmes aussi belles les unes que les autres, en qui il fait naître des desirs qu'il ne peut satisfaire, qui ne prend avec elles que des plaisirs trop faciles et sans apprêts, auxquels le cœur n'a point de part, et l'on aura une idée de ce qui se passe dans le harem du grand-seigneur.

La garde des femmes n'est confiée qu'aux

eunuques noirs , dont la mutilation est telle , qu'il ne reste aucune trace de leur sexe. La jalousie orientale a fort bien jugé que de pareilles créatures étaient plutôt capables d'inspirer des sentimens de haine et de mépris , que ceux d'affection et d'amitié qui n'auraient pas manqué de naître si la garde du harem avait été confiée à des femmes. Ce n'était pas assez de condamner ces infortunées à de longues privations , à ne leur faire connaître de l'amour que ce qui devait exciter en elles des desirs , il fallait même leur ôter la consolation d'épancher leur cœur dans le sein de l'amitié.

Le chef des eunuques noirs, nommé *Kislar-Aga* , est un des plus grands personnages de l'Empire : c'est lui qui porte aux esclaves les volontés de son maître ; c'est lui qui leur annonce le bonheur qu'elles ont de lui plaire (1). Indépendamment de l'autorité qu'il exerce dans le harem , il a la surintendance de toutes les mosquées impériales ; il est chargé de l'administration générale de toutes les fondations pieuses qui y sont relatives ; il a la prééminence sur le chef des eunuques blancs, et, ce

(1) Tout ce qu'on a dit relativement au mouchoir présenté ou jeté à l'esclave qui plaît au sultan , est faux , et mérite à peine de figurer dans un roman.

qui est plus flatteur pour un esclave, il approche plus souvent de son maître, et jouit plus ordinairement de sa confiance. Son revenu est très-considérable.

Le *Khasne-Vekili* est le second eunuque du sérail; il remplace le *Kislar-Aga* lorsqu'il meurt ou qu'il est destitué. Il a l'administration générale du trésor intérieur impérial, qu'il faut distinguer du trésor particulier du grand-seigneur, administré par le *Khasnadar-Aga*, un des pages de confiance. Il y a quelques autres eunuques élevés en dignité, tels que celui de la reine-mère, celui à qui la garde des princes est confiée, ceux qui desservent la mosquée royale de la sultane Validé, où les esclaves du grand-seigneur vont faire leur prière; celui qui a la surveillance particulière de l'appartement de l'*Hasseki* et quelques autres dont les fonctions sont moins importantes.

Les eunuques blancs n'approchent pas des femmes : ils sont employés hors du harem et au service particulier du sultan. Ils ont la garde des portes du sérail; ils surveillent et instruisent les pages. Leur chef se nomme *Capou-Agassi*.

On remarque, vers le milieu de la rue de Péra, un palais considérable dans lequel un

grand nombre de jeunes gens sont logés , nourris et entretenus aux dépens de l'État : on les nomme *Ichoglans*. Ils sont destinés à être pages du sultan et à occuper les principales charges de la cour. Des *Codjas* ou précepteurs viennent tous les jours leur enseigner le turc, l'arabe et le persan, leur montrer à écrire et les instruire dans les préceptes du Coran. On les exerce aussi à lancer la dgerid (1), à monter à cheval , à manier le sabre avec dextérité : on les accoutume en même tems aux fonctions qu'ils doivent remplir auprès du souverain. On en élève également un grand nombre dans l'intérieur du sérail. Les eunuques blancs, à la garde desquels ils sont confiés, les traitent avec la plus grande sévérité , et les punissent rigoureusement de la moindre faute qu'ils commettent. Ils sont vêtus de blanc et nourris avec sobriété. Ce sont des enfans de chrétiens pris à la guerre , ou achetés en Géorgie , en Circassie : il en vient de diverses frontières de l'Empire et des États de la Barbarie : on y admet aussi des fils de Musulmans, depuis que les Turcs ne font plus aux chrétiens la guerre

(1) Bâton léger , qui tient lieu de la lance arabe dans les combats simulés.

avec autant d'avantages qu'ils la faisaient autrefois.

Les Ichoglans qui ont bien profité de leurs études , ceux qui montrent le plus de capacité et d'intelligence, sont les premiers admis parmi les pages ; ils remplissent successivement les places vacantes , et occupent à leur tour les plus grandes charges du sérail. Ils reçoivent souvent des commissions très-lucratives de la part du souverain , et de riches présens de ceux pour qui ils sollicitent et obtiennent des emplois.

Parmi les jeunes gens pris à la guerre , achetés ou venus de toutes parts , le plus grand nombre , sous le nom de *Adjem-Oglan* , est destiné aux moindres emplois du sérail : on en fait des portiers , des fendeurs de bois , des cuisiniers , des bouchers , des porteurs d'eau ; en un mot , toute sorte de valets : il y a rarement parmi eux des fils de Musulmans. Lorsque le nombre en est considérable , on en fait passer parmi les jardiniers.

Les *Bostangis* ou jardiniers sont au nombre d'environ dix mille : leur chef se nomme *Bostangi-Bachi* ; son pouvoir est très-étendu. Il a non-seulement le commandement absolu sur tous les palais et les jardins du grand-seigneur , mais il a en outre la police des envi-

rons de la capitale et du canal, jusqu'à l'embouchure de la Mer-Noire. Il réprime les débauches, et punit les vols et autres excès qui s'y commettent. Il tient le gouvernail du caïque du grand-seigneur lorsqu'il se met en mer, et il l'accompagne partout à cheval lorsqu'il sort en pompe. Cet officier est du nombre des quatre *rickab agaleri* ou officiers de la cour, obligés d'accompagner sa hauteesse partout où elle va en cérémonie. Les trois autres se nomment *buyuk imbrohor* ou grand écuyer, *kutchuk imbrohor* ou petit écuyer, et *capidgilar kiayassi* ou grand chambellan.

Les *hostangis* sont ordinairement fils de Musulmans ; ils reçoivent une assez bonne paye, et sont presque tous mariés. Ils rament avec la plus grande dextérité les caïques du sultan ; ils veillent à ses jardins, à ses palais, et se répandent dans les villages et les campagnes des environs de Constantinople et du canal, pour y exercer une surveillance active et salutaire. Établis sous le règne des premiers empereurs, ils furent pendant longtemps la pépinière des meilleurs soldats. On faisait passer parmi les janissaires ceux d'entr'eux qui montraient le plus de courage, le plus de force et surtout le plus de fanatisme.

Suivant les mœurs orientales, il n'y a point de visites, point de conférences secrètes, sans que des serviteurs ou des esclaves ne soient présens : la politesse exige qu'on apporte du café, qu'on présente de tems en tems une pipe garnie et allumée, et, suivant le grade et la dignité de l'étranger, on doit lui offrir des sorbets, des essences, des parfums. Lors même qu'un Musulman est seul, il lui faut de tems en tems une pipe et du café. Le besoin d'être continuellement servi a sans doute fait imaginer de l'être par des sourds et muets, lorsqu'on est dans le cas de traiter quelque affaire importante. Le sultan a dans son palais une quarantaine de sourds et muets qui le servent conjointement avec ses pages. La plupart des grands en ont aussi ; mais il y a à cet égard beaucoup de friponneries dont les hommes trop crédules et trop confians peuvent être la dupe. J'ai vu fréquemment chez le citoyen Descorches, dans les premiers jours de son arrivée, un homme qui passait pour sourd et muet, avec lequel on faisait la conversation en turc, par écrit, et qui mettait au fait des intrigues de la cour et des anecdotes de la ville. Il prêtait une oreille trop attentive à tous les propos qui se tenaient, pour qu'on ne fût persuadé bientôt qu'il savait plus d'une

langue , et que ses oreilles le servaient assez bien. Lorsqu'il se crut démasqué , il cessa de venir jouer un rôle désormais inutile.

On a souvent répété mal-à-propos que les muets étaient quelquefois chargés d'aller étrangler les victimes que le sultan vouait à la mort : ce sont ordinairement les *capidgis-bachis* , dont nous parlerons bientôt , qui remplissent ces fonctions , soit à la capitale , soit dans les provinces.

Le grand-seigneur entretient aussi un assez grand nombre de nains , aussi peu propres à le servir qu'à l'amuser. Lorsque ces avortons sont en même tems sourds et muets , leur considération augmente , et on a pour eux beaucoup plus d'égards.

Les *capidgis* ou portiers , dont le nombre est assez considérable , veillent aux portes extérieures du palais. Il ne faut pas les confondre avec les *capidgis-bachis* , espèces de chambellans , dont la place est honorable et lucrative , et qui sont chargés d'exécuter les ordres qu'ils reçoivent du sultan , ceux , par exemple , de couper la tête d'un rebelle ou d'un concussionnaire , de porter la nouvelle de la nomination à un gouvernement , d'aller recueillir les successions des grands officiers

de l'Empire, etc. Leur chef, toujours tiré de ce corps, se nomme *mir-alem*. Les capidgis-bachis sont quelquefois élevés à la dignité de pacha à deux queues, et vont en cette qualité gouverner la province qui leur est désignée.



C H A P I T R E V.

Des caïques. Du capitan pacha. De la marine turque. Des galiondgis. Avantages du port de Constantinople.

UN spectacle vraiment beau , et qu'on ne peut trop se lasser d'admirer du palais de France et de tous les points élevés d'où la vue plonge dans le port et sur la mer de Marmara , c'est l'arrivée et le départ des navires et des gros bateaux qui entrent et sortent à pleines voiles , et le mouvement continu d'un grand nombre de caïques montés ordinairement de deux ou trois rameurs , traversant sans cesse le port dans tous les sens , et se portant avec célérité dans tous les villages du Bosphore , à Scutari , aux îles des Princes , et partout aux environs. Ces caïques , ainsi nommés dans le pays , sont des bateaux longs , étroits , extrêmement légers , armés d'une , de deux ou de trois paires de rames , rarement de quatre. Ils portent une ou deux et même trois voiles , qu'on met seulement

lors du beau tems ou lorsque le vent n'est pas trop fort. Ces bateaux ne sont point lestés , et sont si légers , qu'un vent un peu fort les ferait chavirer , si le batelier n'avait l'attention de lâcher l'écoute au moindre danger , et de venir promptement au vent par un coup de gouvernail. Le nombre de ces caïques est si considérable , et ils fendent l'eau avec une telle vîtesse , que quelquefois toute l'adresse des rameurs ne peut empêcher qu'ils ne se heurtent , et que l'un des deux ne soit culbuté , surtout lorsque le tems est mauvais ; car alors ces rameurs ne jugent pas assez bien l'effet du vent sur un engin aussi léger , et qui présente beaucoup de surface hors de l'eau. Dans ces cas , il est bon de savoir nager et de pouvoir gagner le rivage : on porte rarement du secours à ceux à qui un pareil malheur arrive , parce qu'il y aurait trop de dangers pour celui qui voudrait sauver un de ces malheureux ; il courrait le risque de chavirer lui-même en voulant le faire entrer dans son bateau.

La construction de ces caïques ne laisse rien à desirer pour l'élégance de leur forme et la vîtesse de leur marche. Deux heures suffisent pour aller à la voile , avec un petit vent , de Constantinople aux îles des Princes , dis-

tantes de dix à douze milles ; et malgré le vent et le courant contraires , trois rameurs ne restent pas davantage pour se rendre à Buyuk-Déré , distant de quinze milles.

Les caïques du sultan se font remarquer par leur grandeur, leur dorure, leur élégance, le nombre et la dextérité des rameurs : ils portent quatorze paires de rames, et sont montés de vingt-huit bostangis vêtus de blanc : le bostangi-bachi , comme nous l'avons dit plus haut , tient le gouvernail. Le caïque du grand-visir a douze paires de rames ; celui des principaux officiers de la Porte et des ambassadeurs des puissances étrangères en ont sept paires. Il faut nécessairement à ces grands caïques un homme à chaque rame , tandis que ceux des particuliers sont assez étroits pour qu'un seul homme se serve des deux rames à la fois.

Le sultan sort rarement l'hiver en bateau ; mais dans la belle saison , il se rend fréquemment aux divers palais qu'il a sur le canal de la Mer-Noire , ou à celui des eaux douces , situé à deux lieues de la ville , dans le vallon étroit qu'arrose la petite rivière qui vient se jeter au fond du port , et dont les eaux tranquilles permettent aux caïques de la remonter à cette distance. Le canon ne manque jamais

d'annoncer le départ et l'arrivée du sultan : on peut facilement se procurer le plaisir de voir passer sa hauteesse. On distingue son caïque par une belle tente en cramoisi, élevée du côté de la poupe. Divers caïques de la même grandeur, où se trouvent ses principaux officiers, viennent après ; un grand nombre d'autres le précèdent et le suivent.

Avant d'entrer dans quelques détails au sujet de la marine turque, nous croyons devoir dire un mot du *capitan-pacha*, dont le zèle et l'activité ne se sont jamais ralentis depuis qu'il commande les forces navales de l'Empire othoman, et qu'il est à la tête de tous les établissemens maritimes. Il jouit auprès de Selim III, d'un crédit que le tems semble accroître et fortifier. Dans cet âge heureux où le cœur est encore dans toute sa pureté, et dans le tems que la cruelle méfiance du souverain tient comme prisonnier l'héritier de l'Empire, Hussein, né en Circassie, se trouva l'esclave du jeune Selim ; il devint bientôt le complaisant de ses goûts, le confident de son cœur et son ami intime. Les liaisons de l'enfance sont sujetes à éprouver des variations et des vicissitudes résultantes des caprices de cet âge ; mais la raison consolide presque toujours ce qu'un penchant mutuel a com-

mencé : les amis de l'enfance sont réciproquement attachés pour le reste de leurs jours.

Une circonstance heureuse vint fortifier cet attachement du grand-seigneur pour le capitán-pacha. Des intrigues du sérail menaçaient, dit-on, les jours de Selim, avant d'être parvenu au trône de ses pères : un avis que lui fit donner une esclave du sérail, sœur de Hussein, sauva ses jours menacés. La reconnaissance depuis lors a été sans bornes ; Selim, à peine parvenu au trône, a fait épouser la fille d'Abdul Hamid à Hussein, et l'a comblé de bienfaits : il l'a créé surintendant de la marine et grand-amiral. Celui-ci, élevé dans le sérail, sans connaissances, sans études, pourvu d'une des premières places de l'Empire, et maître de toutes les forces maritimes, fut un moment embarrassé, lorsqu'il ne vit autour de lui aucun homme assez instruit pour l'éclairer et guider ses pas ; mais bientôt, à l'exemple de son prédécesseur, il appela des ingénieurs et des ouvriers français pour diriger les travaux de l'arsenal, et pousser avec activité les constructions qu'il résolut d'entreprendre.

Hassan-pacha, son prédécesseur, plus grand homme que lui, mais aussi ignorant, souvent contrarié dans ses projets, parce qu'il n'avait pas, comme celui-ci, l'entière confiance de son

maître , avait fait construire autant de vaisseaux que les finances de l'État et les circonstances pouvaient le permettre. Il avait appelé un ingénieur français , nommé *Leroi* , et lui avait permis de donner aux vaisseaux turcs la coupe européenne qu'ils n'avaient pas auparavant. Le capitan-pacha actuel n'eut qu'à suivre les traces de Hassan ; mais , plus heureux que lui , il trouva dans l'attachement du souverain tous les moyens pécuniaires propres à favoriser ses projets.

Les deux dernières guerres contre la Russie , dont l'issue avait été si malheureuse , avaient fait sentir au grand-seigneur et au divan le besoin d'avoir une forte marine militaire , tant pour défendre les possessions de la Mer-Noire et de l'Archipel , que pour garantir la capitale de toute insulte de la part des Russes. Aussi le capitan-pacha a-t-il eu la facilité de faire passer dans le département de la marine la majeure partie des revenus de l'État , et par ce moyen de faire construire un grand nombre de vaisseaux. On peut porter , dans ce moment , la marine turque à vingt vaisseaux de ligne , dont un à trois ponts ; à plus de vingt frégates ou corvettes , dont quelques-unes de quarante canons , et à divers autres petits bâtimens. La construction se poussait

à notre départ , l'an 6 , avec la plus grande activité , au fond de la Mer-Noire , à Sinope , au golfe de Mundania , aux Dardanelles , à Mételin et à Rhodes. Et si rien ne déranger les projets du capitan-pacha , ou ne divertit les fonds affectés en ce moment à la marine , il n'est pas douteux que la Porte n'ait bientôt un nombre considérable de vaisseaux , à l'instar de ceux des puissances européennes : mais aura-t-elle suffisamment de matelots pour les monter , et d'officiers assez habiles pour en diriger la manœuvre ?

Malheureusement le capitan-pacha n'a point les grandes vues d'un homme d'État et les connaissances que sa place exige : il s'occupe des moindres détails avec la minutie d'un homme qui a plus de bonne volonté que de talens. On le voit diriger lui-même les travaux de l'arsenal , et y passer la journée entière , afin d'exciter par sa présence les ouvriers ; mais , trop borné dans ses conceptions , il a cru pouvoir former une marine en ordonnant simplement la construction d'un grand nombre de vaisseaux : il n'a point encouragé le commerce ; il n'a pas même arrêté de plans pour la formation de marins. Il existe , il est vrai , depuis long-tems une école de mathématiques dans l'arsenal : on en forma sous Tott,

une seconde pour la navigation ; mais elles n'ont pas reçu les encouragemens qu'elles exigeraient , et les connaissances des professeurs sont trop bornées pour que ces écoles soient dans ce moment d'une grande utilité.

Les Turcs en général n'aiment pas la mer ; ils ne peuvent se plier à la vie active qu'un marin est obligé de mener ; ils ne peuvent s'accoutumer aux privations que cet état exige ; ils aiment ordinairement mieux se servir des Grecs , qui montrent , dans cet état comme dans tous les autres , une intelligence et une activité dont les Turcs ne sont pas capables. Les Grecs manœuvrent assez bien , et conduisent leurs petits bâtimens avec beaucoup d'adresse dans les mers qu'ils connaissent ; mais ils n'ont pas la moindre théorie de la navigation : presque tous naviguent sans boussole , ne se dirigent que par la connaissance des montagnes et des côtes , cèdent à tout vent un peu fort , et vont attendre le beau tems dans le port le plus à portée.

Les matelots et les soldats de la marine militaire se nommaient autrefois *levens* ou *levantis* : on les désigne aujourd'hui sous le nom de *galiondgis* : les premiers sont des Turcs des villes maritimes ou des Grecs de l'Archipel ; ils sont permanens , reçoivent

toujours leur paye , et doivent s'embarquer au premier ordre. Les galiondgis soldats sont tous Musulmans , et ne reçoivent leur paye que lorsqu'ils sont employés : après le désarmement ils obtiennent la permission de se retirer dans leur pays et de reprendre leurs occupations ordinaires. Les Grecs ne sont employés dans un vaisseau de guerre que pour la manœuvre : la défense en est réservée aux Musulmans. La politique turque ne permet pas, dans ces circonstances , de donner des armes à des hommes qu'ils oppriment ; ils savent d'ailleurs que les Grecs ne seraient guère disposés à se battre et se faire tuer pour eux.

Lorsque les besoins de l'État l'exigent , on a recours à la marine marchande , et , s'il est nécessaire , il paraît un firman du grand-seigneur , par lequel il est ordonné aux primats de chaque île de l'Archipel , au gouverneur de chaque ville maritime un peu considérable , d'envoyer à Constantinople un certain nombre de matelots. C'est ce que nous avons vu arriver au printems de l'an 6 , lorsqu'il a été question d'armer trois vaisseaux de ligne , deux caravelles (1) , trois frégates , trois corvettes et quinze chaloupes canonnières. Ces

(1) Gros vaisseaux armés en flûte.

dernières étaient destinées à remonter le Danube, et seconder l'attaque que le capitana-pacha méditait par terre contre Widine, où était renfermé Pasvan-Oglou. Les caravelles devaient se rendre à Alexandrie selon l'usage : les vaisseaux, les frégates et les corvettes devaient aller dans l'Archipel pour prélever sur les Grecs l'impôt annuel auquel ils sont soumis.

Les galiondgis soldats sont très-indisciplinés, fort mutins et ordinairement très-corrompus. Ils se livrent presque toujours, avant leur départ, à des excès que le gouvernement tolère ou n'ose punir dans la crainte de les mécontenter tous. Les Juifs, les Arméniens, les Grecs et même les Européens sont très-circonspects à cette époque : ils évitent de passer, même en plein jour, dans les quartiers un peu reculés de Péra et de Galata, et ils ont l'attention de rentrer chez eux avant la nuit. Malgré ces précautions, un grand nombre de personnes ont été arrêtées et volées à Galata l'an 6, et quelques-unes même ont été tuées. Il est vrai qu'à ce fléau se joignait celui de l'arrivée des gens de guerre qui se rassemblaient à Constantinople et à Andrinople pour marcher contre Pasvan-Oglou.

Il y a à Péra plusieurs maisons où des ma-

telots européens , des Grecs et même des Turcs viennent boire et s'enivrer , malgré la sévérité du gouvernement à cet égard. Il arrive souvent des querelles parmi les gens de mer , qui se terminent quelquefois par la mort de quelques-uns d'entr'eux. Peu de tems après notre arrivée à Constantinople , nous avons été témoins de l'assassinat d'un Grec , de l'audace du galiondgi qui le tua , et de l'impunité qui en fut le résultat.

Quelques Grecs assis autour d'une table buvaient entr'eux lorsqu'un galiondgi qu'ils ne connaissaient pas , et qui venait de boire seul , les somma de payer pour lui. Ceux-là refusèrent ; il insista , et il accompagna sa demande des épithètes de *chiens* , de *porcs* , d'*infidèles* , si familières dans la bouche des Turcs lorsqu'ils parlent à des sujets non Musulmans. La réponse fut une seconde fois négative , mais non pas injurieuse ; le galiondgi tire aussitôt son yatagan (1), et menace de tuer ces Grecs s'ils ne paient ; au troisième refus de leur part , un d'eux reçoit le coup mortel. Le galiondgi , sans crainte

(1) Sabre un peu courbe en dedans , pointu et bien tranchant , que les Turcs portent à leur ceinture , et dont ils se servent dans les combats.

comme sans remords , fit bonne contenance , en imposa aux autres et à tous les assistans , en tenant un pistolet d'une main , et son yata-gan de l'autre. Il se sauvait tranquillement lorsque la garde , armée seulement de bâtons , accourut pour le saisir. Le galiondgi se retourne , les menace de tirer sur le premier qui avancera , se bat en retraite , en blesse quelques-uns , et gagne les cimetières qui se trouvent à l'ouest de Péra , sur un terrain en pente. A la faveur des cyprès , il arrive à la marine , où il rencontre des camarades qui le reçoivent et favorisent son évacion.

Un vaisseau de guerre était naguère disposé de manière que chaque Turc avait son logement et tout ce qui lui était nécessaire pour sa cuisine et son ménage. Les entrepôts étaient si encombrés , qu'on avait souvent bien de la peine à se servir de l'artillerie , et l'on avait toujours reçu plusieurs bordées de l'ennemi avant qu'on fût en état d'y répondre. Les canons étaient entr'eux d'un calibre différent , et le service se faisait sans ordre , sans prévoyance : les boulets qu'on apportait pour charger le canon , étaient souvent ou trop gros ou trop petits ; ce qui ne permettait pas de défendre un vaisseau de la plus grande force contre une simple frégate :

gate : mais depuis quelques années les Turcs ont mis un peu plus d'ordre dans leurs vaisseaux , le service se fait avec beaucoup plus d'intelligence , les entreponts ne sont plus si encombrés , et l'artillerie est mieux servie qu'elle ne l'était auparavant.

Le capitán-pacha , comme nous l'avons déjà dit , est le grand-amiral et le surintendant-général de la marine : il commande ordinairement en personne les escadres et toutes les forces navales de l'Empire ; il nomme à toutes les places , à tous les emplois ; il ordonne les constructions et les réparations ; mais le *tersana-émini* en est proprement le ministre , puisqu'il a l'administration des fonds attachés à la marine , la direction des approvisionnemens de l'arsenal , le soin de l'équipement des vaisseaux et la surveillance de tous les travaux ; il a sous lui des chefs , des sous-chefs et divers capitaines de port , tant pour l'exécution des ordres et la surveillance particulière , que pour la police.

La longueur du port , depuis la pointe du sérail jusqu'au village d'Eyoub , est de plus de trois mille toises ; sa moindre largeur est d'environ trois cents : on en compte plus de cinq cents devant Topana et devant l'arsenal. Les vaisseaux de guerre sont rangés

très-près les uns des autres , le long de l'arsenal. Les navires marchands mouillent ordinairement le long de Galata. Quelques-uns viennent sous Salybasari et Fondocli , en attendant le moment de mettre à la voile , parce qu'ils craignent , en partant , que le courant ne les porte sur la pointe du sérail ; mais cette précaution est ordinairement inutile : le départ s'effectue également bien de l'endroit où ils viennent mouiller et de toutes les parties du port , pourvu qu'on ait l'attention , si le vent est au nord , de se tenir du côté de Topana ; car si le vent faiblissait tout à coup , et qu'on se fût approché de trop près de la pointe du sérail , on courrait le risque d'être entraîné contre les rochers qui la bordent , et de voir briser le navire. Les vaisseaux de guerre jettent quelquefois , avant de partir , l'ancre au milieu du port , mais le plus souvent ils viennent mouiller dans le Bosphore , depuis Fondocli jusqu'à Bechik-tache.

La sortie du port s'effectue avec la plus grande facilité par tous les vents qui règnent ordinairement dans ces contrées. Il n'y a que le vent d'est qui peut s'y opposer ; mais outre qu'il souffle très-rarement à Constantinople , il n'y est jamais que passager : à peine s'y fait-il sentir , qu'il tourne au nord ou au sud.

Mais si l'on sort avec facilité du port , on ne peut faire route pour l'Archipel qu'avec un vent de la partie du nord , et pour la Mer-Noire , qu'avec un vent de sud. La position des mers et la direction des côtes forment et modifient les vents de manière qu'ils soufflent presque toujours de ces deux parties : celui de sud est beaucoup plus rare que l'autre , et ne souffle presque jamais pendant les trois mois d'été ; ce qui fait que , dans cette saison , il est très-rare de pouvoir remonter l'Hellespont.

Quoique ce port n'ait point de rade proprement dite , il jouit néanmoins , plus qu'aucun autre , de cet avantage , puisqu'une escadre entière , quelque nombreuse qu'elle fût , pourrait mouiller en sûreté dans le Bosphore , et y attendre le moment du départ : elle pourrait mouiller aussi entre la côte d'Asie et les îles des Princes , et même tout le long de la ville jusqu'à Saint-Stephano , si le vent était au nord.

La position de ce port est telle , qu'il n'a point à craindre les entreprises d'une escadre ennemie ; car il serait très-facile d'interdire l'entrée du Bosphore et de l'Hellespont , en fortifiant ces passages importants. La Propontide pourrait servir aux évolutions militaires

et devenir une école-pratique de navigation. Ce port a en outre le grand avantage d'être susceptible de contenir une marine très-considérable, tant à cause de son étendue, de la facilité qu'il y a de s'y procurer tout ce qui est nécessaire à la construction, à la réparation et à l'équipement d'un grand nombre de vaisseaux, mais parce qu'on pourrait avoir dans peu de tems tous les matelots dont on aurait besoin, par la quantité de ports et de villes maritimes qui se trouvent à portée, par l'étendue des côtes et par la population dont ces contrées fertiles et variées sont susceptibles.

Enfin, un des avantages inappréciables du port de Constantinople, c'est qu'il ne peut se combler, parce qu'une partie des eaux qui viennent du Pont-Euxin, et qui sont refluentes par la pointe avancée du sérail, font le tour du port, et balaient toutes les ordures et immondices que les Turcs ne cessent d'y jeter.

Des ingénieurs suédois construisaient, à notre départ, un bassin dans l'arsenal, pour servir au radoub et même à la construction d'un vaisseau de la plus grande force. La roche dans laquelle ils le creusaient, était tendre, schisteuse, et néanmoins si peu susceptible d'infiltrations, que la pompe la plus simple

suffisait à l'extraction des eaux. On peut espérer , d'après cela , de multiplier , avec une dépense peu considérable , ces bassins ; ce qui serait de la plus grande utilité pour la marine militaire de ce pays.

CHAPITRE VI.

Promenade des environs de Péra. Tombeaux des Arméniens. Course à Scutari. Description des cimetières. Montagne de Bourgourlou. Cérémonies des derviches hurleurs.

JUSQU'À l'arrivée de l'envoyé extraordinaire de la République, nos moyens pécuniaires ne nous permirent pas d'entreprendre des courses lointaines : il fallut se borner à voir la ville et ses alentours, à parcourir, en Asie, les environs de Scutari et le sol de l'ancienne Calcédoine. Nos premiers pas se dirigèrent aux champs des morts de Péra, lieu de promenade et de récréation pour les uns, lieu de tristesse et de méditation pour les autres. On y arrive par la longue rue de Péra, et l'on se trouve sur un plateau élevé, en partie gazoné, occupé par le cimetière des Arméniens et par celui des Européens : on voit à côté un champ cultivé, et un peu plus loin une épaisse forêt de cyprès, vaste cimetière des Musulmans. Une troupe de bostangis est là dans une espèce

de pavillon, pour donner, aux amateurs, des pipes et du café. Ce lieu, triste par les objets environnans, est cependant infiniment agréable par les divers points de vue qui se présentent, par les paysages qu'offrent la côte d'Asie et les rives du Bosphore, par le spectacle de la Propontide et d'une grande partie de Constantinople.

Les tombeaux des Européens sont disséminés sur un espace assez considérable : la plupart se font remarquer par une grande pierre sépulcrale, sur laquelle est gravée une inscription plus ou moins emphatique. On se sert à cet effet d'un marbre grenu, blanchâtre, souvent veiné de gris, que l'on tire de l'île de Marmara. Les tombeaux des Turcs, dont nous parlerons bientôt, sont dérobés à la vue par une épaisse forêt de cyprès. Ceux des Arméniens servent de siège, et sont ombragés par différens arbres d'un aspect agréable et varié : on y remarque entr'autres des mûriers, des platanes, des frênes, des ormes et des noyers.

Les tombeaux des Arméniens sont très-rapprochés les uns des autres, et sont recouverts d'un marbre sculpté en relief à sa partie supérieure, représentant un vase de fleurs, l'instrument qui désigne l'état et la profession

du mort , et une inscription en caractère arménien. Il faut que l'homme soit mort bien pauvre s'il n'a sur sa tombe qu'une pierre simple , sans ornement. Souvent on aperçoit , à côté de l'inscription , la figure d'un homme dont la tête est tranchée ; c'est un moyen de perpétuer le souvenir d'une injustice , d'un acte de tyrannie de la part des Turcs , et de le transmettre à la postérité la plus reculée. J'ai vu souvent dans la matinée , des femmes arméniennes pleurer et gémir sur la tombe d'un mari , sur celle d'un père , d'une mère ou d'un enfant : la famille entière y vient quelquefois : souvent aussi des prêtres viennent , avec les parens du défunt , réciter , sur sa tombe , des prières pour le repos et le salut de son ame. Les Arméniens se font , comme les Turcs , un devoir de laver le corps de leurs morts avant de les ensevelir , et presque tous ont l'attention de planter , auprès de la tombe , un arbre qui puisse l'ombrager un jour , et modérer les ardeurs du soleil.

De ce beau site on descend rapidement , par divers chemins , dans un vallon étroit , fertile , où des Turcs cultivent avec assez peu d'intelligence le mûrier noir , quelques arbres fruitiers et plusieurs plantes potagères , telles que la fève des marais , la laitue , la

chicorée , la ketmie , l'aubergine et diverses courges. On laisse à quelque distance , à droite , le cimetière turc dont nous avons parlé ; à gauche , un terrain inégal , souvent inculte : à l'extrémité de ce vallon on trouve , à peu de distance de la mer , une promenade plantée de vieux cyprès et de quelques ormes , trop éloignée de la ville pour être fréquentée. On voit au-delà deux palais du sultan , dont l'un , situé sur une hauteur , est en assez mauvais état ; l'autre , placé au bord du canal de la Mer-Noire , est entretenu et soigné : celui-ci a des jardins assez vastes , divers édifices et plusieurs kiosks ou petits pavillons ornés et enjolivés extérieurement. Selim III y va , dit-on , chaque année passer quelques jours , au commencement de la belle saison : il emmène avec lui son harem , quelques pages et la plupart de ses officiers.

Nous avons été déjà plusieurs fois sur la côte d'Asie , et nous avons rapporté des plantes et des coquilles terrestres infiniment intéressantes : nous avons parcouru les vastes cimetières de Scutari et visité le sol de Calcédoine , lorsque nous résolûmes , le 15 prairial , d'aller assister aux cérémonies religieuses des derviches hurleurs , et de monter sur la montagne de Bourgourlou , afin de jouir

pleinement de la vue de Constantinople. Du vallon dont je viens de parler, nous nous rendîmes à l'échelle de *Dolma-batché* avec quelques-uns de nos amis : nous avions emmené deux janissaires du palais de France, pour nous servir d'escorte et de guides. Cette précaution n'est pas absolument nécessaire aux environs de la capitale ; car il est très-rare que, dans des tems ordinaires, plusieurs Européens réunis y soient insultés par des Turcs ; mais elle est convenable et quelquefois même utile, parce qu'on est plus respecté, plus considéré ; l'on obtient d'ailleurs ce dont on a besoin avec plus de facilités, et toujours à un prix plus modéré que lorsqu'on est seul.

Nous nous embarquâmes sur des caïques à trois paires de rames. La mer était calme, le tems très-beau ; dix minutes nous suffirent pour traverser le canal et mettre pied à terre à Scutari. Cette ville, que l'on regarde comme un faubourg de Constantinople, est située à la rive opposée du canal, sur un terrain en pente : elle se présente en amphithéâtre, et offre un coup-d'œil très-pittoresque par le mélange des arbres, des maisons, des mosquées et des minarets. Sa population est évaluée à près de soixante mille âmes. Le plus grand nombre des habitans de Scutari est musul-

man : il y a cependant beaucoup de Grecs , quelques Arméniens et quelques Juifs. Cette ville sert d'entrepôt et de point de ralliement aux caravanes d'Asie : elle fait quelque commerce dans l'intérieur des terres et avec Constantinople. On y voit quelques fabrications d'étoffes de soie et d'étoffes de coton. Le terrain qui l'environne est assez bien cultivé , et fournit des grains , des légumes , des herbes , des fruits , et surtout des raisins que l'on conserve pendant tout l'hiver et une partie du printemps.

Il y a à Scutari un des grands mallas de l'Empire pour l'administration de la justice. Sa juridiction embrasse la partie du canal de la Mer-Noire , du côté de l'Asie , et s'étend à plusieurs lieues dans les terres. Il a , sous lui , un naïb ou lieutenant , et plusieurs greffiers. Pour la police , il y a un corps-de-garde de bostangis commandé par un capitaine dépendant du bostangi-bachi , et un corps-de-garde de janissaires commandé par un officier dépendant du janissaire aga de Constantinople.

Les cimetières de Scutari sont les plus beaux de l'Empire othoman , par leur étendue , le luxe des tombeaux , la hauteur et le rapprochement des arbres. Les riches Turcs de

Constantinople , par un sentiment d'orgueil ou de piété, préfèrent d'être inhumés en Asie, qu'ils regardent comme une terre sainte , comme une terre appartenante aux vrais croyans , tandis que celle d'Europe , selon eux , doit tomber un jour entre les mains des puissances chrétiennes , et être foulée par les infidèles. Ces cimetières sont situés au dessus de la ville , et s'étendent à l'est et au sud , vers la mer , et aux environs du terrain qu'occupait autrefois Calcédoine.

Avant d'errer dans cette forêt de cyprès , nous visitâmes plusieurs magasins de pierres sépulcrales prêtes à être employées : nous y trouvâmes un assortiment relatif aux différens états et emplois des Turcs , et propre en même tems à satisfaire le goût d'un chacun : plusieurs ouvriers sont employés à tailler le marbre , à lui donner diverses formes , à tracer sur une des faces , des fleurs , des éloges , des sentences tirées du coran.

Lorsqu'on a pénétré dans la forêt , l'image des tombeaux , l'aspect d'une jeune épouse versant des larmes sur la tombe de son mari , d'une mère regrettant la perte du plus cher de ses enfans , d'un vieillard qui a vu s'éteindre le dernier rejeton de sa famille ; le silence qui règne dans ces lieux consacrés à la mort ;

le verd obscur et uniforme des cyprès ; l'absence du soleil , dont les rayons ne peuvent traverser l'épais feuillage des arbres ; le chant plaintif des tourterelles , tout porte l'homme à la méditation et le plonge dans une douce mélancolie. Un lieu semblable en Europe serait fréquenté par les amans malheureux , par les hommes infortunés , par ceux dont la tristesse est un besoin , et les pleurs un soulagement.

Les tombeaux sont très-rapprochés les uns des autres , et très-variés par leur forme. Les Turcs pauvres se contentent d'élever , aux deux extrémités de la fosse , une pierre sépulcrale simple , sans ornement et sans inscription. Le plus souvent ce sont deux marbres sculptés et ornés , dont l'un , surmonté d'un turban semblable à celui que portait l'homme de son vivant , présente une inscription qui indique l'âge , l'état du mort , et qui contient en même tems un éloge ou une sentence tirée du coran : l'autre marbre est orné d'un cyprès en relief , ou d'un vase de fleurs ; il porte aussi quelquefois une seconde inscription. Les lettres sont toujours en relief , et peintes en noir ou dorées. Les tombeaux des femmes sont reconnaissables , en ce que l'un des marbres , au lieu de présenter un turban , est ordinai-

rement terminé en forme de champignon. Ceux des riches ont le pourtour de la fosse en maçonnerie : quelques-uns , semblables à des sarcophages antiques , sont élevés d'environ trois pieds, et composés de quatre pièces de marbre , dont deux plates forment les côtés du tombeau ; celles des deux extrémités sont surmontées de deux colonnes de sept à huit pieds de haut , sur l'une desquelles on voit une longue inscription. La partie supérieure du sarcophage est sans couvercle , et laisse à découvert la terre qui recouvre le corps. Quelquefois on entoure d'un mur ou d'une palissade un espace contenant un ou plusieurs tombeaux. On plante ordinairement un cyprès à l'une des extrémités de chaque fosse ; ce qui fait que , dans les cimetières turcs , ces arbres sont si multipliés et si serrés qu'ils forment une épaisse forêt.

Les premières années après l'enterrement , les parens du défunt viennent de tems en tems , ou à des époques fixes , répandre des larmes sur la tombe , renouveler leurs regrets et passer la journée entière dans l'affliction. Quelques-uns , plus sensibles à leur perte , se font un devoir d'y cultiver des fleurs , d'y soigner le cyprès qu'ils ont planté , et d'y adresser des prières à l'Etre suprême.

Nous quittâmes ces sombres lieux pour voir des images plus riantes. A une demi-lieue à l'est de Scutari se trouve la colline de Bourgoulou , d'où la vue se porte au loin , et se promène sur la plus grande partie de Constantinople. On y va par un chemin assez beau : nous passâmes dans un petit village d'où nous voyions venir un grand nombre de personnes conduisant des chevaux chargés de cruches. Nous apprîmes que sultan Selim et presque tous les grands de la capitale ne buvaient point d'autre eau que celle de la fontaine de ce village , parce qu'on la regardait comme la plus saine et la plus légère de toutes les eaux qui arrivent à Constantinople ou qui se trouvent aux environs. Nous la goûtâmes , et nous vîmes qu'elle méritait en effet , jusqu'à un certain point , la réputation qu'elle avait. La colline d'où elle naît est schisteuse , et n'a rien de remarquable qu'un léger gazon et un bouquet d'arbres qui l'ombrage , sous lequel souvent des femmes turques se réunissent pour prendre le café , fumer la pipe et y faire un repas frugal.

Nous jouîmes pendant quelque tems du spectacle ravissant qui se présentait à nous : nous ne pouvions assez contempler la majesté de ces lieux ; notre vue ne pouvait se

lasser de considérer alternativement la ville et le port, le canal tortueux de la Mer-Noire et les nombreux villages situés sur ses rives, la mer de Marmara couverte d'îles, les champs toujours verts de l'Europe et de l'Asie. Mais la scène devait changer : il était tems d'aller assister aux cérémonies religieuses des derviches, connus sous le nom de *hurleurs* ; de voir à quel point la friponnerie religieuse se joue des sots et des ignorans, et par quel moyen elle parvient à faire des dupes. On aurait de la peine à croire que les hommes soient capables de tant de sottises, et les religieux d'impostures si grossières, si les Etats les plus instruits de l'Europe ne nous avaient présenté eux-mêmes des scènes aussi ridicules et pour le moins aussi dégoûtantes.

Dans une salle peu spacieuse, carrée, mal éclairée, en assez mauvais état, il y avait, pour les hommes, une galerie élevée de trois ou quatre pieds, et au dessus une tribune pour les femmes, garnie d'un grillage serré. Sur l'une des faces était un espace d'un pied plus bas que le sol de la salle, où nous étions comme au parterre. Le milieu de la salle était occupé par une trentaine de religieux d'état et de profession différens, à en juger par leur turban. Les uns étaient en janissaires, les autres

autres en tchocadars, quelques-uns en bostangis; plusieurs avaient le bonnet de feutre alongé, presque cylindrique, des derviches. Les supérieurs de l'ordre avaient le turban à peu près semblable à celui des hommes de loi; plusieurs d'entr'eux portaient la sesse verte, comme les émirs.

La cérémonie commença par quelques prières, pendant lesquelles tous les religieux se donnèrent le baiser de paix ou de fraternité. Les novices, ou ceux qui nous parurent d'un rang inférieur, baisaient simplement la main du supérieur et des chefs de l'ordre, avec le plus grand respect. Ceux-ci étaient placés vers le mur, sur une ligne un peu courbe; derrière eux étaient suspendus divers instrumens de fer, propres à se percer les différentes parties du corps, à saisir des charbons ardens pour les porter dans la bouche et sur la langue: quelques-uns étaient destinés à être rougis au feu et être appliqués ensuite, à ce qu'on nous a dit, sur différentes parties du corps. En face des chefs, vers le milieu de la salle, les derviches étaient placés, en ligne courbe, dans une posture humble, à genoux, assis sur leurs talons, suivant l'usage oriental. Après quelques minutes de prières, on donna à ces derniers un grand tambour de basque, dans

l'intérieur duquel étaient une, deux ou trois cordes semblables à nos grosses cordes de violon ou de basse. Un seul de ces tambours avait cinq à six petites cordes en fil de cuivre. Au devant de ces musiciens on avait placé un brasière, afin de chauffer de tems en tems les instrumens et donner à la peau la tension convenable. Le supérieur battait la mesure, et réglait le mouvement des instrumens avec des cymbales : deux autres frappaient sur deux petites timbales. Cette musique accompagnait des cantiques en l'honneur de Mahomet, que tous les religieux chantaient à l'unisson.

Pendant ce monotone et ennuyeux concert, on était de tems en tems électrisé par le spectacle d'un religieux qui venait se présenter au supérieur, comme frappé de la toute-puissance de la Divinité : il entraît peu à peu en convulsion ; son corps se roidissait ensuite et paraissait dans un état de mort. Il tombait entre les bras des religieux servans, qui tâchaient de le rappeler à la vie par des attouchemens sur le visage, sur la poitrine, et principalement sur les bras et sur les cuisses. Chez quelques-uns c'était une simple extase : le retour à la vie s'opérait d'une manière lente et graduée ; chez les

autres, l'état de mort paraissait complet. Les religieux servans les étendaient par terre et faisaient les plus grands efforts pour les rappeler à la vie. Indépendamment des attouchemens multipliés qu'ils leur faisaient, ils leur parlaient à plusieurs reprises à l'oreille; et lorsque tous les moyens ordinaires étaient épuisés, le chef s'approchait pour exercer sa toute-puissance. Il étendait sa main sur le visage du mort, qui revenait subitement et se relevait avec la plus grande prestesse au moyen d'un derviche servant. Ce spectacle, présenté tout le tems que dura la cérémonie, devint plus fréquent vers la fin, pendant les hurlemens de ces fanatiques.

Il y avait déjà une demi-heure que la musique fatiguait nos oreilles et les convulsionnaires affligeaient nos cœurs, lorsque deux hommes nus jusqu'à la ceinture, vinrent occuper la scène pendant plus d'un demi-quart d'heure. Ils étaient armés chacun de deux fers de plus d'un pied de long, pointus à l'une des extrémités, terminés de l'autre par une boule de bois garnie tout autour de chaînètes, dont le dernier chaînon était en forme de clou très-pointu. Ces hommes faisaient divers mouvemens en avant et en arrière avec force et célérité, et paraissaient s'en-

foncer les pointes de ces deux fers dans le ventre ; mais ils avaient l'attention de mettre à chaque fois le pouce sur les pointes. Au reste, la prestesse des mouvemens , dirigés tantôt d'un côté, tantôt de l'autre , le bruit et le jeu des chaînètes , tout empêche d'apercevoir distinctement leur ruse. Ces deux hommes feignirent enfin de s'enfoncer ces instrumens dans les oreilles , dans le front et dans les yeux ; mais alors leur précaution parut plus grande , leur mouvement n'était pas si accéléré , et un derviche les enveloppa brusquement d'un manteau ; il les étendit par terre , où ils restèrent pendant quelques minutes comme morts. Ils se relevèrent ensuite en se frottant de leurs mains la figure et le corps , et ils parurent comme ressuscités et guéris de leurs blessures. Ils furent reprendre leur place et leur tambour.

On nous a dit que quelquefois la cérémonie est plus variée , que ces fanatiques se mettent des charbons enflammés dans la bouche , qu'ils appliquent leur langue sur des fers rouges. Nous le crûmes facilement en voyant suspendus contre le mur les instrumens propres à exécuter de semblables folies.

Lorsque les instrumens cessèrent , presque tous les derviches se placèrent en rond et

prononcèrent le mot *allah* (Dieu), en suivant le ton d'abord lent, puis accéléré, que donnèrent deux d'entr'eux, qui s'étaient placés au milieu, et qui chantaient pendant ce tems-là des cantiques en l'honneur de Mahomet et de ses descendans. Les premiers secouaient la tête, tantôt en avant, tantôt de côté ou circulairement, avec plus ou moins de rapidité, suivant le chant. D'autrefois ils brandillaient leurs corps, tantôt à droite, tantôt à gauche, tantôt en avant et en arrière, jusqu'à ce qu'ils fussent épuisés de fatigues et tous trempés de sueur. Ils prenaient un moment haleine et recommençaient ensuite, toujours en prononçant le mot *allah*, ou poussant seulement un cri semblable à celui de *heh* ou *heï*, qui paraissait sortir du fond de la poitrine. Les courts intervalles que l'on mettait à ces hurlemens, étaient remplis par le chant des deux religieux que nous avons dit être assis au milieu de ces hurleurs. Nous avons remarqué qu'il y avait parmi les chefs, plus de retenue, plus de calme, moins d'abandon au fanatisme; ceux d'entr'eux qui se mêlaient de tems en tems avec les hurleurs, ménageaient leur poitrine et ne fatiguaient point leur corps.

Nous sortîmes de cette salle avec un mal

de tête et un mal-aise général occasionnés par l'horrible criaillerie de ces fanatiques et par la vue de ces scènes désagréables. Nous avions besoin de prendre l'air et de nous distraire : nous dirigeâmes nos pas vers *Kavac-seraï*, situé au bord de la mer, à demi-lieue au sud de Scutari ; c'est un palais impérial actuellement abandonné, bâti par Amurat IV. Quoiqu'il fût très-agréablement situé, qu'il eût de beaux jardins et qu'on y jouît de la vue de la Propontide, de Constantinople, des côtes d'Europe et d'Asie, cependant les derniers sultans ont préféré leurs palais du canal, parce qu'en été le courant d'air qui vient régulièrement chaque jour de la Mer-Noire, procure une fraîcheur dont on jouit bien moins à *Kavac-seraï* : d'ailleurs, un lieu si voisin des cimetières de Scutari était bien plus propre aux méditations qu'aux délassemens et aux plaisirs.

Nous vîmes, en nous promenant, sur le sol qu'occupait autrefois Calcédoine, où nous ne trouvâmes rien de bien intéressant, si ce n'est quelques restes de murs et un petit temple sous terre, qui paraît avoir été construit dans le tems que les Chrétiens étaient persécutés. Nous passâmes le reste de la journée auprès d'une fontaine, pour jouir

de la fraîcheur sous l'ombrage épais de plusieurs platanes. Notre caïque nous attendait là depuis long-tems ; un Grec intelligent avait préparé un ample pilau et quelques friandises pour nos janissaires et nos bateliers ; et pour nous, un dîner qui fut assaisonné par un bon appétit , et égayé par nos réflexions et par le site charmant sur lequel nous nous trouvions.

Si les habitans de Mégare, en fondant sous le nom de *Procerastis* une ville à l'entrée méridionale du Bosphore, eurent l'intention d'en faire un établissement de commerce, on a eu raison de lui donner par dérision le nom de Calcédoine ou *Ville des aveugles* ; puisqu'il existait à deux pas de là une position qui offrait les avantages d'un port immense et très-sûr ; mais, comme ville agricole, Calcédoine jouissait d'un territoire étendu et fertile, et d'une position infiniment agréable : placée sur un promontoire en face de la Propontide, abritée des vents du nord, à peu de distance des îles des Princes, il n'est pas surprenant que cette ville soit devenue puissante , et qu'elle ait rivalisé avec Bysance, fondée quelques tems après. Calcédoine d'ailleurs avait deux petits ports, dont on reconnaît encore les jetées, qui devaient suffire à son commerce et à ses besoins.

Contens de notre journée, nous entrâmes dans le caïque avant le coucher du soleil, pour nous rendre à la ville. Toute cette côte, élevée de quelques toises au dessus du niveau des eaux, était couverte alors de plusieurs plantes et de divers genêts fleuris qui faisaient le plus bel effet, et ornaient singulièrement le tableau que nous présentaient les cyprès de Scutari et les premières collines d'Asie. Ici la mer n'est jamais assez agitée pour ronger la côte dans une grande étendue, et former une grève un peu considérable. Lorsque le terrain le permet, les végétaux croissent et fructifient à peu de distance des eaux, sans en être incommodés.



CHAPITRE VII.

Description des environs de Constantinople. Promenade du sultan. Etablissemens de levens-schiflit. Manufacture de poudre de Saint-Stéphano. Usage des Orientaux.

LE citoyen Descorches arriva à Constantinople le 19 prairial an 1 ; il ignorait , à ce qu'il nous dit , notre mission : il n'avait reçu avant son départ aucune instruction qui nous fût relative , et ne trouva à la légation ni lettre ni avis touchant notre voyage. Nous fûmes peu surpris de nous voir pour ainsi dire abandonnés , lorsque la France , fortement agitée dans son intérieur , et vigoureusement attaquée au dehors par un nombre considérable d'ennemis , ne pouvait permettre au gouvernement provisoire de porter ses regards jusqu'à nous. Les ministres d'ailleurs qui nous avaient envoyés au Levant , n'étaient plus en place ou n'existaient déjà plus.

Notre mission , subordonnée aux événemens , avait depuis long-tems changé d'ob-

jets : nos relations politiques et commerciales avec la Porte othomane étaient presque interrompues depuis la retraite du chef provisoire , depuis surtout que les regards du gouvernement de France paraissaient se fixer plus particulièrement sur les points menacés , et que la plupart des chefs , guidés par un aveugle et désastreux délire , entraînaient malheureusement la nation dans des mesures subversibles de toute industrie et de tout commerce. Le sort des Français établis dans le Levant dépendait de celui de la mère-patrie : quelques revers de plus en Europe auraient suffi pour qu'ils se vissent tous en un moment enveloppés dans une proscription générale : tellement la Porte se montrait faible alors , et les ennemis de la France exigeans.

Incertains si notre voyage présenterait le même degré d'utilité à ceux qui se trouvaient , depuis notre départ , investis de l'autorité , et s'ils voudraient nous accorder les secours que leurs prédécesseurs nous avaient promis , et dont nous ne pouvions plus nous passer , nous résolûmes de retourner dans notre patrie ou d'attendre à Constantinople , suivant l'avis du citoyen Descorches , que le ministre des affaires étrangères se fût expliqué à notre égard. Et pour tirer à tout évé-

nement le parti le plus avantageux de notre voyage , nous nous empressâmes de recueillir toutes les notions qu'un séjour de quelques mois pouvait nous permettre ; nous parcourûmes soigneusement la ville et les environs , et nous dirigeâmes nos pas vers tous les lieux où nous pouvions faire quelque découverte intéressante.

Quoique le terrain des environs de Constantinople soit partout très-propre à la vigne , aux plantes céréales , au mûrier , aux différens arbres fruitiers de nos climats , on n'y voit presque pas de culture , si ce n'est sur les rives du canal. Le sol est assez uni dans la partie occidentale de la ville ; il forme quelques côteaux et de vastes plaines , sur lesquels un peuple industrieux et agricole trouverait aisément une nourriture abondante et variée : il est inégal et coupé de collines et de vallons dans la partie septentrionale , c'est-à-dire , depuis le port jusqu'à la Mer-Noire. Presque tout cet espace est schisteux ; la couche végétale est plus ou moins épaisse et d'une assez bonne qualité , surtout dans les vallons et dans les endroits où la terre est profonde ; mais soit que le génie malfaisant du despotisme tarisse partout les sources de la prospérité publique , soit que les Turcs

n'aiment pas à se livrer à la culture des terres, et qu'à l'exemple de leurs aïeux ils préférèrent le métier périlleux des armes, le brigandage ou le trafic, il est sûr que, dans tout l'Empire othoman, la plupart des meilleures terres sont abandonnées, et que ce sont les Grecs, les Arméniens et les Arabes qui se livrent plus particulièrement à l'agriculture lorsqu'ils ne sont pas trop vexés par les agens du gouvernement, ou tourmentés par des hordes pillardes et dévastatrices que les pachas tolèrent ou ne peuvent réprimer.

Depuis peu d'années, des Grecs de l'Épire et de la Dalmatie ont semé avec succès quelques terrains abandonnés des environs de la capitale, et y ont fait des récoltes assez abondantes : leur exemple sera imité sans doute si le gouvernement n'y met pas des entraves, s'il peut se convaincre qu'une terre couverte de riches moissons, d'arbres productifs, de plantes utiles, est le plus bel ornement des environs d'une ville et l'éloge le plus flatteur du souverain.

En sortant par le faubourg élevé de Péra, on trouve un terrain inégal, schisteux, peu cultivé : on voit à gauche un vallon étroit, profond, extrêmement fertile, dans lequel on cultive diverses plantes potagères. Au-delà de ce vallon on aperçoit, sur un terrain

élevé, le village de Saint-Dimitri, que l'on peut regarder comme un des faubourgs de la capitale. Les environs de ce village grec présentent quelques vignes et quelques jardins. Après avoir dépassé un second vallon, on arrive sur un terrain uni, inculte, assez spacieux, nommé *Ok-meïdan*, sur lequel le sultan se rend quelquefois en été, accompagné des principaux officiers de sa maison et d'une partie de ses pages. Il y passe la journée dans un beau kiosk ou sous des tentes magnifiques, et s'amuse quelquefois à tirer deux ou trois flèches.

L'adroite flatterie, toujours debout auprès de l'homme puissant, n'a pas manqué de trouver que chaque trait parti de la main du souverain parvenait à une distance prodigieuse, et pour en éterniser le souvenir elle s'est empressée d'élever, chaque fois que le sultan a pris ce divertissement, une colonne de marbre sur laquelle on a gravé en relief une longue inscription.

Les pages qui s'exercent après lui, se garderaient bien de déployer toute leur force et toute leur adresse, s'ils n'étaient certains que le but auquel vient d'atteindre, en apparence, le sultan, a été placé hors de la portée de leurs traits.

Ces pages simulent ensuite le combat à cheval de la lance, fort usité parmi tous les Orientaux; il consiste à lancer en courant, le bras levé, cette arme avec la plus grande force, et atteindre de la pointe son adversaire à une distance assez grande. Et soit qu'il ait manqué son coup ou qu'il ait atteint son ennemi, le guerrier turc, arabe ou persan, pour ne pas rester désarmé ou se voir atteint à son tour, doit reprendre son arme en courant, sans mettre pied à terre. Dans le combat simulé, on se sert d'un bâton nommé *djerid*, tiré d'un bois léger, tel que le saule ou le dattier; car sans cette précaution il arriverait souvent des accidens graves : on pourrait être dangereusement blessé si la *djerid* était d'un bois dur et pesant.

Nous avons été plusieurs fois témoins, dans toutes les parties de l'Empire othoman, de la dextérité que les Orientaux montrent dans ce combat, et de la prestesse avec laquelle ils reprennent, en courant, leur *djerid*, souvent du premier coup. Ce combat, beaucoup plus fréquent parmi les Arabes que parmi les Turcs et les Persans, ne peut avoir lieu qu'entre un nombre peu considérable de combattans, et parmi les nations qui se servent bien plus de la lance que des armes à feu.

En suivant la route de Belgrade et de Buyuk-déré , on voit des terres incultes , quelques vignes éparses et quelques champs ensemencés. Après une heure et demie de marche , à pied , on arrive à une espèce de ferme nommée *Levens-schiflit* , ornée de quelques jardins assez pittoresques et de bâtimens assez vastes très-bien entretenus. Hassan , capitana-pacha , à qui sultan Abdul Hamid l'avait donnée comme apanage , en avait fait un lieu de récréation , et y avait placé une garde de *levens* ou soldats de marine , pour réprimer le brigandage et empêcher les vols qui se commettaient alors sur cette route , et jusque sous les murs de la ville.

Ce que l'on voit aujourd'hui avec le plus d'intérêt à Levens-schiflit , c'est une manufacture de fusils et de baïonètes à l'européenne , établie au commencement du règne de Selim , par un ingénieur espagnol : elle fut négligée et presque abandonnée peu de tems après son établissement ; mais elle a repris ses travaux depuis que Selim , le capitana-pacha et quelques membres du conseil , reconnaissant la supériorité de nos armes et l'avantage de notre tactique , ont résolu de les introduire peu à peu dans les armées othomanes.

Une partie de ces bâtimens est occupée , dans ce moment , par un corps d'infanterie de douze cents bostangis soldés et exercés à l'euro-péenne , par un autre corps d'environ quatre mille canoniers , bombardiers et artilleurs , et par une compagnie de canoniers à cheval ; mais il paraît qu'on avait aussi le projet d'y caserner des troupes de cavalerie , à en-juger par l'étendue des écuries et des bâti-mens que l'on construisit dans le tems que le grand-seigneur et la plupart des membres du divan s'occupaient également de la création d'une armée permanente , organisée à l'instar de celle des puissances européennes.

Malgré la mutinerie , les menaces et la ré-volte des janissaires ; malgré la résistance des autres corps de troupe et l'opposition de la nation entière , qui repousse avec obstina-tion les usages qui lui sont transmis par les autres peuples , il n'est pas douteux que Se-lim ne fût venu à bout de ses projets , et qu'il n'eût surmonté tous les obstacles que l'inté-rêt de quelques-uns , l'ignorance et le fana-tisme de tous lui opposaient , si un homme aussi extraordinaire qu'entreprenant , si Pas-van-Oglou n'eût trouvé , dans son génie et dans les secours pécuniaires de ceux que la réussite de ses projets pouvait contrarier , les
moyens

moyens de paralyser les grandes mesures de la Porte , les seules capables peut-être d'affermir l'autorité du souverain , d'obvier aux révoltes des pachas , de soulager le peuple et de retarder la chute de ce vaste Empire.

Je ferai connaître dans une autre circonstance, cet homme que des ressorts cachés font mouvoir, et dont la politique se sert toutes les fois qu'elle en a besoin.

Après avoir passé Levéns-schiflit, on va, par des chemins divers, à Belgrade, à Tarapia et à Buyuk-déré, villages que les ambassadeurs européens ont successivement habités dans la belle saison. A l'ouest et au nord du premier, il y a quelques forêts antiques, séjour des sangliers, des cerfs, des chevreuils, des chacals et de plusieurs oiseaux de proie. La grande salsepareille (*smilax excelsa*) grimpe jusqu'au sommet de la plupart de ces arbres, et les enveloppe de ses rameaux et de son feuillage.

Si l'on porte ensuite ses pas du côté opposé, à la partie occidentale de la ville, par exemple, où le sol uni et les terres extrêmement fertiles semblent inviter l'homme à se dérober aux intrigues, au fracas, au tumulte des cités, pour chercher dans les champs, sous un ombrage frais, au milieu

d'un verger, l'abondance, la paix et le bonheur, on sera surpris sans doute de trouver ces terres aussi peu cultivées, aussi abandonnées que les autres, et de les voir rarement couvertes de riches moissons. Nous fûmes frappés, la première fois que nous dirigeâmes nos pas vers ces lieux, du terrible effet que le despotisme produit sur l'agriculture aux environs de Constantinople. Le silence qui règne partout, la nudité des champs, la culture des terres extrêmement négligée, l'abandon total de quelques-unes, annoncent plutôt un pays dévasté ou les confins stériles d'une province éloignée des routes, des ports et des villes de consommation, que les approches de la capitale d'un grand Empire.

Sur une vaste étendue de terrain que l'on parcourt aux environs des routes d'Andrinople et de Rodosto, ou sur le chemin de Saint-Stéphano, on ne rencontre que trois ou quatre fermes, apanages de quelque place éminente ou possédées à perpétuité par quelque mosquée impériale.

En suivant le chemin le plus voisin du rivage de la mer, on arrive, après deux heures de marche, à Saint-Stéphano, village grec, où le grand-seigneur a fait établir depuis quelques années une manufacture de poudre

à canon , dont il a confié la direction à un Italien. L'ignorance des Turcs , à l'égard de la fabrication de la poudre , a toujours été telle , qu'ils ont pendant long-tems acheté cette denrée des Vénitiens , et qu'ils ne sont pas encore parvenus à lui donner ce degré de perfection qu'elle obtient en Europe. La poudre fabriquée en Turquie n'est guère propre pour la chasse , et surtout pour l'amorce d'un fusil ou d'un pistolet. Les capitaines de navire qui fréquentent le Levant , en font presque tous un objet de pacotille extrêmement avantageux , parce que les Turcs recherchent , pour leurs pistolets et leurs carabines , la poudre fine d'Europe , et parce que les Européens qui s'amuseut à la chasse , ne peuvent s'en passer.

Les environs de Saint-Stéphano sont excellens pour la chasse aux cailles , depuis la fin de fructidor jusqu'à la fin de vendemiaire. On chasse aussi aux canards et aux sarcelles pendant l'hiver , sur les bords du lac connu sous le nom italien de *Ponte Picolo* (1) , qui

(1) Ou le petit pont ; et en turc , *Koutchouk-tchesmé*. Le lac a pris le nom du pont établi sur la partie étroite qui communique avec la mer. A quelques lieues de là il y a un autre lac nommé , par la même raison , *Ponte-grande* ou *Buyuk-tchesmé*.



se trouve au-delà du village. Ce lac est extrêmement poissonneux : j'ai vu plusieurs fois à Constantinople des carpes monstrueuses qu'on y avait pêchées ; elles pesaient depuis 50 jusqu'à 80 livres , et avaient trois ou quatre pieds de long.

Ce fut le 22 prairial que nous allâmes , à pied , à Saint-Stéphano , marchant à travers des champs couverts de chardons , de graminées et de plantes de toute espèce qui retardaient notre marche et nous fatiguaient beaucoup. Nous espérions revenir le même jour par mer , afin d'observer le rivage ; mais comme il était déjà tard lorsque nous sortîmes de la manufacture , il nous fut impossible de trouver un bateau , de sorte que , fatigués comme nous l'étions , il fallut nous résoudre à faire un repas frugal chez un papa grec , et à passer la nuit sur un sofa , exposés aux puces et aux punaises , extrêmement abondantes dans tout le Levant.

Les Orientaux , plus simples que nous dans leur ameublement , ne connaissent pas le luxe des lits. Ils ont dans leurs maisons un certain nombre de matelas fort légers , de laine ou de coton , qu'ils étendent par terre ou sur les sofas à l'heure du coucher , et sur lesquels ils passent la nuit. Les femmes ôtent



leurs colifichets et quittent leur parure ; les hommes se dépouillent de leur habit de cérémonie , changent de turban , et se couchent habillés , ainsi que les femmes. Ils se couvrent avec des couvertures piquées , auxquelles les riches attachent un drap de toile de coton , qu'ils ne changent ordinairement que lorsqu'il est bien sale ou presque usé.

Le lendemain matin on enlève ces matelas et ces couvertures , on les enferme dans des armoires , et la chambre à coucher redevient salon de compagnie et salle à manger. Chez les Grecs , les Arméniens et les Juifs pauvres , toute la famille couche presque toujours dans la même chambre ; mais chez les Musulmans , l'appartement des hommes est toujours séparé de celui des femmes.

Comme l'usage des chaises et des tables est également inconnu des Orientaux , les sofas sont les principaux et presque les seuls meubles de leurs appartemens : ils sont ordinairement placés sur trois faces , sous celle des fenêtres et sous celle des côtés : ils sont immédiatement posés sur le plancher , ou élevés de quelques pouces , d'un demi-pied et même d'un pied , au moyen d'une estrade formée de quelques planches. Ils sont recouverts de belles indiennes , d'étoffes de soie ,

de velours , de drap , et ornés de franges en coton , en soie , en argent ou en or. Il y a de grands dossiers sur toute la longueur du sofa , ornés des mêmes franges et recouverts des mêmes étoffes : on place des tapis et des nattes au milieu de la chambre. Il reste une partie du plancher , vis-à-vis la porte d'entrée , qui est plus basse de cinq à six pouces , et qui sert de passage pour aller aux chambres latérales.

Le sofa sert de siège pendant le jour et de lit pendant la nuit : c'est là que les Orientaux passent la journée, accroupis, les jambes croisées, et que la nuit ils placent leurs matelas pour dormir. Souvent, pour ne pas trop user le sofa , ils restent sur le tapis ou sur la natte, et la nuit, faute d'autres matelas, ils couchent sur le sofa , après en avoir retiré l'étoffe qui le couvre.

On sent que cette manière de vivre par terre, sur des tapis ou des nattes que l'on ne peut balayer, et qu'on néglige de battre et de secouer , dans des maisons de bois, sous un climat chaud, chez une nation qui ne connaît presque pas l'usage du linge, qui conserve ses vêtemens pendant la nuit, et ne les quitte en général que lorsqu'ils sont usés, les puces, les punaises et toutes les vermines qui

s'attachent à l'homme sale et peu soigneux , doivent y être extrêmement abondantes ; c'est aussi ce qui nous a fait le plus souffrir dans le cours de nos voyages , parce qu'il était impossible de nous garantir de ces insectes lorsque nous étions obligés de coucher dans un lieu qui en était infesté.

Ce n'était pas assez des puces et des punaises pour nous empêcher de dormir ; nous étions en outre éclairés par une lampe qui brûlait devant l'image de la vierge , ainsi que cela se pratique nuit et jour dans toutes les maisons grecques du Levant. Nous n'osâmes pas l'éteindre : nous aurions trop affligé e bon prêtre chez qui nous étions descendus , et qui nous avait reçus avec la plus grande honnêteté.

Nous avions observé , en allant à Saint-Stéphano , le double fossé et la double muraille qui garantissent Constantinople par terre , et qui se sont bien conservés malgré les diverses attaques que cette ville a éprouvées : nous voulions jeter un coup-d'œil , au retour , sur le mur qui la défendait autrefois par mer , d'une extrémité à l'autre , et qui se prolongeait tout le long du port jusqu'aux environs d'*Eyoup*. Nous nous embarquâmes le lendemain matin dans un caïque , et dans

une heure et demie nous fûmes devant le petit fort circulaire, connu sous le nom des *Sept-Tours*, situé à l'extrémité méridionale de la ville. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une prison d'État, dans laquelle les ambassadeurs et agens des puissances étrangères sont enfermés lorsque les Turcs sont en guerre avec elles.

Les murs que l'on voit ensuite, sont en partie détruits. On y remarque diverses inscriptions qui indiquent l'époque des travaux que les empereurs grecs y ont faits. On y voit également des tronçons de colonnes que les Turcs ont employés lorsqu'ils ont réparé les brèches occasionées par le siège qu'ils firent avant de se rendre maîtres de la ville.

Nous arrivâmes bientôt à la porte de *Daoud-pacha*, près laquelle est l'ancien port de Théodose ou d'Eleuthère. Nous nous arrê tâmes plus loin à *Catirga-limani* ou le port aux galères, construit par Julien, réparé par Mahomet II, comblé aujourd'hui, et transformé en grande partie, ainsi que l'autre, en jardins potagers.

Ces deux ports, inutiles à la marine militaire, seraient néanmoins creusés et entretenus par une nation plus éclairée que celle des Turcs, parce qu'ils faciliteraient le trans-

port des denrées et des marchandises dans tous les quartiers de cette grande ville, dont le sol inégal et montueux ne permet guère l'usage des charrettes.

Nous vogâmes plus d'une heure le long des murs de la ville avant d'arriver devant le sérail. Ici des cyprès, des pins, des platanes s'élèvent au dessus du mur extérieur; plus loin, divers bâtimens irréguliers, plusieurs dômes et minarets de mosquées se font remarquer dans cette vaste enceinte qu'occupait l'ancienne Bysance : on voit le long de la mer quelques kiosks, où le sultan vient quelquefois jouir de la vue de la Propontide, et respirer le vent frais qui vient chaque jour, en été, du Pont-Euxin.

Arrivés à la pointe du sérail, nous laissâmes le port à gauche, Scutari à droite, et nous vîmes débarquer à l'échelle de Top-hana, située à l'est de Galata.



C H A P I T R E V I I I.

Description du Bosphore et de ses environs. Arrivée à Buyuk-déré. Du platane qu'on y remarque. Indices d'un volcan à l'embouchure de la Mer-Noire.

LE 25 prairial, nous résolûmes d'aller nous établir à Buyuk-déré, village situé en Europe, à près de cinq lieues de Constantinople, vers l'embouchure du canal, afin d'être à portée de parcourir à une assez grande distance de la ville, les champs de l'Europe et de l'Asie, nous transporter avec plus de facilités sur les bords de la Mer-Noire, et profiter de la saison propre aux observations, aux recherches et à la récolte de la plupart des objets d'histoire naturelle. Les plantes printanières avaient déjà passé, et n'offraient plus que des graines; mais celles d'été allaient fleurir et nous faisaient espérer une récolte abondante. A notre retour d'Égypte en thermidor et fructidor an 3, nous avons pris quelques plantes tardives et beaucoup de graines;

et en revenant de la Perse l'an 6, nous n'avons pas quitté Constantinople sans recueillir les plantes printanières.

Nous vîmes nous embarquer à Top-hana sur un caïque à trois paires de rames : il fallut passer à travers une multitude de chiens hargneux qui fatiguent les Européens de leurs aboiemens, et dont il faut se méfier, parce qu'ils se vengent quelquefois à l'improviste des coups de bâton qu'ils reçoivent de tems en tems de la part des matelots. La place qui conduit à l'échelle où l'on s'embarque, est grande, irrégulière, plantée de quelques beaux platanes, et ornée d'une fontaine construite depuis quelques années par un capitan-pacha. Elle est surmontée d'une large charpente, où sont entassés des ornemens, des dorures, des sentences, des inscriptions. On construisait à cette époque, dans le parc d'artillerie situé à côté de la place, un triple rang de casernes, qui se présentent en amphithéâtre et qui font un assez bel effet. Il y avait dans la place des tas de grains et de fruits, sur lesquels des tourterelles et des moineaux en grand nombre se gorgeaient sans craindre les passans ni le maître de ces denrées.

Les Turcs sont à cet égard de la plus grande

indifférence : ils ne se permettent ni de tuer ces oiseaux ni de les chasser ; quelques-uns même se croient fort heureux de pourvoir à leur entretien. *Ne faut-il pas*, disent-ils, *que ces innocentes créatures trouvent leur subsistance : s'il plait à Dieu, nous aurons l'année prochaine une récolte plus abondante.* Quelques-uns d'entr'eux construisent à divers endroits de leurs maisons des nids assez enjolivés, et se gardent bien de troubler les amours de ces oiseaux, encore moins de détruire leurs petits. Ces sentimens religieux contrastent singulièrement avec la conduite injuste et oppressive qu'ils tiennent envers les Chrétiens qui habitent parmi eux et qu'ils ont impitoyablement dépouillés, et ne s'accordent guère avec cette insatiable cupidité qui caractérise la nation turque, et dont j'aurai souvent occasion de parler.

En s'éloignant du rivage, la vue se porte avec plaisir sur les faubourgs de Galata, de Top-hana, de Péra, de Salybasary et de Fondocli, qu'on laisse à gauche et qui se présentent en amphithéâtre. On arrive bientôt devant le sérail de Bechik-tache, dont j'ai déjà parlé. On voit ensuite le village de ce nom, ceux d'Orta-keui, de Kourou-tchesmé, d'Arnaoud-keui ; mais tout cet espace ne

forme, à proprement parler, qu'un village contigu, où l'on voit de très-belles maisons presque entièrement construites en bois et diversement peintes : celles des Turcs sont en blanc ou en rouge ; celles des Grecs, des Arméniens et des Juifs sont d'un brun noir. Il n'est pas permis à ceux-ci d'employer les couleurs des Musulmans : il faut en Turquie, que les maisons, comme les vêtemens, distinguent le maître de l'esclave.

Le terrain forme, tout le long du canal, une chaîne de collines schisteuses, très-fertiles, couvertes de cyprès, de chênes, de tilleuls, de maroniers, d'arbousiers, de myrthes, de genêts, de vignes, qui présentent un aspect infiniment agréable. Ces collines sont interrompues par quelques vallons de la plus grande fertilité, qui contribuent à varier et embellir le tableau. Des jardins plus ou moins spacieux, ornés de fleurs et de kiosks disposés de manière à recevoir le courant d'air et procurer au loin la vue du canal, font de ces maisons des lieux de jouissances et de délices. La plupart des riches habitans de Constantinople y passent dans la belle saison la journée entière, seuls, accroupis sur un sofa, occupés à fumer, prendre du café, porter leurs regards sur les passans, et rouler dans

leurs doigts des chapelets de corail, d'agate ou de pierres précieuses.

Nous descendîmes à terre, près du château d'Europe, pour examiner quelques plantes fleuries qui nous frappèrent. Nous entrâmes dans un cimetière turc, planté de beaux cyprès et de quelques térébinthes : nous trouvâmes entr'autres une belle fêrûle, haute de cinq à six pieds, différente de la fêrûle orientale; plusieurs espèces de campanules : nous vîmes le beau carabe violet, chagriné, que j'ai décrit et figuré dans mon *Entomologie* (1). Après avoir passé quelques heures à terre, nous rentrâmes dans notre caïque; nous eûmes bientôt dépassé Roumili-hissar, situé sur un terrain en pente. Ce château, bâti sous Constantin Paléologue, dernier empereur d'Orient, par Mahomet II, lorsqu'il méditait la conquête de Constantinople, est plus propre aujourd'hui à servir d'épouvantail, qu'à s'opposer au passage d'un vaisseau de guerre. En effet, une simple frégate aurait bientôt brisé tous les affûts et démonté les canons qui se trouvent à découvert sur le riyage, et mis en fuite les canoniers, que rien ne ga-

(1) *Entom. ou Hist. nat. des Ins.*, tom. III; *Carabe*, n. 7, pl. VII, fig. 83.

rantit. Il en est de même du château d'Asie, qui se trouve de l'autre côté du canal : sa construction ne vaut pas mieux, et ne saurait défendre les approches de la capitale.

C'est là que Darius, roi de Perse, établit un pont de bateaux pour faire passer son armée lorsqu'il voulut faire la guerre aux Scythes. C'est par-là que les Croisés, animés d'un saint zèle, entrèrent en Asie pour délivrer la Terre-Sainte du joug des Mahométans.

Nous suivions la côte d'Europe, parce que les eaux qui viennent de la Mer-Noire, forment un courant plus rapide au milieu du canal et vers la côte d'Asie. Les caïques qui remontent, suivent tous la même route, tandis qu'en revenant à Constantinople, les mariniers ont l'attention de se tenir au milieu du canal, et même de s'approcher un peu plus de la côte d'Asie que de celle d'Europe ; ce qui facilite leur retour, surtout si un léger vent de nord leur permet de déployer leurs voiles.

Si l'on considère la quantité d'eau que reçoit la Mer-Noire du Danube, du Dniester, du Dnieper et du Don, ainsi que d'un grand nombre de rivières et de torrens qui descendent des monts Caucases et de la Mingrelie,

ou qui viennent de la Géorgie, de l'Arménie et de la Natolie, on sentira bientôt que, bornées dans un bassin trop étroit, ces eaux auraient été obligées de s'étendre davantage pour fournir à une plus grande évaporation et se mettre en équilibre si elles n'avaient trouvé une issue par le Bosphore et le canal des Dardanelles. C'est par ce moyen que le surplus des eaux de cette mer s'écoule sans cesse et est versé dans la Méditerranée ; et c'est ce qui nous explique pourquoi les eaux de la Mer-Noire et celles de Marmara sont moins salées que celles de la Méditerranée et de l'Océan.

Le courant est si fort, que le canal ressemble en quelques endroits, plutôt à une rivière qu'à un bras de mer : on le voit s'opposer à la marche d'un navire lorsque le vent de sud ne souffle que faiblement. La direction des côtes oblige les eaux à se porter davantage vers celles d'Asie, et à former de ce côté un courant plus rapide ; cependant, à la pointe de Arnaoud-keui, on est obligé de remonter à la traîne, par le moyen d'une corde que l'on jette à des matelots qui se tiennent continuellement sur le rivage. Les eaux ont à cet endroit une telle rapidité, qu'il serait impossible d'aller

à la rame sans s'éloigner de la terre : mais lorsque cet obstacle est franchi, le courant n'est presque plus sensible, et même en divers endroits la direction des caps fait, comme dans les rivières, remonter les eaux ; ce qui favorise la marche du bateau , ainsi qu'on le remarque , d'une manière très-sensible depuis Top-hana jusqu'au-delà de Fondocli, parce que les eaux, se portant avec impétuosité sur la pointe avancée du sérail de Constantinople, elles s'y divisent : une partie fait le tour du port, revient le long de Haskeui, l'arsenal, Galata, Top-hana, et remonte ensuite à Fondocli et Bechik-tache, tandis que l'autre se porte immédiatement dans la mer de Marmara. Cette séparation des eaux, ainsi que leur direction, est bien plus apparente après une forte pluie, lorsqu'elles sont troublées par la petite rivière qui vient se jeter au fond du port.

Ce tournoisement des eaux du canal, réunies à celles de la petite rivière dont je viens de parler, délivre le port de Constantinople, comme je l'ai dit ailleurs, des ordures que les Turcs viennent y jeter, et balaie en même tems toutes les immondices que les eaux de pluie y entraînent en hiver de toutes les parties de la ville, et qui ne man-

queraient pas de le combler un jour, parce que les Turcs, peu susceptibles de prévoyance, ne feraient aucune dépense pour son entretien.

Nous voyions depuis long-tems des compagnies d'oiseaux passant et repassant sans cesse vers le milieu du canal, en rasant la surface de l'eau et volant avec la plus grande vitesse. Les Européens les désignent sous le nom d'*ames damnées*, parce qu'ils croient voir en eux des êtres inquiets, tourmentés du desir de se porter sans cesse de la Mer-Noire dans la Méditerranée, et de celle-ci dans la première. Dès que nous eûmes dépassé le premier château, nous dûmes à nos bateliers de s'éloigner de la côte, et de s'avancer vers le milieu du canal. Notre intention était de tirer sur ces oiseaux, afin de les connaître et d'en conserver quelques-uns. Nous les eûmes bientôt atteints : ils passaient assez près du caïque sur lequel nous étions, pour nous permettre d'en tuer plusieurs à chaque coup de fusil. Les bateliers étaient turcs : ils ramèrent d'abord sans répugnance sur les oiseaux que le premier coup de fusil avait abattus ; mais parce que nous ne voulûmes pas leur permettre de leur couper le cou, ce qui aurait trop endommagé le plumage,

nous eûmes la plus grande peine de les faire ramer ensuite sur ceux qu'un second coup avait fait tomber ; de sorte que , partageant bientôt nous-mêmes la compassion que la vue de ces oiseaux luttant contre la mort devait inspirer à tous , nous les étouffâmes bien vite et nous nous contentâmes d'en prendre quatre. Nous les enveloppâmes dans un linge pour les dérober à la vue de nos mariniens et pour conserver le plumage ; après quoi nous nous dirigeâmes de nouveau sur la côte d'Europe.

Les Musulmans , par un sentiment de pitié ou de religion , sont dans l'usage de couper le cou ou de trancher la tête à tous les animaux qu'ils abattent d'un coup de fusil ou autrement , lors même qu'ils sont tout-à-fait morts. Cet usage est si généralement et si religieusement observé , que , dans les différentes régions que nous avons parcourues , nous avons rarement pu obtenir , même à prix d'argent , que l'on ne coupât point le cou aux oiseaux que l'on nous apportait ; et lorsque nous étions présens , il nous était souvent bien difficile de l'empêcher.

L'oiseau que nous venions de prendre est une légère variété du pétrel puffin (*procellaria puffinus*). Il en diffère par la taille un

peu plus petite, et par le bec tout noir. Il fait son nid sur les bords de la Mer-Noire, au rapport des marins, et ne vit guère que de poissons. Sa chair n'est pas bonne à manger.

Nous eûmes bientôt atteint la pointe de Yéni-keui, d'où nous eûmes la charmante vue de Tarapia et de Buyuk-déré. Arrivés devant Tarapia, notre vue se porta avec plaisir sur la Mer-Noire, que nous découvrions à plus de deux lieues de distance : notre imagination en mesurait déjà l'étendue ; déjà nous étions impatiens d'en parcourir le rivage ; et, nouveaux Argonautes, nous formions déjà le projet d'enlever à ces contrées toutes les productions de la nature, pour les transporter dans notre patrie. Les circonstances, comme on le verra, ont un peu contrarié nos projets, et nous ont forcé de porter nos premiers pas dans des régions plus connues, plus fréquentées, mais non moins intéressantes.

Nous arrivâmes de bonne heure à Buyuk-déré : c'était un jour de fête. Dans la soirée, nous voulûmes nous promener dans la prairie, et voir le fameux platane dont on nous parlait depuis long-tems, et dont quelques voyageurs nous ont donné une légère

description. Sept à huit arbres d'une énorme grosseur, adhérens à leur base, s'élèvent circulairement et laissent au milieu un espace assez considérable. Beaucoup de Grecs et d'Arméniens étaient assis sur le gazon, à l'ombre de ces arbres, et fumaient leurs pipes : divers groupes de femmes turques et arméniennes, voilées et entourées de leurs enfans, étaient assises à part : des Grecques richement vêtues, plus ou moins jolies, fixaient les regards et l'attention de quelques Européens que le concours du monde avait attirés. Plusieurs Turcs étaient dans l'enceinte du platane, fumant leur pipe, et prenant du café qu'on venait de leur préparer à deux pas de là.

Le moment n'était pas favorable pour les observations que nous voulions faire ; cependant nous nous approchâmes de l'arbre, et lorsque nous fûmes à côté des Turcs ils nous invitèrent à nous asseoir auprès d'eux : ils nous offrirent des pipes et du café que nous acceptâmes, et nous fîmes, par le moyen d'un drogman français qui nous accompagnait, une conversation peu importante. Nous avons eu occasion de voir à notre auberge deux de ces Turcs, de leur offrir à notre tour un excellent dîner et le

meilleur vin que l'on boive à Constantinople.

Le platane présente souvent à sa base une expansion considérable d'un diamètre double et triple de celui du tronc, et qui peut excéder trente pieds, ainsi que nous l'avons vu en quelques endroits; de sorte qu'il arrive fréquemment, lorsque l'arbre meurt de vétusté, qu'il pousse tout autour de la souche, des rejetons qui forment autant de nouveaux arbres: c'est sans doute ce qui est arrivé au platane de Buyuk-déré. Nous remarquâmes effectivement que les sept à huit troncs dont il est formé, paraissent avoir une origine commune, et qu'ils sont tous liés par leur base.

Le platane croît naturellement dans tout l'Orient: il est commun sur les bords des ruisseaux, dans la Grèce, dans les îles de l'Archipel, sur la côte de l'Asie mineure, en Syrie, en Perse. Son bois ne le cède, pour les ouvrages de menuiserie, à aucun bois de l'Europe; il prend un beau poli, et il est très-agréablement veiné. Les Persans n'en emploient pas d'autre pour leurs meubles, leurs portes et leurs fenêtres. Cet arbre mérite d'être plus généralement cultivé en France, tant à cause des qualités de son bois, que par la beauté de son feuillage et l'ombrage frais qu'il procure. Il acquiert, dans une bonne terre un peu hu-

mide, une grosseur à laquelle ne parvient aucun arbre d'Europe.

On sait que les Romains transportèrent cet arbre en Italie, et qu'ils en multiplièrent tellement la culture dans leurs jardins et leurs maisons de campagne, que Pline et Horace s'élevèrent contre l'abus qu'on en faisait de leur tems. Il était difficile alors de mieux choisir, et de se procurer un arbre plus beau et plus propre à donner un ombrage frais. Il y avait, selon Pline, un platane en Chypre et un autre à la fontaine de Gortyne en Crète, qui conservaient leurs feuilles toute l'année : nous devons sans doute placer cette assertion parmi les fables que l'antiquité nous a transmises, ou du moins regarder ces arbres comme différens des platanes ordinaires.

Buyuk - déré ou le *Grand-Vallon* est un village situé à la partie la plus large du canal, sur une espèce de golfe, à environ six milles de la Mer-Noire. Les maisons sont situées sur le rivage de la mer, et occupent près d'un mille d'étendue : celles de la plupart des ambassadeurs, bâties dans le goût européen, se font remarquer par leur élégance et la beauté de leurs jardins. Comme ce village n'est presque occupé que par des Européens, des Grecs et des Arméniens, le séjour y serait infini-

ment agréable en été , si les ambassadeurs pouvaient se résoudre à quitter , surtout à la campagne , le cérémonial , l'étiquète et les préférences qui les accompagnent partout. L'homme qui aime la bonne chère , et qui n'est point en état de se la procurer chez lui , trouve dans leur table le prix de ses complaisances et les dédommagemens des incivilités qu'il est souvent obligé d'essuyer.

Les Arméniènes , ici comme ailleurs , vivent retirées , et ne se montrent pas dans les rues sans voile : les Grecques vivent avec aussi peu de contrainte qu'à la capitale , et contribuent à faire supporter la monotonie des sociétés. On désirerait cependant qu'elles joignissent , à une figure ordinairement jolie et à leur gaieté naturelle , un esprit plus cultivé , un cœur plus aimant , et qu'elles montrassent moins d'avidité pour l'argent et moins de goût pour les frivolités.

Le canal anciennement connu sous le nom de *Bosphore de Thrace* , a près de sept lieues de long , environ vingt milles depuis la pointe du sérail de Constantinople jusqu'aux îles Cyanées. Il n'a pas deux milles dans sa plus grande largeur , et il est si étroit dans plusieurs endroits , que quelques auteurs anciens ont avancé qu'on peut entendre chanter les

oiseaux d'une rive à l'autre , et que deux hommes peuvent facilement se parler.

Le lendemain de notre arrivée à Buyuk-déré , le tems étant très-beau et la mer parfaitement calme , nous nous empressâmes d'aller sur la Mer-Noire , afin de parcourir le rivage à quelque distance de l'embouchure du canal. Nous descendîmes fréquemment à terre , tant pour reconnaître la côte , que pour observer les plantes et les diverses productions de la nature qui s'y trouvaient.

Dès que nous eûmes dépassé le village , nous fûmes frappés de voir sur l'une et l'autre rive , des indices d'un volcan que nous suivîmes dans une étendue de plusieurs lieues. Nous reconnûmes partout des roches plus ou moins altérées ou décomposées ; partout l'entassement et la confusion attestent l'action des feux souterrains : on aperçoit des jaspes de diverses couleurs , des cornalines , des agates et des calcédoines en filons , parmi des porphyres plus ou moins altérés ; une brèche peu solide , presque décomposée , formée par des fragmens de trap , aglutinée par du spath calcaire ; un joli porphyre à base de roche de trap verdâtre , coloré par du cuivre : on voit enfin dans une étendue de plus de demi-

lieue, une roche dure de trap d'un bleu verdâtre, également colorée par du cuivre.

C'est cette dernière sans doute qui a fait donner par les anciens le nom d'*îles Cyanées* à quelques îlots qui se trouvaient à l'embouchure du canal, près la côte d'Europe. Ce ne sont plus aujourd'hui que de très-petits rochers; ce qui porte à croire que leur volume a diminué par l'action constante des eaux qui les ont rongés et minés peu à peu. Ces rochers furent aussi nommés *symplégades*, parce qu'ils paraissaient réunis ou joints ensemble, suivant le point d'où on les considérait. Comme ils sont plus ou moins apparens, suivant que le vent de nord ou de sud élève ou abaisse les eaux dans cette partie, les Grecs, toujours portés au merveilleux, ont supposé que ces îles étaient flottantes et infiniment dangereuses pour les navigateurs mal-avisés ou trop peu attentifs.

Les Romains élevèrent sur un de ces rochers un autel à Apollon, que l'on nomme mal à propos à Constantinople la *Colonne de Pompée*. Plusieurs voyageurs ont fait des efforts pour lire l'inscription latine qui s'y trouve; mais les lettres sont actuellement si effacées, qu'il est difficile, peut-être même impossible d'en venir à bout.

Nous n'eûmes pas le tems de voir si les indices du volcan s'étendent à une grande distance en Asie , parce que vers les dix à onze heures du matin le vent souffla de la partie du nord et rendit la mer très-houleuse : il eût été imprudent , sur un faible caïque, de traverser de la pointe d'Europe , où nous étions , à celle d'Asie. Nous nous contentâmes de côtoyer quelque tems le rivage européen , et de nous assurer que les indices du volcan s'étendent de ce côté à plus d'une lieue.

La largeur du canal , à son embouchure , est de dix-huit à dix-neuf cents toises. L'entrée est défendue , de chaque côté , par quelques fortifications élevées par le baron de Tott et augmentées depuis peu par des ingénieurs français. Les Turcs , par ignorance , par une influence étrangère ou par des motifs d'économie , se sont toujours opposés à l'exécution des plans que les ingénieurs leur présentaient , quoiqu'il fût bien important pour eux d'ôter à leurs ennemis naturels les moyens de venir les inquiéter jusque dans leur capitale. En effet , il serait très-facile aux Russes , dans ce moment , de pénétrer dans le canal avec un vent de nord , et de s'avancer jusqu'à Constantinople , parce que les

batteries étant peu nombreuses et à découvert , elles seraient bientôt démontées par le feu d'un vaisseau. Une escadre d'ailleurs en serait quitte pour recevoir quelques boulets , si les canoniers turcs étaient plus adroits , plus exercés et plus actifs qu'ils ne sont.

A quelque distance de ces fortifications , il y a en Europe et en Asie un fanal pour guider les nautoniers et leur indiquer l'embouchure du canal ; ce qui n'empêche pas que les naufrages ne soient très-fréquens lorsque le vent est un peu fort , parce que les Turcs et les Grecs , naviguant sur la Mer-Noire sans boussole et à peu de distance de la terre , sont facilement désorientés lorsqu'ils perdent de vue la côte , ou qu'ils ne la reconnaissent plus. Il leur arrive souvent , lorsque le ciel est brumeux , de prendre une direction opposée à celle de leur but. Le citoyen Beauchamp , de retour de Trébisonde , rencontra un navire turc qui se dirigeait à l'est , croyant faire route sur Constantinople : il eut bien de la peine à le faire revenir de son erreur et à le déterminer à le suivre.



CHAPITRE IX.

Erreur que présentent les cartes de la Mer-Moire. Montagne du Géant. Tremblement de terre. Environs de Belgrade. Mine de bois fossile. Pêche usitée aux environs de Constantinople.

LE fanatisme et l'ignorance des Turcs ayant toujours opposé une barrière à la navigation des puissances européennes sur la Mer-Noire, il s'ensuit que les cartes publiées jusqu'à ce jour sont très-défectueuses. Le citoyen Beauchamp ayant été invité, par l'institut national, à déterminer d'une manière précise la véritable position des caps et des principales villes situés sur cette mer, ne put jamais faire consentir la Porte à lui fournir les moyens ni à lui permettre d'y aller faire ses observations. La promesse même de communiquer les résultats qu'il obtiendrait, ne put rien sur elle ni sur le capitain-pacha. Celui-ci répondit au drogman qui lui en parlait : *Nous naviguons sur cette mer depuis long-*

tems , nous n'avons pas besoin de la mieux connaître , et toutes vos observations ne tendraient qu'à en donner une connaissance plus exacte à nos ennemis.

Cependant à force de sollicitations , le citoyen Beauchamp obtint la permission de voyager comme naturaliste , et c'est comme tel qu'il a relevé les côtes jusqu'à Trébisonde. Il résulte de ses observations , que la côte sud s'avance en quelques endroits d'environ un degré de plus vers le nord , que les caps Kérenpé et Indjé sont à peu près au quarante-deuxième degré , que le golfe de Samson est beaucoup moins profond , et que Trébisonde est de cinq à six lieues plus à l'ouest qu'elle n'est marquée sur les cartes. Il n'a pas eu les moyens de voir la côte orientale et d'en relever les erreurs. C'est ainsi qu'une nation fanatique et anti-sociale empêche , non-seulement le développement des connaissances chez elle , mais elle s'oppose encore à ce que les autres viennent y découvrir des vérités utiles.

Il est sans doute inutile d'établir des hypothèses et de rechercher s'il fut une époque où les eaux de la Mer-Noire , après avoir rompu leur digue , ont fait une irruption dans celles de la Méditerranée , ou si la communication

de ces deux mers est aussi ancienne que leur formation ; il doit suffire au voyageur d'exposer des faits : les inductions en seront facilement tirées , lorsqu'on aura acquis une connaissance plus exacte des localités. Nous regrettons de n'avoir pu visiter toutes les rives de la Mer-Noire , pour reconnaître si elles indiquent que les eaux étaient élevées jadis à une hauteur au dessus de celle qu'elles ont aujourd'hui , et si , après avoir rompu la digue que les terres leur opposaient , elles se sont abaissées tout à coup au point où elles se trouvent. Il n'est pas douteux que l'abaissement subit des eaux , s'il avait eu lieu , n'eût laissé des traces manifestes ; les terres présenteraient au loin des grèves considérables , des pentes insensibles , des vestiges récents de corps marins , etc.

Vis-à-vis Buyuk-déré on remarque , en Asie , une colline un peu plus élevée que les autres , située sur le bord du canal : elle est connue sous le nom de *Montagne du Géant* : elle est fameuse par une infinité de fables accréditées et par la supposition qu'il y existe le tombeau d'un géant. Cette colline est schisteuse , et n'a rien de remarquable que la fertilité de son sol. L'herbe y croît en abondance , la végétation y est vigoureuse , et le

nombre des plantes rares et curieuses y est assez considérable pour mériter l'attention du botaniste. Une partie avait été semée en grains : un troupeau nombreux venait paître sur l'autre tous les jours.

Du sommet de cette colline on admire divers points de vue infiniment agréables et variés : on aperçoit la Mer-Noire d'un côté , la mer de Marmara de l'autre : la vue se porte avec plaisir sur le terrain fertile , montueux et sauvage de l'Europe et de l'Asie , et l'on suit avec une sorte de ravissement toutes les sinuosités du canal.

Nous parcourûmes ensuite diverses collines couvertes de genêts , de cistes , d'arbousiers , de bruyères : nous trouvâmes le fameux ellébore d'Hypocrate , le *daphné pontica* très - commun ; une belle espèce de *buple-vrum* , un *laser* qui nous donna , en le préparant , une espèce de gomme résine très-odorante , assez semblable à la gomme ammoniacque. Nous vîmes un grand nombre de Grecs occupés à arracher les souches de l'arbousier pour en faire du charbon , comme on fait dans le département du Var et ailleurs un charbon excellent avec les souches de la bruyère *en arbre* et de celle à *balais*.

Le 28 prairial , à onze heures et quelques minutes

minutes du matin , nous ressentîmes une légère secousse de tremblement de terre : le tems était alors parfaitement calme , l'air un peu embrumé et la chaleur assez forte. On sait que dans tous les tems ces contrées ont été exposées à des secousses violentes. Les historiens rapportent que le temple élevé par Constantin-le-Grand à la sagesse divine , fut renversé par un tremblement de terre quelque tems après sa construction. La superbe église de Sainte-Sophie , construite par Justinien sur les débris du temple , a elle-même un peu souffert à une autre époque. En 1509 , sous le règne de Bayézid II , une grande partie de Constantinople fut également renversée par un tremblement de terre violent : mais la Bithynie , toute la côte méridionale de la Mer-Noire , presque toute l'Asie mineure et surtout la Syrie , y sont encore plus sujètes. Smyrne a été plusieurs fois détruite presque de fond en comble. Pruse , Nicée et Nicomédie ont éprouvé le même sort. Nous parlerons ailleurs des tremblemens de terre de la Syrie à l'occasion de celui qui renversa , pendant notre séjour en Perse , une grande partie des maisons de Lataquie.

Quelques jours après nous portâmes nos pas vers la vallée de Buyuk - déré ; nous

traversâmes un bois de châtaigniers et de chênes ; nous passâmes sous les premiers aqueducs , et , après deux heures de marche , nous arrivâmes à Belgrade , petit village où les ambassadeurs passaient l'été autrefois , mais qu'ils ont abandonné peu à peu , parce que l'air est devenu mal-sain depuis qu'on néglige d'entretenir et de nettoyer le petit lac qui se trouve près du village. Ce lac a été formé dans une vallée , au moyen d'un mur épais qui arrête les eaux de pluies et celles de quelques petites sources qui s'y rendent. Il fournit une partie de l'eau que l'on a conduite à Constantinople pour les besoins des habitans.

Nous avons vu plusieurs fois en Perse de pareils murs établis pour l'arrosement des terres. Ce moyen est si simple , que nous sommes surpris qu'il ne soit pas généralement adopté dans les pays où l'eau manque , dans les contrées où les productions sont infiniment plus considérables et plus précieuses , lorsqu'on peut introduire , pendant l'été , sur un terrain , une eau suffisante à l'arrosement des plantes que l'on veut y cultiver. Dans tous les pays de montagnes , dans les gorges , dans les endroits où un vallon se rétrécit , on peut construire un mur en maçonnerie , et le fortifier au dehors par une terre rappor-

tée. Il se formera nécessairement pendant l'hiver et le printems , saisons ordinaires des pluies , un lac plus ou moins étendu , suivant la disposition du terrain et le choix que l'on aura su en faire. Cette eau pourra ensuite être distribuée , soit pour les besoins d'une ville , comme à Constantinople , soit pour l'arrosement des terrains situés au dessous , comme en Perse. Elle sera , en certains lieux , assez abondante pour procurer plusieurs fontaines à une ville , et arroser en outre une partie de son territoire.

On rencontre dans les environs de Belgrade plusieurs petits villages , peu distans les uns des autres , presque tous habités par des Grecs. Les champs présentent quelques cultures : on voit des vignes et un peu de jardinage. Tout ce pays offre de superbes chênes à fruit pédonculé (1) , dont le bois est très-dur et très-propre aux constructions navales. On admire divers aqueducs construits par les empereurs d'Orient , pour amener de l'eau à Constantinople.

Les environs de Belgrade sont très-propres pour la chasse : on y tue des faisans ,

(1) Chêne à grappe , *quercus racemosa*. Lamarck , *Encycl.* n°. 1.

des bécasses, des perdrix rouges, plusieurs espèces de canards, le lièvre, le chevreuil et quelquefois le cerf. Les cailles y sont très-abondantes en automne : on y voit aussi l'étourneau, la grive, le merle, la tourterelle, le rolhier, l'oriol, le coucou et presque tous les oiseaux d'Europe.

Depuis quelques jours nous voyions, le soir et pendant la nuit, de petits corps phosphoriques répandus en grande quantité dans l'air, se croisant dans tous les sens, se succédant les uns aux autres, traçant un sillon lumineux et disparaissant avec la rapidité de l'éclair. Nous reconnûmes bientôt que c'était la petite luciole ou ver luisant d'Italie (*lampyrus italica*), dont le mâle et la femelle sont également pourvus d'ailes et également lumineux.

Nous savions depuis long-tems qu'il existait une mine de charbon de terre sur les rives de la Mer-Noire, et une autre aux environs de Rodosto; mais nous n'avions fait encore aucune démarche pour les voir. Des Arméniens qui avaient obtenu depuis peu du capitan-pacha la permission d'exploiter la première pour les besoins de l'arsenal, furent bien aises d'avoir avec nous un entretien à ce sujet : leur but était d'apprendre

de nous les moyens d'exploiter leur mine , d'où ils ne retireraient encore qu'un charbon de mauvaise qualité. Nous desirâmes nous porter sur les lieux , ce qui leur fit beaucoup de plaisir ; de sorte que dans le courant de thermidor , nous partîmes de Buyuk-déré pour nous y rendre. Nous traversâmes un pays très-égal , un peu montagneux , d'abord volcanique , ensuite schisteux , inculte , couvert de cistes , d'arbousiers , de genêts ; nous passâmes à trois ou quatre petits villages , et nous arrivâmes sur les bords de la Mer-Noire , après avoir marché pendant près d'une demi-heure sur un terrain bas , sablonneux , couvert d'un joli liseron à feuilles ovales , cotoneuses (*convolvulus persica.*)

La côte , élevée de plus de vingt toises , presque coupée à pic dans une grande étendue , ne présente qu'un mélange d'argile et de terre calcaire grise ou bleuâtre , dans laquelle on remarque quelques filons , plus ou moins épais , de matières végétales , et surtout de morceaux de bois très-reconnaissables , qui n'ont point encore entièrement passé à l'état de charbon. Les eaux de la mer , fortement agitées par un vent un peu fort de nord ou d'est , viennent jusqu'au bas de la côte ; mais lorsqu'elles sont calmes ou peu agitées , on remarque

dans une grande étendue une grève de plusieurs toises de largeur , couverte de cailloutages.

Les Arméniens n'exploitaient cette matière charboneuse qu'en coupant à pic tout le terrain ; ce qui leur occasionait une dépense considérable pour laquelle ils ne recevaient aucune indemnité , puisqu'ils ne retiraient point encore de véritable charbon. Nous eûmes de la peine à leur faire entendre qu'il fallait former des galeries et pénétrer dans la mine. Mais comme nous conjecturâmes , ou que la mine ne valait rien , ou que le charbon serait beaucoup plus bas , nous les engageâmes à déblayer le terrain et pénétrer dans les filons qu'ils découvriraient au dessous. Si vos premiers essais , ajoutâmes-nous , ne vous présentent pas un meilleur charbon que celui que vous avez obtenu jusqu'à présent , abandonnez votre entreprise.

La mine qui se trouve aux environs de Rodosto sur la Propontide , paraît être de meilleure qualité que celle des rives de la Mer-Noire , si nous en jugeons par quelques échantillons pris à la superficie ; car elle n'a point encore été exploitée , quoiqu'elle se trouve à peu de distance de la mer. On nous a assuré qu'elle s'étendait au loin et qu'on la retrouvait aux environs d'Érécli.

Dans toutes les saisons de l'année, le poisson est extrêmement commun dans la Propontide, le Bosphore et la Mer-Noire; mais comme les Turcs font très-peu d'usage de ce mets; et qu'il n'y a guère que la table des Européens et celle des Grecs et des Arméniens riches qui en soient ornées, il s'ensuit qu'on pêche très-peu dans tout l'Orient, et qu'à Constantinople même peu de personnes se livrent à ce genre d'industrie.

Il n'est pas question ici du poisson salé qui vient par le commerce, de la Mer-Noire ou de quelques contrées de la Grèce : comme il est à vil prix, les Grecs, les Arméniens et les Juifs pauvres le recherchent et en font une assez grande consommation.

La pêche la plus usitée aux environs de la capitale, consiste à élever dans les endroits que l'on sait être fréquentés par les poissons à demeure ou par les poissons de passage, un échafaud en forme d'X, sur le sommet duquel un homme se place pour observer le moment où le filet, tendu au pied, est plein de poissons : au signal qu'il fait, le filet est tiré et le poisson se trouve pris.

La pélamide, que quelques ichthyologistes prennent mal à propos pour de jeunes thons, y est très-abondante, surtout à la fin de l'été

et en automne. Le rouget, le pageau, la dorade, le turbot bouclé, le maquereau, la sole, le merlan, sont les poissons les plus recherchés et les plus communs de ces mers.

On pêche en outre, aux environs de Constantinople, divers coquillages plus ou moins estimés des Grecs. L'huître est abondante et d'un très-bon goût. Les moules y acquièrent une grosseur considérable. On peut y manger tant qu'on veut le homar et la langouste : la dernière y est aussi bonne qu'au midi de la France.

Le dauphin paraît fréquemment dans toutes les saisons de l'année. On le voit venir en troupe jusque dans le port, et se jouer à la surface de l'eau, surtout lorsque la mer est calme et que le vent souffle de la partie sud. Les gens du pays, plus ignorans et plus crédules que les anciens, débitent à son égard une infinité de fables aussi ridicules les unes que les autres, que nous nous dispenserons de rapporter.



CHAPITRE X.

Course aux îles des Princes. Amusement qu'on y trouve. Leur description, leur culture et leurs productions. Position avantageuse pour l'établissement d'un lazaret.

Nous avions déjà fait deux courses aux îles des Princes, l'une en messidor, l'autre en thermidor : nous résolûmes, vers la fin de fructidor an 1, d'y aller pour la troisième fois, afin de les parcourir entièrement et en connaître toutes les productions. Plusieurs de nos amis nous accompagnèrent, tant pour se délasser de leurs occupations, que pour chasser aux cailles extrêmement abondantes et très-faciles à tuer dans cette saison. Un négociant voulut bien nous recevoir dans sa maison de campagne, et se charger de tous les détails de la dépense. Nous prîmes deux grandes caïques, et dans deux heures, par un léger vent de nord-nord-est, nous fûmes rendus au port de Prinkipos, distant à peu près de douze milles de Galata. La mer était

assez calme pour que personne ne fût malade ; de sorte que nous pûmes jouir à notre aise des différens points de vue que nous présentait la côte d'Asie. Nous eûmes bientôt dépassé Calcédoine , l'anse profonde qui se trouve au-delà , le cap planté de cyprès qui vient après , sur lequel les Turcs ont élevé un fanal. Nous laissâmes au loin , à droite , Prota et Antigone ; nous nous approchâmes davantage de Chalkis , et nous arrivâmes à Prinkipos avant le coucher du soleil.

La ville est située à la partie orientale de l'île , le long de la mer : elle n'est presque peuplée que de Grecs , la plupart marins ou cultivateurs. Sa population peut être évaluée à deux ou trois mille habitans. La côte d'Asie n'étant éloignée que d'environ deux lieues , les vaisseaux mouillent dans toutes les saisons avec sûreté , à l'abri de toutes ces îles , mais plus particulièrement à une ou deux encablures des villages de Chalkis et de Prinkipos : les caïques viennent s'amarrer le long du rivage , à une espèce de quai.

La difficulté de se rendre à Constantinople lorsque le tems est mauvais ou le vent un peu trop fort , a fait préférer par les ambassadeurs et les agens des puissances étrangères , le séjour de Belgrade , de Tarapia et

de Buyuk-déré, où l'air est moins pur, moins sain, et où la peste se montre plus souvent que dans ces îles. Mais ce désavantage est compensé par la faculté qu'ils ont de partir dans tous les tems de ces trois villages, en voiture ou à cheval, tandis qu'ils seraient obligés quelquefois aux îles, d'attendre un tems favorable pour revenir à la capitale, où des affaires pressantes peuvent les appeler à chaque instant.

Nous arrivâmes dans la saison la plus agréable et à l'époque de l'année où le concours du monde est le plus grand. Nous avions tous les soirs, dans un café ouvert à tous les curieux et à tous les amateurs, un spectacle fort goûté des Turcs, et fréquenté même par les femmes les plus décentes, quoiqu'il représentât le plus souvent des scènes auxquelles les plus dévergondées européennes auraient honte d'assister : il est vrai que ces femmes n'entraient pas dans le café, et qu'elles se contentaient de rester à la rue, d'où elles pouvaient tout apercevoir. Ce spectacle se nomme *kara-gueuze*, espèces d'*ombres chinoises* qui font les délices de la capitale, et que les particuliers aisés se procurent de tems en tems chez eux. La scène qui divertissait le plus les spectateurs, était celle d'un âne,

prenant ses ébats avec un Juif. Nous avons été surpris, la première fois que nous avons assisté à kara-gueuze, de voir les Turcs, naturellement graves et silencieux, se livrer à une joie vive et à un rire inmodéré à l'aspect de ces obscénités. Quelle inconséquence, avons-nous dit, dans cette nation qui sévit contre le libertinage avec une rigueur extrême, souvent avec férocité, qui punit quelquefois de mort les plus légères atteintes contre les mœurs, qui ne veut pas tolérer les filles de joie, et qui permet en public une pareille indécence !

Les îles connues sous le nom d'*Iles des Princes*, sont au nombre de quatre grandes et cinq petites. La première se nomme *Prota*, la seconde *Antigona*, la troisième *Chalkis* et la quatrième *Prinkipos*; au sud de celle-ci se trouve la petite île des Lapins : à l'ouest sont deux petites îles, dont l'une est connue sous le nom d'*Oxya*, et l'autre sous celui de *Plata* : les deux autres ne sont que des rochers sans nom.

Prinkipos est la plus considérable et la plus fertile de toutes : elle nous a paru entièrement volcanique et formée de quartz, de granits, etc. altérés ou décomposés. Le terrain est élevé, inégal, montueux. Il est sec et aride

sur les collines, rouge et assez fertile dans les endroits bas et surtout au sud de la ville. Les productions naturelles sont le pin d'Alep, connu au midi de la France sous le nom de *pin blanc*; le cade, espèce de genévrier; le phillyréa à larges feuilles, l'arbousier, la pimprenelle épineuse, la lavande stécade à fleurs pâles; le genêt, l'asperge à feuilles aiguës, le ciste de Crète, le térébinthe, une espèce de sarriette, le liseron althœiforme, etc. etc.

L'olivier sauvage se trouve abondamment sur toutes les collines. Nous l'avons vu de même dans les îles de l'Archipel, sur les côtes de l'Hellespont et sur ceux de l'Asie mineure, peu distans de la mer. Il est petit et rabougri lorsqu'il est sans culture, et exposé à être rongé par le bétail. Croît-il naturellement partout où nous l'avons vu? Est-il en quelques endroits un reste d'une ancienne culture? C'est sur quoi nous nous garderons de prononcer.

Cet arbre ne croît point sur les bords du Bosphore ni aux environs de Constantinople, parce que le froid s'y fait quelquefois plus vivement sentir qu'aux îles des Princes, à cause du voisinage de la Mer-Noire. Mais on le trouve fort et vigoureux dans la partie

méridionale de la Propontide et sur les rives de l'Hellespont. On en voit quelques-uns assez beaux, répandus dans les champs de Prin-kipos. J'ignore s'il est cultivé sur la côte de Rodosto et d'Érécli : je n'ai pas eu occasion de visiter cette contrée.

La culture de Prinkipos consiste en quelques champs semés de blé, d'orge, de pois-iches, de haricots, de fèves. La vigne n'y est pas abondante; elle est plantée et taillée comme au midi de la France : elle donne deux ou trois sortes de raisins fort bons, dont on fait rarement du vin. On préfère dans cette île, de porter les raisins aux marchés de Constantinople et les y vendre.

Il y a plusieurs jardins près de la ville, dans lesquels on cultive assez mal quelques plantes potagères et quelques arbres fruitiers, parmi lesquels on distingue une espèce de figuier à fruit verdâtre en dehors, rouge en dedans, d'une excellente qualité.

Cette île a servi plusieurs fois de prison ou de lieu d'exil aux princes grecs. On se rappelle entr'autres qu'Irène, jeune Athé-niène, née de parens nobles, mais obscurs, élevée jusqu'au trône par les charmes de son esprit et les grâces de sa figure, ne mit point de bornes à son ambition, et se souilla de

divers crimes après la mort de Léon Porphyrogenète son mari. Elle fut détrônée par Nicéphore un de ses confidens , et reléguée dans un monastère de cette île , qu'elle avait fait bâtir elle-même (1).

La chasse nous procurait tous les jours une très-grande quantité de cailles. Nous avions des chiens d'arrêt excellens , qui les faisaient partir de fort près. Elles se nichent ordinairement sous les cistes , les pimprenelles épineuses ou autres petits arbustes ; et comme il n'y a point d'arbres dans ces endroits , on les tire très-aisément. Elles sont extrêmement grasses et d'un très-bon goût ; elles sont beaucoup plus rares et moins savoureuses au printemps. Nous voyions quelques autres oiseaux de passage , tels que des tourterelles , des rolliers , des orioles , des grives , etc. et surtout des faucons et des éperviers.

Le lièvre est très-rare à Prinkipos , et le lapin ne s'y trouve pas ; mais celui-ci est abondant dans la petite île déserte qui en porte le nom. Nous nous procurâmes quelquefois le plaisir de cette chasse , et nous rapportâmes toujours plusieurs lapins. Il est nécessaire

(1) Quelques auteurs disent qu'elle fut envoyée à Lesbos.

d'arriver de très-grand matin et de les surprendre avant qu'ils soient rentrés dans leurs terriers.

La pêche nous offrait encore plus de ressource que la chasse : on nous servait tous les jours des huîtres , des moules , et plusieurs poissons , tels que le maquereau , la pélamide , le turbot et surtout le rouget. Nous trouvâmes plusieurs fois dans l'estomac de ce dernier une très-petite espèce d'oursin que nous avons conservé , et que nous publierons parmi les autres objets d'histoire naturelle.

Le trajet de la ville de Prinkipos à celle de Chalkis est à peu près d'une lieue , et l'on trouve toujours des caïques prêts à vous y conduire. Nous avons fait prévenir le supérieur du monastère de la Trinité , du jour où nous irions visiter son couvent et lui demander à dîner , afin de ne pas le trouver au dépourvu ; car en général les caloyers sont fort sobres et font très-maigre chère. On est heureux de trouver dans leur couvent , du miel , des œufs et quelques fruits. Pour acquitter les politesses que l'on reçoit chez eux , on ne manque jamais de visiter l'église , et de laisser dans un bassin les pièces de monnaie que l'on juge convenable de donner.

Ce monastère , situé sur une colline presque au

qu'au milieu de l'île , jouit d'une vue charmante : on y respire un bon air , et il n'est pas rare d'y trouver une nombreuse société , parce que des Européens et même des Grecs viennent souvent y passer une partie de l'été , loin du tracas et du tumulte de la capitale. Nous nous arrêtâmes long-tems à considérer sur la porte de l'église la représentation de l'enfer , du purgatoire et du paradis , quoique la peinture en fût très-mauvaise. L'enfer était rempli de Musulmans , d'évêques , d'archevêques et de Grecs richement vêtus ; le purgatoire et le paradis n'étaient peuplés que de caloyers , de papas ou prêtres , et de Grecs plus simplement vêtus. Nous demandâmes aux religieux qui nous accompagnaient , s'ils ne craignaient pas quelque mauvaise affaire de la part des Turcs pour les damner ainsi. Ils nous dirent que cela leur était arrivé une fois , mais qu'ils s'en étaient tirés moyennant quelqu'argent. Ils ajoutèrent qu'ils mettaient un grand prix à leur tableau , et qu'ils le conserveraient tant qu'ils le pourraient , sans trop se compromettre.

Il y a un autre monastère au sud-est de l'île , remarquable par plusieurs belles allées de cyprès et par un bois de pins , par un bâtiment spacieux et par le nombre des caloyers

qui s'y trouvent. Celui-ci, quoique très-agréablement situé, ne jouit pas comme l'autre, d'une vue si étendue et si variée.

Il y a pareillement deux monastères à Prin-kipos, situés dans les endroits les plus élevés et les plus solitaires de l'île. Les caloyers se livrent à la culture des champs qui dépendent de leur monastère, ou à quelque industrie utile à la communauté. Leurs besoins sont très-bornés, parce qu'ils n'ont jamais permis au luxe de s'introduire chez eux : leur santé se maintient long-tems forte et vigoureuse par un travail modéré, par la sobriété et par la paix de l'ame ; et ce qui fait peut-être leur plus grand bonheur, les Turcs ne viennent point troubler le repos et la tranquillité qu'ils goûtent dans ces lieux.

Chalkis est moins considérable que Prin-kipos, et son village est un peu moins étendu ; ses productions sont à peu près les mêmes, et le sol présente partout des indices de volcan. On trouve sur la colline la plus voisine du village, une roche dure, cassante, qui paraît ferrugineuse ; et vers le sud-est de l'île, une mine de cuivre qui paraît avoir été anciennement exploitée : c'est probablement de là qu'est venu le nom de Chalkis, du mot grec χαλκος, qui signifie cuivre : mais nous n'avons

rien vu qui indique la mine d'or dont Aristote et Etienne de Bysance ont parlé.

Si les Turcs étaient capables d'apercevoir qu'il est facile de se garantir de la peste en prenant contre ce terrible fléau les précautions que l'on prend en Europe, la position des îles des Princes serait sans doute inappréciable pour remplir cet objet, et garantir par mer la capitale : on pourrait établir un lazaret à Prota ou à Antigone, parce que ces îles ont très-peu d'habitans, et parce que les navires y mouillent en toute sûreté. Il existe encore dans la première de ces deux îles les ruines d'un village et deux monastères, qui attestent qu'elle est susceptible de quelque culture, et qu'elle peut offrir des lieux de promenade et de récréation pour les personnes qui seraient obligées d'y faire quarantaine.



CHAPITRE XI.

Entrée dans un harem. Mariage des Musulmans. Polygamie ; ses résultats. Influence des femmes dans toutes les affaires.

DEUX jours après notre retour des îles des Princes , nous fûmes invités , de la part d'un *capidgi-baschi* , de nous transporter , sur le Bosphore , auprès de sa mère malade depuis quelque tems , pour éclairer un médecin grec qui lui donnait ses soins , et prescrire le traitement que nous jugerions le plus convenable. L'envoyé de la République , chez qui nous étions dans ce moment , nous engagea vivement à rendre service à un homme qui jouissait d'un grand crédit auprès du grand-seigneur , et qui pouvait être utile aux Français établis dans le Levant. Nous accédâmes d'autant plus volontiers aux instances de l'envoyé , qu'en obligeant un homme puissant , nous étions dans le cas de satisfaire notre curiosité. En effet , depuis long-tems je desirais voir l'intérieur d'un ménage turc , et

porter un œil observateur jusque dans les harems , pour en connaître les dispositions et remarquer les usages qui y sont établis. La médecine m'a souvent fourni cette occasion dans le cours de nos voyages , et m'a mis à portée de voir que , malgré les verroux et les gardiens , les femmes trouvent encore les moyens de se venger de la tyrannie des hommes.

Le rendez-vous fut donné pour le lendemain matin. Nous partîmes de bonne heure , accompagnés d'un drogman et d'un janissaire de la légation , et nous arrivâmes chez le capidgi en même tems que le médecin grec. Nous fûmes reçus dans un beau kiosk , espèce de salon ouvert par les côtés , orné de peintures , de dorures et de sentences arabes tirées du coran. Il y avait au milieu un jet d'eau et un bassin de marbre blanc : on avait d'un côté la vue du Bosphore , et de l'autre celle d'un beau jardin et d'une partie de la maison du capidgi , bâtie avec beaucoup d'élégance.

Après les complimens d'usage , on apporta des pipes et du café : nous causâmes pendant quelque tems de la maladie de sa mère , et nous apprîmes avec surprise que le médecin avait trouvé plus facile de faire croire à cette malade qu'elle était ensorcelée , que de la

guérir. Le capidgi nous parla ensuite de lui , et nous fit part de ses maux particuliers : il se plaignait amèrement de ne pouvoir plus , comme autrefois , porter dans son harem la joie et les plaisirs. Cet homme , âgé de quarante et quelques années , était d'ailleurs robuste et fortement constitué : il avait abusé de bonne heure des plaisirs qu'il regrettait , et il était obligé d'avoir recours à un opiat composé des substances les plus chaudes et les plus irritantes , pour remplir ses devoirs d'époux la nuit du jeudi au vendredi , selon le précepte de Mahomet.

Après une heure d'entretien , nous fûmes chez la malade : aucun domestique ne nous suivit. Le capidgi nous fit traverser divers appartemens , dont il ouvrait et fermait lui-même les portes. Nous arrivâmes dans une salle assez spacieuse , entourée sur trois faces d'un sofa garni d'un beau drap cramoisi , terminé par une frange en or. Le plancher était couvert d'une natte fine d'Égypte et de quelques petits tapis de Perse. La malade était au milieu de la chambre sur un léger matelas , entourée de grands coussins sur lesquels elle s'appuyait. Elle était vêtue selon la coutume des Orientaux , qui ne se déshabillent point lorsqu'ils sont malades ou lorsqu'ils se couchent

pour dormir. Elle avait, lorsque nous entrâmes chez elle, sans doute à cause de nous, un voile blanc de mousseline, qu'elle ne tarda pas à quitter : deux jeunes esclaves femelles étaient là pour la servir.

Cette femme, âgée de près de soixante ans, avait un embonpoint excessif ; elle était travaillée de vapeurs, et affectée d'un vice d'artreux qui se manifestait sur diverses parties de son corps. Elle se portait d'ailleurs assez bien et avait conservé son appétit. Elle nous fit des histoires fort singulières sur ses maux, qu'elle attribuait entr'autres à une méchante esclave qui l'avait ensorcelée, parce qu'on avait refusé de la marier.

Pendant cet entretien, la curiosité avait attiré les femmes du capidgi derrière une grille qui séparait la chambre dans laquelle nous étions, de celle où elles étaient. Nous voyions soulever, de tems en tems, un rideau qui les cachait, et qu'elles baissaient lorsque nous portions nos regards de leur côté. Les deux esclaves qui étaient auprès de nous ne manquèrent pas de nous faire tâter leur poulx, et de nous faire diverses questions : elles étaient jeunes et fort jolies ; une d'elles, plus hardie, malgré la sévérité de la malade, qui la rappela plusieurs fois à la décence, ne put s'em-

pêcher de porter ses mains sur nos vêtemens qu'elle trouvait fort extraordinaires, et peut-être même indécens, en ce que toutes les parties du corps sont trop apparentes pour des personnes accoutumées à ne voir les hommes qu'avec des vêtemens fort amples et qui masquent tout le corps.

Nous prescrivîmes à la malade un opiat calmant et l'usage de la douce-amère, que nous avions aperçue dans une de nos courses à un village au-delà de Belgrade. Le capidgi nous pressa fortement de revenir le voir; ce que nous ne pûmes nous dispenser de faire au bout de quelques jours.

Lorsque nous fûmes sortis, le médecin grec nous apprit que le harem de cet homme était composé d'une trentaine d'esclaves géorgiennes et circassiennes, destinées à servir son épouse, jeune princesse à qui il devait son crédit et sa fortune. C'est depuis ce mariage que le médecin l'avait mis à l'usage des aphrodisiaques, et qu'il venait assez régulièrement chez lui pour s'informer de leur effet.

Il nous instruisit pareillement des lois turques relatives au mariage, et nous fit part de plusieurs observations curieuses que sa qualité de médecin l'avait mis à portée de faire

dans les harems. Nous avons eu , dans le cours de nos voyages , des occasions de recueillir nous-mêmes des observations sur les Musulmanes , d'étudier leurs mœurs auprès des Grecques et des Françaises nées dans le Levant , et de rectifier les idées qu'une trop grande précipitation avait pu d'abord nous faire adopter. Le lecteur nous saura gré peut-être des efforts que nous avons faits à cet égard.

La loi permet , en Turquie , trois manières de cohabiter avec les femmes. Tournefort a dit avec raison qu'on épousait les premières , qu'on louait les secondes et qu'on achetait les dernières.

Les Musulmanes vivent très-retirées , et ne se montrent pas en public sans un voile et des vêtemens qui cachent leur figure et masquent tout leur corps : il n'y a que le mari et les plus proches parens , tels que les pères , les frères , les oncles-germains , qui aient quelquefois accès dans les harems , et qui puissent voir une Musulmane à visage découvert. L'homme qui veut se marier ne peut connaître les charmes de la figure et les agrémens de l'esprit de sa future épouse , que sur les rapports de quelque parente , de quelqu'amie ou de quelqu'entremetteuse d'un âge avancé.

Ordinairement celle-ci donne toutes les informations dont on a besoin, tâche d'applanir toutes les difficultés qui peuvent s'élever, dispose et arrange toutes choses. Lorsque les parens sont d'accord entr'eux, on fixe la somme que le mari donnera en présent à son épouse pour *le prix de son sang*. On fait l'inventaire de tout ce qui appartient à celle-ci, en meubles, hardes, argent ou propriétés, parce que tout doit lui être rendu en cas de divorce ou de répudiation. Lorsqu'elle meurt sans enfans, le mari conserve une partie de ce qu'il a reçu, et rend l'autre aux parens, ainsi qu'il est réglé par la loi.

Les préliminaires remplis, le futur mari, le père ou le plus proche parent de la demoiselle, vont, avec deux témoins, chez le cadi, pour lui faire signer les articles du mariage et en obtenir une permission par écrit. La célébration du mariage ne peut avoir lieu que la veille du vendredi, lequel répond, chez les Musulmans, au dimanche des Chrétiens, au samedi des Juifs. Un ou deux jours auparavant, la demoiselle est menée au bain, où elle est dépilée pour la première fois. Le jour des noces, elle se pare des plus riches étoffes qu'elle peut se procurer, et se couvre de bijoux, de perles, de pièces de monnaie que

les parens empruntent bien souvent. On tâche d'embellir la figure de la demoiselle, en la colorant de rouge, de blanc et de bleu, en peignant en noir les sourcils et les paupières. Dans certaines contrées on bariole ensuite de noir les bras et les mains, on jaunit ou noircit les ongles, on peint les pieds en jaune orangé : on place enfin avec art sur la coiffure et parmi les tresses qui pendent en arrière, des fleurs, des perles, des pierres précieuses et des monnaies d'or. En Égypte et en Syrie, ces tresses sont très-nombreuses, et terminées chacune par un ou plusieurs sequins.

Ainsi ajustée et placée sur un siège plus élevé que le sofa, elle doit composer son maintien, tenir les yeux baissés ou fermés, pendant qu'une troupe de femmes invitées à la fête se livrent à la joie, pendant qu'on exécute diverses danses, que l'on chante ou que l'on joue de divers instrumens.

A la nuit, les parentes du mari et des femmes invitées par elles viennent avec des flambeaux et une musique bruyante à la maison de la demoiselle, pour l'emmener à celle du mari. Elle sort accompagnée de ses parentes et amies : les hommes ne la suivent pas, et restent chez eux à se divertir.

Arrivée chez le mari, on la parfume et

on la fait placer sur un siège élevé, préparé pour elle. Toutes les femmes étrangères sortent un moment après, et il ne reste plus que les parentes des deux conjoints.

L'époux, pendant ce tems-là, est dans un autre appartement, où ses parens et des jeunes gens qu'il a invités, le parfument, le parent de ses plus beaux habits, et chantent des chansons analogues à la fête.

Un moment après tous les hommes, accompagnés de leur musique, sortent pour aller à la mosquée. Ils font leur prière dans le plus grand recueillement, après quoi ils viennent jusqu'à la porte de la maison de l'époux, où celui-ci entre, accompagné seulement de ses parens. Pendant que le mari est à la mosquée, on mène l'épouse dans l'appartement qui lui est destiné. Au retour de la mosquée, le père de l'époux, ou tout autre parent de l'âge le plus avancé, conduit par la main l'époux chez sa femme, le lui présente et se retire. Il ne reste que la sage-femme ou une parente qui sert à souper au mari, pendant que l'épouse reste debout devant lui, dans une attitude très humble. Après le souper, celle-ci présente à son mari un plat, de l'eau et un linge pour se laver et s'essuyer : elle lui donne ensuite la pipe et le

café, après quoi elle soupe elle-même. Lorsque celle-ci a soupé, la sage-femme se retire, et les deux conjoints restent seuls.

Le lendemain matin, le mari passe dans un autre appartement, et dès qu'il est sorti, une de ses parentes vient étendre sur la porte de la chambre le caleçon que l'épouse a gardé pendant la nuit.

Toutes les femmes de la veille, plus richement parées, viennent faire compliment et se livrer toute la journée à la joie. Elles doivent voir les marques de la virginité de l'épouse; la sage-femme doit leur montrer le caleçon taché de sang : après cette cérémonie, elle le plie, l'enferme soigneusement, et le dépose entre les mains de la mère de l'épouse ou de sa plus proche parente.

La nouvelle mariée doit être ce jour-là dans une attitude modeste; elle doit garder le silence, avoir les yeux baissés et rester tranquille sur le sofa pendant que toutes les femmes se livrent à la joie autour d'elle.

La seconde manière de s'unir à une ou plusieurs femmes, désignée sous le nom de *capin*, consiste à se présenter devant le cadi, et à s'obliger de nourrir et d'entretenir jusqu'à telle époque, une telle que l'on désigne et dont on a obtenu le consentement; ce

qu'attestent son père ou son plus proche parent, et deux témoins ; d'avoir soin des enfans qu'elle fera , et de lui céder en outre , lors de la répudiation ou à l'expiration du terme convenu , une somme d'argent ou des hardes , effets et propriétés stipulés et désignés. Les enfans qui proviennent de ces mariages , jouissent des mêmes droits que les autres , et restent à la charge du père lorsqu'il a répudié ou renvoyé sa femme.

Il est rare que les Musulmans se marient de cette manière , parce que les femmes d'un certain rang ne consentiraient jamais à s'unir à un homme à de telles conditions , et parce que celui-ci préfère ordinairement d'acheter des esclaves , plutôt que de se marier au *capin* avec des Musulmanes nées de parens pauvres.

Le commerce des esclaves est très-expressément interdit aux Juifs et aux Chrétiens , et n'est permis qu'aux Musulmans. La loi autorise ceux-ci à avoir tel nombre d'esclaves qu'ils desiront , et elle ne les soumet à aucune sorte de formalité. Les enfans qu'ils obtiennent sont libres , et participent , comme les autres , au partage de leurs biens après leur mort.

La loi ne défend point aux Musulmans

d'épouser une femme de religion différente, pourvu que les conjoints s'obligent à élever leurs enfans dans la religion du père ; mais elle l'interdit expressément aux femmes , à moins que l'homme n'embrasse auparavant la religion de Mahomet. Elle punit de mort un Juif ou un Chrétien surpris avec une Musulmane, dans un lieu ou de telle manière à faire soupçonner un commerce charnel. Il ne peut se sauver qu'en embrassant la religion musulmane et en épousant cette femme si toutefois elle y consent, et s'ils sont l'un et l'autre hors les liens du mariage. Dans le cas contraire, l'homme est traduit au supplice ; la femme n'échappe à une punition moins forte qu'en déclarant qu'elle a été forcée ou surprise, ou en niant qu'il se soit passé entr'eux quelque indécence.

Si la femme est mariée, le sort de celle-ci dépend du mari : il peut porter sa vengeance jusqu'à la punir de mort ; mais souvent la crainte des parens retient son bras prêt à frapper : il se contente alors de la répudier.

Il n'entre point dans notre plan d'examiner quels furent les motifs qui déterminèrent Mahomet à permettre quatre épouses aux sectateurs de sa religion, indépendamment de tel nombre de concubines qu'ils pourraient

nourrir. A-t-il voulu plaire à un sexe aux dépens de l'autre? A-t-il cru par-là obtenir une plus grande population? Enfin a-t-il voulu sanctionner un usage qui existe dans l'Arabie depuis un tems immémorial?

La polygamie offre des inconvéniens sans nombre et si frappans, que l'on doit être étonné que des législateurs l'aient permise ou tolérée. Le premier de ces inconvéniens, et le plus grand sans doute, c'est qu'elle nuit à la population d'un État; c'est qu'elle favorise la pédérastie; c'est que plusieurs femmes ne peuvent partager tranquillement entr'elles les plaisirs trop peu fréquens que le mari leur distribue : les méfiances, les jalousies, les haines, les querelles, doivent nécessairement établir leur empire dans un harem et en bannir les vrais plaisirs.

Il semble au premier coup-d'œil que la polygamie soit favorable à la population, car quoique les facultés physiques de l'homme soient bornées, il peut néanmoins, dans un espace de tems assez court, féconder plusieurs femmes, et obtenir un grand nombre d'enfans pendant le cours de sa vie.

Mais comme le nombre des femmes est à peu près égal à celui des hommes, ce ne peut être qu'aux dépens des pauvres que les riches

riches en prennent plusieurs : un homme ne peut avoir quatre femmes, que trois autres n'en soient privés; et certes, on ne présu-mera pas que quatre femmes, enfermées dans un harem avec un seul homme, quelquefois vieux ou infirme, puissent avoir le même nombre d'enfans que lorsque ces femmes ont chacune un mari, dont elles obtiennent seules les faveurs.

Les harems, il est vrai, ne sont presque remplis que d'étrangères, d'esclaves géorgiennes, circassiènes et éthiopiènes que le commerce amène annuellement; mais il amène aussi un plus grand nombre d'esclaves mâles; ce qui doit faire supposer qu'en général le nombre des hommes en Turquie, est pour le moins aussi grand que celui des femmes. Mais ce qui prouve que la polygamie nuit à la population de cet Empire, c'est que, malgré ce grand nombre d'esclaves des deux sexes qui viennent des contrées européennes, de l'Asie et de l'Afrique, cet Empire se dépeuple considérablement, quoiqu'il n'y ait pas d'exemples d'émigration de la part des Musulmans; quoique les guerres, depuis long-tems, y soient peu fréquentes et peu meurtrières. La population des Grecs, des Arméniens et des Juifs au contraire, se soutient nonobs-

tant leur émigration et la tyrannie des Turcs à leur égard : mais ceux-ci , comme on sait , n'épousent qu'une femme , et il leur est très-expressément défendu d'avoir des esclaves ou des concubines; ce qui fait qu'ils se marient de bonne heure , et que peu d'entr'eux restent célibataires.

L'impuissance dans laquelle se trouve l'homme de satisfaire aux desirs d'un grand nombre de femmes , a fait inventer les verroux , les harems et ces infortunés commis à leur garde , privés de la faculté de se reproduire. La jalousie , souvent atroce , a fait punir l'adultère de mort ; et l'œil sévère du gouvernement a cru devoir non-seulement s'opposer au libertinage en séparant les deux sexes , mais encore en sévissant très-rigoureusement contre les filles ou femmes convaincues d'intrigues amoureuses. Cette sévérité à l'égard des mœurs , cette séparation des deux sexes , et surtout la privation totale de femmes pour un grand nombre d'individus , a introduit en Orient l'usage des garçons , usage réprouvé du philosophe , en horreur au législateur , d'une immoralité bien plus grande que le commerce illégal des deux sexes , et dont il ne résulte d'ailleurs aucun avantage pour la société.

Par une inconséquence digne de remarque, la loi, qui rançonne toujours, qui punit quelquefois de mort l'homme qui cède à un penchant naturel, qui obéit à la voix impérieuse de la nature, tolère cependant et semble permettre un vice qui annonce la dépravation totale des mœurs. Les Musulmans, très-austères d'ailleurs, se livrent sans honte au goût qui les entraîne, et dont ils ont contracté l'habitude dans leur première adolescence. Bien loin de rougir de ce vice, ils en tirent vanité, et montrent avec orgueil l'objet de leurs affections. Cette passion est devenue si forte chez eux, qu'ils cherchent à la satisfaire par tous les moyens possibles, et qu'ils emploient bien souvent la violence. On a vu entr'autres à Smyrne, un matelot européen, âgé de plus de soixante ans, tué et souillé par trois janissaires, sans qu'on ait pu obtenir leur juste punition.

Les filles de joie ne sont ni permises ni tolérées : le gouvernement sévit quelquefois contre celles qui sont Musulmanes avec une extrême rigueur. Il n'est pas rare qu'on en saisisse quelques-unes pendant la nuit, et qu'après les avoir enfermées dans un sac avec des pierres, on aille les jeter vivantes dans la mer, vers la pointe du sérail ; et cependant on rencontre

souvent dans les rues de Constantinople, de jeunes Grecs, vêtus d'une manière efféminée, annonçant par leur maintien qu'ils sont prêts à se livrer à quiconque voudra les payer.

Malgré les usages du pays, ces jeunes gens conservent leur chevelure, en prennent le plus grand soin, la lavent tous les jours, la parfument avec le musc, l'ambre ou l'essence de roses, et la parent des fleurs de la saison. Un rouge artificiel colore leurs joues, un noir d'ébène est placé sur les sourcils et les paupières, pour animer leurs yeux et contraster avec la blancheur de leur teint. A tous les agrémens naturels du corps, ils joignent ordinairement ceux de l'esprit, et souvent ils empruntent les charmes de la musique et de la danse.

Quoique la loi permette aux Musulmans d'avoir quatre épouses, peu d'entr'eux cependant en ont plus d'une, parce qu'elles entraînent à des dépenses considérables; parce que, renfermées dans le même harem, elles ne peuvent vivre d'accord ensemble : elles inquiètent le mari de leurs plaintes, ou le tracassent de leurs prétentions. D'ailleurs, la plupart des femmes, en se mariant, exigent une obligation du mari, de ne point en épouser d'autres de leur vivant ou tant que le

divorce ne les aura pas séparés. Mais elles ne peuvent empêcher qu'il achète des esclaves blanches et noires, suivant son goût et ses facultés ; et pourvu qu'il couche avec son épouse une fois la semaine, suivant l'obligation que Mahomet en a faite à tout Musulman encore jeune et bien portant ; pourvu qu'il lui fournisse de quoi se vêtir et se nourrir suivant son état, et aller au bain lorsqu'elle a été souillée par lui ou par les incommodités naturelles à son sexe, elle ne peut demander le divorce. Mais ce qui est peut-être plus douloureux, elle n'est point fondée non plus à se plaindre de ce que le mari est souvent parcimonieux d'un plaisir qu'elle réclame, et dont il est prodigue à l'égard de quelque-esclave géorgien ou circassien.

Mais s'il voulait exiger de son épouse les mêmes complaisances qu'il est accoutumé d'obtenir de ses esclaves mâles, elle est autorisée à se présenter devant le cadi, pour lui demander la punition du mari et même le divorce ; ce que le juge accorde si elle est appuyée de ses parens, et si d'ailleurs la réputation du mari donne à la plainte un air de vérité ; et afin d'épargner à cette femme la honte d'articuler un pareil fait en présence de tout le tribunal, elle doit recourir

à un signe de convention, et se borner à renverser ses pantoufles.

Le mari, dans aucun cas, ne peut rien exiger des esclaves qui appartiennent à la femme : il n'a des droits que sur celles qu'il a achetées lui-même. Il est très-rare qu'il s'oublie à cet égard, parce que la femme ne manquerait pas de porter ses plaintes et de le faire punir.

Lorsqu'un homme veut que la paix et le bonheur habitent chez lui, il se borne uniquement à son épouse ; ou s'il prend quelque liberté à l'égard des esclaves qu'il a achetées pour la servir, il leur recommande de conserver à son égard le plus grand respect et la plus grande soumission. Il tâche de leur persuader qu'elle ignore l'amour qu'il a pour elles ; et l'épouse, de son côté, voulant conserver la paix dans le ménage, feint d'ignorer les infidélités du mari, et se soumet avec moins de peine à la privation à laquelle il la condamne, dédommée par l'empire qu'elle continue d'exercer sur ses esclaves.

Mais lorsqu'un Turc épouse plusieurs femmes qui ont toutes les mêmes droits et les mêmes prétentions, il est bien rare que les préférences n'entraînent des jalousies et des querelles : il est bien rare qu'elles voient de

sang-froid une d'elles recevoir plus fréquemment des marques d'attachement, sans qu'elles ne fassent entendre leurs plaintes. Et quelque juste que soit le mari dans la distribution de ses faveurs, toutes le taxeront d'injustice, toutes croiront ou feindront de croire leurs rivales plus heureuses, et le mari plus empressé de leur plaire.

C'est bien pire si le dégoût l'éloigne de ses épouses et le porte tout entier vers ses esclaves; et si celles-ci, abusant de la faiblesse du mari, se prévalent et s'enorgueillissent des faveurs qu'elles reçoivent; si elles paraissent moins soumises et moins respectueuses, la paix alors ne peut être rétablie que par l'éloignement de ces esclaves inconsidérées et le retour sincère du mari vers les épouses.

D'après la disposition des ménages turcs, on voit que l'épouse surveille les esclaves, parce qu'elle serait très-aise de les trouver en faute afin d'indisposer le mari à leur égard; et l'esclave qui couche avec le mari, est l'Argus le plus dangereux pour la femme : celle-ci ne sort jamais sans être accompagnée de l'autre; ce qui rend les infidélités assez rares.

Quelques femmes, dans la classe indigente du peuple, se livrent aux hommes avec assez de facilité moyennant de l'argent, et mal-

gré la sévérité du gouvernement. Parmi les riches, on connaît en Turquie, comme en Europe, les intrigues amoureuses : mais dans un pays où la femme sort rarement, où elle est entourée des parentes du mari et d'esclaves intéressées à la surveiller, on sent que ces intrigues présentent une infinité de difficultés à surmonter et d'obstacles à franchir, qui les rendent moins communes. Presque toujours la femme fait les premières avances ; aperçoit-elle un homme de bonne mine, un homme qui lui plaît, elle met une matrone en campagne, et s'informe de tout ce qui peut l'intéresser. Est-elle sûre que l'homme répond à son amour ? on arrange une partie ; elle sort avec son cortège ordinaire, et va chez une parente, chez une amie ou chez quelque esclave affranchie et mariée : de là elle se rend, sous divers prétextes, chez une autre esclave ou chez quelque Juive, quelquefois chez une troisième, seule ou accompagnée de quelque personne affidée. C'est là que l'homme a été introduit, souvent déguisé en femme. Les parties se renouvellent aussi souvent que les circonstances peuvent le permettre, sans trop s'exposer. On profite d'une absence du mari, du moment de la prière à la mosquée. Lorsque la femme est sûre de

ses esclaves, ce qui est très-rare, elle peut introduire un homme dans le harem; mais malheur à eux s'ils sont découverts, presque toujours la mort s'ensuit.

Le bain peut aussi servir de lieu de rendez-vous, lorsqu'avec de l'argent on est certain de la discrétion des personnes qui en sont chargées, et lorsqu'on a la certitude de ne pouvoir y être troublés.

Il y a à Constantinople et dans les grandes villes, des Juives, des Arméniènes qui portent dans les harems des étoffes précieuses, des bijoux, des parfums, des colifichets, des bonbons à acheter; la plupart d'entr'elles sont des matrones adroites, par les mains desquelles passent toutes les intrigues amoureuses. On sait que l'amour surveillé ou contraint est inventif, et qu'il trouve bien souvent les moyens de se dérober à la vigilance des gardiens. Comme on ne peut avoir des conversations secrètes sans se rendre suspect, et comme les femmes turques savent rarement écrire, ces matrones entretiennent les correspondances par l'arrangement des fleurs d'un bouquet, par la disposition de diverses couleurs ou de tout autre signe convenu.

C'est surtout en Syrie et en Égypte que

l'art de s'exprimer par le moyen des fleurs est poussé à un point tel, que la correspondance la plus active peut avoir lieu entre deux amans, sans réveiller l'attention d'un jaloux, sans attirer les regards des surveillans.

L'influence que les femmes turques ont sur les affaires publiques, dans la nomination des agens du gouvernement, dans la distribution des faveurs et des châtimens, est beaucoup plus considérable qu'on ne présumerait, d'après leur manière de vivre retirée. Les harems sont des lieux de rendez-vous inaccessibles aux hommes (1), où passent successivement en revue les anecdotes les plus intéressantes de la ville et des provinces, où se débitent les nouvelles curieuses, où s'ourdissent les trames et les complots. Des femmes de tout âge et de tout rang viennent y solliciter des grâces et des faveurs pour leur mari, pour leurs parens, ou viennent s'y plaindre et demander protection contre un mari trop jaloux, trop sévère, ou contre quelque personnage puissant. Une affaire

(1) Le mari n'entre pas chez son épouse lorsqu'elle est avec des étrangères. Cet usage est très-scrupuleusement observé.

passé souvent par le canal de plusieurs femmes avant d'arriver à sa destination : une esclave affranchie, une femme de la dernière classe du peuple, obtiennent quelquefois par leurs patronnes un crédit tel, que l'on recherche de toutes parts leur protection.

Les Musulmanes se soutiennent entr'elles et sont toujours prêtes à faire cause commune. Elles sont implacables dans leur ressentiment, et manquent rarement de se venger d'un outrage ou d'une offense un peu grave. Leur influence s'accroît par celle qu'obtient ordinairement sur le sultan une esclave favorite ou la Sultane-Validé.



C H A P I T R E X I I.

*Des Géorgiennes et des Circassiènes.
De l'esclavage. Entrée dans le mar-
ché des esclaves femelles. Usage des
femmes à l'égard de l'alaitement et
de la stérilité. Des harems et des
bains.*

ON vante beaucoup dans tout l'Orient la beauté des Géorgiennes et des Circassiènes , esclaves amenées et vendues à Constantinople , encore jeunes , et de là répandues dans toute la Turquie , pour servir dans les harems ou donner des enfans à leurs patrons. Ces femmes , d'après le récit que nous en ont fait les Chrétiennes du pays qui les fréquentent , d'après le petit nombre de celles que la médecine nous a donné occasion de voir , ont les traits européens : presque toutes sont blanches ; quelques-unes sont blondes ou brunes ; toutes sont dans une belle proportion lorsqu'elles sont jeunes ; mais elles acquièrent ordinairement , par le repos , la bonne chère et l'usage fréquent des bains , un em-

bonpoint qui fait les délices des Turcs, et qui sort néanmoins des limites des belles proportions.

Les Turcs ont à peu près les mêmes idées de la beauté des femmes, que les Européens, si ce n'est qu'ils préfèrent en général les blanches et les brunes aux blondes, et l'embonpoint excessif à la maigreur : on peut même dire que les femmes bien portantes et potelées leur plaisent beaucoup plus que celles dont la taille est svelte, dont la figure et les membres sont déliés et peu charnus.

On ne doit pas être surpris que ces femmes soient en général très-bien faites, puisque c'est le choix de tout ce qu'il y a de plus beau parmi elles qui est vendu aux marchands turcs, par les parens eux-mêmes. Mais ce qui doit étonner, c'est que l'avarice ait surmonté les préjugés religieux ; c'est qu'un père et une mère, à l'aspect de l'or, ferment leur cœur à la tendresse et aux affections les plus douces ; qu'ils abandonnent et livrent sans remords un enfant, pour être élevé dans une religion différente et servir aux plaisirs de quiconque voudra les acheter. Et les prêtres chrétiens de ce pays souffrent et permettent cet infâme trafic moyennant quelques prières et quelques aumônes, tant

il est vrai, selon eux, *qu'il est avec le ciel des accommodemens.*

Le prix de ces esclaves , dans les marchés de Constantinople , varie comme celui de toutes les marchandises , et se règle d'après leur nombre et celui des acheteurs. On les paie ordinairement depuis 500 jusqu'à 1000 piastres, c'est-à-dire, depuis 1000 jusqu'à 2000 fr. Mais une esclave d'une beauté rare monte à un prix excessif sans avoir besoin d'être exposée en vente , parce que la plupart des hommes riches sont toujours prêts à faire des sacrifices pécuniaires pour se les procurer. Les hommes en place et les ambitieux s'empres- sent aussi de les acheter pour en faire hom- mage au souverain ou les présenter à leurs protecteurs , et placer auprès d'eux des fem- mes qui , leur devant leur élévation, tâchent par reconnaissance de contribuer à celle de leurs premiers patrons.

Une esclave, dans aucun cas , ne se montre nue à celui qui veut l'acheter : la bienséance et les mœurs othomanes s'y opposent , mais lorsqu'elle est nubile , il arrive souvent que l'acheteur envoie une matrone de sa connais- sance pour la visiter et constater si elle est vierge.

On aurait une idée fausse de l'esclavage

chez les Turcs et les Persans, si on en jugeait d'après celui que les Européens ont établi dans leurs colonies, et surtout d'après les récits des malheureux captifs des côtes de Barbarie, à qui l'on fait éprouver de rudes traitemens, que l'on tourmente de mille manières pour les obliger à embrasser la religion musulmane. En Turquie et en Perse, les esclaves des deux sexes, achetés ordinairement avant l'âge ou à l'époque de la puberté, sont élevés dans la religion de Mahomet, et traités avec la même douceur et presque avec les mêmes égards que les fils de la maison. Il est rare qu'un Turc revende un esclave dont il est mécontent; il se contente de le menacer et même de le punir comme il punirait un fils. Après un service plus ou moins long, suivant que ce Musulman est plus ou moins exact observateur des préceptes de Mahomet, qui fixe l'esclavage à neuf ans, il l'affranchit et le marie : presque toujours à sa mort ses esclaves deviennent libres, soit qu'il ait pu dicter ses volontés, soit parce que les héritiers se font un devoir de suivre son intention à cet égard.

Lorsqu'un patron est puissant et qu'il s'attache à quelques-uns de ses esclaves, il ne néglige rien pour leur éducation et pour leur

avancement. Il emploie pour cela son crédit et sa fortune , comme il ferait à l'égard de son propre fils ; et il faut avouer qu'en général ces esclaves sont plus attachés à leurs maîtres et les servent mieux , soit dans leurs maisons , soit dans les combats, que ne font les domestiques.

Personne n'ignore , en Turquie , que l'art de plaire à son maître , l'intelligence , l'audace et ensuite l'argent mènent à tout , et font parvenir rapidement aux premiers emplois. La plupart des pachas et des grands de l'Empire , élevés par la fortune et l'intrigue , du rang d'esclave ou de simple particulier à celui qu'ils occupent , sont pour tous les Turcs un aiguillon toujours actif qui les anime et les encourage. Dans toutes les places administratives et militaires , les talens ne sont comptés pour rien ; ils sont presque toujours inutiles et souvent même dangereux.

Les préjugés de l'Europe , à l'égard de la naissance , n'étant point connus dans le Levant , la plupart des Turcs épousent , sans difficulté , leurs esclaves ou les font épouser à leurs fils. Ils donnent de même , sans répugnance , leurs filles en mariage aux esclaves mâles dont ils sont contens ; ils les affranchissent et leur procurent des commissions ,
des

des emplois , ou leur donnent de l'argent pour entreprendre un commerce ou exercer un état.

Les prisonniers que le sort de la guerre fait tomber entre les mains des Turcs , s'ils ne sont échangés immédiatement après le combat , ce qui est très-rare , ou s'ils ne sont massacrés , ce qui arrive plus souvent , sont esclaves et appartiennent à ceux qui les ont pris. Ils sont quelquefois emmenés et vendus bien loin du théâtre de la guerre , afin qu'ils ne puissent s'enfuir ni être échangés. Ces esclaves, d'un âge plus avancé que les autres, refusent souvent de renoncer à leur religion ; ce qui fait qu'ils ne jouissent pas alors des mêmes avantages que les esclaves musulmans , et qu'ils sont traités avec moins de douceurs. On les emploie aux travaux les plus rudes , les plus vils , et ils ne peuvent espérer de se voir affranchis qu'en payant une rançon ; ce qui leur est presque toujours impossible , car ils ont rarement les inoyens de faire parvenir des nouvelles dans leurs familles ; et s'ils étaient assez industrieux pour gagner quelque'argent , et assez économes pour le conserver , ils seraient infailliblement dépouillés par leurs maîtres ou par les autres esclaves , attendu qu'un Musulman

se croit dispensé, à l'égard d'un Chrétien ou d'un Juif, des procédés honnêtes auxquels il rougirait de manquer envers un homme de sa religion.

Nous avons dit que le commerce des esclaves était interdit aux Juifs et aux Chrétiens qui habitent la Turquie. On ne laisse entrer dans le basar où les femmes sont exposées en vente, que les Musulmans qui se présentent pour acheter. Les Européens ne peuvent pas y être introduits sans un firman du sultan, qui ne s'accorde qu'aux ambassadeurs et agens des puissances étrangères, lorsqu'ils sont à la veille de quitter l'Empire othoman. Nous profitâmes avec plaisir, peu de jours avant notre départ, du firman qu'obtint le citoyen Carra Saint-Cyr, pour satisfaire notre curiosité à cet égard. Nous vîmes, avec lui, les monumens échappés à la barbarie, au tems et aux incendies, les principales mosquées, les maisons des fous, la ménagerie et le marché des esclaves femelles. Mais soit que les marchands, prévenus de notre arrivée, les eussent fait retirer, soit que ce ne fût pas la saison où elles sont le plus abondantes, nous trouvâmes peu d'esclaves au basar, et parmi celles que nous vîmes, la plupart étaient voilées et enfermées dans leurs

chambres ; de sorte que nous ne pouvions les voir qu'un moment par une fenêtre qui se trouvait à côté de la porte.

Nous nous arrêtâmes à en considérer trois qui nous frappèrent par leur beauté et les pleurs qu'elles répandaient. Elles étaient grandes , bien faites , âgées à peine de quinze ans ; l'une d'elles , la tête et le bras gauche appuyés contre le mur , poussait des sanglots qui nous déchiraient le cœur. Rien ne put la distraire de sa profonde douleur : ses compagnes , appuyées l'une contre l'autre , se tenaient par la main tandis que nous les considérions. Elles jetèrent sur nous des regards qui exprimaient sans doute le regret d'avoir perdu leur liberté , d'avoir été arrachées des bras d'un père , d'une mère trop cruels ; d'avoir été séparées peut-être de ceux avec lesquels l'amour et l'hymen devaient unir leur sort.

Les marchands , imbus de préjugés ridicules , craignent le regard mal-faisant des Chrétiens et des Européens ; une femme ne peut être vue par eux sans être dépréciée , sans courir le risque d'être atteinte de leur maligne influence. D'ailleurs , ces esclaves , encore Chrétiennes , peuvent , selon ces marchands , devenir subitement amoureuses d'un homme de leur religion et tenter de s'enfuir.

Ils craignent aussi que la trop grande affliction dans laquelle les plonge tout ce qui leur rappelle des souvenirs bien chers, ne les fasse tomber malades ou ne cause une mélancolie qui altère leur santé.

Le bâtiment n'a rien de remarquable et ne répond pas à la beauté des caravanserais, auxquels il ressemble pour la forme et la construction, ni à celle de la plupart des basars de la capitale. On voit une suite de petites chambres nues, qui ne reçoivent le jour que par une porte et une petite fenêtre grillée et placée à côté. C'est dans une de ces chambres que sont entassées les infortunées qui appartiennent au même marchand; c'est là où chacune attend que le sort la fasse tomber entre les mains d'un homme jeune ou vieux, robuste ou infirme, doux ou colère, bon ou méchant, pour devenir son épouse ou sa concubine, ou servir les femmes de son harem.

Les négresses que le commerce retire annuellement de l'Éthiopie et de la Nubie, sont élevées, ainsi que les esclaves blanches, dans la religion de Mahomet, et traitées avec la même douceur que les autres; mais, plus particulièrement destinées au service des harems, il est rare qu'elles partagent la couche du maître. Après quelques années de service,

la plupart sont mariées à des esclaves blancs. Affranchis l'un et l'autre , on donne au mari de quoi monter un petit magasin ou exercer un état qui fournisse à leur entretien. Souvent on les garde dans la maison sans les affranchir ; la femme sert , dans le besoin , de nourrice aux enfans de sa maîtresse , et continue son service dans le harem : le mari reste auprès de son maître , et fait le même service qu'auparavant ; il le suit dans ses courses , dans ses expéditions ou dans les voyages que son commerce nécessite.

Quant aux nègres , plus infortunés peut-être que ceux des colonies américaines , mutilés de bonne heure , ils sont presque tous employés à la garde des femmes du sultan et à celles des grands de l'Empire. Il est vrai que quelques-uns obtiennent un rang distingué , un pouvoir étendu et des richesses considérables ; mais peuvent-ils être heureux , lorsqu'ils savent que le moyen de plaire à leur maître , c'est de déplaire aux femmes confiées à leur garde ? Peuvent-ils être heureux , lorsqu'ils sont obligés de vivre avec des femmes toutes jeunes , toutes belles , dont ils n'obtiennent jamais un regard de bienveillance , dont l'aspect leur rappelle sans cesse l'idée de leur impuissance et de leur nullité ?

Les femmes, dans l'Orient, n'ont pas encore soupçonné que le moyen de conserver plus long-tems leur fraîcheur et jouir sans interruption des plaisirs enchanteurs de la société, était de se soustraire aux devoirs les plus sacrés, en remettant entre les mains d'une mercenaire les gages précieux de leur hymen. Elles trouvent les caresses de l'enfant qu'elles nourrissent de leur lait, bien plus douces, bien plus agréables que le sourire d'un monde perfide et corrompu. Si leur manière de vivre est plus simple, moins tumultueuse, si leurs plaisirs sont moins vifs, moins piquans, elles en sont bien dédommagées par le calme des sens, par la paix de l'ame, par la santé qu'elles conservent, par celle qu'elles transmettent à leurs enfans. On ne connaît presque pas dans l'Orient cette multitude de maladies occasionées par un lait répandu, ces engorgemens et ces dépôts laitieux qui affligent tant d'Européens, et les enlèvent à la fleur de leur âge.

Si par quelque cause extraordinaire une femme perd son lait, et se voit obligée de recourir à une nourrice étrangère, elle la reçoit dans sa maison, et la fait traiter avec les mêmes égards, les mêmes attentions qu'elle reçoit elle-même. Musulmane ou Chrétienne,

il dépend de cette mère nourricière de ne plus abandonner l'enfant qu'elle a nourri de son lait , de lui continuer ses soins maternels , et de recevoir toute sa vie , de lui ou de ses parens , les témoignages de la plus vive reconnaissance : il dépend d'elle , en un mot , de se voir incorporée dans la famille , et d'y être considérée et respectée comme une seconde mère.

Par un luxe avantageux aux indigens , dont il ne résulte d'ailleurs aucun inconvénient , la plupart des mères opulentes , dans l'intention de conserver leur embonpoint , de reposer plus tranquillement pendant la nuit , et de donner une nourriture plus abondante à leurs enfans , placent auprès d'eux une seconde nourrice chargée des fonctions les plus pénibles , de les allaiter pendant la nuit , de les amuser et de les distraire pendant le jour : mais la mère ne se croit pas dispensée pour cela de veiller elle-même à la santé de son enfant , de le nourrir de son lait , de pourvoir à tous les besoins qu'il paraît avoir , et de lui donner tous les soins que son âge et sa faiblesse exigent.

La stérilité des femmes est regardée , dans tout l'Orient , comme un des plus grands malheurs qui puisse leur arriver : outre que

la femme stérile n'obtient pas la considération dont elle aurait joui comme mère de famille, elle se voit presque toujours négligée de son mari ; elle le voit passer entre les bras d'une autre femme ; elle est obligée de souscrire au divorce qu'il demande , et pour comble d'infortunes elle ne peut presque jamais , dans ce cas , trouver un second mari. La stérilité d'ailleurs présente avec elle l'idée d'une imperfection dans les organes , qui humilie celle qui en est l'objet.

Dès que les signes de grossesse ne se manifestent pas quelques mois après le mariage, l'épouse, dans son impatience, ne manque pas de s'adresser aux matrones, aux médecins, pour leur demander quelque breuvage, quelque recette particulière qui facilite et hâte le moment de la conception. Celles-là préparent des pessaires dans lesquels sont renfermées les substances les plus chaudes et les plus irritantes, telles que le musc, l'ambre, le besoard, l'aloës, le cardamome, le gingembre, le poivre, la canelle, le girofle, etc. Elles font prendre en même tems la plupart de ces drogues en opiat ou mêlées avec les alimens, au risque de produire quelque inflammation ou quelque autre maladie plus ou moins dangereuse.

A moins que le nombre des enfans ne soit déjà considérable ou que la fortune du mari ne soit trop dérangée , si la femme , encore jeune , après une ou plusieurs couches , tarde trop d'être enceinte , elle a recours aux mêmes moyens , elle emploie les mêmes drogues. Les Grecques , en outre , moins dévotes et plus superstitieuses que les Musulmanes , font des offrandes à la *Panayia* (1) , envoient un cierge à l'église , font dire des messes , et invoquent les saints et les saintes du paradis en qui elles ont le plus de confiance.

Les maisons des Musulmans sont disposées de manière que le logement des femmes est toujours séparé de celui des hommes : le premier se nomme *harem* ou lieu sacré , et le second *selamlık* ou habitation de l'homme. Il y a chez les grands deux corps de logis qui communiquent entr'eux par des appartemens intermédiaires , dont le mari seul a les clefs. L'accès du harem est sévèrement interdit aux hommes ; les domestiques et les esclaves mâles n'y entrent jamais ; et les parens eux-mêmes n'y sont point admis , si ce n'est aux deux grandes fêtes de l'année , et à l'occasion des

(1) Παναγία , toute sainte : c'est ainsi que les Grecs nomment la mère du Christ.

noces , des couches et de la circoncision.

Ordinairement le harem n'a point de fenêtres sur la rue , ou s'il en a quelques-unes elles sont élevées et grillées de manière qu'on ne peut voir du dehors ce qui se passe dans l'intérieur. Dans les contrées où chaque maison a sa terrasse , il y a des murs de séparation qu'on ne peut franchir et qui empêchent toute communication.

Nous avons souvent éprouvé des difficultés dans le cours de nos voyages , lorsque nous avons voulu monter sur des lieux élevés pour avoir le coup - d'œil d'une ville et juger de son étendue , parce qu'on craignait que notre objet ne fût d'observer les femmes qui se promenaient dans leurs jardins ou qui prenaient le frais sur la terrasse de leurs maisons. Il est arrivé souvent , dans ces occasions , que des Turcs ont tiré des coups de fusils sur des Européens dont les intentions leur paraissaient suspectes.

La femme d'un certain rang , encore jeune , sort très-peu de chez elle , parce qu'il n'est pas du bon ton qu'elle se montre dans les rues quoique voilée , parce que la loi la dispense d'aller à la mosquée , parce qu'elle a chez elle des bains dont elle use à volonté , et parce qu'elle est entourée d'esclaves qui

la surveillent et de parentes qui la contra-
 rient. Plaire à son mari, le retenir dans le
 harem aussi long-tems que ses affaires le per-
 mettent , avoir soin de ses enfans , s'occuper
 de sa parure et très-peu de son ménage ,
 prier aux heures prescrites par la religion ,
 passer une partie de la journée sans rien
 faire , une autre à fumer , prendre du café ,
 recevoir des amies , des parentes ou des pro-
 tégées , tels sont les devoirs et les plaisirs de
 la Musulmane. Elle sait rarement lire et pres-
 que jamais écrire ; elle a appris à coudre et
 à broder , à préparer des bonbons et des
 friandises , à composer un sorbet ; mais elle
 trouve plus doux de ne rien faire , de rester
 tranquille sur son sofa , et de rouler dans ses
 doigts un chapelet de corail ou d'agate. Elle
 regarde comme une jouissance délicieuse de
 tenir de tems en tems une tasse de café
 d'une main , une pipe de l'autre , et de les
 porter alternativement à la bouche en respi-
 rant la vapeur de l'un , en retenant le plus
 long-tems qu'il est possible celle de l'autre ;
 ce qui la satisfait ensuite le plus , c'est de
 pouvoir étaler aux yeux des femmes qu'elle
 reçoit , de riches bijoux et une robe d'un
 grand prix.

Un Musulman est bien pauvre s'il n'a plu-

sieurs esclaves pour servir sa femme, et celle-ci est bien mal-adroite si elle ne convertit bientôt en robes et en bijoux la plus grande partie de la fortune du mari. Cette conduite extraordinaire et déplacée, surtout dans une mère de famille, me paraît dériver naturellement des lois et des usages établis en Turquie. On sait que le souverain a le droit de confisquer, au profit du trésor impérial, l'héritage des agens qu'il a employés, et que dans ce cas la propriété de la femme est toujours respectée. De plus, lorsque le divorce a lieu entre deux époux, la femme conserve ses bijoux et sa garde-robe, indépendamment des autres effets stipulés au contrat de mariage.

L'épouse prend ses repas seule ou avec la mère et les parentes du mari qui se trouvent avec elle dans le harem. Celui-ci mange avec son père et les parens qui habitent avec lui, et lorsqu'il est seul ou qu'il se fait servir dans le harem, ce qui arrive souvent, l'épouse ne mange pas non plus avec lui; elle le sert ou veille à ce que les esclaves soient attentives au service. Le repas fini, les mains et la bouche lavées et essuyées, elle lui présente elle-même la pipe et le café.

Lorsqu'il y a plusieurs épouses, chacune

à son ménage , sa table , son appartement et ses esclaves dans le même corps-de-logis. Il est très-rare qu'une seconde femme , épouse ou esclave , soit logée dans une autre maison ; cela n'arrive guère que parmi les chefs de caravanes , qui , obligés de vivre la moitié de l'année dans une ville et l'autre moitié dans une autre , veulent avoir une femme dans chacune de ces deux villes.

Aucun précepte religieux n'est plus scrupuleusement suivi ; aucune loi n'est plus rigoureusement exécutée , dans aucune religion et chez aucun peuple , que les lotions et les lavages en Turquie. Avant les cinq prières du jour , avant et après les repas , à chaque déjection , toutes les fois qu'il a été touché par quelque corps impur , le Musulman doit se purifier par des lotions partielles. Mais lorsqu'il a cohabité avec une femme ou qu'il a éprouvé une simple pollution , il est soumis à un lavage général ; et la femme en outre y est obligée après ses couches et à la suite des incommodités naturelles à son sexe. De là ces lotions presque continuelles et ces bains d'étuves fréquens dont personne ne se dispense , dont tous se sont fait un besoin , et dans lesquels les deux sexes trouvent un charme délicieux.

Ce qui porte les femmes à désirer les bains avec le plus vif empressement , c'est qu'elles s'y dédommagent de la contrainte à laquelle les lois et les usages les ont soumises. C'est aux bains qu'elles se rencontrent ou se donnent rendez-vous ; c'est là qu'elles se voient avec familiarité , qu'elles s'entretiennent sans gêne , qu'elles se livrent à la volupté la plus douce. C'est là que les riches peuvent montrer, dans le plus grand détail , la parure la plus brillante , les vêtemens les plus recherchés. Elles s'y font servir du moka pur , des restaurans exquis , des collations somptueuses. Elles y prodiguent les essences et les parfums ; et la fête est souvent terminée par la musique , les baladins et les ombres chinoises : mais dans ces occasions le bain est fermé au public pour la journée entière.

Les pauvres , presque sans dépenses , y trouvent des plaisirs moins bruyans à la vérité , mais peut-être aussi vivement sentis. Du café commun , des sorbets ordinaires , du tabac pour tout parfum , des friandises qu'elles apportent elles - mêmes , quelques fruits de la saison : voilà pour remettre le corps et satisfaire les sens. Leur vanité est flattée de montrer une chemise fine , des caleçons propres , des habits décens , des colliers , des

chaînes et autres ornemens en sequins. Enfin, elles n'ont plus rien à desirer lorsqu'elles sont entièrement dépilées, lorsque les cheveux sont arrangés, les tresses refaites, les paupières et les sourcils peints en noir, et les ongles des mains et des pieds en jaune orangé.



C H A P I T R E X I I I.

Promenade aux eaux douces. Revue d'une armée turque. Origine de la révolte de Pasvan-Oglou : précis historique des événemens qui ont eu lieu jusqu'à ce jour.

A DEUX lieues de Constantinople, en remontant la petite rivière qui verse ses eaux au fond du port, on trouve une promenade agréable et solitaire, la seule que l'art ait embellie. Le sultan y va quelquefois en été passer la journée avec une suite nombreuse : souvent des Européens y vont faire des parties de plaisirs, en prenant néanmoins la précaution de faire apporter tout ce qui leur est nécessaire ; car les Turcs, n'étant point dans l'usage de se promener ni de fréquenter ces lieux, n'ont pas même songé à y établir un café.

En quittant le port, on laisse derrière soi Constantinople : on voit à gauche le village d'Éyoub, où la sultane-mère vient de faire construire une mosquée et une chapelle sépulcrale pour y reposer après sa mort : on aperçoit

aperçoit à droite un café turc , au devant duquel est une place ombragée de beaux arbres , sous lesquels des femmes turques et arméniennes viennent quelquefois s'asseoir , prendre du café et fumer leur pipe. On entre dans un vallon fertile , resserré par deux collines schisteuses , nues , incultes : la rivière qui coule au milieu , est large , profonde et tranquille à son embouchure ; elle se rétrécit à mesure qu'on avance. Tout le terrain de ce vallon est couvert de prairies naturelles , sur lesquelles des troupeaux de bœufs paissent pendant toute l'année.

On est bientôt devant le kiosk du grand-écuyer *Buyuk-imbrohor* , situé sur la rive gauche de la rivière : on passe sous un pont de bois établi là pour les communications , et on arrive à côté du palais du grand-seigneur. Au-delà de ce palais , bâti avec assez d'élégance , la rivière est reçue dans un large canal , d'où elle tombe en cascades sur des marches de marbre blanc : elle forme diverses nappes et rentre ensuite dans son lit. De beaux arbres ombragent ces lieux , dignes de figurer à côté des plus beaux jardins de l'Europe. On regrette seulement que les deux collines qui bornent le vallon , ne soient pas cultivées , et ornées de maisons de campa-

gne : elles ajouteraient à l'embellissement de ces lieux , si elles présentaient , en amphithéâtre, la vigne, divers arbres fruitiers et des champs ensemencés.

Le 20 germinal an 6, nous fûmes avec la légation française et divers citoyens, voir défiler dans ce vallon le reste de l'armée que sultan Selim envoyait contre Pasvan-Oglou, aïam de Vidine, depuis long-tems rebelle à la Porte. Déjà quinze ou vingt mille hommes de troupes asiatiques avaient continué leur route pour Andrinople, rendez-vous général de l'armée. Il restait encore cinq à six mille hommes campés à Ok-Maïdam, qui devaient défiler devant le sultan. Le capitán-pacha, nommé séraskier ou général de l'armée, devait être admis à baiser les pieds de sa hauteesse et recevoir la pelisse d'honneur. Nous fûmes curieux de voir cette cérémonie, et de connaître en même tems l'ordre et la disposition d'une armée turque.

A huit heures du matin nous vîmes nous embarquer à Top-hana : la journée était belle ; nous jouîmes du spectacle toujours plus beau, toujours plus ravissant que présentent d'un côté le sérail et la ville, et de l'autre Galata, Péra et les villages divers qui se confondent avec des forêts de cyprès : nous longeâmes

les nombreux navires marchands mouillés le long de Galata ; nous vîmes en passant , l'arsenal et la marine militaire ; nous comptâmes vingt vaisseaux de ligne , dont quatorze ou quinze en bon état , et autant de frégates ou corvettes : nous nous arrê tâmes un moment pour considérer la flotille de Lambro , que la frégate française *la Modeste* , commandée par le capitaine Venel , avait détruite en 1792. Il nous fallut près d'une heure pour arriver au fond du port et entrer dans la rivière dont nous avons parlé plus haut.

Nous quittâmes nos caïques devant le kiosk du grand-écuyer. Déjà les collines étaient couvertes de spectateurs : une partie de la maison du sultan était arrivée , et les pages s'exerçaient sur la prairie , à lancer la djerid. L'armée s'était avancée vers la pente de la colline , et n'attendait plus que l'ordre du départ. Toutes les enseignes étaient déployées , et la musique guerrière se faisait entendre de tems en tems.

Sultan Selim arriva à dix heures dans un superbe caïque , et fut se placer au kiosk de son écuyer : nous étions à vingt pas de lui , à l'ombre d'un frêne , sur la rive opposée de la rivière. Un moment après , l'ordre

fut donné et la troupe défila. Elle descendit par la colline de la rive gauche de la rivière, vint passer sur un pont de bois à peu de distance du kiosk, suivit le chemin pratiqué au bas de la colline de la rive droite, et fut camper pendant trois jours à deux lieues de là, aux environs d'une ferme connue sous le nom de Daout-pacha.

Nous vîmes successivement passer des compagnies de cavalerie de *délis*, de *zaims*, de *timariots*, de *sélictars* et de *spahis*, armés d'un fusil, de deux pistolets et d'un sabre. Après eux se présenta une compagnie de cavaliers armés de lances : ils avaient, comme les précédens, leur sabre et leurs pistolets. Chaque compagnie était précédée par un ou deux drapeaux, et suivie par un grand nombre de *sacas* ou porteurs d'eau. Les chevaux sur lesquels ces *sacas* étaient montés, avaient deux grandes outres de cuir de bœuf pleines d'eau, pour les besoins de la compagnie.

Ce qui faisait un assez mauvais effet parmi cette troupe d'élite, c'est que les fusils étaient de forme et de calibre différens : les cavaliers étaient irrégulièrement vêtus ; beaucoup d'entr'eux étaient déguenillés et mal montés, tandis que quelques autres étaient mieux

vêtus, mieux montés et mieux armés. Les chefs se distinguaient par la beauté des chevaux, par la richesse des harnois et par les valets-de-pied qui les précédaient.

La compagnie d'artillerie légère en uniforme, assez bien montée, ayant avec elle quarante pièces de canon, se montra sous une apparence plus guerrière : elle était composée de jeunes gens forts et vigoureux : leur contenance, leur adresse et leurs manœuvres font honneur aux militaires français qui les ont exercés.

Nous vîmes passer après eux quelques autres compagnies de cavalerie, et ensuite quatre-vingts drapeaux de couleurs différentes. Il restait toute la maison du général, deux voitures européennes et deux litières, lorsque nous vîmes paraître Hussein-pacha à cheval, suivi de deux bostangis et d'un tchôcadar à pied : il traversa la prairie, et, parvenu à peu de distance du kiosk, il mit pied à terre : il fut aussitôt entouré des pages du sultan et conduit à la salle d'audience. Il s'approcha de sa hauteesse, baisa le bas de son habit, et se plaça à peu de distance d'elle, à genoux, assis sur ses talons, les mains sur les cuisses, cachées par les grandes manches de son habit. Tous les pages sortirent de la

salle : il ne resta que trois muets pour le service. La conférence dura une demi-heure, après quoi Hussein baisa de nouveau le bas de l'habit de sa hauteuse, et fut revêtu d'une superbe pelisse par quelques pages qui entrèrent à cet effet.

Hussein descendit du kiosk, remonta à cheval, revint par un demi-cercle se présenter devant le sultan, s'inclina jusqu'à l'étrier du pied droit, et s'en fut accompagné des trois personnes avec lesquelles il était venu.

La troupe s'était arrêtée pendant la conférence ; mais la musique militaire n'avait pas discontinué de se faire entendre : elle était composée de trompètes, de tymbales, de tymbalons et de tambours différens de ceux d'Europe.

La maison du pacha défila en bon ordre : elle était remarquable par la beauté des chevaux, la richesse des harnois, la parure des cavaliers : nous vîmes passer ses tchiaoux, ses tchocadars, ses secrétaires et écrivains, une troupe de galiondjis, enfin ses voitures et ses litières. Trois cavaliers portaient ; parmi les drapeaux, sur une sorte de pique, les trois queues de cheval qui désignaient son grade. Le pacha se montra ensuite, suivi des principaux officiers de sa maison et de

quelques officiers-généraux de son armée : une compagnie nombreuse de sacas termina cette marche.

Nous avons remarqué dans toutes les compagnies , des gens assez bien montés, dont le bonnet, de forme conique, est garni en dehors de fer-blanc et de grelots. Nous avons appris que leur fonction est de courir dans les rangs pour faire ranger les soldats, les exciter au combat et arrêter les fuyards.

On a trop diversement parlé en Europe de Pasvan-Oglou, et trop peu connu l'origine de sa révolte, pour que nous passions sous silence les notions que nous avons recueillies à son égard.

Oglou, en turc, signifie fils : Pasvan-Oglou, c'est-à-dire, fils de Pasvan. Le père était ayam ou notable de Vidine ; il était riche, et il jouissait d'une grande considération parmi ses concitoyens. Il commandait une troupe de volontaires dans la dernière guerre des Turcs contre les Russes et les Allemands. On croit que son crédit et surtout ses richesses, portèrent le grand-visir, alors séraskier de l'armée, à le faire arrêter et à lui faire trancher la tête.

Pasvan-Oglou fut arrêté avec son père, détenu pendant quelque tems, après quoi il

obtint sa liberté et une faible partie des biens qu'il aurait dû posséder. Il se retira à Vidine, méditant de tirer une vengeance éclatante, non-seulement de la mort de son père, mais encore de l'injustice commise à son égard. L'occasion ne tarda pas à se montrer, et en homme encore plus habile que courroucé, il a su tirer des événemens le parti le plus convenable à ses projets.

Sous les règnes de Mustapha III et d'Abdul-Hamid, on avait formé à Constantinople des compagnies de canoniers et de bombardiers : on avait élevé quelques batteries à l'entrée de l'Hellespont et du Bosphore : on avait établi à l'arsenal une école de navigation à côté de celle de mathématiques ; on s'occupait de la marine militaire, on voulait en un mot réparer les pertes occasionées par les défaites successives des armées othomanes, mais on était bien loin d'avoir atteint ce but lorsque Selim III monta sur le trône. Extrêmement sensible à la perte de la Crimée, un des greniers de Constantinople ; douloureusement affecté de se voir menacé au sein même de la capitale, le premier mouvement de Selim fut de donner une impulsion nouvelle à ces établissemens ; ses premiers regards furent dirigés vers la marine

militaire, ses souhaits les plus ardens furent d'organiser peu à peu une armée à l'instar de celle de ses ennemis; et moins jaloux de son autorité, que de la prospérité de ses États et du succès de ses armes, il créa un conseil composé de douze personnes capables de l'éclairer et de seconder ses vues bienfaisantes. Il établit en même tems un impôt dont il affecta les produits aux nouveaux établissemens militaires.

La supériorité des armes européennes et l'avantage inappréciable qui résulte de la tactique, étaient reconnus par quelques Musulmans que le génie et l'instruction élevaient au dessus des préjugés; mais il était difficile d'étouffer les clameurs d'un grand nombre de personnes que ces projets contrariaient: il était difficile de les faire adopter à un peuple ignorant, qui regarde comme criminelles les innovations qui lui sont transmises par ceux qu'il nomme infidèles; il était bien plus difficile peut-être d'empêcher l'effet de l'or corrupteur sur les plus grands personnages de l'Empire.

Les janissaires étaient déchus de cette ancienne énergie qui les avait rendus si longtemps redoutables: on ne voyait plus parmi eux ces bostangis endurcis aux travaux de

la terre, capables de braver les intempéries des saisons; ces esclaves, ces enfans de tribut, qui, ne connaissant ni leurs parens ni leur patrie, servaient avec enthousiasme, avec zèle la religion qu'ils avaient embrassée et le maître qui les payait. Aujourd'hui, mutins et indisciplinés, sans énergie et sans courage, plus redoutables à l'autorité du souverain qu'aux ennemis de l'État, leur remplacement, par une armée permanente instruite et disciplinée, présentait des avantages incalculables. Le sultan dès-lors eût été moins exposé aux agitations et aux mouvemens d'une populace irritée; il eût pu sans cesse disposer de ses forces, les porter sur les frontières pour repousser l'ennemi, ou dans l'intérieur pour arrêter un rebelle, soumettre une province révoltée, détruire une armée de brigands; il pouvait augmenter ses forces ou les réduire suivant les besoins de l'État.

Les janissaires, extrêmement nombreux à la capitale, quoiqu'avilis, méritaient pourtant quelques ménagemens. Un soulèvement de leur part aurait fait échouer des projets sagement conçus : il était prudent de les payer et de s'en servir, jusqu'à ce que les nouvelles troupes fussent organisées. Quant à ceux des

provinces , disséminés dans les villes et les campagnes , ils ne pouvaient offrir qu'une résistance facile à vaincre ; cependant , afin de n'indisposer ni les uns ni les autres , on résolut de n'attaquer d'abord que les yamags : c'est ainsi qu'on nomme sur la frontière de l'Allemagne , les nouveaux venus ou les nouvelles compagnies formées pour la garnison des villes et le service des forteresses , dans les pays nouvellement conquis.

Belgrade fut en conséquence la première ville où l'on essaya d'abolir le corps formidable des janissaires ; mais les yamags se révoltèrent , prirent les armes et menacèrent les jours du pacha. Celui-ci parvint à gagner les chefs , et à dissiper une troupe trop mal organisée pour lui résister long-tems. On en vint successivement aux autres villes frontières de l'Allemagne : partout on éprouva la même résistance , mais partout l'autorité triompha. Les yamags furent plus heureux à Vidine ; Pasvan-Oglou , en sa qualité d'ayam , qu'il avait obtenue depuis peu , marcha à leur tête contre le pacha , le tailla en pièces et l'obligea d'abandonner la ville.

Ces premiers succès donnèrent une grande idée des talens militaires de Pasvan , et le firent regarder comme un homme entière-

ment dévoué aux intérêts du peuple. Il n'eut pas beaucoup de peine d'entraîner tous les habitans de Vidine dans son parti, et d'attirer à lui un grand nombre de mécontents, en les flattant, non-seulement d'empêcher les réformes que la Porte voulait faire, mais en s'opposant à la perception du nouvel impôt sur les comestibles, la laine, le coton, etc. que Selim venait d'établir, et dont il avait affecté, comme je l'ai dit plus haut, les produits aux dépenses que nécessitaient les nouveaux corps de troupes de canoniers, de bombardiers, d'artilleurs, dont on venait d'augmenter le nombre.

Ce qui devait nécessairement irriter le peuple, c'était de voir le pacha devenu *muhasil* ou fermier du nouvel impôt, pour sa province, moyennant une somme assez considérable qu'il s'était obligé de faire passer annuellement à la Porte, tandis qu'avant l'établissement de cet impôt, non-seulement la Porte ne retirait rien de Vidine, mais elle envoyait l'argent nécessaire à la solde des yamags et à l'entretien des fortifications.

Les revenus de Vidine ne pouvant suffire au paiement de l'armée, qui grossissait chaque jour, Pasvan envoya des détachemens dans les provinces voisines, s'empara de l'argent

du fisc, préleva les impôts, somma les princes de Valachie et de Moldavie de lui faire passer des vivres, des munitions et une somme d'argent assez considérable, sous peine d'envahir leur pays. Ceux-ci s'adressèrent à la Porte, qui, selon son usage de temporiser et d'attendre les circonstances, leur fit dire sous main de céder pour le moment à la force.

Les Grecs forment la majeure partie de la population de la Turquie européenne : il importait à Pasvan de les attirer à son parti, en se conciliant leur estime et en leur inspirant la plus grande confiance. Il mit pour cela en vigueur les ordonnances de Soliman I, altérées ou changées par les sultans ses successeurs ; il leur fit espérer d'adoucir leur sort, leur promit le libre exercice de leur culte et l'abolition de cette distinction infamante de *rayas* : il prit en même tems pour devise : *liberté et justice*, mots magiques, capables d'électriser les hommes les plus apathiques, et porter au dévouement et à l'enthousiasme un peuple qui gémit sous la plus cruelle tyrannie.

La conduite de Pasvan devait nécessairement produire l'effet qu'il en attendait. Dans tout l'Empire, les janissaires ne voyaient en lui qu'un homme armé pour défendre leurs

intérêts, et s'opposer aux entreprises du sultan et de son conseil : les Grecs le regardaient comme leur prochain libérateur : tous faisaient des vœux pour le succès de ses armes, et cependant la Porte balançait sur le parti qu'elle avait à prendre. Le divan s'assembla plusieurs fois pour cet objet, sans rien conclure : quelques membres, parmi lesquels on distinguait le capitan-pacha, étaient d'avis d'opposer à Pasvan une force capable d'arrêter ses progrès, punir son audace, et donner un exemple de sévérité qui pût en imposer aux ambitieux qui seraient tentés de l'imiter ; mais la majorité insista fortement pour offrir à Pasvan son pardon et la restitution des biens confisqués à son père s'il voulait mettre bas les armes et congédier son armée.

Dès qu'un gouvernement se résoud à traiter avec un sujet rebelle, il donne la mesure de sa faiblesse ou de son ineptie. Les ambitieux dès-lors conçoivent les projets les plus hardis, et se flattent que leurs entreprises seront couronnées du succès. Tel était l'effet que durent produire sur Pasvan les propositions du divan ; mais cet homme était trop adroit pour irriter la Porte par un refus formel, et compromettre le sort de son armée par une démarche trop précipitée : il avait d'ailleurs

besoin de gagner du tems et d'amasser des richesses pour la réussite de ses projets. Il ne comptait pas assez peut-être sur les dispositions favorables de tous les janissaires de l'Empire. Il se contenta , pour le moment , de demander que tout resterait à Vidine sur l'ancien pied , que le nouvel impôt n'y serait pas établi , et que les janissaires seraient maintenus dans leurs droits. Sultan Sélim accéda à ces conditions honteuses , et envoya à Vidine un pacha muni d'un firman à cet effet. Le pacha fut reçu et installé avec les cérémonies d'usage ; mais trop faible pour lutter contre un homme qui avait une armée à ses ordres , il ne put obtenir aucune sorte d'autorité : Pasvan conserva son influence et son pouvoir , et continua , au nom du pacha , à régir et administrer la ville et la province.

Pasvan connaissait trop bien l'astucieuse politique de la Porte , pour s'endormir dans une parfaite sécurité : il était persuadé qu'elle emploierait tôt ou tard ses moyens ordinaires , le fer ou le poison , pour se débarrasser d'un homme qui pouvait encore l'inquiéter , qui avait osé paralyser ses mesures , et qui exerçait dans Vidine une autorité illégale. Il ne négligea rien pour se faire des protecteurs et des partisans parmi les grands personnages

de la capitale : il continua à flatter le peuple et à lui faire espérer des réformes utiles et fortement désirées, et, jaloux d'obtenir, dans les circonstances, un pouvoir légitime, il sollicita vivement le gouvernement de Vidine avec la dignité de pacha à trois queues.

Quoique la Porte eût montré une grande faiblesse en pardonnant à un sujet rebelle et en souscrivant aux conditions qu'il avait dictées, jamais elle ne put se résoudre à lui accorder la dignité qu'il demandait, et contribuer par - là elle - même à son élévation. Elle chercha à gagner du tems en attendant quelque circonstance heureuse qui la délivrât d'un homme qu'elle regardait comme aussi dangereux que coupable. Elle l'amusa tant qu'elle put, par des promesses qu'elle était dans l'intention de ne jamais effectuer. Elle ne se dissimulait pas que cet homme ambitieux ne demandait le gouvernement de Vidine que pour se rendre ensuite indépendant, et pour écarter un pacha dont la présence l'inquiétait, qui pouvait d'un moment à l'autre s'emparer de l'autorité et le punir de ses crimes.

Dès que Pasvan se fut aperçu qu'il n'avait rien à espérer de la Porte, il arbora de nouveau l'étendard de la révolte : il chassa le
pacha,

pacha, et recommença ses incursions dans les provinces voisines.

Ses généraux, plus guerriers que politiques, voulaient l'engager à s'emparer de la Valachie et de la Moldavie, fortifier les principales villes situées sur le Danube, et braver de là tous les efforts de l'Empire othoman. Pasvan connaissait les cours de Vienne et de Pétersbourg : il était persuadé qu'elles favoriseraient, qu'elles seconderaient même ses entreprises dans l'intérieur, mais qu'elles s'uniraient au contraire à la Porte pour l'empêcher de s'établir au-delà du Danube, et former un état indépendant de ces deux principautés.

Un plus vaste champ de gloire et de prospérité s'offrait à Pasvan, c'était de marcher droit à la capitale, de porter une main hardie sur le trône, de disposer du sort de Selim, d'immoler ses ennemis aux mânes de son père, à sa propre sûreté; de réunir sous les mêmes lois, des peuples que le fanatisme religieux sépare; de donner au commerce, à l'industrie, une impulsion nouvelle; de vivifier l'agriculture, de créer une marine formidable, d'asseoir enfin le gouvernement sur des bases solides, en lui donnant cet accord, cet ensemble qui lui manquent.

Si l'audace de cet homme eût égalé sa prudence ; si son ame eût été aussi active que son génie était fécond ; s'il avait eu , pour l'attaque, les talens qu'il a déployés pour la défense, il n'est pas douteux que le trône de Selim ne fût passé en d'autres mains. Déjà les janissaires refusaient de marcher : déjà l'immense population de Constantinople tendait les bras à celui qu'elle regardait comme son libérateur , comme le défenseur de ses droits : la plupart des grands étaient dévoués à ses intérêts , et le peuple , comme on sait , toujours séduit par les prestiges qui environnent le grand-homme , seconde sans examen ses projets , et favorise sans méfiance toutes ses entreprises.

Pasvan hésita sur le parti qu'il avait à prendre : les obstacles qu'il envisageait lui parurent trop grands peut-être ; il douta du succès ; il résolut d'attendre dans Vidine toutes les forces qu'on voudrait employer contre lui , persuadé que le soldat se rangerait sous ses drapeaux , ou trouverait la mort au pied des murs et dans les marécages dont la ville est entourée.

Cependant la Porte , qui ne pouvait plus se dissimuler combien ce rebelle , soutenu de l'opinion publique , était dangereux , donna

ordre à divers pachas de la Turquie européenne, de réunir toutes les forces qu'ils avaient à leur disposition, pour aller le combattre, le forcer jusque dans ses derniers retranchemens, s'emparer de sa personne, lui trancher la tête et l'envoyer à Constantinople. Elle ordonna en même tems à Allo, pacha ou beyler-bey de Cutayed, guerrier distingué, de venir combattre Pasvan avec toutes les forces de sa province. Les places frontières de l'Allemagne furent approvisionnées, et confiées à des pachas ou à des gouverneurs sur la fidélité et la bravoure desquels on crut pouvoir compter.

Ces divers corps de troupes, au nombre de quarante ou de cinquante mille hommes, s'avancèrent des provinces qu'occupaient les généraux de Pasvan : ils obtinrent d'abord quelques avantages, celui entr'autres d'entourer la division que commandait Sérek-chol-Oglou, de l'obliger d'entrer dans Varna, de la tailler en pièces, et d'envoyer à la Porte la tête du général et de ses principaux officiers.

Ce succès, peu important, fut aussitôt réparé par ceux que les autres généraux obtinrent de toutes parts sur les pachas réunis. Belgrade, ce boulevard de l'Empire, était

menacée ; Orsova , Silistrie , Kersova , presque toutes les villes situées sur le Danube , furent bientôt au pouvoir de Pasvan , qui , du sein de Vidine , d'où il n'est jamais sorti , dirigeait la marche de ses guerriers , et fixait presque toujours la victoire sous ses drapeaux.

Ce qui sans doute est bien digne de remarque , c'est que l'armée de Pasvan n'était point affaiblie par les différens combats qu'elle livrait : le nombre des soldats grossissait suivant ses besoins , tandis que celle des pachas s'affaiblissait encore plus par la désertion que par le fer de l'ennemi. Le janissaire , ainsi que je l'ai dit plus haut , regardait la cause de Pasvan comme la sienne propre , et l'armée de celui-ci , en faveur de laquelle la victoire se déclarait , mieux nourrie et plus régulièrement payée , attirait chaque jour à elle un grand nombre de mécontents.

Le prince de Valachie , contraint de payer une forte contribution en argent , et de fournir des vivres et des munitions de guerre à Pasvan , encourut la disgrâce de Selim. Il fut déposé , rappelé à Constantinople , et remplacé par Khangerli , drogman du capitana-pacha , homme adroit , intrigant , dévoré d'ambition , fortement soupçonné de favo-

riser en secret les projets des ennemis naturels de l'Empire othoman , et de tendre la main à leur or corrupteur.

La Porte ne s'attendait pas sans doute que Pasvan , livré à ses propres forces , fût en état d'opposer une armée capable de résister à celle des pachas réunis. Elle ne croyait pas surtout qu'il eût à sa disposition l'or qui lui était nécessaire pour l'entretenir. Elle fut vivement alarmée de ses succès , et très-inquiète sur le sort de Belgrade , dont le rebelle paraissait vouloir s'emparer. Elle craignait également qu'il ne traversât le mont Hæmus , et ne vînt s'établir à Andrinople , d'où il aurait inquiété la capitale. Elle prit la résolution de déployer contre lui des forces très-considérables , afin de finir promptement une guerre fâcheuse qui menaçait l'Empire d'un bouleversement général , et qui épuisait mal-à-propos les finances de l'État. Elle convoqua , en nivôse an 6 , les principaux officiers des janissaires de Constantinople , pour les sonder sur l'intention qu'elle avait de faire marcher leur corps (1) contre Pasvan. Ceux-ci ne parurent pas disposés à seconder les

(1) On compte plus de cinquante mille janissaires à Constantinople.

vues du sultan ; ils représentèrent que les soldats disaient hautement qu'ils ne feraient jamais la guerre à un Musulman qui n'avait, selon eux, d'autres torts que celui de vouloir empêcher que l'on ne portât atteinte à leurs droits, et que l'on n'introduisît dans l'Empire des vrais croyans , les usages des infidèles , ennemis de leur dieu et de leur prophète.

On crut un moment que le janissaire-aga paierait de sa tête la mauvaise volonté des soldats ; mais Selim se contenta de l'éloigner pour quelques jours de la capitale, et de l'envoyer à Gallipoli. Il vint reprendre ses fonctions lorsqu'on fut assuré que son éloignement ne pouvait, en aucune manière, changer les dispositions pacifiques des janissaires et de leurs officiers.

On expédia en même tems un ordre aux pachas et gouverneurs des provinces de l'Empire, pour qu'ils eussent à fournir divers corps de troupes, et les fissent marcher au premier avis qu'ils recevraient. Le grand-visir, à qui le commandement de l'armée était dévolu, étant vieux et infirme, Selim nomma à sa place le capitan-pacha, comme si le zèle et la bonne volonté de son grand-amiral pouvaient, dans ce cas, suppléer aux connais-

sances et à l'expérience qui lui manquaient. Hussein n'avait jamais fait la guerre, ni sur mer ni sur terre; comment pouvait-il lutter avec avantage contre un homme qui s'était joué de la bravoure et des talens militaires des vieux généraux qu'il avait eus à combattre?

On dit que ce furent les ennemis mêmes du capitain-pacha qui le firent nommer séraskier de l'armée, tant pour l'éloigner de la capitale, que pour lui susciter une affaire de la plus haute importance, dans laquelle ils espéraient qu'il échouerait.

Hussein ne pouvait refuser le commandement de l'armée sans déplaire au sultan, sans être taxé de lâcheté, sans donner prise à la malignité du public. Il espérait d'ailleurs, s'il obtenait des forces imposantes, détruire facilement un rebelle contre lequel on n'avait pris jusqu'alors que des demi-mesures, contre lequel on n'avait employé que des forces trop peu considérables. Aussi adroit que ses ennemis étaient perfides, il se présenta à Selim, se prosterna à ses pieds, et lui dit :
 « Seigneur, ma vie est à vous; si vous me
 » croyez capable de conduire vos armées de
 » terre comme j'ai conduit jusqu'à présent
 » vos armées de mer, ordonnez, je suis prêt
 » à vous obéir; je marcherai contre le re-

» belle , je vous apporterai sa tête ou j'y per-
 » drai la mienne ; mais le parti de Pasvan
 » est nombreux et puissant , ses créatures ,
 » ses amis sont répandus partout ; ils entra-
 » veront mes opérations si je ne suis investi
 » d'une grande autorité ; ils feront échouer
 » mes entreprises si je n'ai des forces con-
 » sidérables et tout l'argent nécessaire pour
 » assurer la subsistance de l'armée , et pour
 » détacher , s'il le faut , du parti rebelle les
 » généraux , aux talens et au courage desquels
 » Pasvan doit les succès qu'il a obtenus con-
 » tre vos armes. »

Selim accorda toutes les demandes du
 pacha , et l'investit d'un grand pouvoir ; il
 donna ordre que tous les corps de troupes ,
 tant d'Europe que d'Asie , que l'on pourrait
 lever , se trouvassent sous leurs drapeaux au
 premier printems , et rien ne fut épargné
 pour la réussite de cette grande entreprise.

On s'occupa dès-lors , avec la plus grande
 activité , à la construction et à l'armement
 de quinze chaloupes canonnières , portant un
 canon de 24 ou de 18 en avant , et un ou
 deux petits canons de chaque côté : elles
 étaient destinées à remonter le Danube pour
 seconder par eau l'attaque que l'on méditait
 par terre contre Vidine. On équipa diverses

barques pour le transport des canons et des munitions nécessaires au siège, ainsi que des provisions de bouche pour le soldat.

Andrinople fut le rendez-vous général des troupes de la partie méridionale de la Turquie européenne et de celles d'Asie. Une partie de celles-ci défila par Constantinople; une autre passa par Gallipoli. On évalua à près de cent mille combattans toute l'armée réunie.

Hussein, général en chef, avait un corps de douze à quinze mille Asiatiques, et un autre composé de sept à huit mille hommes, topchis, galiondgis et volontaires, levés à Constantinople et aux environs.

Allo, pacha de Cutayed, était à la tête de trente mille Asiatiques, délis, spahis, janissaires et volontaires.

Ali, pacha de Yanina en Albanie, commandait dix à douze mille Albanois et cinq à six mille janissaires.

Mustapha, pacha de Bosnie, avait un corps de cinq à six mille hommes, tant d'infanterie que de cavalerie.

Ismaël, bey de Sérès dans la Haute-Macédoine, amena cinq à six mille spahis.

On fit marcher aussi des détachemens pris à Salonique, à Philopopolis, à Sophia et à

quelques autres villes de la Turquie européenne.

C'est avec ces forces, capables de soumettre un Empire, que Hussein marcha pour détruire un rebelle et faire le siège d'une ville en révolte.

On devait naturellement s'attendre que Pasvan, de son côté, ne négligerait rien pour renforcer son armée et la mettre sur un pied respectable. On présumait qu'il viendrait attendre le capitan-pacha sur les défilés du mont Hæmus, afin de lui disputer ces passages difficiles, et tenter de détruire une armée que les premiers obstacles pouvaient rebuter et mettre en déroute. On fut bien surpris de lui voir au contraire licencier une grande partie de ses troupes, abandonner les villes dont il s'était emparé, et s'enfermer dans Vidine avec douze mille hommes d'élite, sur la fidélité et la bravoure desquels il pouvait compter. Il avait eu le tems d'amasser des provisions de bouche et des munitions de guerre en assez grande quantité pour soutenir un siège pendant plus de deux années de suite, sans faire trop souffrir les habitants. Il avait d'ailleurs une petite flotte qui le rendait maître du cours du Danube, et qui devait au besoin faciliter le ravitaillement de

la place. Quelques ingénieurs polonais dirigeaient son artillerie et traçaient les plans de défense.

L'armée impériale se rendit sans obstacle auprès de Vidine : tous les corps de troupes s'y trouvèrent réunis avant la fin de prairial ; la flotille et les chaloupes canonnières arrivèrent en même tems ; les provisions de bouche et de guerre étaient abondantes ; il ne manquait au capitain-pacha que des hommes capables de diriger un siège , et des soldats mieux disposés à soutenir la cause pour laquelle ils allaient combattre.

Après avoir reconnu les environs de la ville , après avoir assigné aux différens chefs les postes qu'ils devaient occuper , et avoir fait toutes les dispositions qu'il jugeait nécessaires pour le siège , Hussein fit sommer Pasvan de mettre bas les armes , lui promettant la vie , la liberté et un rang distingué s'il voulait épargner le sang musulman. « En vain m'opposeras-tu , lui disait-il , une résistance momentanée ; j'ai cent mille hommes avec moi ; cent mille autres viendraient à leur secours s'il était nécessaire : reconnais tes erreurs ; prosterne-toi devant la majesté du trône impérial , et livres-moi ta ville et ton armée. » Pasvan reçut l'envoyé du

pacha sur la terrasse la plus élevée de son palais, d'où il observait avec une lunette les mouvemens de l'ennemi; et avec ce dédain que fait naître l'idée de la supériorité de ses forces et de ses talens : « Va dire à ton maître, » lui répondit-il, qu'il dépendait de moi d'avoir cent mille hommes à lui opposer; j'ai préféré le vaincre avec dix. »

Hussein ne pouvant espérer de ramener Pasvan à ses devoirs, résolut de pousser le siège avec la plus grande vigueur : bientôt il se crut en état de faire une attaque générale contre la ville, et de s'emparer par ce moyen d'une île située sur le Danube, en face de Vidine; mais partout il fut repoussé avec une perte considérable : la ville était bien défendue, et l'île, sur laquelle il était important de s'établir, avait été fortifiée au point que tous les efforts du pacha ne purent rien contr'elle : sa flotte fut écartée par celle de Pasvan, par le feu de la place et par les batteries de l'île. Ses chaloupes s'étant trop imprudemment exposées, souffrirent considérablement; quelques-unes coulèrent bas, les autres ne furent plus en état par la suite de seconder les différentes attaques qui eurent lieu.

La ville, presque entourée de marécages,

était difficile à aborder : les travaux nécessaires pour la réussite du siège étaient mal exécutés, plus mal conçus ; des sorties, faites à propos, les détruisaient ou en retardaient les progrès. Déjà deux attaques générales avaient été très-malheureuses : on avait perdu beaucoup de monde dans la tentative infructueuse de la prise de l'île ; le siège traînait en longueur ; la saison s'avavançait ; l'armée diminuait considérablement par les maladies, par la désertion et par le feu des assiégés. Toutes ces considérations engagèrent le capitain-pacha à faire un dernier effort et employer à la fois tous les moyens qui lui restaient.

L'armée fut divisée en trois corps : Allo prit le commandement du premier ; Ali , celui du second ; Hussein se réserva le troisième : il ordonna aux deux premiers de se rendre pendant la nuit par des chemins divers , au lieu désigné pour l'attaque ; mais par une erreur bien coupable sans doute, une des divisions, à la pointe du jour, tira sur l'autre, la prenant pour un corps ennemi sorti de la place : on s'était aperçu de l'erreur que le combat durait encore, parce que le général qui avait essuyé plusieurs décharges, fut si outré de colère, qu'il fit tirer

sur l'autre corps comme s'il eût été ennemi. Le soldat partageait l'indignation du chef, et le combat ne finit que lorsque la troisième division se fut avancée, eut fondu le sabre à la main sur les combattans et les eut séparés malgré eux. Le mécontentement devint si grand, la mésintelligence fut si générale, la désertion si considérable, que le capitán-pacha jugea à propos de lever le siège, de se retirer, et d'attendre du tems et des circonstances ce que ses armes n'avaient pu obtenir.

Dès que Hussein se fut retiré, Pasvan rappela les soldats qu'il avait licenciés ; il s'empara une seconde fois de la plupart des places qu'il avait évacuées, et menaça de nouveau tout le nord de l'Empire. Après diverses délibérations du conseil, la Porte se détermina à offrir au rebelle qu'elle ne pouvait détruire, son pardon, le gouvernement de Vidine et la dignité de pacha à trois queues ; et comme, dans ces circonstances, le despotisme exigeait une victime, le prince de Valachie fut immolé au ressentiment de Hussein, et sa tête apportée à Constantinople en ventôse an 7.

CHAPITRE XIV.

Position et température de Constantinople. Construction des maisons. Usage du tandour et des pelisses. Incendies. Chiens et vautours.

Si Constantinople ne laisse presque rien à désirer pour la beauté naturelle des sites , la fertilité et la variété de son territoire , l'étendue , la commodité et la sûreté de son port , la facilité des approvisionnemens , elle a encore l'avantage de jouir d'une température fort douce , d'un beau ciel et d'un climat très-sain. Située au quarante-unième degré une minute de latitude nord , les chaleurs de l'été y sont tempérées par un vent de nord-nord-est qui souffle régulièrement de la Mer - Noire pendant le jour ; et le froid , en hiver , n'y est point excessif , parce que ce même vent , le plus froid et le plus fréquent de tous , perd beaucoup de son âpreté en traversant cette mer dans presque toute sa longueur.

Les vents sont variables en hiver et soufflent de tous les points ; mais il est rare que

le vent d'est ne passe bientôt au nord-est , et que le vent d'ouest ne passe au sud-ouest ou au sud. Les pluies sont fréquentes et le ciel est presque toujours nébuleux dans cette saison , par les vents qui soufflent de la Mer-Noire , tandis qu'il est ordinairement serein par ceux qui viennent de la Propontide et de l'Archipel. J'ai vu néanmoins pleuvoir indifféremment par les vents de nord et de sud ; mais dans le dernier cas , les nuages sont retenus et condensés par un vent de nord qui règne sur la Mer-Noire. Il n'est pas rare en hiver d'avoir , pendant quinze et vingt jours de suite , avec un léger vent de sud , un ciel très-beau et une température fort douce.

Le nord-ouest ne souffle ordinairement qu'après une forte pluie. Le ciel est beau pendant sa durée et le froid est modéré ; mais il ne tient pas long-tems dans cette partie : il est quelquefois l'avant-coureur du vent de sud , et souvent il passe au nord et au nord-est.

Il gèle rarement en plein jour , et le thermomètre ne descend guère , pendant la nuit , au dessous de deux ou trois degrés du terme de la glace. Il y a de années où la neige est fréquente ; mais ordinairement elle fond en tombant , et rarement elle reste plusieurs jours de

de suite , aux environs de la ville , sans fondre et disparaître entièrement. On rapporte cependant que le froid a été quelquefois assez vif pour glacer les eaux au fond du port , que l'on a vu tomber un pied de neige et s'y conserver plusieurs jours ; et ce qui est plus extraordinaire , sous Constantin Copronyme , le Bosphore gela au point qu'on le traversait à pied : sous Arcadius , la Mer-Noire resta gelée pendant une vingtaine de jours ; lorsque la glace fut rompue , on voyait passer devant Constantinople des glaçons d'une grosseur considérable.

Au printemps , les vents sont encore variables et le froid très-moderé : les pluies sont ordinairement abondantes en germinal et même en floréal , et les chaleurs ne se font sentir qu'en messidor. A la fin de pluviôse an 6 , les bourgeons des arbres se développèrent assez promptement ; les pêcheurs et les abricotiers étaient fleuris depuis quelques jours , et les amandiers montraient déjà leurs fruits.

En messidor le vent se fixe au nord , et il est rare que , pendant les trois mois d'été , il souffle de la partie du sud. Le ciel est toujours beau dans cette saison , et les pluies extrêmement rares. La végétation est entretenue par les rosées , assez abondantes en été , à

cause du voisinage des deux mers , et parce que le sol , quoiqu'inculte en plusieurs endroits, est néanmoins partout recouvert d'arbres , d'arbustes et de plantes qui contribuent à la fraîcheur et à l'humidité des nuits. A la fin de fructidor les vents ne manquent jamais de redevenir variables , et c'est alors que les navires mouillés dans l'Hellespont se disposent à remonter le canal et à profiter du premier vent de sud.

Il arrive quelquefois en messidor , et plus ordinairement au commencement et au milieu de fructidor , que le vent souffle pendant deux ou trois jours de la partie du sud , et que la chaleur s'y fait vivement sentir. J'ai vu le 7 , le 8 et le 9 fructidor le thermomètre de Réaumur s'élever jusqu'à 27 degrés , tandis qu'il n'est ordinairement , pendant la plus forte chaleur du jour , qu'à 23 et 24.

L'automne est ordinairement très-beau : il pleut pendant quelques jours et à plusieurs reprises , avant et après l'équinoxe , après quoi le tems est beau , le ciel est pur et serein pendant quinze jours , un mois et même davantage , et les froids ne commencent à se faire sentir qu'en nivôse. Tott a observé que le vent de sud , au commencement de l'automne , était un peu froid , parce qu'il passait

sur la neige du mont Olympe. Nous avons fait la même remarque, et nous avons vu qu'en hiver même ce vent était constamment plus froid le premier jour qu'il soufflait, que le second et le troisième ; mais pour l'ordinaire ce vent passe au sud-sud-ouest, et suit la direction du golfe de Saros et de l'Hellespont. Il est connu par les Grecs modernes, sous le nom de *Lodos* ; il est toujours plus doux en hiver que celui de sud, et le ciel est toujours plus serein et plus pur.

Il n'est pas rare que le vent souffle de la partie du nord sur le Bosphore et la Propontide, tandis qu'il souffle de la partie du sud sur l'Archipel et l'Hellespont. Nous en avons été souvent témoins pendant le séjour que nous avons fait aux Dardanelles ; et lorsque nous sommes revenus de l'Égypte en messidor an 3, le vent de sud-ouest nous fit dépasser trois fois la pointe de Nagara, et trois fois nous trouvâmes au-delà le vent de nord qui nous empêcha d'avancer, et qui nous obligea de revenir au mouillage. Nous eûmes beaucoup de peine la troisième fois d'atteindre une anse, à une demi-lieue d'un village nommé *Galata*, où nous restâmes pendant trois jours.

C'est dans la partie de l'Hellespont com-

prise entre la pointe de Nagara et Gallipoli, que le vent de sud, d'un côté, et celui de nord, de l'autre, viennent quelquefois se rencontrer et cesser de souffler : il n'y a pas un marin qui n'ait dû faire cette remarque, et n'ait vu plusieurs fois, en hiver, le ciel brumeux ou orageux du côté de la Mer-Noire, tandis qu'il est serein du côté de l'Archipel.

A la fin de nivôse et en pluviôse le vent de nord se fait quelquefois sentir sur la Propontide et sur l'Archipel, avec une telle violence, que les navires qui sont en mer, courent les plus grands dangers s'ils n'*arrivent* sur le champ et ne gagnent un port. Nous avons appris que plusieurs navires européens, partis avec un beau tems de Constantinople en nivôse, l'année avant notre arrivée au Levant, avaient péri dans la mer de Marmara et à l'entrée du canal des Dardanelles, par un tems brumeux et un vent de nord subit et violent accompagné de neige et de pluie. Pendant les trois mois d'hiver et à l'équinoxe du printems, les navigateurs prudents et timides ne mettent point à la voile si le tems n'est pas sûr, et ils vont ordinairement passer la nuit dans un mouillage, au moindre signe équivoque qu'ils aperçoivent. Les mariniers turcs

et grecs ne manquent presque jamais pendant les six mois les plus dangereux de l'année , d'aller tous les soirs dans un port, et d'aller mouiller toutes les fois que le vent est trop fort, lorsqu'il est contraire ou lorsque le ciel menace d'un orage.

La Mer-Noire, au rapport des marins qui la fréquentent, est encore plus orageuse pendant l'hiver, que la Propontide et l'Archipel : le ciel y est souvent brumeux ou couvert de nuages, et les ports y sont peu nombreux ; ce qui fait que les Orientaux, qui naviguent presque tous sans boussole, n'osent s'y exposer pendant trois ou quatre mois de l'année, et que les plus audacieux et les moins ignorans parmi eux y périssent quelquefois, parce que, accoutumés à ne pas perdre la terre de vue, les vents de nord, de nord-est ou de nord-ouest, qui soufflent ordinairement avec la plus grande force, brisent leurs navires (1) sur les rochers qui bordent la côte méridionale. Pendant l'été, cette mer est aussi peu orageuse que la Méditerranée, et le tems y est ordinairement très-beau.

(1) Ces navires, nommés saïques, sont construits de manière à ne pouvoir tenir la mer lorsque le vent est trop fort. Ils sont obligés de présenter la poupe au vent, et de gagner un port.

Malgré la facilité qu'il y aurait à Constantinople de se procurer des pierres, des briques, de la chaux et tout ce qui est nécessaire pour bâtir d'une manière solide et durable, les maisons des riches, comme celles des pauvres, sont construites en bois. La charpente, presque toujours en chêne, pose sur des fondemens peu profonds en maçonnerie : les interstices que laisse le bois, sont remplis au moyen de la terre pêtrie avec de la paille ou du chanvre haché : le mur est revêtu de planches peintes, assez mal ajustées : tous les planchers sont en bois, et les toits sont faits avec des tuiles creuses, disposées comme on les voit au midi de la France. Les édifices publics seuls, tels que les bains, les caravanserais, les bésesteins, sont bâtis en maçonnerie avec beaucoup de solidité.

Quant aux mosquées, construites sur le modèle des anciennes églises grecques, la plupart sont d'une assez belle forme. Les colonnes de marbre, d'albâtre, de granit et de porphyre y sont placées avec beaucoup plus de goût que n'en montrent ordinairement les Turcs. Les minarets qui les surmontent, au nombre d'un, de deux, de quatre ou de six, font un effet très-pittoresque et très-agréable à la vue.

Dans une grande partie de l'Empire, dans les contrées surtout où les pluies sont rares et les chaleurs excessives, toutes les maisons ont, au lieu de toit, des terrasses sur lesquelles les habitans couchent en été : mais cet usage ne s'est pas introduit à Constantinople, où les chaleurs sont tempérées, où les nuits sont fraîches et humides.

Si nous en exceptons les palais des ambassadeurs et quelques maisons de négocians, les habitans de Constantinople n'ont point de cheminées dans les appartemens qu'ils occupent : ils se chauffent par le moyen d'un brasier en cuivre ou en terre cuite, nommé *mangal*, qu'ils placent à portée de leurs sofas : mais chez quelques Musulmans, et chez presque tous les Grecs et les Arméniens, on place ce brasier sous une table ronde ou carrée, couverte de plusieurs tapis, dont l'un, ouaté, en toile de coton peinte, descend jusqu'à terre dans tous les sens, et retient la chaleur sous la table : on met dans ce cas peu de charbons allumés, et on les recouvre de cendres pour tempérer la chaleur. Un banc rembourré, placé tout autour, permet à plusieurs personnes de s'asseoir, d'avancer les jambes vers le mangal, et de recevoir la chaleur jusqu'à la ceinture. Cette table, nommée

tandour, paraît avoir une origine grecque , si l'on considère que son usage est plus commun chez les Grecs que chez les Turcs , et qu'on ne le retrouve plus dans l'intérieur de l'Asie mineure , où les froids sont plus vifs et plus piquans qu'à Constantinople.

Dès qu'il fait un peu froid , les femmes quittent rarement leur *tandour* ; c'est là qu'elles passent leur journée , qu'elles travaillent , qu'elles reçoivent leurs amies , qu'elles se font servir à manger. Le soir , c'est sur le *tandour* que l'on joue aux cartes (1) , aux échecs ou aux dames. C'est autour de lui que l'on se rassemble pour faire la conversation , se communiquer les nouvelles , écouter quelque histoire tragique , quelque conte de revenant ou les prouesses de quelque pacha rebelle à la Porte.

Les Européens s'accoutument volontiers à cet usage , parce qu'il rapproche les deux sexes , et que l'œil sévère d'une mère ou les regards jaloux d'un mari ne peuvent remarquer les signes d'intelligence ni empêcher les attouchemens expressifs que le *tandour* favorise. Si jamais l'usage des cheminées pouvait

(1) Les cartes ne sont connues que des Grecs et des Arméniens qui fréquentent les Européens.

s'introduire à Constantinople, nous sommes persuadés que les Grecques s'y opposeraient de toutes leurs forces ; et certainement elles trouveraient dans leur éloquence persuasive, de bonnes raisons en faveur de la chaleur douce, modérée et plus économique du tandour.

Dans une ville où les maisons sont en bois et mal construites, où les fenêtres sont nombreuses et mal fermées, où le vent et l'air extérieur entrent dans chaque chambre, non-seulement par les portes et les fenêtres, mais par les murs et les cloisons, ni le mangal ni le tandour ne pouvaient garantir suffisamment du froid les habitans : ils avaient besoin d'être chaudement vêtus ; la Russie et la Pologne leur offrirent le vêtement le plus chaud que l'homme puisse porter, et l'usage des fourrures fut adopté par les habitans de la capitale, d'où il se répandit en un moment dans les provinces les plus éloignées. La pelisse est devenue partout l'aliment du luxe, l'indice de l'opulence, la récompense des services, un besoin pressant pour tous. Dans les contrées où le froid ne se fait jamais vivement sentir, comme en Égypte, en Arabie, ainsi que dans les villes les plus septentrionales de la Turquie, telles que Constantinople,

Andrinople et Belgrade , cet usage est général , non-seulement parmi les personnes riches et celles qui jouissent d'une fortune médiocre , mais encore parmi les indigens.

L'homme riche porte à la fois deux ou trois fourrures pendant l'hiver ; il en change dans toutes les saisons , et pendant l'été on le voit encore vêtu de la serge d'Angora , doublée de petit-gris. Si l'habitant des campagnes ne peut se procurer une peau fine et étrangère , il use du moins de celles qui lui tombent sous la main : le lièvre , le chacal , l'agneau , le mouton , tout est bon pour lui ; il se garantit du froid et il imite les habitans des villes.

Les femmes ont aussi des fourrures de toutes les saisons : le renard noir , le samour ou la zibeline pour l'hiver , le petit-gris pour l'automne et le printems , l'hermine pour l'été : la plupart ont dans leurs armoires dix ou douze robes fourrées , dont la plus chère excède quelquefois quinze ou vingt mille francs.

Il n'est pas surprenant que les incendies soient très-fréquens à Constantinople , lorsqu'il y a continuellement du feu , pendant l'hiver , sur des planchers de bois , à portée des sofas , des nattes et des tapis. La moindre négligence , des enfans qui jouent , quelques

étincelles auxquelles on ne fait pas attention, mettent souvent le feu à ces matières combustibles ; et s'il arrive alors qu'on s'endorme ou qu'on s'absente de la maison, le feu se communique peu à peu des meubles au plancher ; si l'on tarde à s'en apercevoir, il se manifeste bientôt avec force, se propage avec rapidité, gagne les maisons voisines, et parvient quelquefois à consumer dans peu de tems une portion considérable de la ville. Du palais de l'ambassade et des lieux élevés de Péra, nous avons été témoins, plus d'une fois, de la violence du feu, de la promptitude avec laquelle il se répand, et des effets terribles qu'il produit.

Ce spectacle, tout beau, tout imposant qu'il est, fait horreur à l'homme sensible qui veut le contempler, parce qu'il présente l'image des malheureux qui, dans ces momens affreux, luttent contre la mort ; de ceux qui, saisis d'épouvante, cherchent à se sauver avec leurs effets précieux ; de ceux enfin qui s'efforcent, au milieu des flammes, d'emporter des enfans ou des vieillards qui leur sont chers.

Lorsqu'un incendie se manifeste, soit de jour, soit de nuit, tous les habitans de la ville sont bientôt prévenus de veiller à leur sûreté, ou de porter du secours aux mal-

heureux auxquels ils s'intéressent. La garde de tous les quartiers parcourt les rues, traînant sur le pavé des bâtons ferrés, et criant de tems en tems d'une voix sombre et lugubre : *Il y a le feu*. Deux énormes tambours, placés l'un sur une tour élevée vers le milieu de Constantinople, et l'autre sur celle de Galata, avertissent également les habitans de la présence du feu. Dans ces circonstances, le chef des janissaires doit accourir sur le champ avec une garde nombreuse à l'endroit où le feu s'est manifesté : le grand-visir doit s'y rendre en personne, et si le feu n'est éteint sur le champ, le sultan ne manque jamais d'y venir, et de faire distribuer de l'argent pour exciter les pompiers, les porte-faix, la garde et les passans à travailler avec ardeur. Mais lorsque l'incendie a fait des progrès et qu'il est surtout activé par le vent, on ne peut espérer de l'éteindre qu'en tâchant de le circonscire : pour y parvenir, on démolit le plus promptement qu'il est possible les maisons voisines qui sont encore intactes : on déblaie les matériaux avant que le feu y soit parvenu, et on inonde ceux qu'on ne peut enlever.

Les dommages que le feu occasionne sont bientôt réparés : peu de jours après l'incen-

die, on voit s'élever de toutes parts des maisons semblables à celles que le feu a consumées : les déféctuosités que présentaient des rues étroites et mal percées sont exactement conservées; rien n'est changé dans l'ordre et la distribution des appartemens. Le Musulman vient y reprendre, s'il le peut, ses anciennes occupations, et y vivre, comme auparavant, sans regrets et sans prévoyance.

Chez ce peuple ignorant et féroce, l'incendie est souvent un moyen d'exprimer son mécontentement sur la cherté des vivres, sur les abus d'autorité, sur un déni de justice, sur les innovations que le gouvernement veut introduire : l'histoire nous en offre plusieurs exemples. Nous dirons ailleurs avec quelques détails comment les Turcs, à Smyrne, se vengèrent de l'assassinat d'un janissaire, en portant le fer et la flamme dans le quartier des Européens, en massacrant indistinctement les Grecs, les Arméniens et les Juifs qu'ils rencontrèrent dans les rues. L'incendie de Péra, qui eut lieu l'an 7, est attribué, par ceux qui en furent les témoins, à l'expédition des Français en Égypte, et plus encore à l'alliance monstrueuse de la Porte avec la Russie.

A l'aspect de cette multitude de chiens

que l'on rencontre dans les rues de la capitale, à leur maigreur excessive, à la faim qui les tourmente, on serait porté à croire qu'indépendamment de la peste, des incendies, des gens de guerre qui désolent cette ville, la rage doit se mêler à ces fléaux et causer à son tour bien des ravages chez un peuple imprévoyant : on se tromperait, car s'il faut en croire les voyageurs, le témoignage des habitans et l'opinion d'un grand nombre de médecins que j'ai consultés à ce sujet, la rage est totalement inconnue dans l'Orient. Il paraît que cette maladie est aussi étrangère à ces contrées, que la peste l'est à la partie de l'Europe que nous habitons ; et je ne crois pas que, dans aucune circonstance, ni l'une ni l'autre puissent se montrer spontanément, quels que soient l'état de l'atmosphère, la qualité et la quantité des alimens, le voisinage de lieux infects : il faut nécessairement qu'un chien soit mordu d'un autre chien ou de tout autre animal affligé de cette maladie, pour que la rage se manifeste chez lui, comme il faut communiquer avec des pestiférés ou toucher les objets auxquels ils ont transmis leur venin, pour être atteints de la peste. La vérole nous offre un exemple plus frappant des maladies

que l'on ne peut attribuer à d'autres causes qu'à un contact avec des personnes malades. Mais ce n'est pas ici le lieu de traiter de la rage : il nous suffit de faire remarquer qu'elle est inconnue dans l'Empire othoman, quoique les diverses causes auxquelles les médecins l'attribuent, existent en Turquie presque toutes à un degré plus éminent qu'en Europe.

En effet, les chiens y sont plus nombreux ; et comme ils n'appartiennent à personne, ils y souffrent plus que dans nos contrées, de la faim et de la soif : le climat est beaucoup plus chaud que le nôtre, et le froid est assez vif à Constantinople, à Andrinople, pour que ces animaux, à qui l'entrée des maisons est interdite, le ressentent encore plus, pendant la nuit, que ceux des contrées septentrionales de l'Europe. Ceux-ci, comme on sait, peuvent se garantir jusqu'à un certain point des intempéries des saisons, auxquelles les chiens de la Turquie sont exposés sans cesse.

Quoique les Musulmans regardent les chiens comme des animaux immondes, au point qu'ils évitent de les toucher et qu'ils les empêchent d'entrer dans leurs maisons, ils les laissent cependant se multiplier considérable-

ment dans la plupart des villes , parce qu'ils croient que leurs fientes sont très-propres à la préparation et à la teinture des maroquins : on ne pourrait même , à les en croire , remplacer cette matière par une autre. L'avantage qu'ils retirent encore de ces animaux , c'est qu'ils nétoient les rues des charognes et autres immondices qu'on y jette sans cesse.

La charité des Turcs à leur égard consiste à leur donner quelquefois du pain et ce qu'ils ne peuvent consumer , à leur distribuer chaque jour le foie , le poumon , les entrailles et la tête des moutons que l'on tue aux boucheries , parce qu'ils ne font jamais usage de ces alimens proscrits par leur religion , et que les Chrétiens , à leur exemple , n'osent en manger. On voit tous les jours dans les rues des hommes qui portent sur une longue perche un grand nombre de ces foies et de ces poumons , pour les vendre un ou deux sous aux dévots ou aux riches qui veulent en régaler les chiens de leurs quartiers.

Il y en a qui font construire , près la porte de leurs maisons , des huttes pour y loger les femelles et leurs petits : ils y portent de la paille , et leur donnent chaque jour du pain ou de la viande. On dit même que quelques-uns ont fait , en mourant , des legs pour la nour-

riture d'un certain nombre de ces animaux.

La police que les chiens exercent entr'eux est très-sévère : divisés par troupes plus ou moins nombreuses, suivant la quantité de subsistances qu'offre un quartier, ils fréquentent toujours les mêmes rues, s'assemblent autour des boucheries et des lieux où ils trouvent de la pâture, et s'ils aperçoivent le chien d'un autre quartier, ils tombent sur lui et le renvoient à coups de dents. Mal nourris comme ils le sont, ils craignent sans doute de partager un mince repas avec un nouveau-venu. S'il arrive que quelqu'un d'eux soit chassé de sa troupe, il est ordinairement obligé de sortir de la ville et d'errer dans les champs, à moins qu'il ne soit assez fort pour disputer avec opiniâtreté une place de rebut, ou assez patient pour souffrir pendant long-tems les coups de dents et la mauvaise humeur de ceux auxquels il desire de s'associer.

Les vautours, les milans et la plupart des oiseaux de nuit se mêlent aux chiens pour nétoyer la ville de ses immondices : les premiers (1) arrivent au printems, passent l'été sur les minarets, les mosquées et autres lieux élevés, y font leur ponte, et retournent avant

(1) *Vultur pernopterus.*

l'hiver dans les contrées plus méridionales, telles que l'Égypte, l'Arabie, l'intérieur de l'Afrique. Pendant la chaleur du jour, ils s'élèvent à une hauteur considérable, volent plusieurs heures de suite au dessus de la ville, et la nuit ils viennent prendre leur part des charognes qu'ils ont aperçues.

Le milan, le grand, le moyen et le petit duc, le hibou, le chat-huant, l'effraie, font la guerre aux rats, aux souris, extrêmement abondans dans une ville bâtie en bois, où les habitans sont peu soigneux, où les chats sont rares et souvent dangereux, en ce qu'ils peuvent transmettre la peste d'une maison à l'autre, dans la saison de leurs amours.

Quant aux ordures, les habitans de Constantinople ne se donnent pas ordinairement la peine de les faire enlever, parce qu'ils comptent à cet égard sur la pluie. Ce moyen est presque toujours suffisant en automne, en hiver et au printemps, attendu que la ville offre partout une pente assez grande pour que les eaux les emportent et les charient avec elles; et lorsque ce moyen ne suffit pas, ils viennent les jeter dans le port; ce qui forme, en divers endroits du rivage, des amoncellemens considérables.

C H A P I T R E X V.

De la peste. Indications curatives de cette maladie.

LORSQU'IL n'existe, auprès d'une ville, ni marécages ni autres foyers d'infection; lorsque l'air se renouvelle sans cesse avec facilité, et emporte les miasmes putrides qui résultent d'une grande population; lorsque les eaux sont pures et les alimens d'une bonne qualité; lorsqu'en un mot le climat est tempéré, les habitans jouissent en général d'une bonne santé, et ne sont exposés qu'aux maux ordinaires de l'humanité. Tous ces avantages se trouvent réunis à Constantinople, au point que nous ne balancerions pas de dire que cette ville serait une des plus saines du Monde si une maladie terrible n'y exerçait de fréquens ravages, et n'enlevait de tems en tems une partie des habitans. En effet, si nous en exceptons la peste, dont la cause paraît étrangère au climat, comme nous l'observerons bientôt, on n'est point exposé à Constantinople, à des maladies locales, et les étrangers qui arrivent dans cette ville, n'ont point à

redouter la maligne influence d'un climat dangereux et mal-sain. Mais la peste seule enlève beaucoup plus d'habitans que toutes les maladies ensemble n'en font périr, plus que la guerre et la navigation n'en font disparaître; et si cette ville ne réparait sans cesse, de tous les points de l'Empire, les pertes qu'elle fait, elle ne serait bientôt qu'une vaste solitude.

Avec leurs idées de fatalisme, les Turcs, persuadés que l'homme ne peut changer les décrets immuables de l'Éternel, regardent non-seulement comme inutiles, mais comme criminelles les précautions que prennent les Européens contre ce fléau destructeur, et lorsque la mort les frappe de tous les côtés, ils montrent une grande tranquillité et une entière résignation. Aucun d'eux ne paraît avoir de la répugnance à soigner les malades qui lui sont chers; il ne pourrait pas non plus se résoudre à les abandonner ou les livrer, comme font les Européens dans la plupart des Échelles, à des mercenaires que l'on accuse de hâter trop souvent la mort du malade, afin de jouir plus tôt de ses dépouilles.

Sous quelque forme que la mort se présente, le sage la reçoit avec sérénité : elle

n'est même terrible pour le commun des hommes, que lorsqu'elle est accompagnée de douleurs aiguës et que tout espoir de salut est banni ; mais le courage du philosophe le plus stoïque serait peut-être ébranlé si, frappé de cette cruelle maladie, il était témoin de la frayeur qui s'empare de tous ceux qui ont communiqué avec lui, s'il se voyait délaissé, abandonné de ses plus proches parens, de ses meilleurs amis ; si, dans ces momens de douleurs et d'angoisses, il ne pouvait voir et embrasser une épouse, un enfant, ni leur dicter ses dernières volontés ; s'il se voyait descendre pour ainsi dire encore vivant dans la tombe.

Les liaisons les plus étroites, les affections les plus tendres cèdent presque toujours chez les Européens, à la frayeur qu'inspire cette cruelle maladie : le desir de sa propre conservation brise en un moment les liens du sang, et étouffe les sentimens les plus vertueux. Aux premiers symptômes d'une maladie grave, l'homme soupçonné d'avoir la peste est sur le champ envoyé à l'hospice, situé à l'extrémité de la rue de Péra, uniquement destiné au traitement de cette maladie : là un religieux maronite est chargé de recevoir les malades que l'on envoie, et de leur faire

administrer les secours que son zèle peut lui suggérer.

L'on doit sans doute de la reconnaissance à l'homme qui s'est dévoué au soulagement des pestiférés , qui a pu se résoudre à habiter parmi eux et verser dans leur cœur des paroles de consolation ; mais il faudrait qu'il joignît à ses bonnes intentions les connaissances nécessaires au traitement de cette maladie ; qu'il pût , sans trop s'exposer , offrir tous les secours que les malades réclament et que l'humanité exige. Malheureusement les soins de ce religieux se bornent jusqu'à présent à faire donner de loin quelques alimens légers , quelques boissons insignifiantes , et à se présenter lui-même sur la porte de chaque malade pour lui administrer les secours spirituels que la religion prescrit.

Il serait facile sans doute , en prenant les précautions convenables , d'établir dans cet hospice un traitement curatif , que l'on pourrait modifier ou changer jusqu'à ce que l'on fût parvenu à des résultats heureux. Nous ne doutons pas que cette maladie , quelque prompte et terrible qu'elle soit , ne puisse céder quelquefois à un traitement dirigé par une main habile et exercée , et qu'il ne soit peut-être facile de se préserver de ses effets

contagieux en ne touchant jamais le malade ou ses vêtemens , sans tremper aussitôt ses mains dans l'eau , dans le vinaigre ou dans une autre liqueur ; en parfumant de tems en tems sa chambre , en le faisant même coucher en plein air lorsque la saison le permettrait , en prenant enfin la précaution de s'oindre d'huile , de beurre ou de graisse les mains et les parties du corps le plus exposées à quelque contact.

Lorsqu'on a habité dans le Levant et surtout à Constantinople , on est convaincu que , dans les tems ordinaires , cette maladie ne se propage que lentement ; peu d'individus en sont atteints à la fois , quelques-uns en échappent , et il faut une communication plus intime , un contact plus immédiat pour en être attaqué , que lorsqu'elle se montre sous un aspect épidémique : dans ce dernier cas , elle s'étend avec une rapidité étonnante , se communique avec la plus grande facilité , et enlève presque tous ceux qui en sont frappés. Le moyen le plus sûr de s'en garantir , c'est de se renfermer dans sa maison et de ne plus communiquer avec personne ; car il paraît démontré que l'air ne transmet pas la peste , qu'elle ne se communique et ne se propage que par le contact d'une personne malade ou des

objets qu'elle a récemment touchés ; et ce qui doit ne laisser aucun doute à ce sujet , c'est qu'il n'y a pas d'exemple que la peste la plus meurtrière se soit introduite parmi les Européens , lorsqu'ils se sont isolés et qu'ils ont passé à l'eau , au vinaigre ou au parfum tous les objets qu'ils retiraient du dehors.

Cette observation que l'expérience confirme chaque jour , ne permet plus de chercher la cause de cette maladie dans des miasmes putrides , malins , pestilentiels émanés de quelques lieux infects , des eaux croupissantes , etc. encore moins dans l'inondation périodique du Nil , comme quelques auteurs l'ont un peu trop légèrement avancé. Aucune ville n'est plus exposée à la peste que Constantinople , et cependant , ainsi que nous l'avons observé plus haut , l'air y est sain , et l'on ne voit aux environs ni marécages ni lieux infects. En Égypte , le Nil commence à croître vers le milieu de messidor , et il est entièrement débordé au commencement de fructidor. En vendémiaire , on ensemeince les terres que le fleuve a inondées : ce serait sans doute l'époque de l'apparition de la peste si cette maladie était occasionnée par les exhalaisons putrides qu'occasionne le séjour des eaux sur les terres , et cependant on observe que cette

maladie cesse toujours en Égypte dans la saison la plus chaude de l'année , et qu'elle se montre très-rarement en automne, mais plus souvent en hiver et au printems, c'est-à-dire, lorsque les eaux répandues sur les terres ont entièrement disparu, et qu'il ne peut y avoir des exhalaisons dangereuses. Ce qui prouve encore que les inondations périodiques du Nil n'ont aucune influence sur la peste, c'est que l'Égypte est quelquefois exempte de cette maladie pendant plusieurs années de suite.

Pour que cette maladie se montre dans une ville , il faut que le germe y soit apporté du dehors. Des marécages infects, des matières végétales et animales en putréfaction, des alimens viciés, des exhalaisons méphitiques occasioneront sans doute quelquefois des maladies très-graves, des fièvres aussi dangereuses que la peste ; mais ces maladies cesseront quand la cause qui les a fait naître disparaîtra : elles n'embrasseront pas une vaste étendue de terrain ; elles seront circonscrites aux lieux qui leur donnent naissance.

La peste parcourt les différentes contrées de l'Empire othoman, comme la petite vérole parcourt les diverses contrées de l'Europe : elle ne doit, comme celle-ci, son origine

ni à des exhalaisons putrides ni à des causes dérivées du sol ou du climat : elle existe dans le Levant comme elle existerait bientôt en Europe si nous n'en prenions aucun moyen de nous en garantir, et l'on pourrait sans doute la faire cesser dans l'Empire ottoman si les Turcs étaient capables d'employer à cet effet les moyens convenables. La peste parcourt la Turquie, et se montre plus ou moins fréquemment dans une ville, suivant que le commerce et les communications sont plus ou moins fréquents ; c'est ainsi qu'elle est presque toujours à Constantinople, parce que c'est la ville qui communique le plus avec tous les points de l'Empire. La peste ne peut se manifester dans quelque ville des provinces, qu'elle ne soit bientôt transmise à la capitale. Smyrne est la ville ensuite où cette maladie fait le plus souvent de ravages, parce que le commerce y est très-actif, et que les relations de cette ville avec presque toutes celles de la Turquie sont assez fréquentes. L'Égypte fait un assez grand commerce avec Constantinople, aussi arrive-t-il ordinairement que les navires turcs ou les caravelles du grand-seigneur apportent la peste à Alexandrie, d'où elle se répand à Rosette, à Damiette, au Caire, et de là dans tous les villages

et jusque dans l'habitation du cultivateur.

Cette cruelle maladie s'étend en Syrie au moyen des marchandises que l'Égypte y fournit : elle y vient aussi par Smyrne et Constantinople ; elle gagne de là quelquefois Damas, Alep et la Mésopotamie ; elle est apportée dans l'intérieur de l'Asie mineure par les caravanes de Constantinople et de Smyrne. La Turquie européenne est plus exposée à la peste que les provinces éloignées de l'Asie , à cause du voisinage et des rapports qu'elle a avec la capitale. On ne connaît cette maladie à Diar-bequir , à Mossul , que tous les quinze, dix-huit et vingt ans ; elle est beaucoup plus rare à Bagdat et à Bassora , et les Persans n'en sont presque jamais affligés.

Cette différence vient, d'une part , de ce que ces villes ne reçoivent presque pas de marchandises indigènes de Smyrne et de Constantinople , et que le venin pestilentiel a le tems de se dissiper dans un trajet très-long , à travers l'Asie mineure , la Mésopotamie ou le désert de l'Arabie. Il paraît d'ailleurs certain qu'un froid un peu rigoureux , tel qu'il se fait sentir dans l'Asie mineure , ou une grande chaleur , comme celle de l'Égypte , de la Syrie ou du désert de l'Arabie , suffisent pour étouffer entièrement les germes de ce

fléau , et c'est sans doute ce qui fait que la peste ne se montre pas deux ans de suite dans les contrées ou trop froides ou trop chaudes , excepté sur les côtes , où elle peut être sans cesse entretenue par les communications commerciales.

La Turquie ne fournissant point de marchandises à la Perse , cette maladie ne peut y être transmise que par les voyageurs ; mais comme le germe de cette maladie se développe bientôt chez les personnes qui l'ont reçu , elles seraient atteintes avant d'avoir franchi un intervalle un peu considérable. Il en est de même de Bagdat et de Bassora : l'intérieur de la Turquie fournit très-peu d'objets de commerce à ces deux villes : on y porte quelques étoffes de soie de Dainas et d'Alep , quelques draps d'Europe , fort peu de sucre , de cochenille et d'indigo , mais beaucoup de vieux cuivre qui passe dans l'Inde , et les métaux , comme on sait , ne sont guère susceptibles de conserver et de transmettre les germes de la peste.

Ce qui contribue heureusement à retarder les progrès de cette maladie dans le Levant , c'est que les Turcs sont dans l'usage de fréter de préférence les navires européens pour le transport de leurs marchandises , et nos ma-

rins connaissent trop les dangers qu'ils ont à courir pour ne pas prendre toutes les précautions que la prudence exige. D'ailleurs, les spéculations commerciales sont presque toujours suspendues ou ralenties dans une ville fortement affligée de ce fléau.

Les pelleteries dont les Turcs font un très-grand usage, contribuent le plus à la communication de la peste, soit parce que la fourrure dans laquelle un homme est mort, sert à vêtir ou à parer son plus proche parent, soit parce qu'elle est sur le champ exposée en vente, et que les acheteurs accourent de toutes parts. Il est d'ailleurs prouvé que cette marchandise est la plus susceptible de transmettre la peste, et c'est ordinairement de Constantinople que toutes les caisses de pelleteries partent pour les différentes Échelles. Les négocians d'Alexandrie ont remarqué que c'est par cette voie et par les malades qui sont quelquefois à bord des vaisseaux turcs venant de Constantinople, que cette maladie se manifeste dans leur ville. Il est rare qu'elle y vienne de la Syrie, parce que les denrées que cette contrée fournit à l'Égypte par les navires européens, telles que le tabac et la soie, sont peu susceptibles de la transmettre. Smyrne la reçoit ordinairement

de Constantinople , et quelquefois d'Alexandrie et de Salonique , par les marchandises qui y sont apportées et par les malades qui y sont débarqués. La plupart des îles de l'Archipel s'en garantissent en ne permettant pas l'abord des navires venant d'une ville infestée. Puisse un jour leur exemple éclairer les Turcs et leur faire sentir que l'homme peut , jusqu'à un certain point , éloigner et retarder les calamités qui l'affligent , et que la peste ne fait des ravages chez eux , que parce qu'ils négligent de prendre contr'elle les précautions que l'on prend en Europe !

Le coton et la laine sont réputés , après les pelleteries , les objets les plus susceptibles de transmettre cette maladie : on redoute infiniment le papier , et on ne le reçoit qu'avec une grande circonspection. En général les corps raboteux s'emparent bien plus facilement du venin , et le conservent bien plus long-tems que les corps polis. Au moindre soupçon de peste , les négocians ne reçoivent plus les personnes avec lesquelles ils font des affaires , que dans des chambres dégarnies de tout meuble en étoffe ; ils ferment entièrement leurs maisons si la maladie fait des progrès alarmans. Dans les chancelleries des légations , on met une cloison que les étrangers ne peuvent fran-

chir, et l'on n'y reçoit aucun papier qu'il n'ait passé au parfum, c'est-à-dire, à la vapeur très-chaude d'une substance aromatique.

Lorsque les négocians sont enfermés, un pourvoyeur connu apporte journellement chez eux les substances alimentaires qu'on lui demande, et les dépose dans un grand baquet rempli d'eau, placé à l'entrée de la maison. Le pain seul est excepté : le besoin sans doute a fait établir l'opinion qu'il n'est susceptible de transmettre le venin de la peste que lorsqu'il est chaud, et qu'il n'y a rien à craindre de le recevoir froid. C'est au moyen de ces précautions, toutes incomplètes qu'elles sont, que les Européens se garantissent toujours de cette terrible maladie ; mais il est nécessaire qu'ils exercent une vigilance active et sévère à l'égard des domestiques, qu'ils les empêchent de sortir furtivement ou d'introduire quelqu'étranger dans la maison.

J'ai observé, pendant le séjour que j'ai fait dans le Levant, que si la marche de cette maladie est quelquefois extrêmement rapide, au point que le malade succombe le second ou le troisième jour, il arrive fréquemment, surtout à Constantinople et à Smyrne, où la peste est pour ainsi dire endémique, qu'elle se montre sous un aspect moins effrayant.

Dans certaines occasions , quelques malades livrés à eux-mêmes recouvrent leur santé au moyen d'un ou de plusieurs bubons qui suppurent abondamment. La marche de la maladie étant alors lente et uniforme , les symptômes étant bien caractérisés , il serait facile de secourir efficacement ces pestiférés , d'établir un traitement méthodique , et d'employer pour le médecin et les assistans des moyens préservatifs.

On a publié dernièrement comme une découverte très-importante , comme un moyen certain de guérison, l'onction de tout le corps d'un malade avec l'huile d'olive. Malheureusement l'expérience a démontré l'inutilité de ce remède lorsque la maladie est déclarée : l'huile d'olive ne saurait empêcher que le virus introduit dans l'intérieur du corps n'y fasse ses ravages ordinaires ; mais elle peut agir , ainsi que les autres huiles , le beurre et les graisses , comme un excellent préservatif , s'il est vrai , comme tout le monde l'assure , que les marchands de beurre , dont les mains et les vêtemens sont presque toujours imprégnés de cette substance , ne soient presque jamais attaqués de la peste.

On remarque également que les sacas ou porteurs d'eau sont bien moins exposés à
cett

cette maladie que les autres ouvriers , et que ceux qui lavent le corps des personnes mortes de la peste , ne sont pas attaqués de cette maladie par cette opération : d'où il s'ensuivrait que les corps gras s'opposent à l'intromission du venin pestilentiel , et que l'eau l'emporte avec elle.

Beaucoup de personnes sont dans l'usage de porter un ou plusieurs cautères pour se préserver de cette maladie, et, ce qui m'a été attesté par un grand nombre de médecins, on n'est point attaqué de la peste pendant un traitement vénérien, de telle manière qu'on administre le mercure.

Il serait bien intéressant qu'il fût fait à cet égard des expériences qui ne laissassent aucun doute, et qui pussent tranquilliser les personnes qui voudraient soigner les malades; car jusqu'à présent, presque tous les médecins européens se sont constamment refusés à donner leurs soins à de pareils malades, malgré les instances les plus fortes et les promesses les plus avantageuses; et celui à qui le desir ardent de s'instruire ou la satisfaction de secourir ses semblables a pu dissimuler les dangers qui résultent du traitement de cette maladie, s'est vu bientôt la victime de son zèle et de son humanité. On est obligé de

recourir à des médecins juifs qu'une aveugle routine conduit, que de faux préjugés maîtrisent, et qui sont incapables de tirer des inductions lumineuses des faits dont ils sont chaque jour les témoins. Ces médecins, au reste, ont la précaution de ne point approcher du malade, de ne rien toucher chez lui, et de ne point administrer eux-mêmes les remèdes qu'ils prescrivent.

Quoique je n'aie pas suivi moi-même les malades attaqués de la peste, quoique je n'aie pu me livrer à la pratique de cette terrible maladie, j'ai si souvent eu occasion de m'entretenir, soit à Constantinople, soit dans les autres parties du Levant, avec des médecins grecs et juifs, avec des personnes qui avaient vu et soigné des pestiférés, ou qui avaient échappé à cette maladie, que je crois avoir pris sur elle des notions assez exactes. A mon troisième voyage à Constantinople, j'ai fait essayer, par la voie d'un médecin juif et du citoyen Brun, ingénieur-construc-teur, quelques remèdes qui ont été couronnés du succès. J'invite ceux qui pourront surmonter la crainte des dangers, et qui voudront renoncer à toute société pendant le cours de leurs observations, à suivre les expériences que j'ai commencées, à modifier ou

changer le traitement jusqu'à ce qu'il donne des résultats heureux. Aucun lieu n'est plus propre à de pareilles observations, que l'hospice des Francs ou celui des Grecs, parce que les malades sont entièrement à la disposition du médecin, et que celui-ci pourrait d'ailleurs prendre pour lui toutes les précautions qu'il jugerait convenables.

Nous avons dit que dans les villes où la peste était habituelle et pour ainsi dire endémique, elle se montrait avec des symptômes moins graves que quand elle était épidémique; mais lorsqu'il y a quelque tems qu'elle n'a point paru dans une contrée, elle prend ordinairement un caractère de malignité, tel que presque tous les malades qui en sont atteints, périssent au bout de deux ou trois jours, quelquefois de quatre et de cinq. Elle s'annonce par un accablement et la perte totale des forces, le vomissement, souvent une douleur aiguë dans l'estomac, une douleur de tête plus ou moins forte : le malade se plaint d'une chaleur interne insupportable; il ne conserve pas long-tems sa raison; il délire bientôt, et par ses gestes et ses paroles il montre la frayeur dont son ame est saisie. Le pouls est serré, à peine fébrile; il devient ensuite intermittent et irrégulier : le

malade meurt ordinairement dans des convulsions, avant qu'un bubon ait donné aucun signe de suppuration, avant qu'il ait pu se bien manifester.

Lorsque la maladie se montre avec ce degré de malignité, il ne peut y avoir aucun espoir de salut. L'art de guérir dans ces circonstances est toujours impuissant ; mais on peut avantageusement la combattre et obtenir plusieurs guérisons, soit au déclin de l'épidémie, soit dans les années où la peste marche avec plus de lenteur, et se montre avec des symptômes moins terribles : alors l'accablement est moins grand ; le vomissement ne s'annonce pas avec une douleur d'estomac si aiguë, le pouls est moins concentré et la fièvre plus sensible : le malade conserve quelque tems sa raison, ou s'il délire, ce n'est que par intervalles et d'une manière moins tumultueuse. Le bubon, dans ces cas, se montre le premier ou le second jour, et tend promptement à la suppuration. Cette peste, qui pourrait être appelée *bénigne*, comparativement à l'autre, est cependant une maladie encore bien dangereuse, puisqu'à peine le tiers des malades recouvre la santé.

Lorsque le bubon est en pleine suppuration, la fièvre diminue insensiblement, l'ap-

petit revient et le malade recouvre peu à peu ses forces ; mais si, par quelque faute dans son régime, par quelques excès ou par quelque cause souvent inconnue, la suppuration du bubon cesse entièrement ou diminue tout-à-coup, le malade meurt le second ou le troisième jour au plus tard, avec un autre bubon qui se montre à peine.

Les sueurs ne paraissent que lorsque le poulx se développe et lorsque la maladie prend un aspect favorable ; c'est ordinairement le quatrième et le cinquième jour : elles soulagent considérablement et n'empêchent point la suppuration du bubon.

La nature indique que la peste ne peut être guérie sans l'apparition et l'abondante suppuration d'un ou de plusieurs bubons : tous les efforts du médecin doivent donc tendre à provoquer, le plus promptement possible, cette suppuration, par l'application d'un cautère actuel ou d'un fer brûlant à l'endroit où les bubons commencent à se montrer : ce moyen est préférable à celui d'un vésicatoire, parce qu'il est plus prompt, et qu'on n'a point à craindre l'action des cantharides, qui ne manqueraient pas d'augmenter la chaleur interne dont le malade se plaint toujours.

Il faut recourir promptement à l'émétique

pour débarrasser l'estomac, et pour suivre encore les indications qui se présentent naturellement. Le vomissement est un des premiers symptômes de la maladie; il ne manque presque jamais d'avoir lieu et de soulager le malade lorsqu'il est abondant. Le tartre stibié en lavage, est celui qui m'a paru le plus convenable et le plus sûr.

La saignée ne peut convenir dans aucun cas; elle n'est jamais employée par les médecins du pays; elle est même regardée comme nuisible; elle abattrait les forces du malade, et s'opposerait à la sortie et à la suppuration du bubon.

J'ai prescrit avec quelques succès le lendemain de l'émétique, une infusion de camomille, en ajoutant à chaque demi-verre deux gouttes d'alcali volatil-fluor ou d'ammoniaque, que l'on donnait de trois en trois heures; et pour le soir une demi-drachme de diascordium et autant de thériaque. Au lieu de l'alcali volatil, j'ai fait prendre à des ouvriers de l'arsenal, auxquels le citoyen Brun s'intéressait, vingt grains de fleurs de soufre, de six en six heures, dans un verre de la même infusion. Le second et le troisième jour, à ce que j'appris ensuite, le médecin augmenta beaucoup la dose, au point qu'elle agit comme émétique et

purgative, et qu'elle excita une sueur abondante. Le bubon suppura très-bien, et ces malades se sont parfaitement rétablis.

Il est nécessaire de purger de tems en tems lorsque la maladie se prolonge, et que le malade commence à être mieux, et de soutenir les forces par des bouillons de viande, et même par une légère nourriture plus substantielle. Dans les premiers jours, au contraire, on ne doit permettre que des crêmes légères de riz, d'orge ou de gruau : on fera prendre une tisane d'orge et de racine de réglisse, à laquelle on ajoutera, suivant les circonstances, un peu de nitre.

Le traitement établi par les gens du pays, consiste à donner (excepté aux Musulmans scrupuleux) des liqueurs spiritueuses, telles que l'eau-de-vie, dans l'intention de pousser au dehors le venin et provoquer la sortie d'un bubon. On fait prendre ensuite de l'urine d'une personne saine, dans laquelle on exprime le jus de deux ou trois citrons. On donne aussi le suc exprimé du persil : ce dernier est regardé par les médecins juifs, comme un des meilleurs remèdes contre la peste. On prescrit aussi des opiat, dans la composition desquels il entre, parmi des cordiaux

et des toniques divers, le musc, l'ambre et surtout le bézoard animal. Lorsque le bubon paraît, on y applique un emplâtre fait avec un jaune d'œuf, le vert-de-gris ou l'alun réduit en poudre.

L'ail, l'oignon, le vinaigre, et surtout l'eau-de-vie, sont regardés par les Grecs, les Arméniens et les Juifs, comme les préservatifs de la peste. La plupart d'entr'eux tiennent dans leurs mains du labdanum (1), substance aromatique que la chaleur ramollit et rend plus odorante : ils la tournent et la retournent dans tous les sens entre les doigts, et la flairent de tems en tems, et surtout lorsqu'ils craignent quelques émanations dangereuses. Quelques-uns portent, dans la même vue, du musc, de l'ambre gris ou du camphre.

Personne ne doute dans le Levant, qu'on ne puisse avoir plusieurs fois la peste : l'opinion des médecins, à ce sujet, est parfaitement conforme à celle du public, et j'ai vu moi-même sur plusieurs personnes la cicatrice de deux ou trois bubons qui les avaient sauvées autant de fois. L'observation prouve

(1) Le labdanum est extrait d'une espèce de ciste, et récolté dans la Grèce, dans les îles de l'Archipel, en Crète et à Chypre.

tous les jours en Turquie, que la peste attaque indifféremment celui qui en a échappé une ou plusieurs fois, et celui qui ne l'a jamais eue ; ainsi la proposition faite par quelques médecins d'inoculer cette maladie, comme on inocule la petite vérole, est pour le moins ridicule : il serait bien plus raisonnable de proposer les moyens de la faire disparaître de l'Empire othoman et de la Barbarie, comme on l'a fait disparaître des États policés de l'Europe.

On a souvent remarqué à Constantinople, que les animaux domestiques n'étaient point exempts de la peste. Ils sont à la vérité moins susceptibles que l'homme d'en être attaqués, et ce n'est guère que dans les années où la maladie se montre avec toute son intensité, qu'elle fait des ravages parmi eux. Plusieurs personnes instruites m'ont assuré que les chiens, dans tous les cas, échappaient en plus grand nombre que l'homme à cette maladie, et qu'ils avaient, comme lui, des bubons, dont la suppuration était plus ou moins abondante.

Il serait bien important sans doute de rechercher l'origine de cette maladie, d'observer la nature de son venin, et d'expliquer pourquoi, étant si contagieuse, si prompt et

si terrible, elle n'est point transmise par l'air, et ne peut se communiquer sans le contact immédiat d'une personne malade ou d'un objet touché par elle. Il serait intéressant de connaître quels sont les objets susceptibles ou non de transmettre ce venin, et combien de tems il peut se conserver; quel est le degré de froid ou de chaud qui le fait disparaître; quelles sont les substances qui peuvent en garantir, et jusqu'à quel point elles peuvent le faire. Il résulterait peut-être de ces recherches, que ce virus est analogue à celui de la galle, de la vérole, de la rage et de toutes les maladies qui, dans l'homme et les animaux, ne sont contagieuses que par un contact immédiat; et alors il serait possible qu'on trouvât parmi les préparations des métaux et des demi-métaux, sinon le spécifique de la peste, du moins un remède qui pût la guérir dans plusieurs cas.



CH A P I T R E X V I.

Des ulémas. Différence qu'il y a entre ce corps et les ministres du culte. Des tribunaux de justice. De l'hérédité.

LES ministres et interprètes de la religion jouissent , dans tous les pays de la Terre , de très-grands privilèges ; mais dans aucun sans doute les avantages qu'ils retirent de leur état , ne sont aussi grands qu'en Turquie. Ils possèdent ici les emplois les plus lucratifs ; ils réunissent le pouvoir judiciaire au pouvoir religieux ; ils sont à la fois les interprètes de la religion et les juges de toutes les affaires civiles et criminelles ; ils sont à l'abri des vexations des pachas , des grands de l'Empire : on ne peut légalement les faire mourir sans le consentement de leur chef : leurs biens , après eux , passent de droit à leurs héritiers , sans que le fisc puisse se les approprier. Ils forment enfin sous le nom d'*ulémas* , une corporation très-considérée , puissante , redoutable quelquefois au trône lui-même , en ce qu'elle dirige presque toujours l'opinion , et qu'il n'y

a peut-être aucun gouvernement où l'opinion publique se prononce avec autant de force et de succès qu'en Turquie.

Il ne faut pas cependant confondre ces magistrats, ces docteurs de la loi avec les *imans* qui desservent les mosquées, avec les *muézzins*, dont l'emploi est de monter cinq fois par jour sur les minarets pour appeler les Musulmans à la prière : ceux-ci ne sont point agrégés au corps auguste des *ulémas* : s'ils sont destitués ou s'ils quittent volontairement leurs fonctions, ils rentrent dans la classe de simples particuliers. Soumis, comme les autres Turcs, au magistrat du lieu qui les nomme sur la présentation qui lui en est faite par le peuple, les imans ne sont point sous l'inspection particulière ni sous la sauve-garde du mufti, des mallas. Ils peuvent bien être regardés comme ministres de la religion dans les mosquées, mais ce sont les ulémas qui en sont les dépositaires et les interprètes.

Le coran, comme on sait, est le code civil et criminel des Musulmans, le régulateur des droits et des devoirs de tous les citoyens : tous les jugemens, toutes les sentences, toutes les décisions doivent être émanés de ce livre réputé saint ou des interprétations que les commentateurs en ont données, et cette pré-

rogative réside exclusivement entre les mains des ulémas.

Voici en peu de mots l'ordre que présente ce corps, le plus respectable et le plus instruit de l'Empire othoman.

Le mufti ou cheik - islam est le chef suprême de la religion de Mahomet , l'oracle que l'on consulte et qui résoud toutes les questions qui lui sont présentées : ses décisions se nomment *fetfas*. Le sultan a recours à lui dans tous les cas difficiles et épineux , et il n'émet aucune loi , ne fait aucune déclaration de guerre , n'établit aucun impôt sans avoir obtenu un *fetfa*. C'est le mufti qui ceint l'épée au sultan à son avènement au trône , en lui rappelant l'obligation de défendre la religion du prophète et d'en propager la croyance.

Cette place éminente servirait sans doute de contre-poids à l'autorité presque absolue et illimitée du souverain : elle pourrait même souvent la paralyser , si celui-ci n'avait la faculté de nommer le mufti , de le déposer , de l'exiler et même de le faire mourir après l'avoir déposé : aussi arrive-t-il rarement qu'un mufti s'oppose aux volontés du sultan et de ses ministres. Ses *fetfas* lui sont arrachés par le desir de conserver sa place et par

la crainte de la mort : cependant plus d'une fois le zèle religieux et la probité en ont porté à se présenter au sultan , et à lui faire des observations , des remontrances ; quelques-uns même , plus fanatiques ou plus courageux , bravant tous les dangers , se sont refusés à condescendre à ses desirs. L'histoire offre divers exemples de sultans et de visirs tués ou déposés par la grande influence des muftis sur l'opinion publique ; mais elle présente encore plus de muftis qui ont été victimes de leur zèle pour la religion et de leur dévouement pour les intérêts du peuple.

Le mufti réside à Constantinople et jouit de plusieurs apanages : il est traité avec beaucoup d'égards par le sultan ; les grands et le peuple lui montrent le plus grand respect et se soumettent aveuglément à ses fetfas. Suivant l'ordre établi , il doit être choisi parmi le kadilesker de Romélie et ceux qui ont occupé cet emploi. Rarement la faveur y fait nommer un kadilesker de Natolie , un stambol-éfendi , un simple molla : il reste en place tant qu'il plait au sultan de l'y conserver.

Dans les cérémonies publiques , le mufti et le grand-visir marchent sur la même ligne , celui-ci à droite , et le mufti à gauche. Lorsque ce dernier est disgracié , il ne lui est pas

permis de rester dans la capitale : le sultan craint l'influence d'un homme que le peuple est accoutumé à regarder comme l'oracle de la religion. Il est exilé dans quelque île de l'Archipel ou dans quelque maison située sur le Bosphore , avec défense d'en sortir , de recevoir chez lui aucun des principaux officiers de l'Empire ou de correspondre avec eux.

Le mufti présente annuellement une liste au sultan pour la nomination de deux kadileskers , du stambol-éfendi, des mallas de la Mecque et de Médine , de ceux de Brousse , d'Andrinople , du Caire et de Damas , ainsi que de ceux de Jérusalem , d'Alep , de Smyrne , de Larisse , de Salonique , de Scutari , de Galata et d'Éyoup. C'est ordinairement suivant le rang d'ancienneté que le choix se fait , lorsque la faveur n'y appelle pas quelque homme protégé ou le fils de quelque grand.

Il y a à Constantinople deux kadileskers , celui de Romélie ou de la Turquie européenne , et celui de Natolie ou de la Turquie asiatique. Ils étaient autrefois les juges des gens de guerre , le premier pour la Turquie européenne , et l'autre pour les contrées asiatiques , lorsque le sultan les commandait en personne. Le kadilesker de Romélie fut ensuite chargé de prononcer sur les affaires des Musulmans ,

et l'autre sur celles des sujets tributaires. Depuis quelque tems, le premier a la prééminence sur le second, et juge seul toutes les causes portées à son tribunal par la seule volonté et à la requête des réclamans. Le tribunal du kadilesker de Natolie a été supprimé depuis long-tems comme inutile. Ils assistent l'un et l'autre au divan du grand-visir, écoutent et discutent les affaires qui s'y présentent, après quoi le kadilesker de Romélie prononce seul la sentence. Ils ne restent en place qu'une année; mais celui de Natolie succède ordinairement à celui de Romélie, et celui-ci a passé auparavant par l'autre grade. Ils nomment tous les simples cadis de l'Empire; ce qui fait que leur place, dans un pays où tout est vénal, est très-lucrative, indépendamment des apanages qu'ils ont. Celui de Romélie nomme les cadis de la Turquie européenne, et celui de Natolie nomme ceux de l'Asie et de l'Égypte.

Après eux vient le stambol-éfendi, molla ou juge de la capitale. C'est lui qui prend plus particulièrement connaissance de toutes les affaires, de tous les procès qui interviennent parmi les personnes qui exercent les différens arts et métiers. Il se rend aussi le mercredi de chaque semaine chez le visir, pour
juger,

juger, avec les mallas de Galata , de Scütari et d'Éyoup (1), toutes les affaires qui s'y présentent. Il a plusieurs tribunaux dans divers quartiers de Constantinople , où il place un naïb ou lieutenant , pour juger sans appel comme lui.

Le stambol - éfendi a l'inspection générale des grains et autres denrées qui arrivent pour l'approvisionnement de la ville. Tous les bâtimens chargés de grains sont obligés d'aborder à l'échelle de l'entrepôt-général de la farine , *oun-capan* , où un naïb en fait la vérification , en fixe les prix et en fait la distribution aux boulangers : il tient registre de la quantité de grains qui arrive , de celle qui est distribuée , et du prix auquel il est livré. Il y a pareillement un naïb à l'entrepôt de la graisse , *yac-capan* , pour la distribution du suif aux corporations. Le stambol-éfendi doit se porter de tems en tems dans les divers quartiers de la ville , pour examiner les comestibles que l'on vend en détail , et pour vérifier si les poids sont justes partout. Il punit sur le champ de la bastonnade ceux qui sont trouvés avec de faux poids ou avec des marchandises altérées , et quelquefois il les fait clouer par une oreille contre la porte

(1) Éyoup est un des faubourgs de Constantinople.

de la boutique. Les récidives sont presque toujours punies de mort.

Le stambol-éfendi ne reste en place qu'une année : il passe ordinairement à celle de kadilesker de Natolie, et est nommé parmi les mollas de la Mecque et de Médine.

Aux mosquées impériales de Constantinople, de Brousse, d'Andrinople, sont attachés des *madressés* ou collèges, auxquels on envoie, de toutes les parties de l'Empire, de jeunes gens pour s'instruire dans la loi du prophète, dans la jurisprudence religieuse, civile et criminelle, et pour connaître toutes les opinions, toutes les subtilités des commentateurs du coran. On leur fait subir divers examens, et lorsqu'on les juge assez instruits, on leur donne le grade de *muderis* ou de professeur. Ces collèges ont été fondés par différens sultans. Le premier le fut à Nicée, l'an 1330, par Orkhan. Ils jouissent d'un revenu considérable, et fournissent à l'entretien de deux à trois mille écoliers.

Les *muderis* qui ne veulent pas suivre la carrière de professeur et obtenir le grade éminent de molla, sollicitent auprès des kadileskers une place de cadi, qui leur est facilement accordée moyennant un sacrifice pécuniaire. Dans les villes les moins impor-

tantes de l'Empire, il y a un simple cadi qui juge sans appel toutes les affaires contentieuses, non-seulement des Musulmans, mais même celles des Juifs et des Chrétiens. Souvent un lieutenant, nommé *naïb*, occupe la place d'un cadi ou d'un molla, et juge comme eux sans appel : le naïb est muderis et court la carrière de la magistrature. Il est ordinairement nommé cadi l'année suivante, et envoyé dans un autre poste. Les cadis restent dans ce grade, et n'obtiennent d'autre avancement que celui d'un tribunal plus étendu et conséquemment plus lucratif. Ils deviennent cependant mallas d'un rang inférieur : tels sont ceux de Bagdat, de Philopopolis, etc. ; mais ils ne peuvent devenir kadileskers, muftis, etc. , à moins qu'ils n'entrent à la grande mosquée de Soliman I^{er}. et ne continuent leurs études.

Les muderis qui se destinent aux places les plus importantes, à celles de molla, de kadilesker, de mufti, passent, après de nouveaux examens, à la mosquée de *Suleïmani* ou de Soliman I^{er}. , et attendent que leur tour, leur mérite ou la faveur les fasse placer. Huit d'entr'eux, sous le nom de *makhredjé*, sont nommés chaque année mallas ou juges des villes de Jérusalem, d'Alep, de Smyrne, de

Larisse, de Salonique, de Scutari, de Galata et d'Éyoup. Quatre, parmi ceux-ci, sont nommés ensuite aux villes de Brousse, d'Andrinople, du Caire et de Damas, et l'année suivante deux de ceux-ci deviennent mallas de la Mecque et de Médine : parmi ces derniers on prend le stambol-éfendi. C'est ainsi que, successivement et à leur tour, ils parviennent jusqu'aux places de kadilesker et même de mufti.

Pour qu'un muderis obtienne la faveur de passer à la mosquée *Suleïmani* et courir la carrière de la haute magistrature, il faut qu'il soit protégé ou qu'il montre un grand zèle pour la religion, des talens distingués, une grande application à l'étude et des mœurs très-austères.

Les mallas, les kadileskers et autres qui ne sont pas employés et qui attendent leur tour pour l'être, ont des apanages ou bénéfices nommés *arpaliks*. Plusieurs obtiennent des tribunaux inférieurs, où ils placent des naïbs qui remplissent leurs fonctions, et à qui ils n'accordent qu'une partie du revenu.

Souvent les pachas, les grands officiers font agréger un ou plusieurs de leurs fils au corps des ulémas, afin de pouvoir leur transmettre leurs biens, et les soustraire par-là à la con-

fiscation que le sultan a le droit d'en faire après leur mort. Ils se contentent, dans ce cas, d'appeler chez eux les professeurs pour instruire leur fils, et leur faire subir les examens prescrits par la loi : ils les font recevoir *mu-deris*, et, si la faveur seconde leur ambition, ils les font passer par tous les grades de *mollas*, sans en remplir les fonctions et sans en recevoir les revenus, la place étant occupée par un autre. Le sultan, toujours au dessus de la loi, crée des *ulémas* à volonté ; ce qui fait que depuis quelque tems il y a beaucoup de *mollas* et de *cadis* ignorans. Ces nominations de faveur ont beaucoup nui à ce corps, et ont diminué la considération dont il jouissait. Il n'est plus aussi redoutable au trône, qu'il l'était autrefois ; car un simple *pacha* fait souvent exiler un *cadi* qui le contrarie ou s'oppose à ses volontés. Il arrive aussi que lorsque le sultan veut faire mourir un *uléma* dont le zèle et le courage lui font ombre, il tâche par de feintes caresses, de lui faire accepter un *pachalik* ou tout autre emploi. Devenu alors agent du gouvernement, il lui fait trancher la tête sans aucune formalité.

Il y a dans quelques villes de provinces, des *muftis* d'un grade inférieur à celui de *molla*,

dont les fonctions consistent à interpréter le coran et ses commentaires , assister aux grandes assemblées , et donner leur avis sur toutes les questions qui y sont agitées. Leurs opinions diffèrent souvent en matière de jurisprudence , mais elles sont à peu près les mêmes en matière religieuse ; ce qui les fait tous regarder comme orthodoxes. Ils sont nommés à vie par celui de la capitale , et ont des appointemens fixes. Ils ne sont point juges de la ville où ils sont placés ; ils n'y sont que comme jurisconsultes. Ils sont *muderis* , et agrégés comme tels au corps des *ulémas* ; mais ils ont renoncé à la magistrature , et ne peuvent obtenir d'autre avancement que celui d'être envoyés par faveur dans une ville plus considérable.

Les ministres immédiats de la religion , comme je l'ai dit plus haut , ne font pas partie du corps des *ulémas* ; ils peuvent néanmoins y être admis , soit en subissant des examens et se faisant recevoir *muderis* , soit en obtenant par la faveur une place de *mufti* de province , de *cadi* ou de *naïb*. Si , après avoir occupé avec distinction ces emplois , ils se font agréger au corps des *muderis* et qu'ils veuillent passer à la mosquée de Soliman , ils peuvent alors parvenir aux places les plus

éminentes de la judicature. Le premier grade parmi eux est celui de *scheik* ou de prédicateur, dont la fonction est de prêcher dans les mosquées tous les vendredis après la prière de midi, et même plus souvent lorsqu'il y a des fondations pour cet objet. Les *scheiks* des quatorze mosquées impériales de Constantinople sont les plus considérés de l'Empire, et sont nommés par le mufti; ceux des autres mosquées le sont par le magistrat du lieu ou de l'arrondissement.

Les *khatibs* n'ont d'autre emploi que celui de remplir, à l'exemple du prophète et des premiers califes, et à la place du sultan qui les représente, les fonctions de l'*imameth* ou du sacerdoce, à la prière solennelle qui a lieu le vendredi, et à réciter le *khoutbé* ou profession publique sur l'unité et les attributs de l'Être suprême, accompagné d'une prière pour la conservation et la prospérité du sultan, et pour le succès de ses armes contre les infidèles. Ils sont nommés par un *khatty-schérif* signé de la main du sultan.

L'*iman* récite à haute voix, dans la mosquée, cinq fois par jour, excepté à la prière solennelle du vendredi, le *namaz*, que les assistans répètent à voix basse; il fait en même tems les cérémonies qui accompagnent

cette prière ; il assiste à la circoncision , aux enterremens ; il remplit en un mot toutes les fonctions que le culte exige.

Dans les premiers siècles du mahométisme , *iman* signifiait et désignait le pontife ou le chef suprême de l'islamisme : les successeurs des quatre premiers califes n'ont pris que le titre d'*iman-ul-muslimin* , *pontife des Musulmans*. Les docteurs et interprètes de la loi en furent décorés ensuite , et depuis quelque tems on ne le donne plus qu'aux ministres du culte.

Les fonctions du *muézim* sont de monter cinq fois par jour sur le minaret (1) , d'y entonner la profession de foi de Mahomet , inviter les Musulmans à la prière , et chanter , dans les jours de fête , divers hymnes. On choisit à cet effet de jeunes gens dont la voix est forte , claire et sonore , car les Turcs se plaisent beaucoup à entendre bien chanter sur les minarets. Dans les petites mosquées , les muézims balayent , arrangent les tapis , allument les lampes , etc. ; mais cette fonction , dans les grandes , est réservée à d'autres

(1) Espèce de clocher en forme de colonne , dans lequel est pratiqué un escalier pour monter à une galerie construite vers l'extrémité : il domine toutes les maisons , et souvent il est plus élevé que la mosquée.

jeunes gens nommés *cayims*. Dans la plupart des villages et même dans quelques mosquées des villes , dont le revenu est trop borné , l'iman remplit à la fois les fonctions de sckeik , de khatib , d'iman , de muézim et de cayim. Les mosquées du second ordre , nommées *mesjids* , n'ont pas besoin de khatib , parce qu'elles n'ont pas le droit de célébrer la prière solennelle du vendredi.

On ne connaît pas en Turquie cette multitude d'avocats , de procureurs , de clercs , d'huissiers , de juges en première , seconde , troisième instance , qui multiplient en Europe , à l'infini , les frais d'un procès , et cette chicane , ces subtilités , ces formes , ces délais , ces appels qui les rendent interminables : on n'y connaît pas non plus ces défenseurs officieux , souvent pires que les avocats et les procureurs qu'ils ont remplacés parmi nous , et dont l'avidité cupide ne laisse quelquefois à l'homme trop simple ou trop confiant , que des larmes à répandre et des regrets à exprimer.

Un *mékemé* ou tribunal de justice est composé d'un juge molla , cadi ou naïb , et d'un ou de plusieurs écrivains. Presque toutes les affaires , tant civiles que criminelles , sont jugées d'après la déposition de deux ou de plu-

sieurs témoins. Tout écrit n'a de valeur, *et* n'est point admis en justice s'il ne porte la signature ou le cachet de deux personnes connues et domiciliées. Les parties se présentent elles-mêmes, plaident leur cause et sont jugées sans appel, et sans autres frais que le dix pour cent de la somme ou de la valeur contestée. Le juge s'attribue une amende plus ou moins forte, lorsqu'il n'est point question d'affaire d'intérêt : et pour qu'il ne puisse pas perdre ses honoraires, c'est toujours celui qui gagne son procès qui en paie les frais.

Dans un pays où les lois sont simples et peu nombreuses, où les droits de tous sont tracés dans un livre censé écrit de la main de l'envoyé de Dieu, les procès doivent être peu compliqués, assez rares, faciles à éviter. Chacun connaît l'étendue de ses devoirs et les limites de ses droits. Chacun peut être son propre juge, lorsqu'il ne cède pas à un penchant vicieux, lorsqu'il n'est pas entraîné par la mauvaise foi.

Mais il faut avouer que si les procès sont plus rares et moins coûteux que parmi nous, si le même jour qui voit naître une contestation, la voit pour ainsi dire terminée, la justice n'y est pas pour cela mieux rendue : la vénalité de tous les emplois a introduit dans

tous les états et dans toutes les classes des habitans de cet Empire, une avidité pour le gain et une corruption telle, que la moindre grace, le moindre service ne s'obtiennent que par des présens. On achète la sentence du juge et la déposition des témoins, comme on achète un emploi, comme on achète la faveur de l'homme en place. Dans aucun pays de la Terre les faux témoins ne sont si communs et si déhontés qu'en Turquie, et il est rare qu'un cadi, qu'un molla, soient assez courageux pour résister aux volontés d'un pacha, aux instances d'un grand, et assez vertueux pour dédaigner l'or qui leur est offert par les plaideurs.

Les Musulmans ont un tel mépris pour tous ceux qui professent une religion différente de la leur, qu'ils n'admettent pas ordinairement en témoignage, dans les affaires qui les concernent, les Juifs et les Chrétiens, en opposition avec des témoins turcs; ou s'ils les admettent quelquefois, ils en font si peu de cas, que dix témoins, parmi eux, ne valent pas un seul témoin musulman. Il en est de même des affaires qui ne les regardent pas: le témoignage d'un Musulman ne peut, dans aucun cas, être balancé par celui de plusieurs Juifs ou Chrétiens.

Tournefort s'est trompé, lorsqu'il a dit que l'on pouvait appeler à Constantinople de la sentence d'un *cadi* : les Européens jouissent seuls de cet avantage, lorsque la somme en litige excède 4000 aspres ou à peu près la valeur de 66 fr., en supposant la *piastre* à 2 fr. Dans toutes les villes de la Turquie, le *molla*, le *cadi* et le simple *naïb* jugent sans appel : ils condamnent à des amendes, à des punitions corporelles, à la mort, sans que le coupable ou l'accusé puisse recourir à un autre tribunal.

Les Européens ont encore l'avantage de ne payer que le trois pour cent, au lieu du dix que paient tous les habitans du pays ; mais on sent bien qu'un juge, toujours prêt à recevoir de l'argent de l'une des parties, ne peut se résoudre à donner gain de cause à un Européen, s'il ne lui promet auparavant le dix pour cent, et même un présent calculé sur l'importance du procès.

Les négocians répugnent en général à porter leurs contestations à la capitale, parce qu'ils ne veulent pas s'éloigner du lieu de leurs occupations, et parce qu'ils se méfient assez souvent de la probité et du zèle des *drogmans* chargés, dans ce cas, de présenter leur affaire à l'audience du visir et d'en poursuivre

le jugement. Il aiment mieux faire des sacrifices qui nuisent au commerce en général, parce que le mal-honnête homme qui trompe avec impunité, trouve bien souvent des imitateurs : d'où il suit que la confiance se détruit, le crédit devient plus rare, et les opérations de commerce diminuent ou présentent beaucoup plus de difficultés.

La formule observée dans tous les cas par les gens de loi, consiste à l'exposition pure et simple du fait, présenté au juge par un de ses écrivains : la réponse qu'il met au bas en peu de mots, n'est que l'application de la loi. La sentence prononcée dans un mékemé se nomme *ilam*, et l'ordre intimé à une personne de se rendre au tribunal, de payer telle somme, d'aller en prison, etc. se nomme *murasselé*.

Les muftis de provinces assistent souvent aux mékemés, et sont consultés dans les matières purement religieuses et dans les affaires d'une haute importance ; mais c'est toujours le juge ordinaire qui prononce l'ilam.

Il y a divers tribunaux dans les quartiers reculés et dans les faubourgs de Constantinople, où un naïb juge sans appel tous les procès qui se présentent. Chacun a le droit néanmoins de porter son affaire directement chez

le stambol-éfendi, molla ou juge de Constantinople, ou chez le cadilesker de Romélie ; mais un grand nombre préfèrent de la porter au *divan* du grand-visir, c'est-à-dire, à la Porte ou à l'*arzodassé*, c'est-à-dire, à la chambre d'audience du grand-visir, quoique, dans ces deux derniers cas, ce soit le cadilesker de Romélie qui prononce le jugement : celui de Natolie est présent sans prononcer ; il est simplement consulté dans les affaires un peu épineuses.

Ce qui détermine à porter une affaire dans les deux tribunaux du grand-visir, c'est que les faux témoins redoutent d'y venir, attendu qu'interrogés en sa présence, il peut les envoyer en prison, leur faire donner des coups de bâton, et même leur faire couper les poignets s'il s'aperçoit qu'ils rendent un faux témoignage, tandis que les juges n'en ont pas le droit, et qu'ils se voient forcés quelquefois à prononcer leur sentence d'après la déposition des témoins, malgré la conviction qu'ils ont de leur mauvaise foi.

Les deux cadileskers assistent le vendredi seulement au divan et à l'*arzodassé* du grand-visir. Le stambol-éfendi et les mollas de Galata, de Scutari et d'Éyoup y assistent le mercredi, et jugent, comme les deux autres, pre-

mièrement à l'arzodassé et ensuite au divan. Le stambol-éfendi prononce les sentences ce jour-là, comme le cadilesker de Romélie les prononce le vendredi.

Chaque juge, dans son département, fait remplir par un de ses écrivains les fonctions de *cassam*, qui consistent à se présenter chez tous les défunts pour apposer les scellés, faire l'inventaire de l'hoirie, et la distribuer aux héritiers de droit, suivant les lois ou suivant les intentions du testateur.

Lorsqu'il meurt un pacha ou tout autre agent du gouvernement, ses biens appartiennent de droit au trésor public, parce que la loi suppose que ces biens proviennent des deniers publics ou des extorsions faites sur le peuple; ce qui est presque toujours vrai en Turquie. Le sultan envoie un capidgi-bachî ou un de ses pages, pour en faire le recouvrement; mais il ne touche jamais au mobilier, aux bijoux et aux propriétés qui appartiennent aux femmes. Il accorde même assez souvent une partie des biens aux enfans, en récompense des services du père; et quelquefois il leur abandonne le tout, lorsque la succession suffit à peine à leurs besoins. A la mort du reys-éfendi Raschid, arrivée l'an 6, peu de tems avant notre départ de Constan-

tinople, sultan Selim s'est contenté de prendre un riche cangear (1) : il a abandonné à la famille la somme de 30 bourses (30,000 liv.) que Raschid devait à la monnaie, et lui a fait de plus un présent de 80 bourses (80,000 liv.), en reconnaissance des services, du zèle et des talens de ce ministre.

Il arrive fréquemment qu'il se fait un arrangement, par lequel les parens du défunt conservent toutes les propriétés qu'il avait, moyennant une somme d'argent versée au trésor public; et souvent, par ce même arrangement, le fils succède à l'emploi du père.

Lorsqu'un agent du gouvernement a fait agréer au corps des ulémas un ou plusieurs de ses fils, les propriétés qu'il a fait passer sur leur tête, les acquisitions qu'il a faites en leur nom, leur appartiennent, et le fisc les respecte toujours. Quant aux mallas et aux cadis, ainsi que nous l'avons dit plus haut, par une prérogative attachée à leur corps, tous leurs biens sont transmis intacts à leurs enfans ou à leurs héritiers, quel que soit leur état ou leur rang dans la société.

(1) Grand couteau que les Musulmans portent à la ceinture, dont la poignée est en argent, en or, en ivoire, en jaspe, en corail, enrichie d'émeraudes, de rubis, de diamans.

Cette prérogative , attachée au corps des ulémas , devrait nécessairement , dans quelques générations , accumuler des richesses immenses entre les mains de quelques particuliers , si le fils suivait la carrière du père , et bornait son ambition à occuper les places éminentes , lucratives et honorables de la magistrature ; mais presque tous , dans la vue d'obtenir une plus grande considération , un pouvoir plus étendu , dédaignent les emplois de leur père , et sollicitent des places de ministre , de pacha , qu'ils obtiennent presque toujours au moyen de leurs richesses. Devenus alors agens du gouvernement , toutes leurs propriétés rentrent , à leur mort , dans le trésor public , et les enfans se trouvent à la merci du sultan.

Un Musulman ou tout autre sujet , qui ne possède aucune place administrative ou militaire , est maître de ses propriétés et les transmet à ses héritiers : il peut disposer , s'il veut , du tiers de ses biens lorsqu'il a des enfans ou des parens , et de la totalité lorsqu'il n'en a point. S'il meurt sans testament et sans héritiers naturels connus , le *beitulmal* *al* *dgi* ou fermier des biens casuels fait vendre les effets , meubles et immeubles , dont le *cassam* prend note , et s'empare de leur

produit au nom du fisc. S'il se présente, quelque tems après, un héritier qui peut constater au mékemé sa parenté, le *beitulmalldgi* est obligé de restituer les biens du défunt. Il y a, pour les petites successions, des fermes particulières, réunies, dans les provinces, aux autres droits des pachas, mutselims ou vaivodes. Constantinople, à cause de son étendue, a un fermier particulier pour cet objet; mais si la succession excède 2500 piastres (5,000 liv.), le fermier n'a pas le droit de se l'approprier; elle est versée directement dans le trésor public.

Il y a quatre cas où l'hérédité ne peut pas avoir lieu : c'est lorsqu'il y a, 1°. diversité de religion; 2°. diversité de pays; 3°. esclavage; 4°. assassinat ou empoisonnement.

1°. Un Chrétien, un Juif, un Musulman, ne peuvent pas hériter les uns des autres. Un père et ses fils, deux frères, de religion différente, ne peuvent pas se transmettre leurs successions. Les Grecs et les Arméniens, schismatiques ou romains, étant regardés par la loi, comme Chrétiens, peuvent se succéder.

2°. Par diversité de pays, on entend pays musulman et pays non musulman. Un homme chargé d'une mission par le gouvernement, ou absent pour affaires de commerce, sans

intention de s'expatrier , n'est pas exclu du droit d'hériter.

3°. Un esclave ne peut pas hériter de son patron , tant qu'il est dans l'état d'esclavage.

4°. On ne pourrait hériter de son parent que l'on aurait tué ou empoisonné, quoique l'on fût absous de ce crime.



CHAPITRE XVII.

*Des pachas , vaivodes et mutselims.
Des beylers - beys , sangiaks - beys ,
zaïms et timariots. Des janissaires ,
spahis et autres gens de guerre. Li-
mites des pouvoirs du sultan et des
pachas.*

Si le pouvoir judiciaire réside , en même tems que le pouvoir religieux , entre les mains des ulémas , les pachas réunissent le pouvoir militaire et le pouvoir administratif : ils sont gouverneurs , commandans militaires et intendans de leurs provinces ; et , par un abus infiniment préjudiciable aux intérêts du peuple , la plupart d'entr'eux réunissent en même tems la ferme générale des impôts. Le pacha à trois queues est investi d'une très-grande autorité ; il a , comme le sultan qu'il représente , le droit terrible de punir de mort tous les agens qu'il emploie , sans autre formalité que celle de rendre compte au sultan des motifs qui l'ont déterminé à cet acte de justice , de sévérité ou de rigueur. Il entretient un état

militaire plus ou moins nombreux , suivant la position et les revenus du pachalik , et marche à la tête de la force armée de tout son département lorsqu'il en est requis par le souverain , ou lorsque la frontière est menacée. Il veille à la répartition des impôts , à la réparation et à l'entretien des édifices publics , des forteresses , etc.

Le pacha à deux queues n'a pas un pouvoir si étendu ni un département si considérable : il ne peut faire mourir personne sans un jugement légal ; il est , comme l'autre , chef de la force armée de son département ; mais lorsqu'il entre en campagne , il est obligé de réunir ses étendards à ceux du pacha à trois queues , et de marcher sous ses ordres.

Le mutselim est un vice-gouverneur , un lieutenant de pacha : il jouit dans son arrondissement , de tous les droits que lui donne le pouvoir de l'exécution ; il est chef de la force armée , mais il est soumis en tout au pacha dont il dépend et dont il reçoit les ordres.

Le vaivode est gouverneur d'une petite province ou d'une ville qui , ne faisant point partie d'un pachalik , est quelquefois l'apanage d'une sultane , du grand-visir , du capitai - pacha ou de tout autre grand officier

de l'Empire. Il jouit de toutes les prérogatives d'un pacha à deux queues, mais il occupe un rang inférieur. Lorsqu'il est requis de marcher à la tête de la force armée de son département, il joint ses drapeaux à ceux d'un pacha à trois queues. Les uns et les autres sont chargés de faire exécuter dans leurs provinces les sentences que prononcent les juges.

Dans les îles de l'Archipel, le Musulman ou le Grec chargé simplement par la Porte de la levée de l'impôt et de la police du lieu, est également désigné sous le nom de vaivode.

On donnait autrefois indifféremment aux gouverneurs de provinces les noms de pacha et de *beyler-bey* : ce dernier aujourd'hui est réservé aux pachas de Manastir et de Cutayé : ils ont la prééminence sur les autres pachas, et commandent ordinairement les troupes que l'on met en campagne. Le beyler-bey de Manastir a sous ses ordres les troupes européennes, et le beyler-bey de Cutayé celles d'Asie. Ils sont néanmoins subordonnés au grand-visir lorsque celui-ci prend le commandement général des armées.

Un pachalik est divisé, quant à la partie militaire, en un certain nombre de districts nommés *sangiaks* ou *étendards*. Les janis-

saires, les spahis, les zaïns et les timariots du district sont obligés, en cas de guerre, de se réunir sous les drapeaux du commandant militaire, nommé *sangiaak-bey*, et d'attendre les ordres du pacha de la province, pour marcher à l'ennemi, punir quelque rebelle ou soumettre quelque province révoltée.

A mesure que les Turcs chassaient les Grecs de l'Asie mineure et de l'Europe, et s'établissaient sur leur territoire, ils créaient une sorte de féodalité non moins oppressive que celle dont nos ancêtres ont eu si long-tems à souffrir. Maîtres, suivant leurs usages, de la fortune, de la liberté et de la vie des peuples qu'ils avaient vaincus, les sultans disposèrent à leur gré, après la victoire, des terres qu'ils venaient de réunir à leur Empire : ils en concédèrent à perpétuité, sans redevance, quelques portions auprès des villes et dans leur enceinte, aux officiers et aux soldats dont ils voulaient récompenser le zèle et la bravoure : ils en destinèrent un assez grand nombre au culte religieux ; ils en réservèrent, comme apanage, pour les grands emplois administratifs et judiciaires ; ils érigèrent les autres en seigneuries, sous les noms de *zaïm* et de *timar*, pour être données à vie, comme récompenses et encouragemens militaires.

Presque tous les riches Grecs furent déposés de leurs propriétés : la plupart des hommes opulens furent impitoyablement massacrés et leurs biens confisqués. Quant aux terres divisées en petites portions , quelques-unes furent la proie du vainqueur , les autres restèrent entre les mains de leurs anciens propriétaires , avec la faculté pour tous de les transmettre à leurs héritiers , de les vendre et de les échanger ; mais elles furent grevées d'une redevance annuelle ; savoir , d'un cinquième des produits pour les rayas ou infidèles , et d'un septième seulement pour celles qui échurent aux Musulmans.

Ceux qui possèdent un zaïm ou un timar , sont honorés du titre d'aga : ils sont tenus à un service militaire personnel , et obligés d'emmener avec eux , à la guerre , un ou plusieurs *gébélis* , cavaliers ou fantassins , armés et équipés suivant le revenu et l'étendue de la seigneurie. Le timar ne diffère du zaïm qu'en ce qu'il est de moindre valeur , et que l'aga qui le possède , n'arme pas autant de cavaliers et de fantassins que l'autre.

Le nombre des zaïms , dans la Turquie européenne , est de neuf cent quatorze , et celui des timars est de huit mille trois cent cinquante-six. On en compte à peu près un pa-

reil nombre en Asie ; ce qui fournit , avec les gébélis , une milice de plus de soixante mille hommes plus instruits et plus aguerris que les spahis et les janissaires. Cette milice a fait pendant long - tems la principale force de l'Empire othoman : c'est à elle principalement que les premiers sultans ont dû les succès étonnans de leurs armes , et les progrès rapides qu'ils ont faits en peu de temps en Asie , en Europe et même en Afrique.

A la mort d'un ziamet ou d'un timariot , le sultan doit retirer une année de revenu de la seigneurie , et la céder néanmoins de nouveau au fils d'un aga , d'un spahis ou de tout autre militaire , à celui surtout qui , par quelque action d'éclat , s'est signalé dans une bataille ; qui le premier est monté à l'assaut , a pénétré dans les retranchemens ennemis , a tué un grand nombre d'infidèles ou contribué à les mettre en déroute. Mais depuis que les sultans préfèrent aux fatigues de la guerre , aux dangers des combats , la tranquillité de leur sérail , les plaisirs de leur harem ; depuis surtout qu'une basse et mal - adroite cupidité a fait mettre à l'enchère les places destinées autrefois à la valeur et au mérite , les seigneuries sont devenues le patrimoine des riches et des intrigans. Le courage du soldat n'a plus été

stimulé que par l'espoir du pillage , celui de faire des prisonniers ou d'obtenir quelques pièces de monnaie que le général fait quelquefois distribuer après la bataille , à ceux qui ont apporté des têtes ennemies. C'est ainsi que les meilleures institutions dégénèrent ; c'est ainsi que le Musulman , autrefois intrépide et valeureux , n'est plus qu'un vil pillard ou un féroce assassin ; c'est ainsi que les armées othomanes , si redoutables à leurs ennemis , sont devenues un objet de mépris ou de pitié , et que ce vaste Empire n'existerait déjà plus si quelques puissances européennes n'étaient pas intéressées à le maintenir.

L'aga obtient aujourd'hui , de son vivant , avec assez de facilité , la concession de la seigneurie dont il jouit , en faveur d'un ou de plusieurs de ses fils , moyennant une somme d'argent inférieure à celle qui se paie lorsqu'elle est à l'enchère ; mais s'il néglige cette précaution , à sa mort son fils est évincé s'il ne couvre l'enchère des concurrens , ou si , fortement protégé , il ne paie au moins le prix offert par un autre.

La plupart des agas , peu accoutumés aux fatigues de la guerre et aux privations qu'elle nécessite , se dispensent depuis long - tems , sous divers prétextes , du service militaire :

ils trouvent toujours les pachas et les sangiaksebeys disposés à recevoir un présent de leur part , et à leur accorder l'exemption qu'ils demandent. Ils se font souvent remplacer par quelque volontaire , ou s'ils joignent eux-mêmes leurs drapeaux , ils ne manquent pas de prétextes pour les quitter avant la fin de la campagne et retourner dans leurs foyers.

Les cultivateurs sont libres et indépendans , moyennant la redevance à laquelle ils sont soumis ; ils peuvent établir telle culture qu'ils jugent la plus convenable à leurs intérêts , sans que l'aga ait le droit de les inquiéter ; mais trop souvent celui-ci abuse de son crédit , de ses richesses , et surtout de la police qu'il exerce dans son village. Il exige , la verge à la main , pour les terrains particuliers qu'il possède , le travail gratuit des cultivateurs : il se fait vendre les denrées , le vin excepté (1) , au prix qu'il détermine lui-même ; il fait les avances du karatch (2) à un intérêt extrêmement usuraire ; il tourmente , en un mot , de mille manières les Grecs , les Arméniens et

(1) Il est défendu aux Musulmans de faire du vin , d'en boire et d'en acheter.

(2) Capitation ou imposition personnelle à laquelle les non-Musulmans sont soumis.

les Juifs de son village ; mais il est plus réservé vis-à-vis les Musulmans , parce que les plaintes de ceux-ci sont toujours plus favorablement écoutées , parce qu'il serait infailliblement dépossédé et même plus sévèrement puni si tous les Turcs du village , protégés ou soutenus par quelque ennemi puissant de l'aga , se soulevaient à la fois et demandaient justice.

Il y a dans tout l'Empire deux sortes de troupes organisées , l'une de cavalerie et l'autre d'infanterie , les spahis et les janissaires. Les premiers sont répandus dans les villes , et plus particulièrement dans les campagnes : ils sont presque tous mariés et domiciliés ; ils exercent divers états ou se livrent quelquefois à la culture des terres ; ils reçoivent une paye journalière , ont leurs officiers , et se réunissent au premier ordre , armés , équipés , sous les drapeaux de leur arrondissement.

Les spahis sont plus anciens que les janissaires : ils ont une paye plus forte , et sont censés être des fils de Musulmans dans une certaine aisance ; ils combattent sous les mêmes enseignes que les ziamets et les timariots , et devraient leur succéder dans la possession de leurs fiefs si l'on respectait davan-

tage les réglemens des premiers sultans, ou si l'on consultait un peu plus l'intérêt national.

Sous les premiers sultans, les spahis formaient la principale force des armées othomanes. Presque toujours sous les drapeaux, familiarisés aux exercices militaires, endurcis aux fatigues de la guerre, stimulés par l'intérêt, la gloire, le fanatisme religieux et par l'exemple du sultan, il n'est pas surprenant que rien ne résistât à leurs armes, et que les Grecs, amollis par le luxe et les richesses, uniquement occupés d'intrigues et de questions théologiques, ne fussent aussitôt soumis que vaincus.

Sous le règne d'Amurat I^{er}. on commença à prélever un cinquième de tous les prisonniers pour en former un nouveau corps de troupes d'infanterie, sous le nom de *yenitcheri*, janissaires, ou nouvelle milice. Les besoins de la guerre ensuite firent paraître une autre loi qui incorporait à ce corps un dixième des enfans des Chrétiens, et qui fut en vigueur jusqu'au règne d'Amurat IV. Sous celui de Soliman I^{er}. il y avait déjà cent soixante-une *odas* (1) de janissaires à Cons-

(1) Oda, chambrée ou compagnie.

tantinople , dont chacune contenait depuis trois jusqu'à cinq cents personnes.

On ne reçoit à présent , dans cette milice , que des Musulmans : elle est répandue et organisée dans toutes les villes. Ceux qui s'y font inscrire , reçoivent une paye journalière , et joignent leurs drapeaux toutes les fois qu'ils en sont requis. Dans les grandes villes et dans les forteresses , ils sont divisés par chambrées ; ils sont soumis à des patrouilles , à diverses expéditions , à la garde des portes , etc. La plupart sont mariés , domiciliés , et exercent divers états. Ceux-ci renoncent à tout avancement , et se dispensent ordinairement , sous divers prétextes , de joindre leurs drapeaux.

Beaucoup de personnes riches , dans les villes , s'enrôlent parmi les janissaires , dans la vue seulement d'être plus efficacement protégés , et de jouir de tous les privilèges attachés à ce corps. Ils ne reçoivent point de paye , et se dispensent facilement , moyennant quelque argent , de tout service militaire.

Le commandant-général de cette troupe se nomme *janissaire-aga* ; il réside à Constantinople , et , quoiqu'il jouisse d'un grand pouvoir et d'une grande considération , il a un rang inférieur à celui de pacha. Dans la plu-

part des villes où résident les pachas à trois queues , il y a pareillement un janissaire-aga , général divisionnaire des troupes à pieds de toute la province. Il est soumis au pacha , dont il reçoit et exécute les ordres.

Pendant plusieurs règnes , le fanatisme religieux , l'espoir du pillage , la présence du souverain ont rendu les janissaires extrêmement redoutables. Ils couraient aux armes avec joie , avec empressement , toutes les fois que l'étendard de Mahomet était déployé , et qu'il était *question de* faire la guerre aux infidèles ; mais depuis que la tactique européenne a fait des progrès que l'ignorance des Turcs n'a pu ou n'a voulu suivre , et depuis surtout que les liens de cet Empire sont rompus ou relâchés , l'ardeur guerrière des janissaires s'est bien amortie. Cette troupe , si long-tems formidable , n'est plus qu'un amas informe d'ouvriers , de marchands , de cultivateurs , de bateliers , sans discipline , sans courage , toujours prêts à désertir ou se mutiner contre les chefs.

On a formé depuis quelque tems un corps d'infanterie de plus de trente mille hommes , sous le nom de *topchis* ou canoniers. Répandus dans la capitale et dans le reste de l'Empire , ils reçoivent une paye modique , et

sont obligés de joindre leurs drapeaux lorsqu'ils en reçoivent l'ordre.

Indépendamment des autres corps de troupes , tant à pied qu'à cheval , qu'on lève en tems de guerre , ou que les pachas gardent à leur service , on distingue les *sélictars* , troupe de cavalerie , moins nombreuse , moins répandue que celle des spahis , et les *délis* ou *délibaches* (1), volontaires à cheval au service des pachas. Ces délis sont braves , déterminés , entreprenans , toujours prêts à exécuter les ordres de leur maître dans les expéditions qu'il ordonne , dans les extorsions qu'il fait faire. Ils le suivent à la guerre , font l'office de troupe légère , combattent sans ordre , sans discipline : ils arrêtent et ramènent au combat les fuyards , et se précipitent souvent dans les rangs ennemis , avec une audace qui étonne et qui détermine quelquefois la victoire en leur faveur.

Lorsqu'un pacha est disgracié ou qu'il renvoie , pour quelque motif , ses délibaches , comme ils se trouvent sans paye et sans ressources , ils commettent alors les plus horribles brigandages ; ils se répandent dans les

(*) Déli , en turc , signifie *fou* , et délibache , *tête folle*.

champs , dans les villages , et même dans les villes ; ils volent indistinctement , mettent tout à contribution , arrêtent et dépouillent les caravanes , jusqu'à ce qu'ils soient appelés auprès de quelqu'autre pacha ou qu'une force imposante les ait mis en fuite et dispersés.

Dans l'Empire le plus despotique , la volonté du souverain est limitée , circonscrite ou entravée par des lois et des usages qu'il ne peut méconnaître sans danger : tel est l'Empire othoman. Comme successeur des califes , le sultan réunit en lui tous les pouvoirs ; il est souverain absolu , législateur , pontife et chef suprême de la religion : il peut créer , changer et modifier , selon son desir ou son caprice ; les lois de l'État : il établit les impôts et les taxes qu'il juge nécessaires : il dispose à son gré de toutes les places éminentes , administratives et militaires , religieuses et judiciaires de l'Empire : il est le maître de la vie et de la fortune de tous ses officiers et de tous les agens qu'il soudoie ; cependant il trouverait des obstacles insurmontables s'il touchait aux lois fondamentales déposées dans le livre du prophète , et même à la plupart de celles qu'un usage immémorial a rendues pour ainsi dire aussi sacrées que les autres. En établis-

sant des impôts , il a l'attention de ne pas trop charger le peuple , toujours prêt à manifester son indignation , à se soulever , à demander la tête du visir , à déposer le sultan et à se porter à toutes sortes d'excès. Il respecte ordinairement , dans la nomination des gens de loi , le grade et l'ancienneté de service , parce qu'il craindrait d'irriter et de révolter le corps auguste et redoutable des ulémas : enfin , il ne peut légalement faire mourir un simple particulier ni usurper ses biens , sans un jugement préalable , sans une sentence des gens de loi.

Il est arrivé cependant plus d'une fois que le grand-seigneur , le visir , le capitán-pacha , les pachas à trois queues , ont fait mourir des citoyens sans jugement ; mais ces cas sont rares et ne sont pas sans danger. L'histoire de ce peuple présente une foule d'exemples de sultans et de visirs tués ou déposés pour des injustices et des vexations un peu trop révoltantes. Les plaintes du peuple ont souvent forcé le sultan à sacrifier à sa propre sûreté un ministre , un favori , dont les crimes quelquefois n'ont été qu'une aveugle soumission aux volontés de leur maître.

La présence du souverain , une plus grande masse de lumières , une population immense ,

le partage du crédit , de la faveur , du pouvoir , font que le despotisme , à Constantinople , n'est pas aussi calamiteux , aussi terrible que dans les provinces , parce que le sultan surveille ses ministres , parce que le peuple se ligue et se révolte avec succès contre ses oppresseurs , parce qu'il trouve presque toujours un appui dans la jalousie , l'ambition ou la probité de quelque homme puissant. Mais un pacha dans sa province , loin des regards du souverain , maître de toute la force armée , investi de pouvoirs presque illimités , trouve rarement dans le tribunal de justice , dans l'assemblée des notables et dans les entreprises du peuple , une digue assez forte pour être renfermé dans les bornes de ses devoirs.

Trop souvent le pacha , par son courage , son audace et son crédit , parvient à faire taire le juge et les hommes de bien , à paralyser les bonnes intentions du divan , et faire trembler le peuple qu'il opprime : trop souvent aussi les obstacles que les lois opposent sagement à son ambition , à sa perversité , restent sans effet par la connivence du juge prévaricateur , du divan chargé de veiller aux intérêts du peuple : alors les violences et les injustices n'ont plus de bornes , surtout si le

pacha est puissamment soutenu près la Porte, et s'il a à son service un grand nombre de *délibaches* toujours prêts à exécuter ses ordres et à le défendre en cas d'attaque. Cependant lorsque les injustices excitent une indignation trop fortement prononcée, le pacha tâche de l'appaiser en désavouant l'officier exécuteur de ses ordres, en l'éloignant et même en le faisant mourir. Ce sont les Chrétiens qui ont toujours le plus à souffrir, parce qu'ils ne sont pas soutenus comme les Musulmans, et qu'ils font parvenir plus difficilement au pied du trône leurs justes plaintes. Les Grecs, les Arméniens, les Juifs, forment entr'eux des corporations dont les chefs font quelques efforts pour faire cesser les vexations d'un gouverneur, pour le faire rappeler ou punir; mais trop souvent leurs réclamations restent sans effet, ou n'aboutissent qu'à rendre leur sort encore pire.

L'impunité des pachas est telle depuis quelque tems, que la plupart se sont permis de monter un état militaire puissant qui exige des dépenses considérables, bien au dessus du produit légal de leurs pachaliks. Les vexations ont augmenté en proportion des personnes qu'ils avaient à entretenir; ils ont, à force d'argent, obtenu de la Porte la réunion

de tous les emplois de la province ; ils sont *mouhassils* ou fermiers-généraux ; ils se sont fait confirmer chaque année dans leurs places , et quelques-uns ont fini par acquérir des richesses si considérables et une telle autorité , que le sultan ne peut venir à bout de les déplacer ou de les faire mourir. Mais cet état violent doit nécessairement avoir un terme : les habitans des campagnes , excédés d'impôts , inquiétés dans leurs fortunes , menacés dans leur vie , abandonnent insensiblement les terres qui ne peuvent plus les nourrir ; ils vont dans les grandes villes chercher le repos qu'ils ont perdu dans leurs chaumières , et les moyens de vivre qu'ils ne trouvent plus dans la culture de leurs terres. Cependant le pacha exige les mêmes rétributions , et oblige ceux qui restent , de payer pour ceux qui se sont enfuis : d'où il suit que tous les habitans disparaissent bientôt , et que le village est à jamais abandonné. Il n'est aucune partie de l'Empire un peu éloignée de la capitale , qui ne présente l'aspect de la dévastation la plus complète , qui n'offre de grandes plaines sans cultures , des hameaux , des villages détruits , sans habitans.

Il n'est pas surprenant que les gouverneurs de provinces ne négligent aucun moyen de

pressurer le peuple , lorsqu'ils ont été obligés d'acheter chèrement ce droit , lorsqu'ils savent qu'ils ne peuvent se maintenir dans leur place ou en occuper d'autres sans faire de nouveaux sacrifices pécuniaires , lorsqu'en un mot le souverain vend toutes les places éminentes , et qu'à son exemple les ministres et les hommes qui disposent de quelque emploi , ne le donnent qu'au plus offrant. Par un ancien usage que la méfiance a sans doute introduit , chaque place importante n'est concédée que pour un an : il faut un nouveau firman pour y être maintenu. Les pachas surtout , dont le pouvoir étendu donne les moyens de se soustraire à l'autorité souveraine , doivent être changés régulièrement chaque année , et le sultan manque rarement à cet usage lorsqu'il le peut ; mais le pacha de son côté , sachant que l'or , en Turquie , peut faire absoudre les crimes les plus grands , oublier les concussions les plus révoltantes , les condamnations les plus arbitraires , se hâte d'en amasser ; et s'il joint à sa criminelle ambition , du courage , de l'audace et des talens , il obtient avec les trois queues , un pachalik éminent : il tâche alors de se maintenir dans son poste , en empêchant d'une part , que les plaintes sur sa conduite ne parviennent

au trône , et de l'autre en remplissant scrupuleusement les engagements qu'il a contractés envers le fisc ; mais s'il parvient , comme les pachas de Scutari , de la Palestine , de Bagdad et tant d'autres , à étendre son gouvernement et le rendre assez productif pour avoir une armée , il oblige le souverain à le ménager , à le confirmer chaque année dans son pachalik , à ne conserver que les apparences du pouvoir. Il est vrai que , dans ce cas , le sultan emploie ses deux grands moyens , la ruse et la patience ; il expédie secrètement et sous divers prétextes , des *capidgis* auprès du pacha dont il veut se défaire : si celui - ci n'est pas assez méfiant pour empêcher tout homme suspect de l'approcher de trop près , il reçoit le coup mortel , et le capidgi montre à l'instant le firman du grand-seigneur , que tous les assistans baisent à leur tour avec respect , et placent sur leur tête en signe de soumission.

Ce qui retarde la ruine totale de la plupart des provinces , ce sont les *ayams* (mot arabe qui signifie *œil*) , dont l'emploi est de veiller à la sûreté et à la fortune des particuliers , au bon ordre et à la défense de la ville , de s'opposer aux entreprises injustes des pachas , aux avanies des gens de guerre , et de concourir à la juste répartition de l'impôt. Ce

sont ordinairement les hommes réputés les plus vertueux, désignés par le peuple, qui se chargent de cette honorable fonction : il y en a plusieurs dans les grandes villes ; un seul réunit ordinairement plusieurs villages dans les campagnes. Les ayams ne reçoivent d'autre récompense de leur zèle et de leurs peines, que la considération, presque toujours méritée, dont ils jouissent, et la satisfaction qu'éprouve l'homme honnête lorsqu'il est utile à ses semblables.

Les ayams appellent à leur divan les notables de la ville et les hommes de loi, pour discuter les objets d'un très-grand intérêt, pour rédiger avec eux les réclamations à faire au pacha, pour établir de concert les motifs de plainte qu'ils jugent nécessaire de présenter contre lui à la Porte.

Ce qui contribue encore dans les villes à la sûreté des individus qui ne sont point attachés au service militaire, et qui n'occupent aucune place émanée du gouvernement, c'est que presque tous les Musulmans, depuis le négociant jusqu'au dernier ouvrier, appartiennent à une corporation organisée, dont les chefs sont chargés de veiller aux droits de la communauté et des individus. Si un boucher, un vendeur de fruits, par exemple, sont attaqués par

quelque homme puissant , l'affaire est portée au mékemé ou tribunal de justice. Les chefs se présentent pour défendre le particulier opprimé ; ils représentent que depuis telle époque cet homme est domicilié dans le quartier , qu'il a toujours mené une vie exemplaire , qu'il est bon Musulman , bon père , bon époux , et ils assistent à l'audition des témoins ; s'ils reconnaissent que l'accusé est réellement coupable , ils se retirent , et le livrent à la rigueur des lois : s'ils croient au contraire qu'il est innocent , ils le défendent avec courage , font intervenir , s'il le faut , la corporation entière , et l'oppresseur est ordinairement obligé de se désister de ses poursuites. Mais , dans les campagnes , le peuple n'a pas les mêmes moyens : il faut , dans ce cas , qu'il ait recours à ses ayams ou au *kiaya* du village , espèce d'officier municipal élu par le peuple , auquel aboutissent toutes les affaires de la commune , toutes les demandes d'argent , etc. : c'est ordinairement le plus riche ou le plus instruit du village , qui remplit gratuitement cette fonction. On reproche peut-être avec quelque fondement , à la plupart des kiayas , de s'entendre avec les pachas , de faciliter les extorsions , et de s'enrichir presque toujours

aux dépens de ceux qu'ils devraient défendre et protéger.

Les Juifs et les Chrétiens ont aussi des corporations organisées, dont les chefs font entendre souvent les plaintes des opprimés ; mais il arrive rarement que l'accusation la plus injuste ne soit pas terminée par quelques sacrifices d'argent , à moins que l'accusé ne soit protégé par un ambassadeur , un consul européen , ou par quelque Turc puissant. Ces infortunés sont dans tout l'Empire , la vache que les Musulmans s'empressent de traire toutes les fois qu'ils en ont besoin.



CHAPITRE XVIII.

*Du grand-visir. Du divan de la Porte
et des membres qui le composent.
Des kodjakians et des biens vacoufs.*

LA dignité qui marche de pair avec celle de mufti ou de cheik-islam , mais dont les pouvoirs sont beaucoup plus étendus , c'est celle de grand-visir ou de visir-azem. Lieutenant du sultan , au nom de qui il gouverne et dont il tient le sceau , investi de la plus grande autorité et chargé de tout le pouvoir de l'exécution , le visir peut abattre les têtes salariées qui s'opposent à la marche du gouvernement , qui mettent des entraves à son administration , qui n'obéissent pas à ses ordres ou ne les exécutent pas à son gré ; il commande les armées en personne ; il dispose des finances ; il nomme ou fait nommer à tous les emplois administratifs et militaires. Rien , en un mot , n'est étranger à ses pouvoirs , que l'interprétation de la loi confiée aux ulémas.

Mais plus le grand-visir est puissant , plus sa responsabilité est grande. Il est comptable ,

envers le souverain et le peuple , des injustices qu'il commet , du malheureux résultat de son administration , des concussions qu'il ne réprime pas ; il est comptable surtout de la cherté inattendue des subsistances , des incendies trop fréquens , des défaites des armées : tous les malheurs de l'État lui sont attribués. Le glaive , toujours suspendu sur sa tête , le frappe également , soit qu'il déplaie au peuple , soit qu'il indispose le sultan.

Sourdement attaqué par ceux qui ambitionnent sa place , par ceux qu'il a mécontents ou desservis , entouré de pièges , en butte à tous les traits , il est extrêmement rare qu'un visir vieillisse au poste périlleux qu'il occupe , s'il ne possède l'art difficile de faire trembler les grands , de se faire aimer du peuple , de se rendre nécessaire au sultan. Combien en citerions-nous , que l'intrigue a déplacés ou fait périr , que le sultan a sacrifiés à sa propre sûreté ! Combien l'histoire ne nous offre-t-elle pas de visirs , dont la présomptueuse ignorance a causé les malheurs de l'État et hâté leur propre ruine !

Les autres ministres , obligés de conférer avec le grand-visir et de prendre ses ordres , font tomber sur lui seul la responsabilité attachée à leur administration , et les conseillers

dont il est entouré , ne peuvent le sauver lorsque sa perte est résolue. Maître de suivre ou de rejeter leur avis , il ne lui reste ni prétextes ni excuses : c'est à lui seul à qui le souverain pouvoir est confié , c'est à lui seul à rendre compte.

La loi et les usages , ainsi que je l'ai dit à l'égard du sultan et des pachas , ont mis quelques entraves au droit qu'a le visir de punir de mort tous les agens , tous les salariés du gouvernement. Avant de faire tomber la tête d'un grand personnage de l'Empire , il doit auparavant avoir un ordre signé de la main du sultan ; et lorsqu'il s'agit d'un militaire , il faut qu'il obtienne l'approbation des chefs.

Dans les courses fréquentes qu'il fait incognito dans la ville pour veiller au bon ordre , s'informer de l'état des comestibles , vérifier les poids , les mesures , et inspecter la conduite des agens préposés à la distribution des subsistances , le visir , accompagné d'un bourreau et de quelques officiers déguisés comme lui , fait arrêter et punir les coupables sur le champ : il requiert , s'il le faut , la garde du quartier ; il fait donner la bastonnade aux marchands qui vendent des alimens de mauvaise qualité ; il fait clouer par l'oreille ,

contre la porte de la boutique , celui qui est trouvé avec de faux poids ; il punit même de mort les récidives ou les malversations trop graves. Dans les incendies , il fait trancher la tête au voleur surpris en flagrant délit ; mais, dans ces cas, la loi a prononcé d'avance la peine de mort. Chargé d'écouter les plaintes des particuliers , de faire rendre justice à tous , le visir ne peut , sous aucun prétexte , disposer légalement de la vie et de la fortune des citoyens. Ce n'est pas qu'il n'abuse trop souvent de son autorité ; ce n'est pas qu'il ne cède quelquefois à des conseils perfides , qu'il ne se laisse entraîner par des motifs de haine ou de vengeance , que la soif de l'or ne le porte à des actes arbitraires ; mais malheur à lui si les injustices sont trop révoltantes ! Lorsqu'il se met trop souvent au dessus des lois , le peuple à son tour le foule aux pieds , à moins que le sultan ne soit prompt à faire justice.

A la tête des armées , loin des regards du souverain , le pouvoir du visir est dégagé des formes qui le gênent quelquefois à la capitale , et il faut avouer qu'il a le plus grand besoin d'y déployer une très-grande sévérité. Les Musulmans, naturellement féroces , séditieux , ne peuvent être contenus que par la vue des supplices. Si les têtes des mutins , des pillards ,

des assassins ne tombent de tems en tems , bientôt l'armée n'offre plus que des bandes éparses de brigands qui dévastent , avec la même avidité , les provinces de l'Empire et celles des ennemis.

Les cadileskers ou juges ordinaires de l'armée ne la suivent que lorsque le sultan la commande en personne : un molla nommé à cet effet en remplit toujours les fonctions lorsque le visir en a le commandement. Il en est de même lorsqu'il est déferé à un pacha ; mais , dans tous les cas , la mort doit suivre immédiatement la connaissance du crime , et la sentence du juge n'est qu'une simple formalité.

Le grand - visir donne audience au public plusieurs jours de la semaine ; il écoute les plaintes des citoyens , admet ou rejette leurs requêtes , leur permet de plaider leur cause devant les cadileskers , le stambol - éfendi et les mallas de Galata , d'Éyoub , de Scutari , et leur fait administrer assez promptement la justice ; mais il n'est pas exact de dire qu'il la rende lui-même. A moins que ce ne soit une affaire de police ou que les réclamans et les coupables ne soient des agens du gouvernement , les sentences sont prononcées par les juges ordinaires : le visir les fait exécuter

comme font les pachas dans les provinces.

Lorsque le grand-visir est obligé de s'absenter pour prendre le commandement des armées , le sultan nomme par intérim un caïmacan ou substitut qui en remplit les fonctions , qui est investi de la même autorité , qui jouit des mêmes droits , mais non pas des mêmes revenus : son traitement est fixe , et les émolumens de la place appartiennent au visir , à qui le caïmacan doit en tenir compte. C'est ordinairement un pacha à trois queues qui est nommé à cette place éminente.

Il s'est opéré un changement très-remarquable dans le gouvernement depuis que Selim III a créé un nouveau conseil auquel sont soumis aujourd'hui tous les projets , auquel aboutissent toutes les affaires importantes , et d'où émanent toutes les résolutions et pour ainsi dire tous les actes du gouvernement. La responsabilité du visir doit avoir diminué avec son pouvoir : les malheurs de l'État , les calamités publiques ne peuvent lui être dorénavant attribués ; et si la première place de l'Empire othoman continue d'être amovible et chancelante , elle ne sera plus du moins accompagnée des mêmes dangers.

Le divan ou le conseil du grand-visir était formé autrefois de six visirs ordinaires ou pachas

chas à trois queues, dont la réputation de sagesse et d'intelligence ne devait pas être équivoque. Le visir demandait leur avis lorsqu'il le croyait nécessaire. On admettait aussi à ce conseil, le mufti et les deux cadileskers lorsque la loi devait être consultée.

Peu de tems après son avènement au trône, Selim a composé ce conseil de douze personnes les plus distinguées par leur place. Le visir et le mufti en sont les présidens, l'un en sa qualité de lieutenant-général de l'Empire pour le temporel, l'autre comme vicaire du sultan pour l'interprétation et le dépôt des lois. Les dix autres membres sont le *kiaya-bei*, le *reys-éfendi*, le *tefterdar-éfendi*, le *tchélébi-éfendi*, le *tersana-émini*, le *tchiaoux-bachi*, deux *ex-reys-éfendi* et deux *ex-tefterdars-éfendi*.

Le *kiaya-bei* est, à proprement parler, le lieutenant du visir; il en remplit momentanément les fonctions lorsque celui-ci vient à mourir. Toutes les affaires passent par ses mains avant d'arriver au visir, et tous les ordres émanés de la Porte reçoivent leur exécution par l'impulsion du *kiaya-bei*. Il est nommé par le grand-seigneur, sur la présentation du visir. Il est ordinairement entraîné

dans la disgrâce de son chef , et s'il ne perd pas aussi fréquemment que lui la tête , sa fortune , dans ce cas , court toujours le plus grand risque. Quoiqu'il n'ait aucun grade militaire , on peut dire qu'il occupe la seconde place administrative de l'Empire , vu l'importance et la multiplicité de ses fonctions. Si le sultan est content de ses services , il reçoit , en quittant son emploi , la dignité de simple visir ou pacha à trois queues. Il est rare qu'on ne lui donne que les deux queues en l'envoyant gouverner une province.

Le reys-éfendi est pour ainsi dire secrétaire-d'état , grand - chancelier de l'Empire , le chef des gens de plume , le ministre des affaires étrangères. Il signe tous les ordres de la Porte , qui ne concernent pas directement les finances et les opérations militaires ; il traite avec tous les ministres européens qui se trouvent à Constantinople ; en un mot , tout ce qui concerne les puissances étrangères et tout ce qui est relatif à l'administration intérieure , passe par le canal du reys-éfendi ; mais il ne fait rien sans en faire part au visir et sans prendre ses ordres.

Le tefterdar-éfendi doit être regardé comme le ministre des finances ; il reçoit le produit résultant de la vente des grands emplois ,

celui qui vient du renouvellement annuel des barats ou firmans qu'obtiennent les zaïms , les timariots et autres ; le produit du karatch ou imposition personnelle sur les Juifs et les Chrétiens ; le produit des domaines afferchés , celui des douanes , etc. Il a un grand nombre de bureaux où sont versés les divers revenus de l'Empire , où se font les divers paiemens ordonnés par la Porte. Il y a à la tête de chaque bureau , un grand officier , des chefs et des commis pris parmi les kodjakians ou gens de plume , dont j'aurai occasion de parler plus bas.

On ne peut confondre ce ministre avec le khasné-vékili , eunuque noir , chargé de l'administration générale du trésor impérial intérieur , dans lequel sont versés les produits des confiscations et des hérédités qui servent à l'entretien du sérail. Les présens , les effets , les bijoux qui sont envoyés par les puissances étrangères , ceux acquis par les conquêtes , les drapeaux , etc. font partie de ce trésor.

Le trésor particulier du sultan est administré par le khasnadar-aga , un des pages de confiance. Ce trésor , grossi par les épargnes de la plupart des sultans , est alimenté par les bénéfices de la monnaie et par quelques confiscations.

La place de tchélebi - éfendi n'existait pas

autrefois ; elle a été créée sous le règne de Selim III, en même tems que l'impôt sur le vin, les comestibles et la plupart des marchandises, telles que le coton, la laine, etc. Le produit de cet impôt, connu sous le nom de *nizam-djedit*, a été affecté aux nouveaux corps de troupes de canoniers, de bombardiers, d'artilleurs, de fusiliers que l'on a formés, aux bâtimens que l'on a construits pour eux, à la fonderie de canons, à la fabrication de fusils, aux affûts, etc. Le tchélebi-éfendi est le receveur-général de cet impôt, l'administrateur de ces fonds, l'inspecteur-général de ces établissemens, l'intendant des bâtimens.

J'ai dit ailleurs que le tersana-émini était le ministre de la marine.

Le tchiaoux-bachi est secrétaire-d'état ; c'est à lui qu'il faut s'adresser pour voir le grand-visir, pour être admis à son divan, pour plaider à son tribunal. Il a près de lui deux *teskeredjis* qui reçoivent les mémoires, les demandes, les requêtes des plaideurs et de tous ceux qui se présentent, et qui y font droit suivant l'ordre du visir.

Le capitán-pacha et le kiaya de la sultane Validé sont appelés aux conseils extraordinaires ; et quoiqu'ils ne soient pas membres ordinaires du conseil, ils sont consultés, et

ont l'un et l'autre la plus grande influence dans les délibérations par le crédit que le premier conserve auprès de Selim , par celui que le second a obtenu auprès de la sultane-mère. Celui-ci est né pauvre en Candie. On le dit homme d'esprit et très- adroit : il possède surtout l'art de l'intrigue , et joint à des manières aisées , une figure aimable et prévenante.

Selim , occupé d'établissmens utiles, d'améliorations et de changemens nécessités par les circonstances critiques dans lesquelles il se trouvait à son avènement au trône , ne pouvait douter du succès de ses entreprises en faisant émaner d'un conseil formé par les hommes les plus puissans et les plus éclairés de l'Empire , toutes les innovations qu'il voulait introduire , toutes les lois bienfaisantes qu'il voulait faire adopter. Pouvait-il soupçonner qu'en rendant les actes arbitraires moins fréquens , les grandes exécutions plus rares , en diminuant le pouvoir trop absolu , trop tyrannique du visir , en soumettant à la discussion toutes les opérations du gouvernement , en n'émettant aucune loi qu'elle n'eût pour ainsi dire reçu la sanction de son conseil , le crime deviendrait plus fréquent , l'ambition plus audacieuse , la rébellion plus dif-

ficile à réprimer, les armées de brigands plus nombreuses ? Pouvait-il croire, en un mot, que l'influence des puissances étrangères serait plus grande, et qu'elle viendrait à bout d'arrêter toutes les mesures salutaires qu'il voulait faire adopter.

Ce conseil, malheureusement composé de membres ennemis entr'eux, jaloux les uns des autres, plus occupés d'eux-mêmes que du bonheur de l'État, est bien loin d'avoir rempli les intentions de Selim. On serait porté à croire, en le voyant tantôt dans l'inaction au milieu des dangers, et tantôt dans une route opposée à celle qu'il devrait suivre, que la plupart des membres, loin de seconder les desseins du sultan, travaillent au contraire à les faire échouer. Depuis sa création, la situation des affaires devient pire chaque jour ; l'Empire est menacé d'une dissolution totale ; les finances sont épuisées ; un rebelle menace déjà de placer un étranger sur le trône. Il n'attend peut-être que le moment où le peuple sera préparé à cet événement extraordinaire et sans exemple dans les annales turques.

Si, au lieu d'établir un conseil trop vacillant, trop inepte ou trop facile à corrompre, Selim avait pu confier l'autorité à un

visir doué d'une intelligence rare , d'un esprit profond , d'un cœur pur , d'un courage ferme , d'une volonté inébranlable , il n'est pas douteux que tous ses projets n'eussent complètement réussi : l'Empire othoman eût repris peu à peu son rang parmi les puissances de la terre ; il serait sorti du moins de cet état d'abjection et de nullité dans lequel il se trouve depuis plusieurs règnes : les troubles de l'intérieur n'auraient pas eu lieu , les pachas rebelles seraient rentrés dans le devoir , et les janissaires les plus mutins auraient payé de leur tête le premier mouvement d'insurrection qu'ils auraient fait.

Il est bien difficile de prévoir comment l'Empire othoman sortira de la crise fâcheuse dans laquelle il se trouve. La France , si portée autrefois à le soutenir (1) , voudra-t-elle empêcher que les puissances qui paraissent aujourd'hui défendre ses intérêts avec chaleur , ne lui fassent bientôt subir le sort de la Po-

(1) Les intérêts politiques et commerciaux qui ont uni si long-tems la France et l'Empire othoman , ont bien changé depuis notre établissement en Égypte , depuis surtout que cette colonie nous fait espérer un commerce plus avantageux que celui que nous faisons auparavant , et nous met à portée d'arrêter les prétentions qu'a l'Angleterre au commerce exclusif du Monde entier.

logne , ou ne lui enlèvent du moins une partie de ses États ?

Les kodjakians ou gens de plume forment dans la capitale un corps nombreux , instruit et considéré : c'est l'état qui tient le milieu entre les militaires et les hommes de loi , et qui est devenu assez puissant depuis que les ulémas le sont un peu moins , depuis que le divan n'est presque composé que de gens de plume , et depuis que quelques - uns d'entr'eux obtiennent des fiefs , des grades militaires et des gouvernemens.

Presque tous les ministres , tous les employés aux diverses administrations de la capitale , aux douanes , aux mosquées ; tous les chefs de bureaux , tous les secrétaires , tous les commis , tous les maîtres d'école ; en un mot , tous les écrivains , depuis le simple *kiatib* , qui copie les livres , les placets , les mémoires , et celui qui s'applique à écrire purement et correctement la langue , jusqu'au reys-éfendi qui en est le chef , tous sont désignés par le nom de *kodja* , et font partie de cette espèce de corporation.

L'art de transcrire les livres nationaux et surtout le coran , forme la pépinière des gens de plume. Le nombre des copistes de ces livres est prodigieux dans la capitale. Les jeunes gens

qui n'ont point de fortune et qui veulent embrasser cet état , après avoir appris à lire et à écrire dans les écoles , s'appliquent d'abord à copier et à vendre des livres : ils rédigent ensuite des placets , des mémoires pour ceux qui leur en demandent. S'ils montrent de l'intelligence , et s'ils acquièrent de l'instruction à ce métier , ils parviennent à se placer dans quelque bureau , et peu à peu , avec des protecteurs , de la conduite , de l'application et surtout de l'argent , ils parviennent aux premières places dans les bureaux , et aux premières dignités dans le ministère.

Les Musulmans doivent aux kodjas un grand nombre d'ouvrages très-estimés parmi eux , relatifs aux langues arabe et persanne , à la philosophie , à la morale , à l'histoire mahométane , à la géographie de leurs provinces ; et c'est parmi eux que l'on trouve ordinairement les hommes d'État les plus instruits et les plus capables d'administrer.

La crainte de priver de leur état ce grand nombre de copistes , l'opposition de presque tous les gens de plume puissans , le refus des gens de loi de laisser imprimer le coran et les autres livres de religion , et peut-être aussi l'aversion que montrent les Musulmans pour les pratiques et les arts des Européens , sont

autant de motifs qui concourent à empêcher que l'imprimerie ne s'établisse chez eux d'une manière solide.

Les gens de plume sont qualifiés de *kodjas* ou d'*éfendis*. Ce dernier désigne un homme d'un rang plus distingué , celui par exemple qui est parvenu aux premières places , aux premières dignités. On donne aussi ce dernier titre aux gens de loi , aux imans des mosquées. *Éfendi* est le mot qui distingue les hommes de plume et de loi des officiers militaires , à qui on donne ceux d'*aga* et de *bey*.

La faveur accorde souvent les fiefs militaires aux gens de plume , peu propres en général aux fatigues de la guerre : les ministres et les autres grands personnages obtiennent aussi quelquefois les dignités de pacha à deux ou à trois queues , sans être en état de marcher à la tête des troupes de leurs provinces. Mais comme en Turquie on regarde plutôt si la place convient à l'homme que si l'homme est apte à la place , aucun éfendi ne se fait une délicatesse de briguer ces places importantes. Que leur importe de n'avoir aucune connaissance militaire , pourvu qu'ils aient un rang plus distingué , une plus grande autorité , et qu'ils soient à portée d'acquérir de grandes richesses ? Ils ne

sont pas arrêtés non plus par le mépris que leur témoignent les gens de guerre , et par les sarcasmes fréquens qu'ils se permettent à leur égard , souvent même en leur présence.

L'administration des fondations pieuses , nommées *vakfs* ou *vacoufs* , occupe un grand nombre de gens de plume , et leur procure un état bien plus lucratif qu'honorable. La superstition , le zèle religieux et surtout la loi tyrannique des confiscations ont fait convertir en *vacoufs* une grande partie des propriétés. Sans parler de ces vastes domaines concédés au culte religieux , de ces villages , bourgs et contrées dont les produits sont affectés aux mosquées , un grand nombre de particuliers leur cèdent pendant leur vie ou leur lèguent après leur mort une partie ou la totalité de leur fortune. Mais , guidés plus souvent par des motifs d'intérêt que par un sentiment religieux , ils font donation de leur propriété , moyennant une somme modique qu'ils reçoivent de la mosquée et une redevance annuelle qu'ils se soumettent de lui payer. La jouissance reste au donataire jusqu'à l'extinction des héritiers de droit , dans un ordre désigné par l'acte.

L'intention du fondateur , dans ce cas , n'a d'autre objet que de mettre sous la sauve-

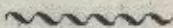
garde de la religion , jusqu'à présent respectée par les sultans , une propriété qu'il est bien aise de conserver et de transmettre à ses enfans. Mais comme tôt ou tard , par le défaut d'héritiers , les biens vacoufs restent dévolus aux mosquées , si la loi n'arrête ces donations , ou si le gouvernement un jour ne se les approprie , presque tous les immeubles de l'Empire finiront par être affectés au culte religieux ou voués à des établissemens pieux.

Aucune fondation n'a lieu sans qu'il y ait un *mutevelli* ou administrateur et un *nazir* ou inspecteur , l'un pour l'emploi des deniers suivant l'intention du fondateur , et l'autre pour la surveillance et la vérification des comptes. Mais , dans un pays où il est si rare de trouver un homme qui résiste au desir de s'approprier un argent qui lui passe par les mains , et dont il n'a à rendre compte qu'à sa conscience et à un inspecteur aussi fripon que lui , personne ne doute que le *mutevelli* et le *nazir* ne s'entendent entr'eux , ne partagent ce qu'ils peuvent soustraire , et ne s'approprient annuellement des sommes plus ou moins considérables , suivant l'importance des fondations qu'ils sont chargés d'administrer et de surveiller.

Peu satisfaits du droit qui leur est adjugé

par le fondateur, ils croient pouvoir excuser leur criminelle conduite par l'inutilité des revenus qui excèdent l'emploi qu'on en doit faire, ou peut-être regardent-ils comme indifférent à l'esprit de la fondation de retenir pour eux cet excédant, au lieu de le distribuer aux pauvres, de faire des épargnes ou d'améliorer le capital.

La plupart des fondateurs, dans la double intention de transmettre à leurs héritiers un revenu certain à l'abri de la main rapace du fisc et de ne point engraisser des administrateurs et des inspecteurs étrangers, nomment et désignent ces agens dans leur famille. Ils ont l'attention, s'ils tiennent au gouvernement, de disposer réellement des deux tiers du revenu de la propriété qu'ils établissent *vacouf*, sans quoi le gouvernement, qui reconnaîtrait l'intention formelle de le priver d'un immeuble dont il devait hériter, se l'approprierait en totalité, au préjudice même de la mosquée désignée par l'acte de donation.



C H A P I T R E X I X.

Commerce d'exportation. Substances alimentaires. Bois de chauffage , de menuiserie , de charpente et de construction.

LE peu de confiance qu'inspire un gouvernement trop souvent injuste , le peu de solidité que présentent les fortunes des particuliers , la certitude de perdre son argent si l'homme à qui on le prête meurt avec un emploi , ou s'il est puni de mort pour quelque malversation vraie ou supposée ; la tyrannie qu'exercent partout ceux qui sont investis du pouvoir , la vénalité des tribunaux , la multitude innombrable de faux témoins , tout inspire en Turquie une telle méfiance dans les affaires de commerce , que l'homme ne prête son argent qu'à un très-gros intérêt , et ne livre ses marchandises à crédit qu'à un prix exorbitant. Très - souvent même aucune affaire n'a lieu si le créancier ne se trouve nanti auparavant d'un gage au dessus de la valeur de l'argent qu'il a prêté ou de la marchandise qu'il a livrée à crédit. L'intérêt de

l'argent a dû s'élever en raison des risques que l'on avait à courir : il est ordinairement de huit à dix pour cent à l'égard des Européens , de quinze à vingt à l'égard des négocians musulmans , juifs , arméniens et grecs ; il est à trente , quarante et même cinquante pour cent à l'égard des Turcs qui appartiennent au gouvernement. On prête aux particuliers à vingt-cinq et trente pour cent ; mais on exige presque toujours dans les villes , des gages pour la sûreté de la créance.

La bonne-foi cependant n'est pas entièrement bannie de l'Empire othoman. Les négocians européens savent que l'homme de campagne remplit presque toujours sans difficulté les engagements qu'il a contractés , que l'homme d'affaire est ordinairement esclave de sa parole , que le marchand manque rarement de s'acquitter à l'échéance des paiemens. Si la probité seule est le mobile des premiers , les autres sont jaloux de conserver une réputation sans tache qui augmente leur crédit , multiplie leurs opérations , et facilite toutes les affaires qu'ils entreprennent.

C'est avec les pachas et les grands que l'on doit éviter de traiter autrement qu'avec du comptant , parce que ce sont eux qui montrent le plus de mauvaise foi , et qui abusent

presque toujours de leur autorité. Autant on peut être confiant avec l'homme simple qui écoute et suit le cri de sa conscience, avec le négociant toujours mu par l'intérêt qui lui ordonne de paraître honnête homme, autant il faut se méfier de l'homme puissant que l'intrigue a conduit aux premiers emplois, qui, sourd à la voix de l'honneur, croit pouvoir se soustraire aux regards de la justice.

Je n'établirai point ici de parallèle entre les diverses nations qui habitent le Levant et qui sont soumises à la domination othomane : les individus qui les composent, accusés d'être également cupides, également rusés, également fourbes, remplissent néanmoins leurs engagements lorsqu'on a pris avec eux les précautions convenables. Si la probité ne les y porte, la crainte du moins les détermine, parce que les Turcs sont toujours là pour leur faire une avanie.

Quant aux Musulmans, on trouve en général chez eux plus de bonne-foi : on peut en général se fier davantage à leur parole. Nous les regarderions comme les plus probes et les plus estimables de tous s'ils ne se montraient injustes envers les sujets tributaires, si le mépris qu'ils ont pour eux ne les portait à violer à leur égard le droit des gens, à leur faire
essuyer

essuyer des humiliations et à les couvrir même assez souvent d'opprobres.

C'est au gouvernement seul, fondé sur une religion oppressive, qu'il faut imputer la fourberie des uns, la tyrannie des autres, les vices de tous. Les Grecs, les Arméniens et les Juifs, privés des droits de citoyen, exclus des emplois civils et du service militaire, étrangers à la religion sur laquelle tout est basé, obligés de racheter tous les ans leur tête par un impôt avilissant (1), menacés sans cesse de perdre leur vie ou leur fortune, faibles et sans appui, ils ont appris, en venant au monde, à dissimuler, à céder au moindre choc, à se soustraire à la force par l'adresse, à la violence par la soumission. Ils ont dû être faux par habitude, rampans et vils par la crainte, rusés et fourbes par le besoin de vivre et d'exister.

Les Musulmans, fiers de leur supériorité, insolens envers des esclaves désarmés, orgueilleux d'appartenir à une religion qui inspire du mépris pour tous ceux qui n'y sont pas agrégés; fanatiques, féroces et injustes par l'effet de cette religion; tolérés dans les vexations qu'ils exercent envers les sujets tri-

(1) Le karatch.

butaires ; enhardis même par un gouvernement qui redoute ceux qu'il opprime ; les Musulmans auraient, comme leurs aïeux, un caractère de grandeur , d'héroïsme et de brigandage s'ils avaient conservé leurs mœurs, leur courage et tout leur fanatisme. Mais aujourd'hui la vente de tous les emplois et leur amovibilité rend avides tous les particuliers, et oppresseurs tous les dépositaires de l'autorité. La justice est vénale , parce que les cadis ont été rançonnés : la vénalité des juges a fait naître les faux témoins ; le zèle religieux s'est ralenti , le courage s'est usé , l'immoralité s'est glissée partout : on peut dire hardiment qu'elle est aujourd'hui parvenue à son comble dans les villes.

La loi des confiscations a fait souvent regarder comme criminels les hommes que leur naissance, le hasard ou leur industrie avaient enrichis. Celle qui attribue au sultan les propriétés de ceux qui reçoivent de lui une paye quelconque (1), a dû nécessairement, comme l'autre , gêner les opérations de commerce,

(1) Tous ceux qui reçoivent une paye du sultan ou de l'État , depuis le simple janissaire jusqu'au visir Azem , sont nommés *kouls* ou serviteurs ; et comme tels , le sultan peut disposer de leur vie et s'emparer, s'il le veut , de tous leurs biens.

inspirer des craintes et contribuer le plus au taux excessif de l'argent.

Si nous en exceptons quelques contrées des deux Indes, dans aucun pays de la Terre l'or n'est si commun qu'en Turquie ; il circule partout ; il est la base de tous les paiemens , et chaque voyageur en a plus ou moins dans sa ceinture. Il n'y a pas une femme qui n'ait des chaînes , des colliers et autres ornemens en sequins ; pas un enfant qui n'ait sur sa tête quelques pièces de monnaie : mais cet or , ornement ou parure de la femme , est enlevé pour toujours au commerce. Le mari , poursuivi par des créanciers , n'oserait y toucher , et la femme voit traduire quelquefois au supplice le père de ses enfans , sans être tentée de faire le sacrifice de cet or qu'elle a arraché à sa faiblesse ou obtenu de son amour pour elle.

La Turquie cependant est tributaire de l'Inde, comme nous le sommes de la Turquie. L'or que les Européens portent en dernier résultat à cet Empire pour la solde de ses marchandises , s'écoule en grande partie par la Mer - Rouge , par le golfe Persique et par la Perse , et va s'engloutir sur les côtes fertiles et industrieuses de l'Océan indien. C'est ce que je développerai ailleurs avec plus de détails.

Les négocians français se sont plaints très-souvent de voir dans toutes les opérations de commerce , les Juifs et les Arméniens interposés entr'eux et les Musulmans ; mais ils n'ont pas fait attention qu'instruits dans les usages et les langues du pays , ces Juifs et ces Arméniens se chargeaient d'un détail auquel les négocians européens n'étaient pas propres. Iraient-ils , comme eux , répandre leur argent d'avance dans les campagnes pour acheter à bas prix les denrées à la récolte ? Voudraient-ils , comme eux , retirer un intérêt usuraire de leur argent ? Pourraient-ils le suivre de vue , et feraient-ils les démarches et les sacrifices pécuniaires d'usage envers les cadis et les pachas lorsqu'il s'agirait de recouvrer leurs créances des débiteurs de mauvaise foi ? Non sans doute. Eh bien ! laissons à ces Juifs et à ces Arméniens tous les détails d'un trafic qui ne peut être avantageux qu'à eux seuls , et bornons-nous à troquer avec eux nos productions qu'ils savent mieux que nous placer à propos , qu'ils vendent en détail à la ville , ou qu'ils livrent aux habitans de la campagne à compte de leurs denrées.

Si nous jetions un coup-d'œil sur Marseille et sur tous les ports de nos départemens méridionaux ; si nous observions le nombre pro-

digieux de manufactures que ce commerce alimentait dans tous les points de la France , combien de bras il faisait mouvoir partout , et combien de navires et de marins il employait , nous serions convaincus que ce commerce était une source inépuisable de richesses pour la métropole et pour ses colonies , et qu'il était établi de la manière la plus convenable aux intérêts de tous.

Sortis à peine de l'état convulsif dans lequel nous nous trouvions depuis plus de dix ans , il faut espérer que le commerce du Levant , aussi avantageux aux Orientaux qu'à nous-mêmes , sera bientôt repris de part et d'autre avec sa première activité. La guerre que la Porte a été forcée de nous faire , ne peut durer long-temps : nous profiterons de notre position avantageuse malgré les efforts d'un ennemi jaloux et puissant. Nous tirerons parti , malgré lui , de nos productions territoriales et de notre industrie. Le nombre de nos marins s'élèvera en raison de notre commerce : notre marine , aujourd'hui sans force parce qu'elle est en général sans instruction ; sans énergie , parce qu'elle est sans confiance ; sans succès , parce qu'elle est commandée par des hommes qui ne sont plus à leur place ; notre marine , dis - je , nous assurera ce

commerce important lorsqu'elle rivalisera de gloire avec les armées de terre, lorsque la bravoure des matelots sera dirigée par les talens, l'instruction et la prudence des chefs.

Si le génie malfaisant des Turcs ne les portait à étouffer les conceptions et paralyser l'industrie, si leur religion anti-sociale n'imposait silence à la raison et à la philosophie, nulle ville dans le Monde ne serait plus propre à servir d'entrepôt à un commerce étendu, que Constantinople. Située aux confins de l'Europe et de l'Asie, entre la Méditerranée et le Pont-Euxin, environnée de provinces fertiles, capitale d'un vaste Empire, Constantinople verrait passer dans ses murs les productions de l'Orient et de l'Occident, celles du Nord et du Midi. Les caravanes de l'Asie et les navires de l'Europe se succéderaient sans interruption pour effectuer des échanges avantageux à tous les peuples (1).

Mais, dans l'état actuel ce commerce est très-limité. L'industrie des habitans se borne aux simples besoins de la ville, et son terri-

(1) Si le Bosphore et l'Hellespont appartenaient à une puissance civilisée, industrielle; s'ils faisaient partie d'un vaste Empire, Constantinople deviendrait nécessairement la métropole du Monde.

toire est si peu cultivé, qu'il n'offre aucun objet d'exportation. Cependant les contrées voisines sont si fertiles et si productives, qu'elles fournissent non-seulement à la grande population de la capitale, mais qu'elles permettent aux négocians français d'en exporter de quoi payer la moitié de la valeur des marchandises qu'ils reçoivent de Marseille. Une partie de ces denrées passe par la ville, l'autre s'embarque immédiatement à Rodosto, à Mundania, aux Dardanelles ou au port d'Énos.

En ne parlant ici que du commerce d'exportation, mon objet est de faire connaître les productions naturelles les plus utiles de chaque pays que je parcourrai et les denrées dont le commerce européen a pu s'emparer. Je présenterai à la fin de cet ouvrage, le tableau général du commerce d'importation que la France fait avec tout le Levant. Je publierai ailleurs les objets d'histoire naturelle inédits ou peu connus.

Laines.

Les laines forment le principal article d'exportation de Constantinople et le second de tout le Levant. On évalue, année moyenne, à 1,500,000 fr. le prix des laines que les négocians français envoient à Marseille de Cons-

tantinople , de Rodosto , des Dardanelles et d'Énos. Cette valeur a monté quelquefois à plus de 2,000,000. Elles viennent des environs du Bosphore , de la Propontide et de l'Hellespont , ainsi que de la Romélie , de la Bulgarie , de la Bessarabie et des côtes méridionales de la Mer-Noire. Les boucheries de la capitale en fournissent à elles seules une assez grande quantité.

On nourrit en Turquie deux sortes de moutons , celui à large queue et celui à queue simple. Le premier est plus grand , sa toison est moins belle , et sa queue reçoit une telle quantité de graisse , qu'elle pèse quelquefois au-delà de dix livres. La laine du mouton à queue simple de la Bulgarie , de la Bessarabie , qui vient à Constantinople par Varna , ou qui passe par Andrinople pour être embarquée au port d'Énos , est la plus estimée. Les laines de la Bosnie passent pour être d'une qualité supérieure à toutes celles du Levant : elles sont transportées à dos de mulet ou de cheval , à Spalatro , à Zéra et à Raguse , d'où elles vont par mer à Venise. Les laines de la Valachie et du nord de la Servie se répandent ordinairement dans toute l'Allemagne.

Toutes les laines de la Turquie sont en général d'une médiocre ou d'une mauvaise

qualité , et peu propres à la fabrication des draps fins et unis. Cependant lorsqu'elles sont triées et mélangées avec les belles laines d'Espagne et du Roussillon , les commerçans du Languedoc savent en fabriquer les londrins premiers et les londrins seconds qu'ils envoient à Marseille , et de là dans toutes les Échelles du Levant , où il s'en fait une consommation considérable.

Laines de chevron.

Dans les contrées froides de l'Asie mineure et de la Perse , les chameaux ont, pendant l'hiver , une laine fine , soyeuse , assez abondante , qui tombe chaque année au commencement de l'été. On la connaît dans le commerce , sous le nom impropre de *laine de chevron*. La plus estimée est apportée de Perse par les caravanes d'Érivan , de Tiflis , d'Erzerum et de Tocat. Il y en a trois qualités : la noire , la rouge et la grise. La noire est la plus chère , et la grise ne vaut que la moitié du prix de la rouge.

Il en vient annuellement à Marseille par les voies d'Alep , de Smyrne et de Constantinople. Cette dernière ville en fait passer de quatre-vingts à cent balles du poids environ de trois cents livres la balle. Smyrne et Alep

en envoient une quantité beaucoup plus considérable.

Cette laine est employée à la fabrication des chapeaux : elle est achetée par toutes les nations européennes qui font le commerce du Levant : les Français cependant sont ceux qui en retirent le plus et qui en font la plus grande consommation. Les Anglais n'emploient qu'une petite quantité de la noire, qu'ils prennent à Smyrne.

On ne doit pas confondre la laine de chevron avec une autre laine plus longue, plus soyeuse, plus fine que l'on trouve en Perse, et qui est produite par une chèvre abondante sur les montagnes du Keriman. J'aurai occasion d'en parler ailleurs.

Poils de chèvre.

On élève sur les collines et sur les montagnes des environs d'Angora, ville située au nord de l'Asie mineure, une chèvre plus petite que la nôtre, à oreilles pendantes, à jambes courtes, dont la toison blanche, longue et très-fine, est soigneusement filée par les habitans du pays, et employée en partie par eux à la fabrication des étoffes connues sous le nom de serges, camelots et chalis d'Angora. Les Français ont plusieurs comp-

toirs dans cette ville , pour l'achat du fil ; et quoique ce commerce se fasse depuis quelque tems plutôt par Smyrne que par Constantinople , il en passe cependant plusieurs ballots par cette dernière ville , que les négocians français expédient à Marseille.

Outre le poil de chèvre d'Angora , on connaît aussi dans le commerce celui de Beibazar , qui se trouve à quinze ou vingt lieues à l'ouest sur la route de Pruse. Le premier est plus estimé que le second ; il est plus fin , plus souple et plus facile à travailler ; mais celui de Beibazar est plus blanc , parce que les habitans de cette ville sont dans l'usage de savoner et de laver le poil avant de le filer.

La chèvre d'Angora a beaucoup de rapport , pour la finesse du poil , avec celle du Kerman et celle de Cachemire. Les unes et les autres habitent des lieux élevés , froids en hiver et très - chauds en été ; les unes et les autres sont soignées , peignées et fréquemment lavées par les bergers qui les conduisent.

Coton.

On ne cultive point le coton à Constantinople ni sur les rives de la Mer - Noire : le climat est trop froid. Ce n'est qu'à la partie

méridionale et occidentale de la Propontide, aux environs de l'Hellespont, que commence la culture de ce végétal précieux. Le coton est la marchandise la plus abondante du Levant et celle que les Français retirent en plus grande quantité. Les négocians de Constantinople en expédient annuellement de Gallipoli, des Dardanelles et d'Énos, environ six cent cinquante balles, évaluées à 125,000 fr.

Le coton filé blanc et le coton filé teint en rouge d'Andrinople, ne sont pas non plus un objet bien important du commerce d'exportation de Constantinople : leur valeur n'excède guère celle de 40,000 f., tandis que de Smyrne seulement, Marseille retire pour plus de 2,000,000 de francs de coton filé, moitié blanc, moitié teint en rouge, et pour 5,400,000 fr. de coton en laine : la plupart des autres Échelles fournissent plus ou moins ce dernier article.

Autrefois le coton filé rouge d'Andrinople avait une très-grande réputation ; mais depuis quelque tems on préfère celui de Larisse dans la Grèce, et ceux des environs de Smyrne et de quelques villes de l'intérieur de l'Asie mineure. On est parvenu aussi depuis peu, dans nos manufactures françaises, à donner au coton filé une couleur rouge pour le moins aussi belle et aussi durable que celle

qu'on lui donne en Turquie. Les cotons filés rouges de la Grèce ne viennent point en France ; ils passent par l'Adriatique , à Venise , à Trieste , d'où ils se répandent dans toute l'Allemagne.

Cuirs bufles.

Le bufle est extrêmement abondant dans tout l'Orient : il sert au labourage : on l'attèle aux charriots ; on lui fait tourner les meules des moulins, les roues pour l'extraction des eaux de puits. Il est plus fort que le bœuf et plus généralement employé. Quoiqu'il se plaise plus particulièrement dans les lieux aquatiques ou marécageux, sur les bords des fleuves et des rivières, il réussit néanmoins partout, et il acquiert une grosseur au dessus de celle des bœufs.

Sa chair n'est guère bonne à manger : elle est plus coriace, moins savoureuse que celle du bœuf, et a presque toujours avec elle une odeur de musc qui la rend peu agréable. Il est rare que les Orientaux s'en nourrissent ; ils préfèrent partout le mouton, dont la chair est bien plus délicate que dans nos contrées. Le lait de la femelle est abondant et d'un bon goût ; mais le beurre conserve une odeur un

peu désagréable , à laquelle cependant on s'accoutume bientôt.

Le cuir du bufle est bien plus épais et bien plus solide que celui du bœuf : il pèse depuis quatre-vingts jusqu'à cent livres et même davantage. Il en vient à Constantinople une très-grande quantité de la Romélie , de la Bulgarie , de la Bessarabie , de la Valachie , de la Moldavie , et très-peu de l'intérieur de l'Asie mineure. Les cuirs des mâles sont plus estimés que ceux des femelles ; ils sont plus épais , plus forts et beaucoup plus pesans. Il en passe annuellement à Marseille cinq à six mille , dont le prix est l'un dans l'autre de 15 f. Ancône , Livourne et Messine en consomment aussi une assez grande quantité. On se contente de saler ceux qu'on destine pour Marseille et Ancône , tandis que ceux que l'on transporte à Livourne et à Messine , ont été préparés et tannés avec la cupule du chêne Vélani.

Ces cuirs , préparés et tannés à Grasse dans le département du Var , avec différentes substances , et entr'autres avec le myrthe , sont très-épais , très-forts , ont une couleur verdâtre , et sont employés par les gens de la campagne , à des semelles qui durent deux ou trois fois plus que celles des meilleurs cuirs de bœuf.

On expédie aussi pour Marseille deux ou trois mille peaux de bœufs et de vaches peu estimées. Le prix des peaux de bœuf n'excède pas 1 fr. 50 cent. , et celle de vache 1 fr. Elles viennent des côtes de la Mer-Noire.

Langue de bufle.

La langue de bufle fumée , qu'on prépare dans la Romélie , est assez estimée : on en fait une grande consommation à Constantinople. On en exporte tous les ans sept à huit cents à Marseille. Les Italiens en achètent aussi une assez grande quantité. Leur préparation consiste à les saler et à les exposer pendant quelque tems à l'action lente et continue de la fumée.

Peaux de lièvre.

Le lièvre est si commun dans toute l'Asie mineure , la Romélie , la Bulgarie , qu'on le chasse pour sa peau , et qu'on expédie d'Andrinople , de Pruse et de Constantinople , pour Marseille seulement , de trois à quatre cents ballots , évalués de 4 à 500,000 fr.

L'impôt dans le Levant , prélevé sur les marchandises de sortie , est acquitté par les vendeurs ; mais comme un ballot de peaux de lièvre est fourni quelquefois par plusieurs

personnes, et que le douanier éprouvait des difficultés dans le recouvrement des droits, pour faire cesser les plaintes de la Porte et les tracasseries auxquelles les négocians étaient exposés à cet égard, il fut arrêté, sous l'ambassade de M. de Saint-Priest, que ce seraient dorénavant les acheteurs qui acquitteraient les droits sur cette marchandise, à raison d'un para ou d'un sou par ocque (l'ocque pèse quarante onces et demie).

Marroquins.

Les fabriques de marroquins de Gallipoli, des Dardanelles et de quelques villes de l'Asie mineure sont les plus renommées du Levant. Elles travaillent les peaux de chèvre et de bouc tués à la capitale, et celles qui sont expédiées de la Romélie et de l'intérieur de l'Asie. Presque toutes les villes de la Turquie en fabriquent aussi, parce que la consommation en est partout considérable. Les Turcs, comme on sait, ne se chaussent qu'en marroquin : les noirs et les violets servent aux Juifs et aux Arméniens. Les Grecs emploient plus ordinairement les rouges : cette couleur est aussi celle des janissaires et des gens du peuple. Les Musulmans riches, hommes et femmes, sont tous chaussés de jaune. Le jaune est sévère-
ment

ment interdit aux sujets tributaires , tels que les Grecs , les Arméniens et les Juifs. Il n'y a parmi eux que ceux qui sont attachés aux légations et aux consulats des puissances étrangères , ou qui sont spécialement protégés par un barat , qui puissent se parer de cette couleur privilégiée.

On dit que les Turcs ont appris des Algériens , à teindre les marroquins rouges , que l'on sait être très - beaux chez eux , et pour lesquels ils emploient la racine de garance , le kermès et très-peu de cochenille.

Leurs marroquins jaunes ne le cèdent pas en beauté aux rouges. Ils sont ordinairement d'une qualité supérieure , parce qu'on choisit dans les fabriques les peaux qui paraissent les meilleures , pour leur donner la couleur réservée aux Musulmans.

Les marroquins ordinaires se vendent 2 fr. 50 cent. la pièce. Les négocians français en font passer annuellement de Constantinople , douze à quinze cents. Les autres nations européennes en achètent aussi une petite quantité.

Suivant les instructions qui nous furent données avant notre départ , nous avons fait quelques efforts pour connaître les procédés que l'on emploie dans la préparation et dans la teinture des marroquins : nous avons offert

de l'argent si l'on voulait nous permettre de suivre la manipulation usitée dans les fabriques ; mais nous avons trouvé partout une résistance dont nous ne croyions pas les Turcs capables. Quoique nous soyions entrés plusieurs fois dans leurs fabriques , il nous a été impossible de savoir si c'est à la qualité des peaux qu'ils emploient ou à leurs procédés , qu'il faut attribuer la beauté des marroquins du Levant. Parmi les substances que nous avons aperçues , se trouvent la chaux , le sumac , la noix de galle , la cupule du chêne Vélani , les crotes de chien , la racine de garance , la cochenille , le kermès , l'écorce de grenade et la graine d'un rhamnus , différent de celui qui donne la graine d'Avignon.

Soie.

Avant les troubles de la Perse , les caravanes apportaient à Constantinople et à Smyrne beaucoup de soie du Guilan , du Chirvan et de l'Aderbejan , que les Français et les Anglais s'empressaient d'acheter ; mais depuis quelque tems ces soies vont en Russie par la mer Caspiène , et une partie passe de là en Angleterre par la Baltique , comme j'aurai occasion de le dire lorsque je parlerai du commerce de la Perse avec la Russie.

On ne connaît aujourd'hui à Constantinople que les soies de Brousse , d'Andrinople et de la Bulgarie. Celles de Brousse sont les plus abondantes et les plus estimées ; elles sont presque toutes blanches , et le fil en est fin , assez souple. Cette soie fournit aux nombreuses manufactures de la ville , à celles de la capitale et à celles de Scio ; il en va même à Alep et à Damas , et cependant on en exporte encore chaque année pour 2 ou 300,000 fr. Les Français y ont une maison établie : les Anglais y envoient des facteurs lorsqu'ils veulent faire des achats, et les négocians de Tunis et d'Alger viennent encore s'y pourvoir tous les ans.

Les environs de Nicomédie , de Nicée et toute la contrée située entre l'Olympe et la Propontide , sont couverts de mûriers blancs cultivés avec soin et avec assez d'intelligence. Les habitans préfèrent de les tenir nains , afin de les dépouiller plus facilement de leurs feuilles.

La soie d'Andrinople et de la Bulgarie est presque toute blanche, et approche, pour la qualité, de celle de Brousse. Elle y est assez abondante depuis quelques années , et depuis surtout qu'un grand nombre d'habitans de Brousse y sont venus planter beaucoup de

mûriers , et s'y livrer à l'éducation des vers à soie.

Cet arbre ne croît pas au-delà du Danube ; mais il réussit très - bien en Crimée ; ce qui fait présumer que bientôt ce fertile pays , sous un gouvernement éclairé , produira aussi facilement de la soie que du vin , et qu'on y verra en même tems presque toutes les productions de l'Europe.

Cire.

Il vient une si grande quantité de cire de toutes les côtes de la Mer-Noire , de la Propontide et de l'Hellespont , ainsi que de la Romélie , de la Bulgarie , de la Valachie , de la Moldavie , que les négocians français établis à Constantinople en expédient chaque année pour la valeur de 300,000 fr. On en fait beaucoup passer à Gênes , à Livourne , à Venise. Les Anglais et les Hollandais en achètent aussi , et il s'en fait en outre une très - grande consommation dans les églises grecques et arméniennes , et chez tous les particuliers du pays , surtout pendant le mois de ramazan.

La cire de l'intérieur de l'Asie mineure est transportée par les caravanes , à Alep et à Smyrne.

Buis.

Le buis est abondant en quelques endroits de la côte méridionale de la Mer - Noire : il en vient de Barthin , petite ville située à l'embouchure du *Parthenius* ; mais le plus beau se trouve sur le Caucase , et vient à Constantinople par les vaisseaux qui apportent des esclaves géorgiennes , circassiennes et mingreliennes. On en fait passer à Marseille chaque année pour la valeur de 12,000 fr.

Cuivre.

On retire une telle quantité de cuivre des mines qui se trouvent au sud de Trébisonde , aux environs de Tocat et dans plusieurs endroits de l'Asie mineure , que la Turquie peut solder avec ce métal une partie des marchandises qu'elle retire de l'Inde. Il en vient annuellement à Marseille de Constantinople , de Smyrne et des ports de la Syrie , pour la valeur de 12 à 1300,000 fr. Il en passe aussi beaucoup en Italie , et les Turcs en font une très-grande consommation pour leurs canons , tous en cuivre , pour leurs ustensiles de table et de cuisine , pour leurs mangals , leurs chandeliers et autres.

Il vient aussi à Marseille pour la valeur de

5 à 6,000 fr. de cafetières de cuivre , faites à Trébisonde ou aux environs de cette ville.

Orpiment.

On retire aussi de l'intérieur de l'Asie mineure une très-grande quantité d'orpiment. Cette substance minérale , mêlée avec une terre bolaire , est employée dans toute la Turquie , à épiler aux bains les hommes et les femmes de tous les états.

Outre la grande consommation qu'on en fait dans le pays , il en vient annuellement à Marseille pour environ 2,000 fr. Les Italiens en retirent pour une valeur plus considérable.

Corne de cerf.

Le cerf est assez commun dans les forêts des environs de Constantinople. On fait passer annuellement à Marseille , pour la valeur de 200 fr. de son bois.

Pelleteries.

Les plus belles fourrures viennent de la Russie et de la Pologne : on en tire aussi de la Géorgie , de la Circassie , de la Crimée , de la Valachie et de tout le nord de la Mer-Noire. Celles de renard noir et de martre zibeline sont les plus estimées : les premières sont

d'un prix auquel les particuliers ne peuvent atteindre ; les secondes coûtent quelquefois jusqu'à 2 ou 3,000 francs chaque. La France se passe heureusement d'une marchandise qui nuirait considérablement à ses manufactures. Le peu qu'elle consomme lui vient du nord de l'Europe et de l'Amérique. On n'envoie guère du Levant que pour la valeur de 4 ou 5,000 fr. de queues de zerdava ou martre ordinaire.

Crin.

Le crin de cheval est un objet qui s'élève annuellement à 4,000 fr. Il vient presque tout de la Bulgarie et de la Bessarabie.

Gales.

Quoique le chêne à gales commence à se trouver aux environs de Constantinople, cet article concerne plus particulièrement le commerce de Smyrne, d'Alep et de Chypre. J'en parlerai ailleurs.

Blé.

Le gouvernement othoman, qui connaît, plus que tout autre, combien il est dangereux de laisser manquer de subsistances au peuple, a eu dans tous les tems l'attention d'approvisionner la capitale et de faire même

des sacrifices lorsqu'il le fallait , pour tenir le pain à bas prix : l'ocque ne valait , avant le règne de Selim , que trois paras. Mais depuis que le gouvernement fait imprudemment le monopole des grains , l'ocque se vend 5 et 6 paras ; ce qui fait murmurer le peuple , qui ne croit être bien gouverné que lorsque le prix des denrées de première nécessité est à un taux très-modéré.

Les pays à grains sont obligés d'en fournir à la capitale une certaine quantité à leurs frais , dont le prix est fixé et payé par la Porte , suivant les récoltes et les circonstances.

Le gouvernement envoie aussi des commissaires au Volo , à Salonique et dans quelques cantons de la Grèce , pour l'achat des grains. Le firman qui en fixe le prix et qui règle la quantité qui doit être livrée , est lu publiquement au mékemé , et les propriétaires sont tenus de s'y conformer , chacun en proportion de sa propriété. Les commissaires font toutes les dépenses d'emmagasiner , de transport et autres jusqu'à Constantinople , moyennant un bénéfice déterminé : par exemple , s'ils ont ordre d'acheter à 50 paras le quilot , il leur en est alloué 70 , et ainsi en proportion. Ils reçoivent toujours d'avance l'argent nécessaire à l'achat qu'on leur a ordonné de faire.

Le gouvernement fixe aussi le prix auquel les boulangers et les particuliers doivent acheter les grains qu'il leur fait distribuer, et il se réserve un bénéfice de cinquante à soixante pour cent. On assure que le produit de ce monopole s'élève annuellement à dix mille bourses ou 10,000,000 de nos francs.

On fait à Constantinople trois qualités de pain : l'un , nommé *pidé* , *fodola* ou pain turc , est plat , mal cuit , assez blanc ; l'autre , *somoun* ou pain des Arméniens , est relevé , arrondi , plus mal cuit , plus noir et plus mauvais que l'autre. Le troisième se nomme *frangeole* ; il est petit , oblong , et pétri à peu près comme celui que nous mangeons en France. Les boulangers du pays ajoutent au premier , de la farine d'orge ; le second est un mélange de froment , d'orge , de seigle , de millet ; le troisième est rarement fait avec du pur froment : les boulangers européens qui le fournissent , pressés de s'enrichir , savent bien que ceux qui sont accoutumés à manger du bon pain , préféreront le leur , parce qu'il est plus blanc , plus cuit et surtout mieux pétri. Il se vend 10 , 12 et même 14 paras l'ocque. Comme il est supposé n'être fait que pour les Européens , la police ne le taxe pas , et le laisse vendre au prix que veulent les boulangers. Ceux-ci ont

seulement l'attention de le fournir de meilleure qualité aux ambassadeurs qu'ils servent et dont ils tiennent leurs privilèges.

On fait un quatrième pain au sérail, que nous ne connaissons pas. On le dit très-blanc, assez bon, moins bien pétri et moins cuit que les frangeoles. Les particuliers sont aussi dans l'usage de faire du pain, dont la qualité approche plus ou moins de celui des boulangers.

Les blés de la Romélie, de la Bulgarie et tous ceux qu'on tire en abondance des environs du Danube, passent pour être d'une qualité supérieure à tous ceux de l'Empire othoman : on estime aussi beaucoup ceux qui viennent de la Crimée et de Taganrof, situé vers l'embouchure du Don. Ceux du Volo, de Salonique et de la Morée passent pour être de la seconde qualité : viennent ensuite ceux de Syrie et de Chypre. Le blé d'Égypte est regardé comme inférieur à tous les autres.

Quoique l'exportation du blé soit prohibée, on trouve le moyen d'en faire quelquefois, dans le canal des Dardanelles, un ou plusieurs chargemens venant des côtes occidentales et septentrionales de la Mer-Noire : on charge aussi à Rodosto, à la Troade, au Volo et dans le golfe d'Énos. On peut se procurer du blé en Égypte, en Syrie, sur

la côte de la Natolie et dans quelques points de la Morée ; mais on doit toujours faire quelques sacrifices pécuniaires, et prendre les précautions convenables pour ne pas irriter le peuple ou trop mécontenter la Porte.

La France ne doit pas oublier que lorsqu'elle était menacée de toutes parts, pendant la révolution, de la plus terrible famine, le gouvernement othoman a permis plusieurs chargemens de grains et en a toléré un plus grand nombre, quoique les blés ne fussent pas plus abondans en Turquie cette année-là que les autres. Cette permission, contraire aux usages et à la politique othomane, dérivait à cette époque, des bonnes intentions du gouvernement à notre égard et de la conduite extrêmement sage de l'agent de la République auprès de lui.

Substances alimentaires.

Constantinople retire de Philopopolis une assez grande quantité de riz moins estimé que celui de l'Égypte : on en cultive aussi dans quelques endroits de l'Asie mineure, et il en arrive chaque année plusieurs chargemens de Damiette : celui-ci est le plus beau et le meilleur de tous. Les cerises, les prunes, les poires,

les pommes arrivent tous les jours de la côte méridionale de la Mer - Noire , ainsi que les châtaignes , les noisettes et les noix. Les abricots , les pêches , les raisins , les figues , les melons , les concombres , les pastèques , les jeunes courges , les ketmies , les aubergines et divers herbages viennent des villages voisins , des côtes de la Propontide et de la partie occidentale et méridionale de la Mer - Noire. L'île de Scio fournit des oranges , des citrons , des cédrats , des grenades et quelques prunes sèches ; elle fournit aussi les conserves de fleurs de roses et d'oranges , dont l'usage est si général et si fréquent en Turquie. Les meilleures figues sèches viennent de la Natolie ; celles de l'Archipel sont en général trop desséchées et de peu de valeur. Le raisin sec est apporté des environs de Smyrne.

Le fruit du *diospiros lotus* , cultivé aux environs de Constantinople , de Cérasonte , de Sinope , est mangé frais : on en fait aussi une marmelade que les Orientaux estiment : elle m'a paru peu agréable. Mételin fournit les olives salées dont les Grecs , les Arméniens et les Juifs font , avec le caviar et le poisson salé , la base de leur nourriture. Le pois chiche et le maïs que l'on cultive partout , sont mis en farine ou simplement rôtis : les femmes et

les enfans en ont presque toujours dans leurs poches.

On fait venir de toutes les côtes de la Mer-Noire, du miel, du beurre et du suif. Le premier vient aussi de la Grèce et de quelques îles de l'Archipel : la consommation du second est si grande, que le gouvernement veille à ce qu'il en arrive de toutes parts : la Turquie européenne et l'Asie mineure en fournissent abondamment. Mételin et Candie envoient leurs huiles : Ténédos fait passer son vin aux Européens, aux Grecs et aux Arméniens : les Juifs font le leur à Scutari, aux Dardanelles et aux environs.

Les amandes que l'on tire de quelques contrées de la Natolie et de quelques îles de l'Archipel, ne suffisent pas à la grande consommation de la capitale : la France en fait un objet de commerce assez important. Mais la Syrie, la Natolie envoient une grande quantité de pignons que les Orientaux mettent dans la plupart de leurs ragoûts, et dont ils font, avec le sucre, des friandises très-recherchées. On retire de Damas des abricots secs, très-doux, que l'on met aussi dans des ragoûts ou que l'on mange bouillis en guise de compote. Les dattes de l'Égypte et les pistaches d'Alep sont trop chères pour être à la portée du peu-

ple ; les dernières surtout sont réservées aux enfans et aux femmes des riches.

Je ne parlerai pas de quelques fruits de peu de valeur , tels que la nêfle , le cornouiller et celui de l'*eleagnus* ou olivier de Bohême , qui viennent des environs de la capitale ou de l'intérieur de l'Asie mineure.

Le meilleur fromage du Levant est celui de Candie : il en vient beaucoup de la Bulgarie , de la Valachie et des environs de la Propontide ; mais il est en général mauvais et très-peu estimé , parce qu'il est fait sans intelligence , et parce qu'on est dans l'usage de retirer le beurre de tout le lait que l'on destine au fromage. Le *yougourt* ou lait caillé aigri ne plaît point aux étrangers : c'est cependant une nourriture saine à laquelle on s'accoutume bientôt , et que l'on mange ensuite avec plaisir : on en trouve abondamment dans tout l'Orient.

Il vient de la côte septentrionale de la Mer-Noire , une prodigieuse quantité de caviar et de poissons salés. Le caviar n'est autre chose que les œufs d'esturgeon salés et entassés dans de grosses barriques. La consommation qui s'en fait à Constantinople et dans toutes les villes de l'Empire othoman , est immense. Ce sont les Grecs et les Arméniens qui en

mangent le plus, à cause de leurs jeûnes et de leurs carêmes. Les Juifs s'en nourrissent aussi très-fréquemment, parce que cet aliment est de peu de valeur. On fait usage aussi de divers poissons salés, dont les uns viennent de la Mer-Noire et les autres des environs de Patras. Ceux de la Mer - Noire sont coupés en aiguillettes, salés et séchés ; les autres sont entiers, séchés ou placés dans des barils avec de la saumure. On apporte aussi des muges excellens, salés dans le golfe d'Énos.

Il y a à Constantinople, sous la surveillance de la Porte, un établissement considérable dans lequel un grand nombre d'ouvriers sont occupés à brûler du café d'Arabie et le piler dans de grands mortiers de marbre. On le distribue en poudre aux cafetiers et aux marchands turcs de la ville, suivant les demandes qu'ils en font. Les particuliers ont aussi la faculté, moyennant un léger droit, de porter du café à cet établissement, pour l'y faire rôtir et piler : mais il est défendu, sous des peines très-sévères, de mêler au moka le café de l'Amérique, moins cher et moins estimé que l'autre ; ce qui n'empêche pas que Marseille, à elle seule, n'en fournisse à la capitale pour la valeur d'un million de nos francs chaque année. Il est vrai que dans la Bulgarie, la Bessarabie

et aux environs du Danube , on préfère le café de l'Amérique à celui de l'Yémen , et qu'il en passe beaucoup dans ces contrées par la voie de Constantinople.

Le café moka est apporté d'Alexandrie toutes les années par les caravelles du grand-seigneur ; il arrive en même tems une assez grande quantité de sucre d'Égypte , que le peuple préfère à celui des Européens , parce qu'il est moins cher , et qu'il sucre , dit-on , plus que l'autre : il n'est pas aussi bien raffiné , et il conserve une partie de sa moscouade.

Combustibles ; bois de charpente , de menuiserie et de construction.

Tout le bois de chauffage et de cuisine employé chez les particuliers , dans quelques fabriques et surtout pour les bains , vient de la partie méridionale de la Propontide et des côtes de la Mer-Noire , situées depuis le Bosphore jusqu'à Sinope. C'est plus particulièrement le bois de chêne que l'on brûle : on emploie aussi à cet usage le chêne vert , l'arbousier et presque tous les arbres dont je ferai bientôt l'énumération. On tire de ces contrées une plus grande quantité de charbon , parce qu'on ne se chauffe point en Turquie au feu des cheminées , comme je l'ai dit ailleurs ,
mais

mais à celui des tandours et des mangals, pour lesquels il ne faut que du charbon. Le meilleur est fait avec le chêne et l'yeuse. On en fait aussi avec le pin, le sapin et l'arbousier.

Les contrées dont je viens de parler, couvertes de hêtres, de charmes, de chênes, d'ormes, de frênes, de noyers, de cerisiers, de poiriers, de pins, de sapins, de châtaigniers, de platanes, de tilleuls, fournissent à la capitale, avec profusion, tout le bois nécessaire à la menuiserie et à la charpente des maisons qu'on est dans l'usage de construire en bois ; aussi la consommation en est-elle prodigieuse dans une ville immense, où les fréquens incendies obligent de reconstruire sans cesse les maisons que le feu a détruites. Il arrive journellement des poutres de chêne, de pin et de sapin, des solives de chêne et de hêtre, pour les charpentes ; des planches de châtaignier pour le toit des maisons ; des planches minces de pin, de sapin et de chêne pour les planchers et les plafonds ; des planches de noyer, de platane, de cerisier, de poirier, de tilleul, de chêne, de hêtre, de charme, de frêne, de pin, de sapin pour la menuiserie ; des tuyaux de pompe et des gouttières en orme, en pin, en sapin, en chêne, etc.

Il arrive aussi des mêmes contrées , beaucoup de bois de construction pour l'arsenal , et des mâtures qui ne le cèdent point à celles du nord de l'Europe. La Porte retire aussi des bois de construction excellens de la Moldavie , que l'on embarque à Galas. Il y en a beaucoup en Pologne et dans la Russie méridionale , dont le gouvernement français avait fait des essais quelque tems avant la révolution , dont il avait été satisfait , et dont il se serait servi peut-être malgré les clameurs de quelques personnes intéressées à les décrier.

Sinope est la ville de l'Empire othoman le plus à portée des bois de construction , et celle dont les chantiers sont actuellement le plus en activité. Le chêne est extrêmement abondant aux environs : son bois , plus beau pour la menuiserie , est aussi bon , aussi solide pour les constructions navales , que celui de nos départemens méridionaux.

L'exportation des bois propres à la construction des vaisseaux de guerre est sévèrement défendue à Sinope. Un officier de la Porte est sans cesse occupé à faire couper , équarrir et transporter à l'arsenal les bois qu'il juge propres au service de la marine militaire. Les particuliers ne peuvent disposer ,

pour la construction des navires marchands, que de celui qu'il rejette ou qu'il ne peut employer.

La côte méridionale de la Mer - Noire fournit aussi une très - grande quantité de goudron , de lin et de chanvre pour les constructions navales de Sinope et pour l'arsenal de Constantinople. On retire aussi du lin et du chanvre de la Valachie et de la Moldavie.



C H A P I T R E X X.

Des drogmans et des barataires. Du mariage des négocians. Des ouvriers français établis au Levant. De la caravane.

LA classe des drogmans mérite la plus sérieuse attention de la part du gouvernement, puisque c'est de leur probité, de leur intelligence et de leur civisme que dépendent le succès des négociations qui leur sont confiées et la réussite des affaires particulières qu'on les charge de traiter. On s'est long-tems occupé d'eux sans jamais avoir atteint le but que l'on se proposait. On avait cru peut-être que l'instruction devait tenir lieu des autres qualités, et qu'il suffisait qu'un homme, d'ailleurs intelligent, sût parfaitement le français, le turc et l'arabe, pour être un bon drogman. On préférerait des jeunes gens nés en Turquie, parce qu'ils avaient une meilleure prononciation des langues orientales et une plus grande facilité de les parler correctement. On les faisait passer quelques années à Paris, afin d'y apprendre le français et les

principes des langues turque et arabe. On les envoyait finir leurs études dans une école de capucins établie à Constantinople : de là ils se répandaient dans les diverses Échelles , et on appelait ensuite auprès de l'ambassadeur ceux qui montraient le plus de capacité.

Par une condescendance peu réfléchie , presque tous les drogmans français avaient été tirés de quatre ou cinq familles originai-
 rement étrangères , ou domiciliées depuis long-
 tems dans le Levant. Ces hommes , nés en Tur-
 quie , issus de mères grecques ou arméniè-
 nes , nous ont montré , à l'époque de la révolution ,
 combien peu il fallait compter sur leurs sem-
 blables. Quoiqu'ils dussent à la France leur
 éducation , leur état et leur fortune , ils n'ont
 pas balancé de passer au service de nos en-
 nemis , de leur transmettre les connaissances
 qu'ils avaient acquises auprès de nous. Quel-
 ques-uns même sont accusés d'avoir enlevé
 des dépôts et d'avoir spolié les chancelleries :
 tous , en un mot , ont prouvé dans cette mé-
 morable circonstance , qu'on ne devait con-
 fier dans la suite les importantes fonctions de
 drogman qu'à de véritables Français , à des
 hommes nés dans le sein de la France , nourris
 et élevés dans ses mœurs et ses usages.

Je ne crois pas qu'on doive assimiler l'homme né en Turquie, d'un père qui a renoncé depuis long-tems à sa patrie, d'une mère sujète du grand-seigneur, d'une Grecque ou d'une Arméniène qui déteste nos usages et se moque de nos mœurs, à celui qui, né en France, aura sucé avec le lait, des idées de probité, de moralité et d'honneur. Cinq à six années que le premier aura passées à Paris pour son instruction, ne pourront détruire les impressions qu'il aura reçues dans sa jeunesse. Accoutumé à vivre avec des hommes avilis, entouré de parens dont l'ame est flétrie par l'esclavage, instruit à l'école du vice, cinq à six années ne suffiront pas pour élever son ame, pour graver d'une manière ineffaçable dans son cœur l'amour de la vertu, le desir de la gloire, le dévouement à sa patrie.

On sera peut-être surpris que je regarde un homme né dans le Levant comme moins apte aux vertus sociales, comme moins propre à remplir des fonctions qui exigent de la probité et de l'honneur. Premièrement, l'expérience nous apprend trop souvent que le drogman, né et élevé en Turquie, ne se fait pas scrupule de sacrifier les intérêts des particuliers et ceux du gouvernement, lorsqu'il trouve

quelque avantage à le faire. Il serait honteux de dire et peut-être assez facile à prouver , que l'agent succombe quelquefois aux pièges que ne cesse de lui tendre le drogman. Trop souvent celui-ci a forcé l'autre au silence par ses manœuvres , ou l'a séduit par l'or qu'il a eu l'adresse de lui présenter à propos et avec ménagement.

D'ailleurs , que peut-on attendre d'un homme élevé dans un pays où l'on n'attache l'idée de probité et de devoirs qu'aux pratiques extérieures d'un culte religieux , où les usages autorisent à se faire payer le moindre service , la moindre démarche ; où la justice se vend , où le faux témoignage se paie , où le meurtre se rachète , où tout , en un mot , se trafique sans scrupule , sans honte et sans remords ?

L'ambassade de Constantinople ne ressemble en aucune manière à celle des autres cours. Dans celles-ci l'ambassadeur traite les affaires lui-même : il peut développer tous ses talens ; il peut faire agir toutes les ressources de son génie : mais à Constantinople il dépend uniquement de son drogman : si l'homme qu'il emploie est inepte ou mal-adroit , l'ambassadeur n'est plus auprès de la Porte qu'un sot ou un homme ordinaire. Si le drogman est fripon , l'ambassadeur est trompé : il voit les

affaires les plus claires prendre une tournure entortillée , s'embrouiller , s'obscurcir et présenter chaque jour de nouveaux incidens : leur marche , suivant les circonstances , sera retardée par des obstacles supposés. Les difficultés et les embarras naîtront à chaque pas , jusqu'à ce qu'enfin l'ambassadeur dégoûté , renonce à ses projets et abandonne ses entreprises.

Si le drogman au contraire avait le patriotisme , les grands talens et la probité que nous supposons à un ambassadeur , et que celui-ci , avec un cœur pur et un jugement sain , n'eût que des talens ordinaires , les intérêts de la nation reposeraient en de meilleures mains. La marche des affaires ne serait pas entravée : on verrait la Porte traiter avec confiance , loyauté et franchise : les firmans pour la punition des coupables , dans les Échelles , seraient promptement délivrés , et ne laisseraient aucun doute , aucune ambiguïté dans leurs dispositions : notre commerce serait efficacement protégé ; aucun Français ne serait jamais outragé ou insulté impunément : les commissaires et les agens de la République jouiraient de la considération qu'ils méritent.

Est-il , dans le Levant , un homme un peu judicieux qui n'ait fait mille fois les mêmes

réflexions que moi ? En est-il un qui ne se soit aperçu très-souvent que le drogman altère ou modifie à son gré les paroles qu'il est chargé de transmettre ?

C'est à Marseille et non pas à Constantinople qu'il faut établir des écoles publiques de grec, de turc et d'arabe, afin que les jeunes gens qui se destinent au commerce du Levant, les marins qui doivent y faire le cabotage, puissent apprendre les langues dont ils auront besoin, s'ils ne veulent être trompés, s'ils desirent traiter les affaires eux-mêmes et agir à leur gré et sans obstacles.

Il convient d'établir une seconde école à Paris, plus particulièrement destinée au drogmanat, dans laquelle on ne recevrait que des jeunes gens nés ou élevés en France. On y apprendrait non-seulement le grec, le turc, l'arabe et le persan vulgaires, mais la langue qui est consignée dans les livres grecs et arabes, le turc et le persan que l'on parle à la cour, et dont on se sert dans les actes émanés du gouvernement.

Quelques années de séjour en Turquie, un ou deux ans d'apprentissage auprès des commissaires et agens, suffiraient pour que l'élève drogman saisît la prononciation et connût toutes les tournures des langues dont il aurait

le plus de besoin , suivant qu'il se destinerait à servir la capitale ou les Échelles , la Grèce ou la Syrie. D'ailleurs , il n'y aurait pas de mal qu'il conservât une prononciation étrangère : le Musulman a presque toujours pour l'Européen les égards dont il se croit dispensé envers celui qui , né en Turquie , ne lui paraît qu'un esclave travesti.

Il résulterait un infinité d'avantages si le drogmanat était , dans le Levant , la pépinière des agens et des commissaires des relations commerciales : on verrait nécessairement en eux plus de zèle , plus d'instruction , plus de dévouement et plus de probité (1). Les affaires dans les Échelles seraient bien mieux traitées et bien plus promptement terminées si le commissaire savait la langue du pays , s'il avait appris par une longue expérience , à connaître les Musulmans et tous les sujets du grand-seigneur.

Mais avant tout , il faudrait obtenir de la Porte que le drogman français se présentât en habit européen , sous un uniforme particulier ,

(1) Le citoyen Ruffin , autrefois drogman , chargé aujourd'hui des affaires de la République près la Porte , nous fournirait , s'il était nécessaire , une preuve incontestable qu'on ne pourrait mettre quelquefois les intérêts de la nation en de meilleures mains.

et qu'il ne fût point soumis aux usages et au cérémonial turcs ; car si le drogman continuait à s'humilier devant un pacha , un musulim , un simple écrivain de la Porte ; s'il avait toujours à craindre le bâton , s'il était obligé de leur offrir humblement sa tête , de baiser le bas de leur robe , comment pourrait-il conserver cette indépendance d'opinion , cette inflexibilité de caractère , cette élévation d'ame si nécessaires à un commissaire dans le Levant ?

Les affaires courantes et de peu d'importance continueraient à se traiter par les drogmans du pays , créatures viles aujourd'hui , dont toute l'occupation est d'éviter le bâton des Turcs et d'attraper de l'argent de ceux qui les emploient , mais dont on pourrait facilement tirer parti au moyen des barats sagement accordés.

Je ne veux pas avoir recours à ces Grecs , à ces Arméniens , à ces Juifs opulens qui n'achètent un barat que pour avoir le droit de porter la chaussure des Musulmans , de ne payer que trois pour cent de douane , et qui mettent par - là leur vie et leur fortune sous la sauve - garde d'une puissance européenne. Je regarde comme très - indécent et très - impolitique qu'un ambassadeur puisse

vendre à très-haut prix sa protection à des hommes pareils , qui très-souvent compromettent son crédit , qui lui prennent toujours une partie de son tems , et qui portent aux négocians européens un préjudice notable.

Les barats doivent être donnés gratuitement à ceux qui se dévoueront au service des Échelles , qui se chargeront de toutes les fonctions pénibles et désagréables , et qui , pauvres et sans crédit , seront presque toujours les agens des négocians. Ces hommes , à qui le commissaire des relations commerciales pourra faire retirer le barat parce qu'ils ne l'auront point acheté , seront obligés de se conduire honnêtement s'ils veulent le conserver et jouir des privilèges qui y sont attachés.

Une longue expérience avait appris autrefois au gouvernement , combien il était sage de défendre aux négocians et aux agens qu'il employait dans le Levant , le mariage avec les femmes du pays. Cette loi , que la faveur et la protection faisaient taire quelquefois , doit être remise en vigueur et rigoureusement exécutée : l'intérêt du négociant et l'avantage de l'État la réclament également. Elle est d'autant plus nécessaire , qu'il en existe une en Turquie , qui déclare *rayas* ou sujets tribu-

taires les enfans des Européens qui naissent d'une Grecque ou d'une Arméniène sujète du grand-seigneur.

Outre que la femme , née en Levant , préfère l'indolence orientale aux soins du ménage , et qu'elle consomme en frivolités , en parure , en bijoux , des sommes considérables , elle a ordinairement si peu d'attachement et de reconnaissance pour celui à qui elle doit l'aisance et le repos , qu'elle ne néglige rien , à l'exemple des Musulmanes , pour lui soustraire ses économies et lui ôter les moyens de revenir dans sa patrie. Le mari , ne pouvant jamais engager sa femme à le suivre , à renoncer aux sofas , aux bains d'étuves et aux usages qu'elle a contractés dès son enfance , prend lui-même peu à peu les habitudes du pays. La paresse le gagne , la vieillesse survient , la mort l'enlève : sa famille renonce à jamais à la mère - patrie. Elle l'oublierait même bientôt si son intérêt ne l'invitait à conserver la protection dont le père jouissait.

Les drogmans n'étaient pas ordinairement compris dans cette défense , parce qu'on les regardait sans doute comme expatriés pour toujours , tandis que le négociant devait retourner en France après douze , quinze ou vingt années de travaux , et y verser la for-

tune qu'il ne manquait pas d'y faire lorsqu'il se conduisait avec intelligence et économie (1).

Nous avons été bien surpris, en arrivant à Constantinople et dans les Échelles, de trouver partout un grand nombre d'ouvriers français qui avaient apporté dans ces contrées les arts de l'Europe, et qui jouissaient, sous la protection de l'ambassadeur et des agens de la République, du produit de leur industrie sans payer ni taxes ni impôts. Si ces ouvriers et ces artistes ne s'expatriaient que pour acquérir des richesses et revenir tôt ou tard les verser dans leur patrie, s'ils ne portaient au commerce et à l'industrie nationale un dommage considérable en apprenant aux Turcs à se passer de nous, en établissant nos ateliers, nos manufactures chez eux, certainement ils mériteraient qu'un ambassadeur les fît jouir de tous les avantages accordés aux négocians.

Mais qu'ils sont loin de ressembler à ces hommes estimables qui, loin de leur patrie, se vouent à un travail pénible, qui souscri-

(1) On envoyait dans les maisons de commerce du Levant les jeunes gens à l'âge de quinze et dix-huit ans ; la plupart étaient régisseurs à vingt-cinq : dix années leur suffisaient pour faire une fortune qui leur permettait de revenir en France et de s'y marier.

vent à passer les plus belles années de leur vie parmi des barbares , qui se voient exposés au fer des assassins , aux incendies , à la peste et à la maligne influence de quelques contrées marécageuses , dans la vue d'établir entre la Turquie et la France un commerce d'échanges extrêmement avantageux , commerce qui vivifie nos ateliers , accroît notre population , forme un grand nombre de matelots , répand l'abondance dans quelques points et l'aisance partout !

L'ouvrier français , en portant préjudice à sa patrie , traîne dans le Levant une existence malheureuse. Ses profits sont très-bornés , et il acquiert très-rarement , par un travail obstiné et la plus grande économie , de quoi pouvoir revenir dans sa patrie. L'ouvrier d'ailleurs , entraîné quelquefois dans les tripots , dans les tavernes , peut compromettre dans les Échelles et à Constantinople même , le sort de tous les Français , dans un moment d'ivresse ou dans un de ces accès de colère que fera naître en lui une offense un peu grave.

Pour son propre avantage , l'ouvrier doit être renvoyé dans sa patrie , à moins que son séjour au Levant ne soit reconnu utile à l'ambassadeur et à la France ; et s'il refusait

de partir, on doit, sans qu'il ait à se plaindre, lui refuser une protection qu'il ne mérite pas.

L'ignorance des Orientaux dans l'art de la navigation, et la crainte surtout des corsaires maltais, avaient de tous les tems porté les Turcs à se servir des navires vénitiens, ragusais et français pour le transport de leurs marchandises d'une ville à l'autre. Ils avaient aussi recours à des bateaux du pays; mais ils préféraient alors ceux des Grecs qui avaient obtenu un sauf-conduit des archevêques de Syra et de Naxos.

Les Français avaient toujours dans les mers du Levant un grand nombre de navires uniquement occupés à transporter d'une Échelle à l'autre (1) les marchandises dont on les chargeait, et pour lesquelles ils retiraient un *nolis* assez avantageux. Ce cabotage, connu au Midi de la France sous le nom de *caravane*, était une école-pratique de navigation,

(1) Échelle vient du mot italien *scala*, parce qu'il existe dans tous les ports et les rades du Levant, au lieu de quais, des échelles ou des marchés en bois, qui s'avancent dans la mer pour l'abord des navires et des chaloupes, et pour faciliter l'embarquement et le débarquement des personnes et des marchandises.

une source assez grande de richesses pour quelques villes de l'ancienne Provence. Personne ne connaissait mieux les mers du Levant que les marins provençaux , ne mettait plus de célérité dans les expéditions et ne naviguait avec plus d'avantages pour les marchands. La navigation des Vénitiens et des Ragusais était extrêmement lente et timide : elle présentait plus de dangers , parce qu'ils échouaient quelquefois leurs navires en voulant gagner , au moindre signe de danger , un port ou une rade.

Outre les nolis qui donnaient des bénéfices à tous ceux qui avaient concouru à la construction , à l'achat et à l'armement du navire , le capitaine ne manquait jamais de s'enrichir tôt ou tard lorsqu'il était actif , intelligent et économe , et les matelots eux-mêmes , indépendamment de leurs salaires , gagnaient beaucoup sur les pacotilles qu'ils emportaient de Marseille ou qu'ils faisaient dans le Levant en allant d'une Échelle à l'autre. Ce dernier bénéfice est très-considérable : il y a 25 pour 100 à gagner sur les marchandises de choix. Le marin intelligent et qui connaissait bien le Levant , ne manquait pas d'en profiter. Ce gain , répété cinq à six fois dans l'année , doublait et triplait bientôt le capital. J'ai connu

un grand nombre de matelots qui entretenaient à Marseille, à la Ciotat, à Saint-Tropez ou à la Seyne une famille nombreuse, et qui se procuraient en outre de bonne heure une aisance pour le reste de leurs jours.

Un navire était divisé en vingt-quatre actions ou kîrats, et chaque action pouvait être subdivisée suivant les intentions des actionnaires. Le navire devait revenir au bout de trois ans. Les bénéfices se partageaient, suivant le compte du capitaine, entre les intéressés, après avoir prélevé les dépenses qu'avaient occasionnées le salaire de l'équipage, les réparations et les entretiens reconnus nécessaires.

Depuis quelque tems on s'était aperçu que les actionnaires gagnaient d'autant moins, que les capitaines s'enrichissaient plus vite; cependant quoique la mauvaise foi se fût introduite chez la plupart d'entr'eux, les plus déhontés même apportaient encore de quoi entretenir chez les actionnaires la confiance que l'on a toujours eue pour ce genre de spéculation. Les petites villes dont je viens de parler, avaient acquis par-là un accroissement considérable : il y avait parmi les habitants une aisance qu'on ne voyait pas dans celles qui n'étaient qu'agricoles.

On comptait plus de cent navires occupés à ce cabotage, montés ordinairement chacun de huit à dix hommes, en y comprenant le capitaine et le lieutenant. Le commerce qui se faisait régulièrement de Marseille avec toutes les Échelles, en occupait quatre ou cinq cents. La caravane, comme on voit, doit donc être encouragée à la paix, tant à cause des bénéfices qu'elle procure, que des connaissances-pratiques que nos marins acquièrent dans les mers du Levant.

FIN DU TOME PREMIER.

the first of these is the fact that the
the second is the fact that the
the third is the fact that the
the fourth is the fact that the
the fifth is the fact that the
the sixth is the fact that the
the seventh is the fact that the
the eighth is the fact that the
the ninth is the fact that the
the tenth is the fact that the
the eleventh is the fact that the
the twelfth is the fact that the
the thirteenth is the fact that the
the fourteenth is the fact that the
the fifteenth is the fact that the
the sixteenth is the fact that the
the seventeenth is the fact that the
the eighteenth is the fact that the
the nineteenth is the fact that the
the twentieth is the fact that the
the twenty-first is the fact that the
the twenty-second is the fact that the
the twenty-third is the fact that the
the twenty-fourth is the fact that the
the twenty-fifth is the fact that the
the twenty-sixth is the fact that the
the twenty-seventh is the fact that the
the twenty-eighth is the fact that the
the twenty-ninth is the fact that the
the thirtieth is the fact that the
the thirty-first is the fact that the
the thirty-second is the fact that the
the thirty-third is the fact that the
the thirty-fourth is the fact that the
the thirty-fifth is the fact that the
the thirty-sixth is the fact that the
the thirty-seventh is the fact that the
the thirty-eighth is the fact that the
the thirty-ninth is the fact that the
the fortieth is the fact that the
the forty-first is the fact that the
the forty-second is the fact that the
the forty-third is the fact that the
the forty-fourth is the fact that the
the forty-fifth is the fact that the
the forty-sixth is the fact that the
the forty-seventh is the fact that the
the forty-eighth is the fact that the
the forty-ninth is the fact that the
the fiftieth is the fact that the
the fifty-first is the fact that the
the fifty-second is the fact that the
the fifty-third is the fact that the
the fifty-fourth is the fact that the
the fifty-fifth is the fact that the
the fifty-sixth is the fact that the
the fifty-seventh is the fact that the
the fifty-eighth is the fact that the
the fifty-ninth is the fact that the
the sixtieth is the fact that the
the sixty-first is the fact that the
the sixty-second is the fact that the
the sixty-third is the fact that the
the sixty-fourth is the fact that the
the sixty-fifth is the fact that the
the sixty-sixth is the fact that the
the sixty-seventh is the fact that the
the sixty-eighth is the fact that the
the sixty-ninth is the fact that the
the seventieth is the fact that the
the seventy-first is the fact that the
the seventy-second is the fact that the
the seventy-third is the fact that the
the seventy-fourth is the fact that the
the seventy-fifth is the fact that the
the seventy-sixth is the fact that the
the seventy-seventh is the fact that the
the seventy-eighth is the fact that the
the seventy-ninth is the fact that the
the eightieth is the fact that the
the eighty-first is the fact that the
the eighty-second is the fact that the
the eighty-third is the fact that the
the eighty-fourth is the fact that the
the eighty-fifth is the fact that the
the eighty-sixth is the fact that the
the eighty-seventh is the fact that the
the eighty-eighth is the fact that the
the eighty-ninth is the fact that the
the ninetieth is the fact that the
the ninety-first is the fact that the
the ninety-second is the fact that the
the ninety-third is the fact that the
the ninety-fourth is the fact that the
the ninety-fifth is the fact that the
the ninety-sixth is the fact that the
the ninety-seventh is the fact that the
the ninety-eighth is the fact that the
the ninety-ninth is the fact that the
the hundredth is the fact that the

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS

DANS LE TOME PREMIER.

- CHAPITRE PREMIER.** *Départ de Paris. Séjour à Toulon et à Marseille. Départ de cette dernière ville avec un convoi destiné pour le Levant. Conduite des officiers du navire. Arrivée à Constantinople.* Pag. 1
- CHAP. II.** *Beauté du site de Constantinople. Séjour en cette ville. Arrestation à Trawnik, de l'envoyé de la République. Conduite de la Porte. Arrivée d'une ambassade extraordinaire russe.* 13
- CHAP. III.** *Caractère des Musulmans, des Grecs, des Arméniens et des Juifs. Population de Constantinople. Moyen d'existence des habitans.* 24
- CHAP. IV.** *Du sérail du grand-seigneur. Des eunuques, des pages, des jardiniers, des muets, des nains, des capidjis. . .* 40
- CHAP. V.** *Des caïques. Du capitán-pacha. De la marine turque. Des galiondgis. Avantages du port de Constantinople.* 53
- CHAP. VI.** *Promenade des environs de Péra. Tombeaux des Arméniens. Course à Scutari. Description des cimetières. Montagne*

	<i>de Bourgourlou. Cérémonies des derviches hurlers.</i>	70
CHAP. VII.	<i>Description des environs de Constantinople. Promenade du sultan. Établissemens de Levens-schiflit. Manufacture de poudre de Saint-Stéphano, Usage des Orientaux.</i>	89
CHAP. VIII.	<i>Description du Bosphore et de ses environs. Arrivée à Buyuk-déré. Du platane qu'on y remarque. Indices d'un volcan à l'embouchure de la Mer-Noire.</i>	106
CHAP. IX.	<i>Erreur que présentent les cartes de la Mer-Noire. Montagne du Géant. Tremblement de terre. Environs de Belgrade. Mine de bois fossile. Pêche usitée aux environs de Constantinople. . .</i>	125
CHAP. X.	<i>Course aux îles des Princes. Amusement qu'on y trouve. Leur description, leur culture et leurs productions. Position avantageuse pour l'établissement d'un lazaret.</i>	137
CHAP. XI.	<i>Entrée dans un harem. Mariage des Musulmans. Polygamie; ses résultats. Influence des femmes dans toutes les affaires.</i>	143
CHAP. XII.	<i>Des Géorgiennes et des Circassiennes. De l'esclavage. Entrée dans le</i>	

<i>marché des esclaves femelles. Usage des femmes à l'égard de l'allaitement et de la stérilité. Des harems et des bains. . .</i>	172
CHAP. XIII. <i>Promenade aux eaux douces. Revue d'une armée turque. Origine de la révolte de Pasvan-Oglou : précis historique des événemens qui ont eu lieu jusqu'à ce jour.</i>	192
CHAP. XIV. <i>Position et température de Constantinople. Construction des maisons. Usage du tandour et des pelisses. Incendies. Chiens et vautours.</i>	223
CHAP. XV. <i>De la peste. Indications curatives de cette maladie.</i>	243
CHAP. XVI. <i>Des ulémas. Différence qu'il y a entre ce corps et les ministres du culte. Des tribunaux de justice. De l'hérédité.</i>	267
CHAP. XVII. <i>Des pachas, vaivodes et mutselims. Des beylers-beys, sangiaks-beys, zaïms et timariots. Des janissaires, spahis et autres gens de guerre. Limites des pouvoirs du sultan et des pachas. . .</i>	292
CHAP. XVIII. <i>Du grand-visir. Du divan de la Porte et des membres qui le composent. Des kodjakiams et des biens vacoufs.</i>	315
CHAP. XIX. <i>Commerce d'exportation. Substances alimentaires. Bois de chauffage,</i>	

de menuiserie, de charpente et de construction. 334

CHAP. XX. *Des drogmans et des barataires.*

Du mariage des négocians. Des ouvriers français établis au Levant. De la caravane. 372

FIN DE LA TABLE.

ERRATA

DU TOME PREMIER.

Page xiiij , *lig.* 10 , Ispaham , *lisez* : Ispahan.

Page 4 , *ligne* 19 , commecriales , *lisez* : commerciales.

Page 16 , *ligne* 19 , Grèques , *lisez* : Grecques.

Page 31 , *première ligne de la note* , quinze cents , *lisez* : quinze mille.

Page 61 , *ligne* 10 , la politique turque ne permet pas , *lisez* : la prudence ne permet pas aux derniers.

Page 68 , *ligne* 8 , mais , *lisez* : que.

Page 82 , *ligne* 6 , un , *lisez* : une.

Page 177 , *ligne* 18 , douceurs , *lisez* : douceur.

Page 211 , *ligne* 17 , s'avancèrent , *lisez* : s'approchèrent.

Page 293 , *ligne* 15 , du , *lisez* : d'un.

Page 317 , *ligne* 4 , à qui , *lisez* : que.

Page 318 , *ligne* 19 , le , *lisez* : les.

Page 338 , *ligne* 15 , parvenne , *lisez* : parvenue.

Page 347 , *lignes* 16 , 17 et 18 , *lisez* : les chèvres d'Angora ont beaucoup de rapport pour la finesse du poil , avec celles du Kerman et celles de Cachemire.

Page 378 , *ligne* 9 , un , *lisez* : une.

Page 380 , *avant-dernière ligne* , nécessaïee , *lisez* : nécessaire.

Page 391 , *ligne* 26 , Kodjakiams , *lisez* : Kodjakians.

